Edition finale

LE SOLEIL

Lisez l'annonce de LA COMPAGNIE PAQUET En page 5

54e ANNEE—No 15 EDITION QUOTIDIENNE QUEBEC, MARDI 15 JANVIER 1935 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

VERS LA TURQUIE

Ottawa, 15. (P.C.) — Le Canada a un grand avenir devant lui, a déclaré S. E. M. I.-M. Tokugawa, ex-ministre du Japon en Canada, qui s'en va en Turquie comme ambassadeur de son pays.

LA SARRE A GENEVE

Genève, 15.—(Trad. de l'A.P. ; copyright)—La commission de la Sarre (du Conseil de la S.D.N.) a pris un vote aujourd'hui par lequel elle invite ce dernier à rendre "en principe" le territoire sarrois à l'Allemagne. La demande formelle à cet effet aura lieu demain. La Commission est présidée par le baron Pompeo Aloisi, d'Italie.

LA SECURITE

Washington, 15.—Le congrès des Etats-Unis sera confronté cette semaine par sa principale tâche : celle qui consiste à résoudre le problème de la sécurité. Le président Roosevelt doit adresser au Congrès à ce sujet un message dans deux jours environ. La question du bonus aux anciens combattants revient aussi sur le tapis.

REDUCTION D'INTERET

Vancouver, 15. — Le maire de Vancouver annonce aujourd'hui que les porteurs d'obligations de cette ville se réuniront ici le 9 février pour discuter une réduction de taux d'intérêt payé sur les obligations qu'ils ont en portefeuille. Le coupon du 1er février sera payé.

UN DRAME

Grandview, Man., 15. (P.C.)—Nick Sylee, un cultivateur du district de Riding Park, a battu son épouse avec un bâton et lorsque la femme, épuisée, tomba à terre, son mari se suicida. Mme Sylee fut transportée à l'hôpital où l'on affirme qu'elle survivra. On croit que Sylee frappé de frayeur à la pensée d'avoir tué sa femme, a voulu éviter la Justice en se tuant.

CONTRE LE CAPITALISME

Calgary, 15. — Parlant aujourd'hui devant les Fermiers-Unis d'Alberta réunis en congrès annuel, Robert Gardiner, M.P., a engagé M. Bennett à réaliser effectivement les réformes qu'il a promises. Ce leader agrarien ne croit pas que ces réformes puissent s'effectuer dans le cadre du régime capitaliste, toutes les mesures prises par ce dernier devant être inutiles, selon lui, sauf celle qui consisterait à mettre fin au capitalisme.

DISSOLUTION DU PARLEMENT

Le Club Libéral de Québec-est s'est réuni hier soir sous la présidence de M. J. Fusk et il a adopté la résolution suivante:

"ATTENDU que tout récemment, dans une série de discours consistant en un sermon, trois conférences et une dénonciation, l'honorable R.-B. Bennett a défini que la seule question que le peuple canadien aurait à résoudre lors des prochaines élections générales consisterait dans le choix des formules "ENCORE DU BENNETT" ou "PAS DE BENNETT";

"Nous, membres du Club Libéral de Québec, convaincus que le sentiment public au Canada est de tout coeur en faveur de la formule "ASSEZ DE BENNETT" et réclame avec insistance une élection générale immédiate, demandons aux membres de la Chambre des Communes, de tous les partis et de tous les groupes, de réquérir sans délai la dissolution du Parlement et un appel immédiat au peuple."

SEANCE DU SOIR

Si le débat sur l'Adresse doit se prolonger, la Chambre siégera le soir dès cette semaine. "Nous voulons hâter le travail sessionnel, nous a dit le premier ministre, ce matin, et si plusieurs députés songent à participer au débat, nous siégerons dans la soirée."

LA SECURITE

Washington, 15 — C'est jeudi que le président Roosevelt présentera au Congrès son projet de législation sur la sécurité En attendant que le plan présidentiel puisse devenir réalité le gouvernement fédéral accorderait un subside aux états payant une pension aux vieux de plus de 65 ans.

TEMPERATURE

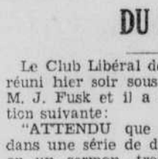

Toronto, 15. (P. C.) — La perturbation atmosphérique qui était centralisée hier dans la Nouvelle-Ecosse a gagné le nord-est en augmentant d'intensité et a causé de forts vents et de la neige dans les provinces maritimes, le golfe Saint-Laurent et Terre-Neuve. La pression est élevée aux Etats-Unis, dans la vallée du Mackenzie et dans l'ouest. Il a neigé un peu dans la région des Grands Lacs mais il a fait beau à l'est de l'Alberta jusqu'à Québec.

Bas St-Laurent : beau et décidément froid. Mercredi : partiellement nuageux et pas aussi froid ; probablement avec un peu de neige.

SOMMAIRE

- 1ère page, nouvelles générales. 2e. feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles générales. 4e, éditorial. 5e, nouvelles diverses. 6e, la vie sociale, radio. 7e, 8e et 9e, nouvelles diverses. 10e, finance. 11e, nouvelles diverses. 12e, 13e, dans nos théâtres. 14e, petites annonces classées. 15e, naissances et décès, la vie universitaire. 16e, nouvelles générales.

UN VOTE CONSIDERABLE EN FAVEUR DE L'ALLEMAGNE

477,119 Sarrois ont voté dimanche pour le retour au Fatherland — 46,513 se déclarent pour le statu quo et 2,124 pour l'union avec la France — Le décompte.

Sarrebruck, 15.—(CP-Havas). — Se prononçant d'une façon plus catégorique que les plus fervents nazis ne l'eussent espéré le territoire de la Sarre a voté le retour à l'Allemagne après 15 années de séparation. Le résultat de ce plébiscite a été annoncé aujourd'hui. Le voici :

Pour le retour à l'Allemagne 477,119 voix; pour le statu quo 46,513; pour l'union avec la France 2,124.

Tout ce qui reste à faire maintenant, c'est de transférer ce territoire exigu mais riche au Troisième Reich, et c'est le conseil de la S.D.N. qui s'en chargera. Le vote ayant été décisif, on s'attend à ce que le transfert s'opère promptement et sans qu'il soit nullement question de diviser le territoire. Dans aucun district, en effet, les antinazis n'ont eu la majorité.

Le scrutin de dimanche dernier règle d'une façon définitive le dernier différend territorial qui pouvait séparer la France de l'Allemagne. Les perspectives d'accord franco-allemand paraissent donc meilleures qu'elle ne le furent jamais depuis la guerre.

Après plus de 15 ans et demi de régime international, sous l'autorité de la S.D.N., la Sarre sait à présent que sa réunion à l'Allemagne n'est plus qu'une question de jours, peut-être moins. La parole est maintenant au conseil de la Ligue, qui siège à Genève en session extraordinaire, toutes autres affaires cessant.

LA CROIX GAMMEE

Le résultat du plébiscite a mis le pays en fête, tandis que les leaders du mouvement séparatiste se préparaient à partir, redoutant les représailles du Reich, malgré la promesse de Berlin de ne pas recourir à celles-ci. L'accueil fait à la nouvelle de la victoire nazie prouve que le peuple de la Sarre se considérait comme faisant déjà partie de l'Allemagne hitlérienne.

Cette nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre par tout le territoire et des milliers de drapeaux marqués de la croix gammée, l'emblème du national-socialisme, sont sortis soudain de leurs cachettes. Partout a retenti le cri de "Heil Hitler"! On était comme en vacances. La longue période de tension était enfin finie. La question était tranchée.

Partout résonnaient le chant de Horst Wessel, l'hymne nazie, auquel se mêlaient les accents de Deutschland Uber Alles. Dans les boutiques ouvertes de bonne heure ce matin, la radio et les photographes faisaient entendre des marches militaires. Ce n'était là encore que le prélude des réjouissances publiques qui, on l'espérait, pourraient se donner libre cours. On s'attendait, en effet, à ce que la commission chargée de gouverner la Sarre permettrait ces réjouissances pour dissiper une fois pour

(Suite à la page 8, 1ère col.

LES VEHICULES ET LES LUMIERES

M. Amédée Caron, député des Iles-de-la-Madeleine, présentera encore son projet de loi relatif au port des lumières pour les véhicules à traction animale, au cours de la présente session. M. Caron n'est pas encore décidé, toutefois. On dit que les cultivateurs seraient disposés à munir leurs véhicules de réflecteurs rouges. Plusieurs l'ont fait déjà, de leur propre chef. Cependant, le ministre de la Voirie, l'hon. J.-E. Perrault, a déjà déclaré en Chambre que le gouvernement ne veut pas imposer une telle loi à la classe agricole, si elle n'en veut pas.

"RED" DORAN AVEC N.-Y. AMERICANS

"Red" Doran, le bouillant joueur de défense des Castors de Québec, a quitté notre ville par le train de nuit, hier soir, à destination de New-York où il jouera désormais avec les N. Y. Americans de la N. H. L.

"Hub" Wilson sera appelé à le remplacer au cours des joutes avec les Arrows de Philadelphie, tandis que Paul-Marcel Raymond, ci-devant du club Canadiens, agira comme joueur d'attaque.

TROIS MYSTERIEUX TEMOINS AU PROCES

APRES L'AUDACIEUSE ENVOLEE D'AMELIA EARHART

Le "Soleil" est heureux de présenter à ses lecteurs ces premières photographies transmises par avion de San Francisco, aussitôt après l'arrivée à cet endroit de l'aviatrice Amelia EARHART-PUTNAM qui a l'honneur d'être la première femme à parcourir en avion la distance entre Honolulu et la Californie. On voit, l'aviatrice au moment où elle quitte son avion, puis recevant les félicitations des témoins de son arrivée.

Trois personnes appelées à témoigner au procès Hauptmann sont arrivées d'Europe aujourd'hui — L'état veut dissiper le "mythe de Fisch."

Flemington, 15.—(Trad. de l'A.P.)—Trois mystérieux témoins sont arrivés d'Europe aujourd'hui pour déposer au procès Hauptmann, où le ministère public les fait venir pour dissiper ce qu'il appelle "le mythe de Fisch". L'Etat a pris les plus grandes précautions pour garder ces témoins contre toute sollicitation indiscrète. On croit savoir que ce sont des Allemands, et que leur déposition aura trait à l'histoire racontée par Hauptmann, à savoir: qu'il aurait reçu l'argent de la rançon d'un ami défunt, Isador Fisch.

Deux d'entre eux sont, croit-on, des parents du défunt. Ils viennent déposer que Fisch est mort pauvre et n'a jamais donné de signes qu'il possédait l'argent de la rançon. Le détective new-yorkais Arthur Johnson accompagne les témoins. Lui aussi fera rapport pour l'Etat du résultat de son enquête en Allemagne.

Répondant à la théorie des défenseurs, qui veulent que Fisch ait écrit les billets relatifs à la rançon, recueilli les $50,000 et confié en dépôt une partie de cette somme à Hauptmann avant de retourner dans son pays, l'un des avocats de l'Etat disait aujourd'hui :

"Le New-Jersey a la preuve concluante que Fisch n'aurait pu écrire les billets relatifs à la rançon."

C'est durant le contre-interrogatoire que la défense a fait subir aux experts en écriture cités par le ministère public que le nom de Fisch a été prononcé pour la première fois au procès, les avocats de Hauptmann cherchant à faire admettre par ces témoins que Fisch aurait pu être l'auteur des billets en question.

Les deux premiers témoins, Osborn et Stein, affirmèrent leur conviction que ces billets avaient été écrits par Hauptmann et que l'écriture de Fich ne ressemblait nullement à celle de l'auteur de ces écrits. La défense allégua alors que Fisch aurait pu contrefaire l'écriture de Hauptmann. Mais le ministère public se déclara en mesure de prouver que Fisch avait rencontré Hauptmann, avec qui il s'associa, plusieurs mois après le rapt de l'enfant et l'encaissement de la rançon.

Le témoignage rendu hier par Miss Alexander, qui déposa qu'elle avait vu Hauptmann épier le prof. Condon comme celui-ci se tenait à une fenêtre du bureau télégraphique de Central Station quelque temps avant le paiement de la rançon, est un autre anneau de la chaîne forgée par l'Etat autour de Hauptmann. Le ministère public dit qu'il produira probablement la dépêche que "Jafsie" envoya au colonel Lindbergh à ce moment-là. Miss Alexander rapporte qu'elle vit encore,

(Suite à la page 8, 1ère col.

Londres et Paris favorables à l'armement de l'Allemagne

P.-E. FLANDIN ET LE SORT DE LA SARRE

Le président du Conseil des Ministres en France admet la victoire allemande — Il espère que la paix règnera entre les deux pays.

Paris, 15 (Trad. de CP-Havas) — M. Flandin a admis aujourd'hui la victoire allemande dans la Sarre. "Ce résultat est incontestable, a-t-il dit, et aucun Français n'imaginerait de le contester. C'est mon ferme espoir que toutes les questions susceptibles de devenir une cause d'irritation entre la France et l'Allemagne seront heureusement résolues sous les auspices de la S. D. N. Des négociations commerciales vont s'engager tout de suite pour régler les échanges franco-allemands sur les exigences de la nouvelle situation. La France ne fermera pas sa frontière aux fugitifs, mais elle espère vivement que pareil exode ne se produira pas".

Hier encore on dénonçait durement le terrorisme nazi, mais aujourd'hui le monde officiel français reconnait l'inutilité de mettre en doute la loyauté avec laquelle s'est tenu le plébiscite. "Nous espérons, disent-ils, qu'à partir de maintenant, il ne se produira plus de désordres."

Metz. 15 — Des milliers de Sarrois économes cherchent aujourd'hui à mettre leurs économies en sûreté en France avant que la Sarre ne redevienne territoire allemand. Les autorités rapportent qu'elles sont assiégées par les personnes demandant à faire viser leurs passeports pour entrer en France dans le seul but de se rendre à la banque la plus proche et d'y déposer leurs francs avant que ceux-ci ne soient échangés de force pour des marks dans lesquels on n'a plus guère confiance.

REVENUS FEDERAUX

Ottawa, 15 — Les recettes fédérales en décembre dernier accusent une augmentation relativement à décembre 1933. Il y a eu diminution au titre de l'impôt sur le revenu, mais les recettes de la douane et des contributions indirectes font plus que balancer cette diminution. Elles accusent une augmentation de $329,533. Pour les 9 premiers mois de l'exercice en cours les douanes et contributions indirectes ont raporté $175,-837,574. soit $27,531,097 de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent.

La Grande-Bretagne croit l'heure arrivée de libérer Berlin des clauses militaires du traité de Versailles, pourvu que le Reich souscrive à son traité de limitation des armements — Flandin approuverait.

Londres, 15.— (Trad. de l'A. P. ; copyright).— On a déclaré officiellement hier soir, à l'issue d'un conseil du cabinet, que la Grande-Bretagne croyait l'heure arrivée de libérer l'Allemagne des clauses militaires du traité de Versailles, pourvu que le Reich souscrive à un traité ayant pour objet de limiter les armements.

On apprend par ailleurs d'une source digne de foi que le gouvernement Flandin, — c'est ce que le cabinet anglais croit savoir, — se montrera plus tolérant envers l'Allemagne et consentira à reconnaitre comme légal le réarmement opéré jusqu'ici par le Reich. Le cabinet est disposé à faire toutes les concessions raisonnables pour ramener l'Allemagne dans la Ligue. On considère que ses décisions d'hier sont parmi les plus importantes qu'il ait prises depuis plusieurs mois.

APPROBATION DU CONTRAT COLLECTIF

Montréal, 15 (P.C.) — La loi provinciale de l'extension juridique du contrat collectif a reçu samedi dernier un esanction juridique samedi dernier une sanction juridique par suite d'un jugement du juge R.-T. Stackhouse, en Cour de Circuit. Il s'agissait d'une cause-type dans laquelle le juge a accordé la somme de $43 en arrérages de salaire, à C. Roberge, un peintre à l'emploi de Louis Denis, entrepreneur. Le jugement déclare que la loi en question s'applique non seulement aux membres d'une association d'employés et aux patrons qui sont partie à une entente ouvrière, mais aussi à tous les ouvriers et patrons dans la même industrie couverte par le contrat collectif dans le district où ce contrat est adopté.

PROJETS DE LOI

Le député des Iles-de-la-Madeleine vient de faire inscrire au feuilleton de la Chambre un projet de loi en vertu duquel il demande qu'en plus des syndics et percepteurs, les séquestres officiels nommés en vertu de la loi des concordats ne puissent comparaître en Cour pour leur propre compte autrement dit, pour qu'ils soient empêchés de se représenter eux-mêmes en Cour. M. Caron veut aussi faire amender le Code Civil au sujet de l'enregistrement des jugements. Un autre projet de loi du député des Iles-de-la-Madeleine a pour but de modifier la loi des tribunaux judiciaires au sujet de la juridiction concurrente du tribunal de Rimouski, à Cap-Chat.

M. STEVENS PARLE HIER A MONTREAL

L'ancien ministre du Commerce fait quatre suggestions pour améliorer le système économique actuel — Il se défend d'être socialiste, fasciste ou communiste.

Montréal, 15 (P.C.) — Parlant hier au Canadian Club, l'honorable H.-H. Stevens, ministre démissionnaire de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Bennett, a présenté quatre suggestions pour améliorer la situation actuelle du Canada. D'après lui il faudrait un amendement radical à la loi des compagnies et des pratiques commerciales. Il serait également nécessaire, à son avis, de former une Commission nationale de l'industrie et du Commerce, qui s'occuperait de l'observance de toutes les lois se rapportant à l'industrie et au commerce. M. Stevens veut aussi que soit officiellement reconnu par l'Etat le droit de toute personne, homme ou femme, à un mode de vie décent et confortable. L'ancien ministre souhaite également qu'en plus du programme de travaux publics déjà arrêté, le gouvernement entreprenne de faire disparaitre les taudis. Enfin, M. Stevens suggère une campagne d'éducation pour enseigner aux Canadiens comment utiliser les ressources du pays.

Dans l'opinion du conférencier, le Canada peut fournir tout l'essentiel pour vêtir, nourrir et abriter ses citoyens.

Il ne devrait pas y avoir besoin d'une élection ou d'un nouveau gouvernement pour faire les changements nécessaires à l'ordre économique actuel. Les lois fédérales et provinciales sont suffisantes pour les besoins de l'heure. M. Stevens n'a que faire du fascisme, du socialisme, du communisme et autres théories gouvernementales. Il ne croit pas que le système actuel soit mauvais, il est simplement défectueux et on peut l'améliorer. Le thème principal du discours de M. Stevens, c'est que le travail n'est pas une marchandise mais un élément humain.

A LA HAYE

Washington, 15. — Le Sénat des Etats-Unis a abordé aujourd'hui la vieille question de savoir si ce pays devrait adhérer à la cour de justice internationale. Deux partis sont en présence, l'un voulant l'organisation de la paix mondiale, l'autre redoutant les enchevêtrements européens.

CAHAN ABSENT

Ottawa, 15.— Le secrétaire d'Etat, M. Cahan, ne pourra assister au meting de ce soir à Montréal, retenu qu'il est dans la capitale par l'approche de la session. Une note émanant de la secrétairerie d'Etat en a instruit le public aujourd'hui.

LE HOCKEY

Nous apprenons de source officielle, que des démarches ont été entamées auprès du président de la Q.A.H.A., M. Alcide Gagnon, afin que les prochaines joutes de la série Allan soient disputées à Québec et à Montréal. M. Gagnon s'est montre intéressé au projet et il se peut fort bien que les amateurs québecois aient l'opportunité d'assister à ces joutes en fin de saison. Il est fortement rumeur, par ailleurs, qu'un club québecois fasse partie du Groupe Senior de Montréal l'an prochain. Le Q.A.H.A prendrait une décision à ce sujet avant que la saison 1934-35 ne soit terminée.

Un groupe australien parle de séparation

L'Australie occidentale veut se séparer du Commonwealth et former une colonie indépendante dans l'Empire.

Voici le second des deux articles de George Hambleton, correspondant régulier de la Canadian Press en Europe, sur le projet de sécession de l'Ouest australien.

Londres, 15. (Traduit de la C. P.) —Le fond du plaidoyer de l'Ouest pour la sécession, c'est que l'Australie est formée de deux unités économiques entièrement distinctes. Dans l'est et le sud-est sont les villes industrielles. A 2,000 milles de là, séparé de ces villes par la grande plaine australienne, est l'Ouest, qui compte sur son blé, sa laine et ses produits de première nécessité pour vivre.

"Il n'existe pas le plus léger intérêt mutuel dans l'économie de ces deux parties de l'Australie," dit le plaidoyer de l'Ouest pour la sécession. "Les états de l'est importent peu de produits de l'Ouest, dont ils peuvent d'ailleurs se passer. L'exportation de l'Ouest sur l'Est n'a jamais dépassé depuis la Fédération une valeur annuelle de $7,500,000. Pour les cinq années expirées le 30 juin 1933 la moyenne annuelle a été de $5 millions.

Avant la Fédération l'Ouest avait un régime douanier conforme à ses besoins, qui laissait entrer en franchise ou ne grevait que d'un droit léger nombre de produits ouvrés indispensable. Mais depuis lors les barrages douaniers se sont faits de plus en plus élevés pour protéger l'industrie de l'Est.

La protection douanière, disent les partisans de la sécession, n'est pas seulement une politique, elle est devenue une foi et un dogme. Cette politique a toujours été, est encore et sera toujours celle des grands centres manufacturiers que sont Melbourne et Sydney, dont les députés

(Suite à la page 8, 1ère col.

VERBIAGE DE BENNETT

Fort Williams, 15. (P. C.) — "Verbiage et verbosité semi-socialiste". C'est ainsi que l'honorable Ian Mackenzie a commenté ici les discours radiodiffusés de M. Bennett. L'ancien ministre a ajouté qu'il ne croit nullement à la sincérité du premier ministre.

ECHOS D'UNE DISPARITION MYSTERIEUSE

Après quarante-six ans d'incertitude, on découvre que Maud Gillepsie avait été enlevée par des Indiens — Elle aurait vécu avec eux depuis — Sa mère vit mais on lui cache la nouvelle.

Sault Ste-Marie, 15.— (P. C.)— La disparition de Maud Gillipesie, il y a 46 ans, et qui fut depuis lors un mystère, semble être sur le point d'être éclaircie. En parlant de son aventure, on la disait séduite autrefois par une danse indienne. Or, aujourd'hui, on annonce qu'on vient de découvrir qu'une blanche vit avec un Indien à 60 milles au nord d'ici, à Link Lake. Et l'on a plusieurs raisons de croire que cette blanche n'est autre que Maud Gillepdie. Elle avait 13 ans quand elle partit pour une cueillette de bluets d'où elle ne revint jamais. Tout le territoire fut fouillé pour la retrouver, mais en vain.

La mère de Maud, maintenant âgée de 79 ans, se rappelle que des Indiens avaient campé tout près de chez elle le soir de la disparition de sa fille. C'était un soir de réjouissances chez les sauvages, et l'on avait allumé un grand feu pour danser autour. A cause de son âge, on n'a pas fait part à Mme Gillepsie de la découverte récente.

Mme Berth Browin, qui n'avait qu'un an quand sa soeur est disparue, a elle aussi plusieurs motifs de croire que la femme blanche vue plusieurs fois chez les Indiens de Link Lake est sa soeur. Il y a environ un an, un vieux chef Indien a raconté à Lloyd Cunnningham, marié à une nièce de Maud Gillepsie, qu'il connaissait une tribu de sauvages ayant l'habitude de se vanter d'avoir enlevé une femme blanche. Cette blanche, que le chef indien était censé avoir vue récemment quand il conta l'histoire, aurait cinq enfants.

Une quantité d'autres histoires du même genre ont été relatées à diverses époques par d'autres personnes, de sorte qu'il est fort probable que la disparition de Maud Gillepsie ne peut s'expliquer autrement.

Un discours optimiste du ministre des mines

TRAITE DE COMMERCE A L'ETUDE

A Washington, on laisse entendre que des pourparlers sont commencés avec le Canada à ce sujet — A Ottawa on se montre discret.

Ottawa, 15. (P.C.) — Il a été impossible hier, d'obtenir des commentaires officiels sur la nouvelle venue de Washington que le département du secrétaire d'Etat était "à peu près prêt à commencer les négociations pour un traité de commerce avec le Canada." Au cours des deux dernières années, on a souvent parlé de la possibilité d'un accord commercial entre le Canada et les Etats-Unis, mais rien d'officiel à ce sujet n'a été révélé au public récemment. L'honorable W.-D. Herridge, ministre du Canada à Washington, a été à Ottawa presque constamment depuis Noël. Il a refusé de commenter la situation commerciale. D'un autre côté, à Washington, on a appris hier, qu'un nouvel accord de réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis est presque entré dans la phase de négociations, et que l'on s'attend à ce qu'il soit conclu en mai prochain.

Des officiels du secrétariat d'Etat ont confirmé que des discussions préliminaires se poursuivent depuis plusieurs semaines avec l'honorable W.-D. Herridge, ministre canadien ici, et qu'une déclaration sera formulée à ce sujet d'ici une dizaine de jours.

Tout indique cependant que le pacte ne constituera pas un accord général, mais qu'il sera limité autant que possible à des produits non compétiteurs, ou des lignes dans lesquelles la concurrence est minime.

L'hon. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, était aujourd'hui l'hôte du Club Rotary, au Château Frontenac — La production minière du Canada.

"La production minérale du Canada a permis de payer les dettes du pays" a déclaré ce midi aux membres du club Rotary l'honorable J.-E. Perrault, C.R., dans une causerie donnée au cours du déjeuner hebdomadaire. Le ministre de la Voirie et des Mines a sonné la note optimiste et il a déclaré qu'il n'avait jamais cessé d'espérer un retour à des conditions meilleures parce que nous possédons des richesses naturelles énormes dont la mise en valeur augmente chaque année. En 1934, nos mines canadiennes ont produit pour $278,337,000, soit $56,-841,747 de plus, et ce progrès ne peut faire que s'accentuer.

L'honorable M. Perreault a été présenté au club Rotary par le Dr Alphonse Dion, qui a fait un bel éloge du ministre de la Voirie et des Mines, et M. Edgar Rochette, C.R., M.P.P., député de Charlevoix-Saguenay, a remercié le très distingué conférencier.

L'HONORABLE M. PERRAULT

Je vous remercie de l'honneur que vous me faites en m'invitant à prendre part à votre réunion hebdomadaire et à vous adresser la parole. C'est toujours un plaisir de rencontrer les membres du Rotary; aussi ai-je accepté votre aimable invitation avec empressement.

L'une de nos industries qui a le plus contribué à maintenir la confiance, à travers les années difficiles que nous traversons, est bien l'industrie minérale. J'ai pensé vous en causer aujourd'hui.

Il y a quatre ans, au mois de mars 1931, j'étais appelé à parler à un déjeuner donné à Ottawa par les représentants de l'industrie des mines et de la métallurgie. Nous étions à l'époque angoissante qui a vu la chute des marchés mondiaux; les produits des mines, comme ceux des autres industries, ne trouvaient plus d'acheteurs, et les prix dégringolaient rapidement. Les exploitants des mines étaient aux abois; ils suspendaient les travaux et renvoyaient une partie du personnel. Ils interrogeaient l'avenir avec inquiétude. L'industrie venait d'enregistrer des progrès magnifiques pendant une

(Suite à la page 8, 1ère col.

NOUVELLES DE LEVIS

Notes personnelles

M. Edmond Bourassa, de Lévis, surintendant de la Prudential Insurance Co pour Québec, Lévis et Chicoutimi, est parti samedi dernier pour assister à Toronto à une convention des surintendants de cette compagnie.

M. et Mme Louis Lacasse sont partis pour une promenade chez des parents à Rimouski.

Mlle Simonne Lortie, de Québec, a passé quelques jours dans sa famille à Beaumont.

Séance du conseil de ville à Lévis demain soir

Une séance du conseil de ville de Lévis sera tenue demain soir, à 7 heures 30, en la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions intéressantes seront discutées.

Nos malades

Mme Vve J.-B. Bourget, du rang Harlaka, à Lauzon, est gravement malade à sa résidence.

M. John Dawson, quartier St-Laurent, gravement malade à sa résidence, est toujours dans le même état.

L'épouse de M. Alphonse Gagnon, gardien du Fort No 2, à Lévis, a été transportée hier midi par l'ambulance de M. J.-P. Thibault, à l'hôpital de Lévis, pour y subir une opération chirurgicale.

M. Anselme Marois, de St-Ephrem de Beauce, accompagné du Dr Blier, est arrivé hier midi sur le train, à la gare de Lévis, et l'ambulance de M. Maurice Gilbert l'a transporté à l'hôpital de Lévis.

Clinique de puériculture demain à St-David

Demain après-midi, de 2 à 3 heures, en la salle paroissiale de St-David et de 3 à 4 heures, en l'école de la Passe Gibson, il y aura cliniques de puériculture pour les bébés et les préscolaires et séances d'immunisation contre la diphtérie. Les mères de familles voudront bien s'y rendre avec leurs jeunes enfants afin de les faire examiner gratuitement et recevoir les conseils nécessaires pour les tenir en bonne santé.

Assemblée du club "Le Voltigeur" ce soir

Une assemblée des officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en leur chalet, Côte du Passage, à Lévis. On demande à tous les membres d'être présents vu que des questions importantes seront discutées et qu'il s'agira de la préparation des fêtes de noces d'or du club le 17 février prochain.

Parade de raquetteurs hier soir à Bienville et Lauzon

Les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ont eu une sortie hier soir avec leur corps de clairon. Ils sont partis en parade de leur chalet, côte du Passage, à Lévis, puis se sont rendus saluer M. L.-Sylvio Durand, maire de Lévis. Ils ont continué à Bienville et à Lauzon et saluèrent leurs membres honoraires. La soirée se termina chez M. J.-A. Allaire, président du club.

Le club "Lauzon" a vaincu le club "Atkinson"

Une partie régulière de la ligue du comté de Lévis a été jouée dimanche après-midi dernier entre les clubs de hockey "Lauzon" et "Atkinson". Le club de Lauzon fut victorieux au score de 3 à 0. C. Drapeau scora le premier point sur des assists de J. Dubé et P.-R. Samson. Les deux autres points furent scorés par C. Drapeau et J. Dubé. J. Arsenault, gardien des buts, joua une très belle partie.

Le mercredi en l'honneur de saint Joseph

Demain sera le mercredi en l'honneur de saint Joseph. Toutes les messes, demain matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, seront chantées à l'autel de saint Joseph. Les paroissiens voudront bien assister à la messe, communier et prier avec confiance ce puissant patriarche.

Séance récréative demain soir à Lévis

Les Caisses de Prévoyance et de Dotation, de Lévis, donneront une soirée récréative demain soir, à 8 heures 15, en la salle St-François Xavier. Il y aura lecture des opérations financières de ces deux caisses pour l'année écoulée puis les jeunes gens joueront une comédie et le Cercle Magdeleine de Verchères en jouera une autre. L'admission sera de quinze centins et pour sièges réservés, de vingt-cinq centins. Les sociétaires des caisses seront admis gratuitement sur présentation d'une carte personnelle. On compte sur une salle comble à cette soirée qui sera très intéressante.

Soirée au chalet du club "Le Voltigeur" demain soir

Une soirée pour les officiers et membres du club de raquettes de Lévis "Le Voltigeur" ainsi que leurs amis avec leurs épouses ou compagnes aura lieu demain soir, vers 9 heures, au chalet du club, côte du Passage, à Lévis. Cette soirée sera sous le patronage de M. Paul-Emile Lemieux, trésorier du club. L'orchestre exécutera un beau programme musical et un intéressant programme a été préparé pour la circonstance.

Le "Montagnard" prendra part à cette course

Le club de ski de Lévis "Le Montagnard" prendra part à la grande course de ski qui aura lieu dimanche prochain, au Lac Beauport, pour le championnat de la Vallée du St-Laurent et organisée par le Quebec Ski Club. Le club lévisien sera représenté dans cette course par MM. François Peichat, Maurice Dorval et Gérard Demers.

Soirée au chalet du club de ski "L'Oiseau Bleu", le 19 janvier

Une grande soirée aura lieu samedi soir prochain, au chalet du club de ski "L'Oiseau Bleu", à Lauzon, en l'honneur du président du club. Un très beau programme de musique sera exécuté par un orchestre de renom. Un goûter sera servi au cours de la soirée. Toutes les personnes qui désirent assister à cette soirée voudront bien se procurer des cartes des membres du club samedi soir à la porte du chalet qui sera ouverte à 8 heures.

Mort de M. Thuribe Couture, de Pintendre

Nous avons appris avec regret la mort de M. Thuribe Couture, arrrivée hier après-midi, à sa résidence, à St-Louis de Pintendre. Le défunt, âgé de 54 ans et 10 mois, laisse pour pleurer sa mort, huit enfants. Nous présentons à la famille du regretté défunt nos plus sincères condoléances.

M. Joseph Bolduc, de Lévis, plongé dans le deuil.

M. Joseph Bolduc, agent d'assurances, de Lévis, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de sa soeur, dame Vitaline Bolduc, épouse de feu M. Isidore Lacasse, arrivée dimanche dernier, à sa résidence, à St-Hénédine de Dorchester. La défunte, âgée de 79 ans et 6 mois, perdit son mari l'été dernier. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, en l'église de Ste-Hénédine, après l'arrivée du train du Québec Central. Nos plus cordiales sympathies à la famille en deuil.

Le club "St-Viateur" a remporté la victoire

Le club de hockey "St-Viateur", du collège de Lauzon, a joué dimanche dernier contre le club "Canadien", de St-Romuald devant une nombreuse assistance. Le club collégial a remporté la victoire au score de 5 à 1.

Notes sportives

Le club de hockey "Notre-Dame de Lévis" a joué contre le club "Campagnard", de Courville et l'a défait au score de 4 à 3. Latulippe scora un point pour le club lévisien et Marcel Gosselin scora à deux reprises sur assists de Roger Garneau. Le Campagnard a demandé une revanche et le "Notre-Dame de Lévis" ira lundi prochain jouer à Courville.

Le "Notre-Dame de Lévis" lance un défi pour jouer un soir de semaine sur la patinoire de celui qui acceptera, aux clubs Ludger Royer, Copains, Loyola de Giffard, Bellevue, Gauvin & Gauvin, Bienville, Canadien, de St-Romuald, aux clubs de la ligue R. B. B. M. S'adresser à Rosaire Haince, tél. 986.

Le club de hockey "Bienville" a reçu dimanche dernier la visite du club "L'Action Catholique" et la vaincu au score de 3 à 1. Verret scora le premier point sur une double passe de Bouchard et Langlois, puis Gosselin et Bouchard comptèrent chacun un point. La rondelle fut mise au jeu par M. J.-P. Thibault. Le Bienville est prêt à recevoir un club pour dimanche après-midi sur sa patinoire. S'adresser à Albert Bouchard, tél.: 642J.

SE MÂCHE [sans s'émietter]

Tout le monde en veut— Tout le monde en prend!

Québec veut emprunter pour un incinérateur

(Suite de la page 3)

l'évaluation des nouvelles propriétés dans Québec, et à 50% cette même évaluation pour la 3e et la 4e année; et 5o—Accorder le droit de vote, aux élections municipales, à tous ceux qui paient la taxe personnelle. Toutes ces motions furent battues l'une après l'autre, malgré les protestations véhémentes de l'échevin de St-Sauveur, qui déclara qu'il discuterait ces questions avec ses électeurs au cours de la prochaine campagne électorale.

M. Poulin aurait voulu que la ville obtienne le droit de racheter au pair, nonobstant toute la loi à ce contraire et nonobstant, aussi les conditions des emprunts déjà faits, les obligations de la cité pour les remplacer par d'autres à plus bas intérêt, la ville laissant à ceux qui n'auraient pas voulu remettre leurs obligations le droit de les garder mais à un intérêt moindre. M. Poulin fut le seul à voter pour sa motion, tous les autres échevins s'opposant à cette mesure proposée dans le but de diminuer les charges fixes de la ville. On déclara que c'était un bris du contrat passé par la ville avec les acheteurs de ses obligations.

A la fin de la séance, l'échevin Noreau présenta à la guillotine une autre motion qui avait pour but d'emprunter $10,000 aux fins de payer les dépenses d'un comité qui s'occuperait d'attirer de nouvelles industries à Québec.

Le comité siège de nouveau cet après-midi.

Elections hier dans plusieurs municipalités

(Suite de la page 3)

tirer au milieu de la journée pour le laisser élire par acclamation. Les trois maires de la Baie Saint-Paul sont MM. Emile Boivin (village), Elie Fortin (rang Lamarre) et J. Simard rang St-Laurent). Voici quelques détails des élections municipales d'hier:

A MATANE

M. le docteur J.-A. Bergeron, M.P.P., a été réélu maire de Matane pour un dixième terme. Il l'a emporté par une majorité de 118 voix sur M. Auguste Harrison; 275 votes ont été donnés à M. le docteur Bergeron et 157 à son adversaire.

Deux élections ont aussi eu lieu à la charge de conseiller : M. Samuel Lafontaine, ancien conseiller, a recueilli 219 suffrage contre M. Pierre Michaud, 202; M. Herménégilde Gagnon a été élu avec 229 voix contre le conseiller sortant, M. Philippe Forbes, qui a recueilli 190 voix. L'autre conseiller, M. Adélard Bérubé, avait été réélu par acclamation.

A LA BAIE ST-PAUL

Trois élections à la mairie ont eu lieu, à la Baie St-Paul. Au village, M. Emile Boivin a été élu maire par une majorité de 48 voix sur M. F.-X. Gariépy. Les élections à l'échevinage ont donné les résultats suivants : M. Jos. Ménard, majorité de 3 voix sur M. Arthur Simard; M. J. Girard élu par 1 voix sur M. T. Simard; M. Ludger Laroche défait M. H. Simard par 5 voix.

Dans le rang Lamarre, M. Elie Fortin a été élu maire avec 21 voix de majorité; il avait pour adversaire M. A. Labbé, M. D. Asselin, qui faisait la lutte à M. O. Bélanger pour la charge de conseiller, a été élu par 5 voix.

Dans le rang St-Laurent, M. J. Simard a défait M. A Gagné à la mairie par 41 voix de majorité.

A CHARLESBOURG-EST

La municipalité de Charlesbourg-Est vient de compléter son corps échevinal par l'élection de M. Jean-Baptiste Giroux au siège No 1 et celle de M. Maximin Renaud au siège No 2. M. Giroux a obtenu 49 voix contre M. David Déry 20, et M. Renaud a défait M. Cyrille Proteau, ancien échevin, par un vote de 45 voix contre 24. On sait que Son Honneur le maire Edouard Bélanger fut réélu par acclamation pour un second terme, ainsi que M. Louis Raymond, qui occupe le siège No 6.

A ST-MALACHIE

M. Thomas Kinsella, cultivateur, était maire depuis quatre ans ; le docteur J.-L. Piuze, coroner l'a emporté hier avec 3 voix de majorité.

A ST-GERARD MAJELLA

Dans St-Gérard, nous a-t-on rapporté hier soir, la votation a été paisible. A la mairie, M. Joseph-Omer Daigle, marchand, l'a remporté sur M.Xavier Légaré, cultivateur, par une majorité de 84 voix. M. Daigle eut 148 votes et M. Légaré 64.

Au siège No 2, M. Joseph-Thomas Savard a été réélu par 63 voix de majorité sur son adversaire, M. Alphonse Côté. M. Savard a obtenu 136 votes et M. Côté 73.

Au siège No 3, M. Cyrille Labranche a été réélu par 118 voix de majorité contre M. Alfred Savard. M. Labranche eut 163 votes et M. Savard 45.

A RIVIERE-DU-MOULIN

Le nouveau maire de la Rivière-du-Moulin, Chicoutimi, est M. Nil Tremblay, industriel, qui a défait le maire sortant de charge, M. Eudore Boivin, avocat, par une majorité de 21 voix. M. Isidore Gauthier, cultivateur, a défait son adversaire à l'échevinage, M. J.-B. Martel, par 19 voix.

Les deux autres conseillers élus, MM. Jean-Baptiste Renaud et Arthur Larouche, l'ont été par acclamation, mercredi dernier.

A ST-GEORGES, BEAUCE

M. Joseph Gagnon, maire de St-Georges de Beauce, qui avait remplacé M. Thomas Cliche, démissionnaire, il y a un an, a été réélu par une majorité de 65 voix sur son adversaire, M. G.-E. Thibaudeau, autrefois maire.

A STE-MARIE, BEAUCE

A Ste-Marie, la lutte à la mairie s'est poursuivie jusqu'à 2 heures 30, hier après-midi, alors que M. Joachim Provost, qui faisait opposition à M. Edouard Gagnon, sortant de charge, a retiré sa candidature. On avait prétendu, la semaine dernière, que la mise en nomination n'avait pas été légale. Il y eut protestation. Hier matin, les contribuables se rendirent voter pour l'approbation de M. Provost, qui décida alors de se retirer.

A ST-ANSELME

M. J.-B. Cadrin a été réélu pour un septième terme maire de la municipaltié du village. M. Cadrin avait pour adversaire M. Albert Deblois, industriel, sur qui il l'a emporté par une majorité de 49 voix.

Il y eut aussi lutte pour les trois sièges de conseillers. M. Linière Roy a été élu par 47 voix contre M. David Mercier, sortant de charge. Au siège de M. Ludger Michaud, M. Cyprien Labrecque a été élu avec 41 voix de majorité sur son adversaire, M. Joseph Gosselin. La troisième élection, moins contestée, donne 61 voix de majorité à M. Michel Cameron, qui succédera à M. Antonio Roy, démissionnaire.

LES ECUREUILS

M. André Auger, agronome, a été réélu maire pour un deuxième terme, hier, en triomphant de son adversaire, M. Joseph Pagé. M. Auger a obtenu 55 voix de majorité. Les votes se sont répartis comme suit : 94 pour M. Auger et 39 pour M. Pagé.

Les conseillers élus lors de la mise en nomination sont MM. Louis-Philippe Dussault, Olivier Barbeau et Octave Godin.

Le conseil municipal des Ecureuils se trouve donc formé de M. André Auger, comme maire ; MM. Chrysologue Papillon, Olier Pagé, Elz. Villeneuve, Philippe Dussault, Olivier Barbeau et Octave Godin, comme conseillers.

A ST-LAZARE

M. Adélard Mercier a été réélu maire pour un cinquième terme, mercredi dernier, lors de la mise en nomination. Les conseillers élus par acclamation sont : MM. Stanislas Gauvin, Louis Bilodeau et Ladislas Chabot.

AU LAC-ST-JEAN

Roberval, 15. (D. N. C.) — Dans toutes les municipalités où il y a eu votation hier dans le comté du Lac-St-Jean, le sort en est jeté par le vote et nous connaissons actuellement ceux qui auront à diriger les affaires municipales durant les deux années à venir:

St-Félicien Village : M. Antoine Castonguay a eu 19 voix de majorité sur ses adversaires, M. Adjutor Boulanger et M. Jos.-Art. Bouchard.

St-Prime Village : M. Alphonse Blouin a eu 9 voix de majorité sur M. Emile Laberge, ancien maire.

St-Prime Paroisse : M. Napoléon Guy a eu 33 voix de majorité sur M. Augustin Rainville.

Ste-Edwidge : M. Emile Potvin a eu 18 voix de majorité sur M. Jos. Bouchard, Henri.

Chambord Village : M. J.-A. Fortin, notaire, a eu 9 voix de majorité sur M. Chs Harvey, ancien maire.

St-Jérôme Village : M. J.-A. Plourde, notaire, a eu 72 voix de majorité sur M. Victor Lévesque.

St-Jérôme Paroisse : M. Eugène Plourde a eu 8 voix de majorité sur M. Edmond Bouchard.

Normandin Village : M. J.-S.-N. Turcotte a eu 24 voix de majorité sur M. Benoit Frigon.

Lac Bouchette Paroisse : M. François Bernier a eu 7 voix de majorité sur M. Jos. Bouchard, Evariste.

St-André : M. J.-A. Villeneuve a eu 4 voix de majorité sur M. Elie Tremblay.

Mistassini Paroisse : M. Alfred Nadeau a eu 11 voix de majorité sur M. Dorilla Dufour, ancien maire.

St-Thomas-Dydime : M. Joseph Gravel a eu 1 voix de majorité sur M. Edmond Simard.

ST-ISIDORE

M. Ernest Parent a été élu maire de la paroisse en remplacement de M. Ephrem Boulanger que ne s'est pas présenté de nouveau.

ST-DAMIEN (Bellechasse)

M. Antonio Fauchon a été élu maire, par acclamation, en remplacement de M. Louis Métivier qui a donné sa démission. Conseillers : M. Franck Doherty remplace M. Charles Dorval; M. Gédéon Laflamme remplace M. Joseph Fontaine ; M. Alyre Rouleau remplace M. Omer Lamontagne.

GENTILLY

Gentilly Village: M. D.-H. Rheault, N. P., réélu maire par acclamation pour un 6ème terme. M. Ernest Baril réélu conseiller pour un 3ème terme; M. Joseph-Luc Lavigne réélu conseiller pour un 2ème terme ; M. Rosaire Beauchemin réélu conseiller pour un 2ème terme. Le conseil actuel se compose comme suit : M. D.-H. Rheault, maire ; MM. Ernest Baril, Joseph-Luc Lavigne, Alfred Bellefeuille, Maurice Trottier, Ernest Mailhiot, Rosaire Beauchemin, conseillers, Alfred Baril, sec.-trés.

Gentilly Paroisse : M. Arthur Deshaies réélu maire par acclamation pour un 3ème terme.

MM. Lucien Tourigny, Donat Cloutier, Arthur Provencher, élus conseillers, par acclamation, pour un premier terme. Le conseil actuel se compose comme suit : M. Arthur Deshaies, maire ; MM. Albert Mercier, Charles Trottier, Ludger Baril, Lucien Tourigny, Donat Cloutier, Arthur Provencher, conseillers. Joseph-U. Lavigne, sec.-trés.

A LAMBTON

Elections des conseillers à Lambton. Réélus pour un nouveau terme : M. Moïse Deveau, maire, Jos. Roy fils Onésime, conseillers, M. J.-Cyrille Bureau en remplacement de M. Hilaire Roy, sortant de charge ; M. Joseph Létourneau en remplacement de M. Jos. Couture, sortant également de charge.

Pour le conseil du Village : réélus pour un 4ème terme, M. Henri-Louis Gagnon, M. P. P., maire, M. Amédée Marceau. Nomination de M. J.-A. Grondin en remplacement de M. Laurent Bélanger. M. Valmore Deveau, nommé en remplacement de M. J.-N. St-Pierre.

ST-ETIENNE DE LAUZON

Monsieur Eugène Desrochers a été réélu maire, par acclamation, pour un deuxième terme. Trois conseillers sortant de charge, MM. Onésime Laliberté, Eusèbe Saindon et Joseph Dumont ont été remplacés par MM. Louis Vallières, Oscar Plante et Théodore Béland.

ST-LAMBERT

M. Joseph Fontaine, marchand, a été élu maire, hier, avec une majorité de 34 voix sur son adversaire, M. ...id Guay.

Les nouveaux conseillers sont : MM. Honoré Dussault, Alphonse Lemieux, Joseph-T. Dumont, élus par acclamation la semaine dernière.

ST-SEBASTIEN

M. J.-L. Bernier, marchand, a été élu, par acclamation, maire du village. Nos félicitations.

Ont été élus conseillers M. Arc.-L. Paradis et M. Jos. Leclerc et M. Amédée Bolduc pour un nouvetu terme.

M. Amédée Bussières a été élu maire de la paroisse pour un deuxième terme. Les nouveaux conseillers sont : MM. Alphé Préteau, G. Baillargeon et Alph. Royer, réélus pour un nouveau terme.

BERTHIER-EN-BAS

Nos félicitations à M. Edmond Mercier qui a été réélu maire pour un sixième terme. Les conseillers sont : MM. Léopold Lemieux, Louis Beaulieu, Adolphe Boucher, Adalbert Mercier, Joseph Carbonneau, Arthur Bilodeau.

ST-VICTOR

M. Xavier Latulippe a été réélu maire de la paroisse de St-Victor, comté de Beauce. Tout dernièrement M. Latulippe a été élu marguillier de cette paroisse.

Cheveux gris

Le meilleur remède se prépare à la maison

En suivant la simple recette suivante, vous pouvez maintenant préparer chez vous un remède aux cheveux gris préférable à tout ce que vous pourriez acheter : A une demi-chopine d'eau ajouter une once de bay rum, une petite boite de Composé Orlex et un quart d'once de glycérine. N'importe quel pharmacien peut vous le préparer ou vous pouvez vous-même faire le mélange à peu de frais. Il s'applique aux cheveux deux fois la semaine jusqu'à obtention de la nuance désirée.

Orlex donne de la couleur aux cheveux striés, fanés ou grisonnants ; il les rend souples et lustrés. Il ne teint pas le cuir chevelu, n'est pas collant ni graisseux et ne disparait d'aucune manière.

TUEZ LES PELLICULES

avant qu'elles ne tuent vos cheveux

Les pellicules encroûtées obstruent les pores et étouffent la croissance des cheveux. Le Shampoo Enlève-Pellicules Fitch est garanti détruire dès la première application toute parcelle de pellicules volantes ou encroûtées. En vente chez tous les pharmaciens, barbiers et salons de beauté. Essayez-le dès aujourd'hui!

• *Après et entre les shampooings, le Tonique Idéal de Fitch pour la chevelure est la préparation sans pareille pour stimuler la racine des cheveux et donner à votre chevelure une vie, une beauté et un lustre nouveaux.*

Fitch's Dandruff Remover Shampoo

ELLES ONT FAIT TANT DE BIEN À TANT D'AUTRES..

Madame, mademoiselle, votre organisme délicat exige des forces souvent renouvelées, un sang riche, un système nerveux résistant... l'ANEMIE fait beaucoup de ravages chez celles qui négligent de refaire leurs forces de temps à autre... Les bonnes PILULES ROUGES donnent ce surplus de force et d'énergie pour lutter contre l'ANEMIE, dont les symptômes ou conséquences sont: Pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, irrégularités, périodes douloureuses, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE). Ces bonnes Pilules ont fait tant de bien à tant d'autres que vous pouvez être sûres qu'elles vous seront bienfaisantes à vous aussi.

"J'étais jeune fille et je travaillais dans les manufactures. Je suis devenue très épuisée; j'étais pâle et je ne pesais que 90 livres. Je croyais être obligée de quitter mon ouvrage, j'avais des faiblesses, des douleurs dans le dos et ne pouvais jamais m'amuser le soir, j'étais toujours rendue au bout, il fallait que je me couche en sortant de souper. Ma mère avait employé les Pilules Rouges et en avait eu de bons résultats, alors elle m'en fit prendre. Après quelques boites, mon appétit revint et mes forces augmentèrent de jour en jour. C'est avec les Pilules Rouges que j'ai engraissé, lorsque je me suis mariée, je pesais 110 livres. Je certifie n'avoir reçu aucune rémunération pour le témoignage ci-dessus, ni aucune promesse de recevoir quoi que ce soit en argent ou autrement, directement ou indirectement; en donnant ce témoignage, je le fais dans le seul but de rendre service à des femmes malades comme je l'ai été".

(Signé) ANSELMIE BLAIS,
43, S.-Michel, Sherbrooke, P. Q.
Témoin: (Signé) Thérèse BLANCHETTE

Pilules Rouges, partout ou par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES

pour les Femmes Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1570, rue S.-Denis, Montréal

Rhumes de Poitrine

Frictionnez bien la poitrine avec du VICKS VAPORUB

AGIT DE 2 FAÇONS A LA FOIS

Gencives plus fermes, *dents* plus brillantes grâce au MASSAGE des GENCIVES

La Pâte à dents IPANA et le massage aident à maintenir les gencives fermes contre le "rose de la brosse à dents".

ETANT données les affections gingivales si communes aujourd'hui, vous devriez vous masser les gencives lorsque vous vous brossez les dents si vous voulez conserver le brillant et la bonne mine de vos dents.

Les aliments tendres et crémeux que nous mangeons privent nos gencives de l'exercice indispensable; elles deviennent faibles, tendres, sensibles; elles laissent une trace de "rose" sur la brosse à dents.

Le "rose de la brosse à dents" peut dégénérer en affections graves comme la gingivite, la maladie de Vincent, ou même la pyorrhée.

"Gardez-*vous* les gencives dures — évitez le 'rose de la brosse à dents' par un massage quotidien" — tel est le conseil de la science dentaire.

Toutes les fois que vous vous brossez les dents, massez vos gencives avec un peu d'Ipana additionnel. L'Ipana avec le massage tonifie les gencives, les stimule. Au bout de quelques semaines vos gencives devront avoir durci — et votre sourire laissera voir des dents plus brillantes.

Fabrication canadienne

Dents brillantes, gencives fermes, avec la

PÂTE À DENTS IPANA

et le massage

FEUILLETON DU "SOLEIL"

L'ENIGME DE L'ETOILE NOIRE

par

Maurice Boué

Reproduction autorisée pour les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

No 14

L'homme haussa les épaules d'un air méprisant et fit mine de se retirer.

— Pas si vite mon bon Monsieur, pas si vite !

Et Carpentras, d'un geste vif, lui mit le lingot d'or sous le nez.

— Que dites-vous de ça, hé ?

Le gardien eut un sursaut brusque et lança au gros Marseillais un regard où passait une flanche singulière.

Carpentras crut qu'elle était allumée par la convoitise et il se dit, tout joyeux : "Décidément, l'homme est à vendre". Il reprit à haute voix :

— Ca vous étonne, pas vrai ?

— Oui, fit l'homme d'assez mauvaise grâce. Où avez-vous pris cela ?

— Je ne l'ai pas pris, c'est à moi et j'en ai comme ça, dans ma cave, des piles, des tonnes, des montagnes !

— Dans votre cave ?

— Dans ma cave ! Et si vous le voulez, je vous donnerai ce lingot et bien d'autres encore, et si vous me permettez d'aller les chercher.

L'homme secoua la tête :

— J'ai des ordres : je ne veux pas vous laisser sortir.

Carpentras se fit persuasif :

— Ecoutez-moi, mon cher. La fortune est comme mon ami Pontinois ici présent : elle n'a qu'un cheveu. Il faut savoir le saisir au passage. Je parle du cheveu. Regarde bien ce lingot d'or. Il est à toi et dix autres suivront si je puis emmener les camarades. C'est dit, hé !

L'homme semblait ébranlé. Il réfléchit pendant quelques instants.

— Mais comment expliquerai-je votre évasion ? dit-il enfin. Le maître est sévère. Il ne pardonne pas.

Carpentras avait lancé à ses compagnons un regard de triomphe :

— Le maître ? Tu lui brûles la politesse avec nous, bagasse ! Pourquoi t'embarrasser du maître, puisque tu vas être riche ?

— Le maître me retrouvera.

— J'arrangerai l'affaire.

— Comment cela ?

— Nous te ligoterons proprement et l'on croira que tu as été vaincu par le nombre. Et voilà !

— Oui, peut-être... C'est une idée. Mais aujourd'hui, c'est impossible. Je ne suis pas seul dans le palais.

— Le palais ! Vous entendez, vous autres ? Nous sommes dans un palais. Vous auriez cru ça ? Eh ! Pontinois ! Ta galère, c'est un palais! Tu manques de flair, mon bon ! Je savais bien, moi, que nous serions reçus comme des princes !

Le geôlier regardait curieusement ce gros homme que rien n'abattait et qui trouvait la force de rire là où il en avait vu gémir tant d'autres.

— Nous verrons demain, dit-il avec une sorte d'admiration dans la voix.

— Ah ! que j'ai soif ! gémit le Champenois.

— Monsieur voudrait du champagne frappé, dit Carpentras.

— Je vais vous apporter de l'eau, dit le gardien. Mais pas un mot de plus... demain, je reviendrai à la même heure... et si c'est possible, je vous aiderai à fuir. Adieu signores.

Quelques minutes plus tard, il revenait porteur d'une cruche et d'un verre qu'il tendit en silence à Pontinois. Il sortit aussitôt, et les trois prisonniers entendirent qu'il verrouillait solidement la porte.

— Il nous a appelé "signores" tout à l'heure, vous avez remarqué ça ? dit Carpentras.

— C'est l'effet du lingot d'or, dit Savines qui semblait sortir de son apathie.

— N'avais-je pas raison, s'écria le Marseillais, de dire que l'or est la clé qui ouvre toutes les portes ? Elle lui a même ouvert l'entendement. Il sait désormais à qui il a affaire.

— Un lingot, c'est énorme comme pourboire, dit Pontinois. Si nous lui proposions la moitié ?

Mais Carpentras coupa court :

— Il faut être généreux, dit-il d'un ton royal.

— Il est facile d'être généreux avec l'argent des autres, répliqua aigrement Pontinois. C'est mon lingot, après tout, que tu donnes, Carpentras !

— Oui. Je garde le mien pour les frais du voyage. Tu n'as pas l'esprit de prévoyance, mon cher. Nous avons voyagé pour aller, il faudra voyager pour retourner. Est-ce que tu ne t'en rends pas compte ?

— Au fait, c'est vrai. Mais où pourrions-nous bien être ?

— J'ai oublié de le demander au gardien, dit Carpentras.

— Il ne vous aurait pas répondu, dit Savines. Je lui ai posé la question et il a gardé le silence.

— J'ai remarqué une chose curieuse tout à l'heure, reprit Carpentras. Quand le gardien a tendu la cruche d'eau à Pontinois, j'ai vu qu'il avait une étoile noire sur le poignet.

— En êtes-vous bien certain ? demanda Savines.

— Certainement, dit Carpentras.

— L'Etoile noire, mais c'était la marque que portaient les assassinés de Saint-Honorat !

Et Savines raconta ce qu'il savait des crimes qu'il avait découvert lorsqu'il arrivait dans l'île en compagnie de son ami Jean Navary.

Quand Savines eut fini, Carpentras se leva et fit quelques pas en rond autour de ses camarades !

— Bon sang de bon sang ! dit-il, dans quel guépier sommes-nous tombés.

— Nous allons être assassinés, gémit Pontinois. Notre dernière heure est certainement venue.

Cela suffit pour remettre Carpentras d'aplomb.

— Bougre de poltron, dit-il en se rasseyant. S'ils avaient eu envie de nous tuer, ils ne nous auraient pas expédiés ici ! Il y a longtemps que nous servirions de nourriture aux poissons.

— Nous les gênons, c'est clair, dit Savines.

— Oui, dit Carpentras, et le détail de l'étoile noire a son importance. Mais, attendons demain. Peut-être le gardien sera-t-il de parole. Ses yeux brillaient en regardant le lingot ; il en avait envie, le pauvre bougre.

Les trois hommes s'étendirent sur le sol et s'endormirent paisiblement. Mais Carpentras commençait à peine à ronfler lorsqu'il fut réveillé en sursaut par un cri. Il se dressa vivement.

— Qu'y a-t-il ? Qui a crié ?

Mais il n'aperçut que ses deux camarades et rien ne bougeait autour d'eux. C'était seulement Pontinois qui avait rêvé qu'on lui volait son lingot.

Le lendemain, le geôlier revint, comme il l'avait promis.

— Etes-vous prêt ? demanda Carpentras.

— Oui, dans un instant vous pourrez me suivre.

Les yeux de Savines brillaient d'un étrange et fiévreux éclat. Il allait enfin revoir le jour ! Pontinois s'était redressé avec une agilité qui ne lui était pas habituelle. Quant à Carpentras, il était rayonnant.

— Est-ce bien de l'or ? demandait le gardien.

— Certes, mon bon ! De l'or pur, répondit Carpentras.

— Laissez-moi voir ?... Oui, c'est de l'or. Eh bien, c'est une affaire conclue. Je reviens dans un instant.

Et, mettant le lingot dans sa poche, le gardien marcha vers la porte puis il se retourna du côté de Carpentras et le regarda droit en face, un sourire sardonique aux lèvres, en braquant vers lui son browning.

Carpentras comprit qu'il avait été joué.

— Bandit ! hurla-t-il.

L'homme haussa les épaules et marcha vers la porte, mais Carpentras qui tenait le second lingot à la main, bondit sur lui et lui porta un terrible coup sur la nuque.

L'homme s'effondra sans une plainte.

Carpentras le regarda pendant quelques secondes avec effroi, puis il contempla le lingot qu'il serrait entre les doigts : il y avait un peu de sang.

— Du sang sur l'or, dit-il d'une voix changée.

La violence de Carpentras ne s'exprimait généralement qu'en paroles, et il était lui-même étonné de son geste. Mais bientôt, il se ressaisit.

— Il le fallait, dit-il... Si je ne l'ai pas tué, il faut le mettre hors d'état de nous poursuivre.

Il enleva les clés du geôlier, sans même penser au pistolet, fit passer ses camarades devant lui et ferma la porte.

— Minute, dit Pontinois... et mon lingot ?

— C'est vrai, dit Carpentras, il a raison.

Il rouvrit la porte. L'homme était toujours inerte. Il lui reprit le lingot.

— Et maintenant, fuyons au plus vite

CHAPITRE XVI

LA FUITE

Les trois prisonniers s'engagèrent dans un long couloir dont ils ne pouvaient apercevoir la fin. Ils marchaient sans mot dire, en faisant le moins de bruit possible. Mais bientôt ils se trouvèrent arrêtés par une lourde porte, pareille à celle qui fermait leur prison.

Carpentras, qui tenait le trousseau de clefs du geôlier, essaya de l'ouvrir. Après quelques essais pour trouver la clef qui convenait, il y réussit. Il était curieux de constater le changement qui s'était opéré dans le gros Marseillais. Il avait totalement abandonné ses allures de matamore, pour se montrer extrêmement attentif et prudent.

Derrière lui, Pontinois avançait en tremblant, écarquillant ses petits yeux. Savines fermait la marche.

Carpentras poussa doucement la porte, mais il n'aperçut rien qu'un escalier de pierre assez étroit, éclairé par les dernières lueurs du jour qui pénétraient par le haut. Les trois amis le gravirent et eurent la surprise de se trouver dans une vaste cour fermée de toutes parts.

La nuit tombait rapidement, mais ils pouvaient facilement voir, au fond, un corps de bâtiment de belle apparence, qui paraissait désert. De chaque côté s'allongeaient des communs et le quadrilatère était fermé par une haute muraille percée d'une large porte, au-dessus de laquelle se dressait un très beau fronton.

Evidemment, ils étaient dans le palais auquel avait fait allusion leur gardien.

Carpentras essaya vainement toutes ses clefs ; il n'en trouva aucune qui s'ajustât aux serrures. A quelque pas du portail, qu'on ne devait certainement pas ouvrir tous les jours, il y avait une petite porte cintrée qui était évidemment celle par où passaient les domestiques et les familiers. Là encore, point de clé.

— Je ne vois qu'une seule chose à faire, dit Carpentras : enfoncer la porte.

— Mais pourrons-nous le faire dit Savines. Elle parait très solide.

— Attendez un instant, dit Carpentras, je vais chercher un outil.

La porte d'un vaste garage était entr'ouverte. Carpentras y pénétra et en revInt, armé d'un levier, d'une clé anglaise et d'un marteau.

— Si nous faisons du tapage, nous risquons d'attirer du monde, dit Savines.

Pontinois, affalé contre le mur, se lamentais, sans toutefois oser élever la voix. Carpentras et Savines se mirent à l'ouvrage, mais les minces poignets du peintre ne furent pas d'un grand secours : il ne fallait plus compter que sur la force du Marseillais.

Il enfonça le levier dans la fente, du côté des charnières, et il se mit à peser dessus de tout son poids. La porte craquait, mais ne cédait pas.

— Mille tonnerres ! dit Carpentras, qui transpirait à grosses gouttes, cette chienne de porte ne sautera-t-elle jamais ?

Il s'arrêta un instant pour reprendre haleine.

— Un bon coup de marteau ou deux, dit-il, et ça ira. Voulons-nous le risquer ?

— Après tout, dit Savines, nous riquons peut-être encore davantage à tarder ici trop longtemps, où nous pouvons être aperçus.

Carpentras s'empara du marteau.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

Le sentiment n'y fait rien
Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.
A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre

54e ANNEE—No 15 QUEBEC, MARDI 15 JANVIER 1935 EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Sur la Colline

(Par G. L.)

La Chambre reprend le débat sur l'Adresse en réponse au discours du Trône à trois heures cet après-midi et M. Oscar Drouin, député de Québec-Est, a la parole. D'autres suivront, à gauche, puis à droite, probablement jusqu'à épuisement final des forces conservatrices, au point de vue éloquence, s'entend.

Le député de Montréal-Dorion, M. J.-A. Francoeur, voit d'un mauvais oeil les compagnies de chemin de fer qui emploient dans leurs trains en commun des ouvriers des autres provinces. Il a l'intention de faire inscrire au feuilleton de la Chambre une motion demandant à l'Assemblée Législative de "protester contre ce favoritisme qui s'exerce au détriment des nôtres."

Le débat sur l'Adresse prendra probablement fin jeudi soir. On prévoit que l'Adresse à Son Excellence le gouverneur sera votée lorsque les députés partiront pour passer quelques jours dans leur famille, après la brève séance de vendredi matin.

On parle parfois de politique fédérale, sur la Colline ... Deux députés discutaient hier l'attitude récente de M. Bennett et ses projets de réforme. "M. Bennett, disait l'un, va soumettre toutes ses réformes à la Chambre, sous forme de projets de loi. Si les libéraux les acceptent il se dira incapable de les mettre en application seul et invitera M. King à former un Cabinet d'union. Si les libéraux les critiquent, il sonnera tout de suite l'appel au peuple, qu'il laissera juge ..." "Voilà pourquoi votre fille est muette, dit l'autre, et que nous aurons probablement des élections en avril, sinon en mars."

Une conférence a lieu à Montréal aujourd'hui, entre M. W. Amyot, régistraire de la loi pour la prévention des fraudes relatives aux valeurs mobilières, et un représentant de l'Ontario. Il s'agit d'empêcher le "racketeering" dans la vente des titres de royautés d'huile et surtout de s'entendre sur une législation uniforme pour les deux provinces, afin d'empêcher les fraudes et les agissements louches de la part des entremetteurs.

NOMINATIONS RELIGIEUSES

Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, a fait la nomination de quatre nouveaux vicaires forains, ce matin. Ces nouveaux titulaires sont : M. l'abbé Ludger Piché, curé de l'Ange Gardien, qui aura la surveillance du vicariat No 1 ; M. l'abbé Ovide Godbout, curé de Charlesbourg, pour le vicariat No 2 ; M. l'abbé Elzéar Voyer, curé de Lotbinière, pour le vicariat No 4 ; et enfin, M. l'abbé L.-A. Gagnon, curé de Jacques-Cartier, pour le vicariat No 16. Ces distingués pasteurs, qui veillent aux intérêts spirituels d'importantes paroisses avec un zèle admirable et un dévouement tout à fait sacerdotal, méritent la confiance que leur manifeste notre vénéré Cardinal. Cette nouvelle attribution à leur saint ministère ne manquera pas d'être éminemment profitable aux fidèles sur lesquels ils exercent leur rayonnement apostolique.

VISITES EPISCOPALES

Continuant la série de ses visites dans les différentes maisons religieuses de sa ville épiscopale, Son Eminence le Cardinal J.-M.-R. Villeneuve, O. M. I., archevêque de Québec, est allé, ce matin, chez les RR. SS. de la Charité. Le Primat de l'Eglise canadienne a célébré la sainte messe pour la communauté et à l'issue de la cérémonie, il a reçu les hommages de tout le personnel religieux sur lequel il a appelé les bénédictions du Ciel. Le Prince de l'Eglise a visité les salles, donnant à tous sa bénédiction et adressant ici et là des paroles réconfortantes. Son Eminence était accompagnée de M. l'abbé Emmanuel Bourque, du secrétariat de l'archevêché.

A MONTREAL

Le surintendant de l'instruction Publique, M. Cyrille-F. Delâge, est parti aujourd'hui pour Montréal, où il fera un court voyage dans l'intérêt de son département.

REPRISE DES AFFAIRES

Montréal, 15 (P.C.) — M. L.-E. Potvin, président de la Commission Municipale de la province de Québec a déclaré hier qu'il y avait "une amélioration remarquable dans la situation financière de la plupart des municipalités de la province. "Les principales raisons de cette amélioration sont d'après lui: meilleure collection des taxes, réduction des dépenses, diminution d'emprunts pour dépenses de capital. Comme résultat le crédit municipal s'est fort amélioré. Il y a actuellement 70 municipalités et corporations municipales qui sont sous la tutelle financière de la Commission Municipale, alors qu'il y en eut déjà jusqu'à 86.

BLACK MALADE

Ottawa, 15. — On a appris aujourd'hui, dans le cabinet de l'hon. George Black, président de la Chambre, que celui-ci devra probablement démissionner par suite de la maladie qu'il a rapportée de la grande guerre, à laquelle il a pris part.

Québec veut emprunter pour un incinérateur

Le comité des amendements à la charte demande un pouvoir d'emprunt de $150,000 — Le maire déclare qu'il veut épuiser tous les moyens avant de faire cet emprunt pour l'incinérateur — Résolutions rejetées.

La séance a été joyeuse au comité des amendements à la charte hier après-midi et les échevins se sont amusés à battre l'une après l'autre les résolutions présentées par certains d'entr'eux. L'échevin Boutet a été à l'honneur. Cinq amendements qu'il voulait faire inclure dans le bill de Québec, sont tombés sous les votes négatifs des membres du comité et l'échevin Poulin a subi le même sort quand il a présenté de nouveau une motion pour faire donner à la ville de Québec le droit de racheter ses obligations pour les remplacer par d'autres à un taux d'intérêt moins élevé.

La seule motion adoptée appartenait aux échevins Noreau et Ferland qui voulaient obtenir un pouvoir d'emprunt de $200,000 pour la construction d'un incinérateur. Cette somme fut ensuite diminuée à $150,000 avec le consentement de M. Noreau et le vote se divisa également, six à six, ce qui obligea le maire à faire connaître son opinion. M. Grégoire vota en faveur du pouvoir d'emprunt en protestant qu'il voulait épuiser tous les autres moyens avant de recourir à l'incinérateur.

Les échevins Noreau, Ferland, Martel, Parent, Boutet et Poulin votèrent pour ce pouvoir d'emprunt, avec le maire, et MM. Jobin, Gosselin, Samson, Morin, Trépanier et Dinan enregistrèrent leur dissidence.

L'échevin Boutet aurait voulu: 1o—Faire amender l'article 199 de la charte pour défendre de se baigner dans les eaux de l'aqueduc à moins de huit milles de la ville au lieu de sept milles; 2o—Faire amender l'article 185 pour diminuer à $500 le montant que peut voter le comité administratif sans l'approbation du conseil (au lieu de $1,000.); 3o—Laisser pendant trois ans, au même montant, l'évaluation des propriétés réparées en 1935 par les citoyens de Québec; 4o—Etablir à 25% de sa valeur pour la première et la deuxième année.

(Suite à la page 2, 3e col.)

TROIS-RIVIERES SE RETIRE

Trois-Rivières, 15. (D. N. C.) — Le conseil municipal a décidé que notre ville ne ferait plus partie de l'Union des Municipalités de la province de Québec. On estime que les résultats obtenus ne valent pas ce que la ville débourse pour adhérer à cette union.

PROJETS DE L'OPPOSITION

Plusieurs députés de l'Opposition ont fait inssrire des projets de législation à l'ordre du jour de l'Assemblée Législative. Leur chef, M. Maurice Duplessis, a toute une série de projets au sujet des brefs de prohibition et de certiorari ; M. Paul Sauvé en a quelques-uns au sujet de la loi des liqueurs alcooliques ; M. Antonio Elie parle des traitements des officiers de justice et MM. B. Fisher veut faire modifier la loi des véhicules moteurs et celles de l'habeas corpus.

A ST-JOACHIM

La paroisse de St-Joachim a eu une intéressante journée missionnaire dimanche dernier. Le R. Père Joseph Bolduc, propagandiste pour la congrégation des Pères Blancs, a donné le sermon aux deux messes. Dans l'après-midi, tous les enfants de la paroisse ont eu l'avantage d'entendre une causerie du distingué religieux, accompagnée de projections lumineuses. Dans la soirée, le R. Père Bolduc a rencontré les adultes.

A. GEOFFRION PAS CONTENT DE LA POLICE

L'avocat des frères Bronfman, au procès des contrebandiers, déclare que les agents de la R. C. M. P., auraient interrogé les témoins de façon vexatoire — L'importation des alcools.

Montréal, 15 (P.C.) — Accusées d'avoir fraudé les gouvernements du Canada et de Québec, 62 personnes ont connu, hier, pour la première fois, la nature de la conspiration que la Couronne prétend avoir découverte. C'est Me James Crankshaw, procureur de la Couronne, qui a donné à ce sujet des explications au juge Jules Desmarais qui préside l'enquête préliminaire.

"Nous allons", dit-il, "démontrer que les frères Bronfman ont reçu de l'argent de puissants contrebandiers américains pour expédier des liqueurs hors du Canada, qu'ils ont reçu une remise d'argent du gouvernement, puisque la boisson a été livrée aux contrebandiers".

Me Crankshaw affirme que les quatre frères Bronfman, Sam, Allan, Harry et Abraham, ont conspiré avec d'autres personnes pour exporter des liqueurs canadiennes à St-Jean, Terre-Neuve et à St-Pierre-Miquelon. Il dit qu'ils ont reçu une remise de l'argent qu'ils avaient payé au gouvernement comme taxe d'exportation, remise faite après que les exportateurs eurent démontré que les liqueurs avaient été livrées dans des pays où leur importation n'était pas prohibée. L'avocat ajoute que ces li-

(Suite à la page 9, 1ère col.

SUICIDE PAR FRAYEUR

Pittsburgh, 15. (P. C.) — Helen Adams belle jeune fille de 18 ans, s'est tuée hier avec un revolver acheté pour sa protection. En avril 1932, elle avait été assaillie par deux hommes qui lui avaient laissé une note et envoyaient de temps à autre un mot aux parents pour déclarer qu'ils finiraient par tuer la belle Helen. Il s'agissait évidemment de deux maniaques, mais par précautions le père acheta récemment un revolver. Hantée par l'idée d'être assassinée d'une journée à l'autre, la jeune fille mit fin à ses jours.

LES BEBES BERNIER SE PORTENT BIEN

Après cinq mois d'existence, les trois enfants de M. et Mme EUSTACHE BERNIER, de la rue St-Luc, BERNARD, BERNADETTE et BENOIT, se portent très bien comme on peut le voir sur la photographie ci-dessus prise par l'artiste du "Soleil". Les médecins et les gardes-malades qui suivent les progrès des enfants constatent avec plaisir que les trois bébés sont en excellent état de santé.

Baisse des taux d'électricité; électrification des campagnes

RECORD D'AVIATION

Newark, 15 (P.A.) — Le major James R. Doodlittle, aviateur bien connu pour ses records de vitesse, à établi un nouveau record aujourd'hui en atterrissant à l'aéroport Floyd Bennett, de New-York, 11 heures et 59 minutes après son départ de Los Angeles. Ce record battu par Doolittle aujourd'hui est celui d'Eddie Rickenbaker qui vola de Los Angeles à Newark, en 12 heures, 3 minutes et 50 secondes.

LE TARIF DES GUIDES SERA REGLEMENTE

Le comité des amendements à la charte décide en principe que le tarif des guides historiques est trop élevé — Une licence plus élevée.

Les échevins ont greffé hier, sur une demande de l'Association des Guides Hostoriques au Comité des amendements à la charte, une clause par laquelle la cité demandera à la Législature la permission de règlementer plus sévèrement le travail des guides à Québec. Les échevins veulent augmenter la licence imposée par la ville aux membres de l'association et établir par règlement les taux que les guides pourront exiger des touristes.

Des échevins ont trouvé trop élevé le tarif de $3.00 de l'heure chargé par les guides et le maire a rappelé le cas d'un guide qui avait obtenu $60.00 d'un touriste pour trois jours de travail. L'échevin Poulin a déclaré que ce tarif était trop élevé et qu'il fallait éviter d'établir à Québec un monopole des guides historiques.

Une délégation des guides, dirigée par Me Alphonse Auger, avocat, avait auparavant demandé au comité des amendements à la charte d'enlever du règlement municipal les mots "avec rénumération" afin de pouvoir arrêter les faux guides. Ces mots empêchaient l'association de poursuivre ceux qui n'en étaient pas membres bona fide de l'association. Cette question sera décidée plus tard.

LA PENSION DES INSTITUTEURS

M. Léon Casgrain, député de la Rivière-du-Loup a un projet de loi au feuilleton de la Chambre pour demander la modification du Code Civil relativement "aux délais de prescription de l'action des précepteurs et instituteurs pour pension". Il veut faire porter ce délai de prescription de 2 à 5 ans.

Telles seraient les principales recommandations de la Commission Lapointe dans le rapport qu'elle soumettra ces jours-ci au gouvernement de la province.

Sans prétendre connaitre la teneur exacte et complète du rapport Lapointe-Frigon-Macdonald, qui sera soumis au gouvernement dans 48 heures, disons qu'il se compose de trois parties : Un préambule, un factum, et des conclusions. Le préambule est court, le factum est volumineux, et les conclusions sont résumées dans moins de vingt pages clavigraphiées, papier écolier. La version anglaise de ce document sera déposée en même temps que le texte.

Dans le préambule, on résume brièvement les circonstances qui ont précédé la création de ce tribunal d'enquête économique, sans caractère politique, sans autre mission que d'étudier un problème complexe, celui des services électriques dans la province de Québec. Dans le factum, on trouvera toutes les pièces et témoignages sérieux soumis aux enquêteurs, dont quelques-unes viennent de la commission hydro-électrique de l'Ontario.

(Suite à la page 9, 2e col.)

IMPRESSIONS DE L'ABBE BUREAU RETOUR DE ROME

"Le congrès juridique international, tenu à Rome au mois de décembre, a remporté un succès considérable" a déclaré hier M. l'abbé Alderville Bureau, professeur au Grand Séminaire de Québec, que l'Université Laval avait délégué dans la Ville Eternelle pour la représenter officiellement. Le Canada français était en vedette au congrès et on remarquait parmi ceux qui prirent part aux travaux du congrès, en outre de M. l'abbé Bureau, M. l'abbé Grenier, de Québec, le R. P. Rousseau, O. M. I., représentant de l'Université d'Ottawa, Mgr Perrin, chanoine de Latran, délégué de l'Université de Montréal, et M. l'abbé Paul Bernier, représentant de Son Eminence le cardinal Villeneuve, O. M. I.

Vingt-quatre nations avaient envoyé des délégués qui eurent le bonheur de voir le Souvarain Pontife, toujours alerte, présider une séance solennelle du congrès, en présence du corps diplomatique. Ce congrès marquait le septième centenaire de la publication des "décrétales" de Grégoire IX et le quatorzième centenaire de la promulgation du code de Justinien. Le cardinal Gasparri, qui devait mourir avant la fin du congrès, avait assisté aux premières séances et donné lecture d'un important travail sur le droit canon à la codification duquel il a tant travaillé.

Son Excellence Mgr Lamarche, évêque de Chicoutimi, qui était à Rome à la mort du cardinal Gasparri, représenta le Canada aux funérailles de l'éminentissime prélat.

LES DEBATS ORATOIRES

Montréal, 15 (P.C.) — M. le professeur Edouard Montpetit, secrétaire de l'Université de Montréal, a annoncé hier soir que les juges des débats inter-collégiaux seront cette année: l'honorable juge E.-R. Angers, de la Cour d'Echiquier du Canada, qui demeure à Ottawa; M. l'abbé Aimé Labrie, du Séminaire de Québec et l'honorable juge Amédée Monet, de Montréal.

POUR SAUVER L'INDUSTRIE DES MEUBLES

Un manufacturier de Woodstock suggère de former une association qui règlementerait la vente des meubles et fixerait les salaires.

Ottawa, 15. (P. C.) — Il y aurait moyen de remettre à flot l'industrie des meubles si les manufacturiers formaient une association qui aurait le pouvoir de fixer les quotas de production, les prix de vente et les salaires des ouvriers. C'est l'opinion exprimée, hier, par M. John-R. Shaw, de Woodstock, devant la commission d'enquête fédérale.

"J'obligerais, a dit ce dernier, tous les industriels à être membres de notre association des manufacturiers de meubles et je ne laisserais aucun voyageur vendre des meubles sans avoir au préalable obtenu sa licence de l'association. Je forcerais tous les manufacturiers à tenir un système de comptabilité pour le coût de production et je limiterais les profits à 15% du coût. De plus j'établirais une échelle de salaires et je limiterais les heures de travail".

D'après le plan Shaw, chaque manufacturier aurait son quota de vente basé sur l'estimé de l'association pour l'année précédente. Mais rien ne peut être fait avant que le gouvernement n'ait fait une enquête approfondie sur l'industrie des meubles, afin d'éliminer les pratiques malhonnêtes. Un vérificateur de la commission d'enquête, M. C. V. Fessenden, de Toronto, a déclaré que les achats en masse de certains magasins avaient une influence sur la baisse des prix et démoralisaient l'industrie.

TAXE SUR LES ETRANGERS

Le comité des Citoyens de Notre-Dame de Grâce vient d'adopter une résolution pour réclamer un amendement à la charte "par lequel toute personne résidant hors des limites de la ville et qui n'y paie pas déjà une taxe soit passible d'une taxe au montant et dans la forme que le Conseil jugera praticable."

Le progrès constant des 3 bébés Bernier

DON AUX OBLATS

Montréal, 15. (P. C.) — M. J.-S.-A. Ashby, administrateur de la succession de Mme Charles Mercier, de Lachine devra payer aux Oblats de Marie-Immaculée la somme de $1,800 destinée par Mme Mercier aux oeuvres de ces religieux. Ainsi en a décidé hier le juge Philippe Demers. M. Ashby prétendait qu'il n'était pas obligé de faire les dons immédiatement au nom de la succession.

LA REFORME DE LA SURETE MUNICIPALE

Le maire demande au capitaine Trudel un rapport sur la possibilité de diminuer le nombre des postes, mais le directeur de la sûreté répond qu'il ne peut rien faire sans automobiles.

Le maire a refusé hier midi de laisser engager des policiers nouveaux pour remplacer ceux qui ont été mis à la retraite ou qui sont décédées depuis deux ans. Les membres du comité de discipline, le maire, l'échevin Samson et le capitaine Trudel, s'étaient réunis dans le but de considérer cette question mais à la demande du maire la question de l'engagement a été renvoyée à une autre séance.

Son Honneur a demandé au directeur du service policier un rapport complet sur le nombre d'hommes qu'il a à sa disposition et sur l'économie qu'on pourrait réaliser en fermant certains postes. Le capitaine Trudel s'est opposé à cela en déclarant qu'il ne pouvait rien faire à ce sujet sans avoir au préalable obtenu du comité et du conseil de ville l'achat de une ou deux automobiles qui serviront à assurer des communications rapides entre des postes dorénavant plus éloignés les uns des autres.

L'échevin Samson a insisté sur la nécessité d'engager de nouveaux hommes de police afin de mieux protéger la ville et il s'est élevé contre la pratique qui existe dans le département et en vertu de laquelle certains constables font du service à l'extérieur et retirent un double salaire. M. Samson a prétendu que c'était contraire à la discipline et le comité sera appelé à se prononcer à ce sujet sous peu.

UNE CONFERENCE INTERPROVINCIALE?

M. Taschereau n'a pas encore été avisé de la tenue d'une conférence interprovinciale au cours de l'hiver. Depuis que M. Bennett est au pouvoir, il a pris l'habitude de convoquer ces conférences interprovinciales chaque année.

Nés au mois d'août dernier, Bernard, Bernadette et Benoit Bernier ont bonne envie de vivre — Leurs parents, les médecins et les gardes-malades les entourent de bons soins. — Aide du gouvernement.

Les trois jumeaux Bernier dont le "Soleil" annonçait la naissance à Québec ont eu cinq mois ces jours derniers. Sains et parfaitement constitués, ils ont bonne envie de vivre et à leur expression déjà réjouie, tout indique qu'ils n'ont pas l'intention de céder leur place sous le soleil.

En effet, Bernard, Benoit et Bernadette Bernier sont bien portants et en dépit de leur brève existence, ils n'ont pas perdu leur temps; ils pèsent maintenant près de trente livres: Benoit est le plus vigoureux; il pèse à lui seul plus de 10 livres; Bernard et Bernadette pèsent respectivement 9 livres et 1-4 et 8 livres 1-2. La grandeur de leur taille est la suivante: 21 pouces 1-2, 23 pouces et 21 1-2 pouces.

Rappelons qu'à leur naissance, les trois jumeaux Bernier faisaient osciller la balance à dix-neuf livres et que si madame Bernier devait s'incliner, pour le nombre, devant madame Dionne, elle pouvait cependant se réclamer d'un record: celui du poids. A leur naissance, les petites Dionne ne pésaient ensemble que dix livres.

Le Dr E. Laberge qui avait pris les jumeaux Bernier sous sa tutelle a déclaré, hier, au représentant du "Soleil" que ses trois protégés étaient parfaitement normaux, bien constitués et que si pendant quelque temps, ils avaient demandé des soins délicats et une attention particulière, ils étaient maintenant comme le commun des petits êtres de leur âge, c'est-à-dire des bébés débordants de santé, pleins de vie, réclamant au besoin, et avec les moyens que l'on connait, leur nourriture quotidienne.

Madame Bernier est fière, et avec raison, de ses trois enfants. Elle déclarait, hier, qu'ils ne lui donnent aucun trouble. A tous les trois heures, elle fait la distribution des traditionnelles bouteilles de lait, et comme elle le faisait observer, il serait difficile de passer outre...

(Suite à la page 9, 1ère col.

LE CAREME

Montréal, 15. — Le R. Père Marie-André Dieux, de l'Oratoire, éminent prédicateur français, prêchera la prochaine station quadragésimale, à Montréal. Il y a six ans, le distingué religieux était le quatrième orateur de France à monter dans la chaire de Notre-Dame de Montréal. Le R. Père Dieux a prêché depuis à Rome, à Alger, à l'église de la Trinité, à Paris, et en plusieurs autres endroits. Les éditions Spes viennent de publier en deux volumes cinquante de ses prédications données à la radio. La collection de ces pièces d'éloquence sacrée constitue une mine précieuse de doctrine chrétienne savamment exposée. Les six sermons des dimanches seront groupés sous titre: "En plein Evangile". Les entretiens du vendredi porteront sur la piété chrétienne.

Elections hier dans plusieurs municipalités

La lutte municipale s'est terminée hier à plusieurs endroits par la réélection des maires sortant de charge — A Sillery, le lt-col Phil. Ouellet bat M. E.-E. Donovan par 84 voix — Le Dr Bergeron dans Matane.

Des élections avaient lieu hier dans de nombreuses municipalités régies par le Code municipal. Après quelques jours de lutte, la majorité des maires sortant de charge ont été réélus. On aura constaté avec satisfaction que partout où il y a eu lutte, les adversaires se sont montrés d'une parfaite courtoisie les uns pour les autres.

Dans la municipalité de Sillery, le lieutenant-colonel Philippe Ouellet, du personnel du "Soleil", a été réélu par une majorité de 84 voix contre notre confrère M. Ewart-E. Donovan, de la "Gazette". M. Ouellet a reconnu, hier soir, en se réjouissant de sa victoire, la gentilhommerie de M. Donovan. Surenviron 700 électeurs, à Sillery, 525 ont voté hier et les suffrages se sont partagés comme suit: M. Ouellet, 306 votes et M. Donovan, 222. M. Donovan est citoyen de Sillery depuis le mois de septembre 1934.

M. Honoré Auger, conseiller sortant de charge, a été réélu par une majorité de 80 voix contre M. J.-Placide Bellavance. Ce dernier a obtenu 220 votes et son adversaire, 300. Mercredi dernier M. A.-C. Dobell a été réélu par acclamation, comme on se le rappelle, de même que M. F.-M. Hackett a été élu pour succéder à M. Gordon Ross, démissionnaire.

Pour la dixième fois consécutive, le Dr J.-A. Bergeron, député de Matane à l'Assemblée législative, a été élu hier maire de la ville du même nom. M. Bergeron a obtenu la belle majorité de 118 votes sur son adversaire, M. Auguste Harrison.

Les maires de St-Georges et de Ste-Marie de Beauce ont été réélus. Tandis que M. Joseph Gagnon obtenait la majorité sur son adversaire à St-Georges, M. Edouard Gagnon, de Ste-Marie, voyait son adversaire se re-

(Suite à la page 2, 4e col.)

LE TRAITEMENT DES JURES DANS NOTRE PROVINCE

Le cabinet provincial a adopté, lors de sa dernière réunion, de nouveaux règlements concernant le traitement des jurés, en vertu d'une loi passée à cet effet à la dernière session de la Législature. Dorénavant les jurés seront payés plus ou moins selon qu'ils seront ou non choisis pour entendre la cause ou qu'ils demeureront plus ou moins loin du palais de justice où ils auront été assignés. Pour les fins de cette repartition, les jurés seront divisés en cinq classes et une indemnité différente est prévue pour chacune de ces classes.

La première classe comprend ceux qui entendent la cause. Ils recevront $2 par séance, avec un maximum de $4 par jour. Ils seront de plus évidemment nourris et logés aux frais de la Couronne. Pour les séances où ils sont tenus de se rendre en Cour, même s'ils ne sont pas choisis, les jurés recevront également $2.

Ceux des jurés à qui il en coûtera moins de 50 sous pour se rendre au palais de justice sont compris dans la seconde classe. Ils auront droit, en outre du deux dollars qu'ils recevront pour s'être présentés à la Cour, à leurs frais pour le repas du midi et au paiement de leur transport. Les jurés de troisième classe sont ceux qui pourront regagner leur logis le soir, lorsqu'ils n'auront pas été assermentés. Ils recevront, qu'ils se rendent ou non chez eux, leurs frais de transport, avec un mixtmum de $2

(Suite à la page 9, 1ère col.

EXPERIENCE FATALE

New-York, 15. (P. A.) — Paul Warren, 18 ans, étudiant au High School du Bronx, a été trouvé pendu dans sa chambre dimanche. Un magazine américain était près de lui. Ses parents croient qu'il a voulu se rendre compte si une scène de pendaison décrite dans le périodique était vraisemblable.

TROIS MAIRES REELUS

Le Lt.-Col. Philippe OUELLET, V. D. a été réélu, hier, maire de Sillery; le Dr J.-E. BERGERON, député de Matane à la Législature, a été réélu maire de Matane; M. J.-B. CADRIN, a été réélu maire de St-Anselme.

Un vibrant appel du lord-évêque Farthing

LA PREVENTION DES INCENDIES ET NOTRE CITE

Toutes les villes du Canada ont redoublé d'activité dans leur lutte contre les incendies mais la ville de Québec a gardé le premier rang dans le concours annuel organisé par les compagnies d'assurance. Ce n'est pas la première fois que la cité capitale remporte cet honneur et l'an dernier, M. T.-Alfred Fleming, directeur du bureau national des assureurs, félicitait le chef Beaulieu, du service des incendies, des résultats obtenus à Québec pour la prévention des incendies. Voici la liste des villes, dans chaque province, qui sont citées à l'ordre du jour :

CLASSE A

Villes de plus de 100,000 de population.

Colombie Anglaise: 1ère, Vancouver.
Québec: 1ère, Québec.
Manitoba: 1ère, Winnipeg.
Ontario:
1ère, Toronto.
2ème, Ottawa.
3ème Hamilton.

CLASSE B

Ville de plus de 25,000 de population.

Alberta:
1ère, Edmonton.
2ème. Calgary.
Colombie Anglaise:
1ère, Victoria.
1ère St-Jean.
Nouveau-Brunswick:
1ère St-Jean.
Nouvelle-Ecosse:
1ère, Halifax.
Ontario:
1ère Kitchener.
2ème, London.
3ème, Fort William.
Québec:
1ère, Hull.
2ème, Outremont.

(Suite à la page 9, 2e col.)

Parlant devant une foule de 15,000 personnes, le T. R. John Farthing, lord-évêque de Montréal, déclare qu'il faut mettre de nouveau le Christ sur son trône — L'égoïsme des hommes.

Montréal, 14 (Trad. de la C.P.) — Parlant à 15,000 personnes réunies pour un meeting évangéliste au Forum hier soir, le T. R. John Farthing, lord-évêque de Montréal, a déclaré que, dans les conjonctures actuelles, il fallait agir sans délai si l'on voulait épargner au monde des maux encore plus grands que ceux qu'il a soufferts jusqu'ici.

"L'homme a besoin de Dieu, dit-il. L'homme ne peut s'élever aux sommets qu'il peut atteindre ni donner le meilleur de lui-même en restant éloigné de Dieu. Nous avons tous péché. Nous avons tout été partie au système qui a failli parce qu'il avait à sa base l'égoïsme. Nous avons trop caressé l'idéal vers lequel il tendait accepté le standard of life qu'il nous offrait et partagé les bénéfices qu'il comportait. Nous ne pouvons donc éluder entièrement toute responsabilité dans les conséquences qu'il a eues.

"Les hommes souffrent à l'heure actuelle de la crainte, toujours présente, d'une nouvelle guerre; ils redoutent le dénuement pour ceux qui leur sont plus chers que la vie et par-dessus tout ils craignent que l'injustice manifeste subie par d'autres ne les atteigne à leur tour dans ce qu'ils ont de plus cher.

"En diverses parties du monde on

(Suite à la page 9, 2e col.)

SCIENCES SOCIALES

Le R. P. J.-Papin Archambault, S. J., donnera demain soir, à 8 heures, au grand amphithéâtre de l'Université Laval, son cours aux élèves de l'Ecole des sciences sociales. Le R. P. Archambault a choisi comme sujet: "But et objet de l'action catholique".

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

Henri Gagnon, *directeur-gérant* J.-E. Barnard, *rédacteur-en-chef*

QUEBEC, 15 JANVIER 1935

Pour corriger un mouvement oblique

Il serait oiseux de prétendre énumérer toutes les catégories de journaux, comme il serait puéril de les réduire à deux exclusivement, les journaux de parti et les journaux indépendants. Mais, parmi les journaux qui se prétendent indépendants, il y en a qui sont plus partisans que les journaux de parti.

Nous voulons bien croire que, dans l'idée de leurs fondateurs et de certains de leurs directeurs, les journaux qui ont un caractère catholique (officiel ou officieux), et qui le font valoir en opposition aux entreprises de presse politique ou commerciale, sont censés être indépendants, tant au point de vue des intérêts politiques que des intérêts matériels.

Par contre, de par l'effronterie de certains journalistes, il arrive que le caractère d'indépendance de ces journaux est parfois compromis, lorsqu'il ne devient pas ou un objet de dérision ou un agent de provocation. Lorsqu'un tel journal s'emploie ostensiblement, pendant plus de vingt-cinq ans à combattre sans relâche un même parti, il n'y a que les hypocrites et les naïfs qui osent encore parler de son impartialité.

Peut-être vaudra-t-il mieux discuter à fond d'un tel cas devant un tribunal *"ad hoc"*, puisque toute vérité n'est pas bonne à dire à tout un public. Aussi, pour aujourd'hui, ne soumettons-nous qu'un fait et une observation à ceux des directeurs d'une presse catholique qui voudrait observer les convenances que lui impose sa prétention à l'impartialité politique.

Voici le fait : A l'année longue, dans ses articles et ses informations, *"L'Action Catholique"* fait à Québec une lutte intense au gouvernement Taschereau. Et voici l'observation : Pour rétablir l'équilibre, on devrait au moins assurer aux amis du gouvernement le droit de réponse, au même endroit que les attaques sont publiées.

Evidemment, en soumettant cette suggestion. Nous présumons qu'il n'y a pas lieu de traiter différemment les conservateurs et les libéraux dans un journal qui entend servir le point de vue religieux, la vérité, la justice, et cette chose si rare, l'impartialité.

Ce que la Sarre rapporte à l'Allemagne

Que la Sarre reste allemande de coeur et de volonté, 97 pour cent des votants viennent d'en attester au referendum de dimanche dernier. Bien plus, dans une proportion de neuf à un, les Sarrois sont favorables à l'idéal hitlérien, le germanisme exalté et même tyrannique. Le résultat du vote comporte donc un avis sonore aux étrangers de quitter la région, avant l'évacuation des troupes qui empêchent encore la population de manifester ses sentiments à la manière boche.

On se demande ce que cette victoire éclatante rapporte à l'Allemagne, au point de vue économique et pratique. Journaux et dépêches antipathiques à Hitler affirment que le retour de la Sarre compliquera les problèmes de la mère patrie. Il y existe déjà une surproduction de tout ce que les Sarrois peuvent offrir en vente, houille, minérai de fer, fonte, acier, céramique, verrerie, textiles, eau-de-vie. On s'empresse donc de conclure que, pour les Allemands et surtout pour les Sarrois, quelques années de plus de l'exploitation des mines de la Sarre par la France eût été une bonne affaire.

Sans prétendre repousser ce raisonnement, il est bon de représenter quels avantages économiques et politiques l'Allemagne trouve à reprendre une petite province qu'elle a si bien attachée à sa cause, pendant le siècle (1815-1918) de sa germanisation. La population sarroise lui ramène un contingent de plus de 700,000 sujets, au moment que son dictateur songe au facteur nombre pour améliorer son influence internationale. (N'est-il pas prêt également à rattacher l'Autriche à l'Allemagne, si les circonstances favorisent cette réunion ?) Et les Sarrois ont des économies de devises françaises, un outillage amélioré, un potentiel électrique, toutes choses dont l'Allemagne tirera un profit immédiat.

De plus, dans un pays où tout se calcule scientifiquement, il y a un intérêt économique médiat à ce que se ralentisse l'exploitation des mines de charbon et de fer du bassin sarrois, afin d'économiser une ressource encore abondante mais qui finira par s'épuiser. Pour la lutte économique future avec la France, ces provisions sont fort appréciables pour l'Allemagne. Chez nous, on ne voit pas si loin, et les prévisions des économistes allemands sont une leçon dont nous pouvons profiter.

Enfin, au point de vue de sa politique intérieure et extérieure, la victoire personnelle d'Hitler dans la Sarre donne un éclatant démenti à ceux qui prétendent que son étoile pâlit. Quelles que soient les méthodes d'action de ce dictateur, leur efficacité présente ne fait aucun doute.

Quelques précisions sur l'état de la dette

Avec la session qui commence et les élections qui approchent, les conservateurs, les réformistes, et d'autres qui ont intérêt à ne pas dire de bien du gouvernement libéral, vont commencer à chicaner l'administration au sujet de la dette.

Cette dette, on l'accommode ordinairement à toutes les sauces. "La dette est de tant . . . La dette consolidée est plus considérable qu'on ne croit . . . Si on nous donnait les comptes publics, vous verriez".

Etablissons donc l'état de la dette provinciale consolidée, au 30 juin dernier. Elle était exactement à cette date, de $98,020,254.83. A cela, pour former la dette globale il fallait ajouter la dette flottante suivante : $13,500,000 en bons du Trésor ; $265,323.89 attribuables au fonds de pension des instituteurs ; $39,535.56 gardés en fiducie au compte du Conseil Protestant de l'Instruction Publique ; $6,051,256.06 de dépôts en garantie ou en fiducie, soit une somme de $19,856,120.51 à ajouter à la dette consolidée, établissant une dette totale, au 30 juin 1934, de $117,876,375.

Pour établir la dette provinciale à une date encore plus rapprochée, on peut tenir compte du récent emprunt de $13,500,000, contracté par la province il y a deux ou trois jours. De cette somme, il n'y a que quatre millions et demi, environ, qui doit s'ajouter à la dette, la grosse partie ayant été consacrée à racheter à l'échéance de vieux emprunts. La dette fondée s'établirait donc, mettons au 13 janvier, à $102,500,000.

Il ne faut jamais oublier, lorsque l'on parle de la dette provinciale, que la province a consacré $150,000,000 à la confection et au maintien d'un vaste réseau de routes. De cette somme, environ $66,000,000 ont été capitalisés et forment maintenant partie de la dette fondée. Le reste a été payé à même les revenus annuels.

Il y a en plus toutes les autres dettes productives ; celles contractées pour la construction des ponts, par exemple, qui rapporte chaque année plus que ne coûte leur entretien ; les dettes pour la construction des digues et barrages, qui restent propriété de la province et rapportent chaque année des redevances en baux et royautés sur l'énergie électrique générée; Il y a l'emprunt consenti à la Banque Canadienne Nationale, au total de $15,000,000 qui rapporte de l'intérêt et que les annuités payées ont réduit à $13,412,000.

Cette dette relativement légère, quand on la compare à celle des provinces, est d'ailleurs automatiquement réduite annuellement par les sommes versées au fonds d'amortissement, à l'exception d'une infime partie, environ 5 pour cent.

Avec ces chiffres, qui sont incontestables, les adversaires du régime pourront faire toutes les comparaisons qu'ils voudront ; ils ne pourront démontrer la maladministration ou justifier leur adage favori : "Québec est à la queue des provinces de la Confédération".

SOLARIUM GRATUIT

Rayons tamisés

Québec a des amis à Londres.

Tout ce qui est cru ne mérite pas d'être vu.

L'Australasie entend se fractionner davantage.

M. Stevens attend des excuses de M. Bennett.

Pour rentrer dans le giron, il faut se soumettre.

La barre fixe est moins périlleuse que le trapèze.

En hiver, beaucoup de grelots sont félés par le froid.

Il se débat comme un diable bleu dans l'eau bénite.

Il serait temps de fonder des refuges pour les parents.

Il n'y a pas assez de clochettes pour les besoins de la société.

Le programme de l'électorat canadien ne comporte qu'un seul poing.

Fatigué de ramer, le leader tory tend sa voile et souffle son propre vent.

Les réunions intimes de M. Paul Gouin n'ont pas plus de succès que ses assemblées.

Qu'on en juge

On estime que la grande salle du Manège peut contenir une foule de 10,000 personnes. "Le Soleil" prétend que l'assemblée libérale - nationale - indépendante n'en a pas attiré 2,500, en comptant les simples curieux, qui se tenaient plutôt loin de l'estrade. "L'Action Catholique" affirme qu'il y avait au moins 5,000 auditeurs attentifs. Voilà un cas où les témoins peuvent juger en parfaite connaissance de cause de l'exactitude relative de deux services d'information.

Le fratricide

Une autre incongruité équivoque de M. Paul Gouin consiste à se faire une devise d'une parole célèbre de feu Honoré Mercier : "Cessons nos luttes fratricides." Est-ce bien à lui, qui rêve de porter le coup de Jarnac à l'héritier direct du titre, du nom, et de la politique de cet illustre chef libéral, de puiser dans son oeuvre oratoire ? Cette parole même est la condamnation de la félonie dont M. Paul Gouin est l'acteur principal et que **"Le Soleil"** est heureux d'avoir mise à jour.

L'Italie

Quels sont les principaux besoins de l'Italie, à l'heure actuelle ? Des terres pour ses paysans laborieux et affamés, et du pétrole pour ses industries nationales. Dans le masque brutal et dans l'éloquence énergique du chef fasciste, nous voyons la ferme détermination de conquérir ce que l'Italie pourrait obtenir par des ententes internationales. Les circonstances servent apparemment les fins de cette politique dangereuse, et Mussolini croit nécessaire de donner une manifestation de la force italienne, au dépens des faibles ou des imprudents.

Attrape !

En réponse aux avances de M. Bennett, M. Stevens lui fait savoir que, dans son opinion, il n'est pas nécessaire de briser le régime capitaliste, de violer la constitution, de préparer un coup d'état, ni même de créer de nouvelles lois pour corriger les abus. Comme on le voit, le ministre démissionnaire s'éloigne davantage du chef tory. Peut-être voudrait-il se rapprocher du leader libéral ? Dans ce cas, qu'il prenne rang parmi les centaines de mille conservateurs qui entendent rompre avec un parti qui a répudié ses principes et son passé.

Mesure

Pour se justifier de consacrer plus de 8 colonnes au compte rendu de l'assemblée tenue dimanche à Québec par M. Gouin et ses amis, "L'Action Catholique" prétend que le jeune chef mérite autant de considération que M. Taschereau ou M. Duplessis. En somme, dans ce même numéro, l'organe religieux consacre près du quart de son information à des articles et à des discours hostiles au gouvernement provincial. Il est vrai que, pour bonne mesure, il accorde dix lignes à une nouvelle au sujet de M. King, et trente lignes à une rumeur au sujet du rapport de la commission Lapointe-Frigon-Macdonald.

Feuilles volantes

Janvier a cassé la glace.

Banalité: plat de résistance.

Petit à petit, déborde le nid . . .

Le sage reste dans les concessions.

Coquille: incompatibilité de caractères.

L'artiste joue au cachet avec son impresario.

Qui donc mettra en musique ces contes d'Hauptmann?

La vache, seule, a le droit de mettre de l'eau dans son lait.

Comme on baisse ou lève le nez, on se mouche ou l'on est mouché.

Le geôlier doit voir à ce que ses prisonniers ne sortent pas de leurs gonds.

TRISTAN

(La Tribune)

HITLER ET "MEIN KAMPF"

Londres, 29 décembre.

Prenant texte du bruit qui a couru que Hitler se propose de supprimer de "Mein Kampf" les passages antifrançais, le "Manchester Guardian" dit, ce matin, que cette rumeur n'a été ni controuvée ni confirmée, mais qu'elle n'est pas pour cela absurde. Cependant, il fait remarquer que, si les Français sont disposés à se laisser fléchir, ils seront, néanmoins, très circonspects jusqu'au moment où "Mein Kampf" aura été expurgé.

Cela dit, le "Manchester Guardian", avec une spirituelle malice, rappelle que le fameux livre de Hitler a déjà subi certains amendements, comme, par exemple, le passage de la première édition, où le peuple allemand est dépeint comme le plus crédule de la terre, et conseille quelques autres suppressions. Par déférence pour la Pologne, Hitler pourrait supprimer le paragraphe où il est dit que les Slaves sont une race inférieure ; celui aussi où il est dit que les masses, toutes les masses, y compris les allemandes, sont d'une incroyable jobarderie et qu'on peut leur faire croire tout ce qu'on veut. Enfin, les passages relatifs aux Juifs pourraient aussi être supprimés, dit le "Manchester Guardian", en ajoutant que c'est peut-être demander beaucoup, car, toutes ces corrections faites, il ne resterait presque plus rien de "Mein Kampf". Et alors que resterait-il de la supériorité de la race nordique ?

La plaisanterie du journal de Manchester rappelle, inconsciemment sans doute, la profession de foi électorale de M. Prudhomme, le personnage créé par Henry Monnier, il y a soixante-quinze ou quatre-vingts ans ! Mais qui aujourd'hui se souvient de M. Prudhomme et de Monnier ?

Il n'en est pas moins vrai qu'il est assez important qu'il y ait en Angleterre au moins un journal qui estime qu'avant de croire aux protestations du Führer il est nécessaire qu'on ait des preuves de sa sincérité. Le fait mérite d'être signalé, car, ainsi qu'il a été rappelé ici-même, il y a trop de gens en Grande-Bretagne qui, comme a dit M. Baldwin, s'imaginent que tous les peuples ont le même idéal que le peuple anglais. Cette dangereuse erreur est une sérieuse menace pour la paix du monde. On dit ici que ce que pense Manchester un jour, Londres le dira le lendemain. Il est à souhaiter que l'on constate en 1935 la vérité de cet axiome.—P. V.

(Journal des Débats).

NOTRE DEVIDOIR NATIONAL ET LA RADIO - ETAT

Une heure durant il débite ses promesses d'une voix monocorde de charlatan, à une cadence si précipitée qu'on se demande s'il ne défaillira pas au milieu d'une phrase, par manque de souffle ou de mémoire. Mais la défaillance ne se produit jamais ; toujours les paroles se suivent en ordre impeccable, comme dans un boniment payé à tant les cent mots ; toujours l'eau claire coule à flot, comme l'eau du robinet, pour vous noyer le cerveau et vous laver l'intestin, **Words ! words ! ! words ! ! !** Ce n'est pas pour rien que le Canadien-Pacifique entretenait autrefois cette machine parlante auprès des faciles législateurs de l'Ouest, plus encore que ceux de l'Est admirateurs des gueules de fer et des culots de bronze; son boniment fini, il passe la parole à M. Jean Penverne, pour que celui-ci mette cela en français ; car on n'est plus dans une fête internationale où les convenances les plus élémentaires exigeaient qu'il fît traduire ses paroles dans l'autre langue officielle du pays, qui était aussi celle de la majorité des visiteurs ; puisqu'il faut 'emplir" les Canayens comme les autres, un petit sacrifice à cette langue dont quelques lignes sur un billet de banque pourraient, semble-t-il, ameuter nos concitoyens anglophones, ne sera pas de trop.

Dans ces plaidoyers en partie double, tout n'est pas très clair : les raisonnements clairs sont même l'exception. Les auditeurs de lundi soir, en écoutant M. Bennett dénoncer les allocations de chômage comme un virus de décomposition morale, avaient à peine le temps de réfléchir que c'est ce surhomme en bois à allumettes qui il y a quatre ans et demi introduisit cette politique au Canada, avec obligation pour les gouvernements provinciaux et municipaux d'y participer. Et pendant que, à l'abri des interruptions et des oeufs pourris, il vantait au peuple canadien les bienfaits de l'économie dirigée, de l'intervention étatiste dans tous les rouages du mécanisme économique, on ne pouvait oublier que cet Hercule à doubles muscles de la réforme sociale laisse subsister depuis quatre ans la cause principale de tous les abus du capitalisme : la limitation de la responsabilité civile des sociétés par actions, et qu'à l'heure actuelle, comme résultat d'un essai d'interventionnisme, le gouvernement fédéral a sur les bras deux cent millions de minots de blé que l'homme à M. Bennett, M. McFarland, doit vendre par petites quantités aux "farmers" américains pour l'alimentation de leur bétail, parce que ce grain a commencé à moisir. Mais ce ne sont pas les exclamations d'étonnement devant un pareil toupet qui empêcheront notre Dévidoir national de marcher, notre robinet à eau clair de couler.

Et c'est bien ici l'occasion de répéter, en l'amplifiant, ce que nous avons dit de la honteuse main-mise du parti au pouvoir sur le réseau radiophonique de l'Etat.

Le parlement à sa dernière session votait à la régie un crédit d'un million, à même un budget constitué avec les sueurs de sang d'un pays à bout de forces. Chaque semaine, au poste montréalais, le nombre des budgétivores s'accroit de quelques unités. Il y a maintenant dans chaque service un directeur, un sous-directeur et quelques techniciens ou spécialistes pour aider le sous-directeur à ne rien faire. La régie radiophonique est donc notre affaire à chacun de nous. L'indépendance de la régie envers les partis est un principe qu'un politicien de bonne race comme M. Taschereau a constamment respecté dans l'emploi de l'heure d'émission hebdomadaire que son gouvernement a achetée d'un poste privé, le CKAC. M. Bennett serait, comme Hitler, un dictateur acclamé à la quasi-unanimité d'un plébiscite, et le pays menacé d'une révolution sociale, qu'on excuserait le premier ministre de monopoliser les émissions électorales. Notre premier ministre discrédité (on a eu depuis deux ans de multiples indices de ce discrédit) peut-il prétendre que ce soit là la situation au Canada ?

Autrefois, le gouvernement d'Ottawa, quel qu'il fût, mettait gratis les chemins de fer de l'Etat à la disposition de ses candidats, pour le transport de leurs électeurs. L'usage que fait M. Bennett du réseau radiophonique de l'Eat pour propager des vues plus que contestables, en tout cas largement contestées, est encore plus odieux. Un homme plus délicat comprendrait cela. Que l'heureux héritier de Madame Eddy ne l'ait pas compris, cela nous donne, avec la mesure de son sens moral, le droit de lui appliquer sans vaine dépense d'eau bénite ces épithètes de "bouvier" et de "brute ignare" qui scandalisent des journalistes "catholiques" dont la stupidité fait le désespoir de leur Ordinaire.

Quant aux serviles directeurs de la régie, MM. Charlesworth, Steele et Cartier, indignes de l'espèce de magistrature dont ils sont investis, le seul voeu que leur conduite puisse inspirer à tout honnête homme, c'est qu'ils soient jetés dehors dès le lendemain du prochain scrutin, comme une fiente, sur une pelle.

Olivar ASSELIN.

(L'Ordre).

CHRONIQUE OUVRIERE

Nouvelle confirmation

On devrait être convaincu maintenant que les dispositions d'une convention collective de travail rendues obligatoires en vertu de la loi relative à l'extension juridique des contrats collectifs, gouvernent, dans la région déterminée, tous les contrats individuels de travail qui se rapportent au métier ou à l'industrie visée par la convention et qu'elle s'applique à tous les salariés et employeurs.

Cette législation vient, en effet, de recevoir une nouvelle confirmation, dans un jugement rendu à Montréal, en fin de semaine, par l'honorable juge Stockhouse, de la Cour de Circuit. On sait, qu'il y a quelque temps, l'honorable juge Archambault en condamnant un employeur à payer à un ouvrier-peintre la différence du salaire qu'il avait reçu et celui qui lui était dû en vertu de la présente loi, qui, a-t-il dit, a pour fin de procurer aux ouvriers un salaire que les sociologues appellent familial, s'appliquait à tous les employeurs et employés parties ou non à une convention collective rendue obligatoire.

Dans son jugement, l'honorable juge Stockhouse dit : "indubitablement, l'objet de la loi est de remédier aux salaires si peu élevés payés pendant la présente dépression économique et de rendre uniforme le salaire minimum. Juger que la loi doit être interprétée d'une manière limitative aux seuls ouvriers qui sont membres de syndicats professionnels où partie à la convention collective de travail serait prêter un caractère d'injustice à la loi dont les privilèges seraient refusés à ceux qui ont choisi de conserver leur liberté et leur indépendance vis-à-vis les associations d'ouvriers. Que cette interprétation n'ait jamais été contemplée par le législateur est bien évident de la loi elle-même dont la section 13 stipule que "rien de cette loi ne doit être interprété comme obligeant un employeur ou un employé à faire ou ne pas faire partie d'une association formée dans un métier ou une industrie."

"Dans mon opinion il est impossible de passer par-dessus le libellé bien explicite de la loi de l'extension des conventions collectives de travail qui stipule expressément que les dispositions d'une convention collective de travail rendue obligatoire s'appliqueront à tous les contrats individuels que l'industrie ou le corps avait en vue par la convention.

"Puisque le demandeur (un peintre) est membre d'un syndicat professionnel qui est partie à une convention collective de travail à la Montreal Builders' Exchange Inc., et que le défendeur est un patron, l'action doit être maintenue. Le demandeur, dans cette cause, réclamait la somme de 43.75 comme étant la différence du salaire qu'il avait reçu et le salaire auquel il avait droit.

Assemblées

Au Secrétariat :

CE SOIR : Le Conseil Général des Syndicats Catholiques de Québec.

DEMAIN : L'Union Catholique des employés de gros. L'Union Protectrice des travailleurs en chaussures, section des monteurs et des tailleurs. Le Syndicat National des plâtriers de Québec. La Fraternité des plombiers électriciens de Québec, Inc.

Bourse du Travail :

DEMAIN : La Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands :

CE SOIR : Le comité exécutif du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

DEMAIN : Fraternité Unie des charpentiers et menuisiers d'Amérique, local 730. Fraternité des wagonniers de chemins de fer, local 217.

FUNERAILLES DE M. G.-A.-L. LAFRANCE

Les obsèques de M. Gaspard-Alfred-L. Lafrance, ancien contrôleur de la cité de Québec, décédé le 8 janvier 1935, à l'âge de 76 ans et 11 mois, ont eu lieu le 11, en l'église de St-Roch.

Un bel hommage a été rendu à la mémoire de cette personne de bien dont la mort a causé de si vifs regrets. Un cortège nombreux a escorté la dépouille mortelle de M. Lafrance, de la maison mortuaire No 55 St-Marguerite, jusqu'à l'église paroissiale, et de là au cimetière Belmont, lieu de l'inhumation.

A l'église c'est M l'abbé L. Chabot, qui a fait la levée du corps et qui a également chanté le service, assisté comme diacre et sous-diacre des abbés J. Belleau et J. Pelchat.

La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Ant. Deschênes a fait entendre un magnifique programme musical. M. J. Turgeon touchait l'orgue.

Le deuil était conduit par les neveux du défunt: MM. Charles-J. Légaré Jules Légaré et Wilfrid Légaré; Emile et Georges-S. LeFrançois, Philippe Pelchat, Alphonse Boissonneault, Roland Bélanger, Georges Lafrance, Paul Lafrance, Raoul Lafrance, Emile Lafrance, Gaston Lafrance et Alexandre Alain; ses petits neveux MM. Roger Alain, Marcel et Gérard Pelchat; Jacques et Jean-Paul LeFrançois; ses cousins: MM. Philippe et Arthur Hamel, Ovide Lafrance, Charles-Henri Tremblay et Lucien-J. Blondin.

LES TRAVAILLEURS EN FOURRURE

Tous les travailleurs en fourrure de la ville et du district sont convoqués à une grande assemblée qui aura lieu ce soir, à 8 heures, aux quartiers généraux des Unions Internationales, 356 boulevard Charest, édifice du Club des Marchands. Des communications importantes leur seront faites. On discutera aussi plusieurs questions concernant leur métier. Les jeunes filles et les femmes occupées dans cette industrie seront convoquées plus tard.

MORT ACCIDENTELLE

Montréal, 15, (P. C.). — Un verdict de mort accidentelle a été rendu hier à l'enquête sur le décès de Lucien Belisle, 29 ans, de Saint-Augustin, près de Québec. Grièvement blessé en se servant d'une scie mécanique à sa maison le 5 janvier, Bélisle est mort à l'hôpital aujourd'hui.

FUNERAILLES DE MONSIEUR GEORGES DANSEREAU, M.P.P.

Grenville, P. Q. — Les funérailles de M. Georges Dansereau, membre de l'Assemblée Législative pour Argenteuil, et maire de Grenville, ont eu lieu le 29 décembre à l'église paroissiale. Officiait à la cérémonie; le beau-frère du défunt l'abbé F.-X. Larose, curé de St-Georges d'Henryville, et servaient de diacre et sous-diacre, M. le chanoine J. Archambault, de Pointe à Gatineau, et M. l'abbé J.-H. Limoges, curé d'Aylmer, tous deux anciens curés de la paroisse. Une messe a été célébrée à un des autels latéraux par l'abbé J. Rollin de Calumet. On remarquait au sanctuaire le Rév. Père Charron de Montréal Prov. des Pères Ste-Croix, les abbés, J. Bazinet, de St-Philippe, L. Rollin de Pointe-au-Chêne et A. Caron de Hawkesbury. La chorale était dirigée par l'abbé J.-H. Brosseau, curé de la paroisse. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Grenville.

Les porteurs étaient: J. Côté, J.-L. Morin, L. Clément, G. Allard, tous quatre conseillers, R. Monty, H. Laurin, E.-D. Chantal, O. Lowe.

Le deuil était conduit par: les fils du défunt: Georges-Etienne, Gaétan, et Stanislas; son frère Omer Dansereau, ses gendres, le Dr J.-P. Jolu, et J.-B. Paul; ses neveux F.-X. Dansereau, Hercule Dansereau, Honoré Dansereau, Paul Dansereau; son beau-frère Calixte Larose. Dans le cortège on remarquait: l'hon. C.-J. Arcand, ministre du travail, représentant l'hon. Premier Ministre de la Province, M. Ovide Taillefer, échevin et membre du comité Exécutif de la Cité de Montréal.

MAL DE GORGE

VOYEZ COMME LA LISTERINE LE SOULAGE VITE

Ne tolérez pas la douleur du mal de gorge ordinaire. A quoi bon l'endurer? Au premier symptôme de malaise, gargarisez-vous de Listerine telle qu'elle sort de la bouteille. Vous serez enchanté du résultat.

Il suffit souvent d'un seul gargarisme pour soulager cette sensation de resserrement, d'aigreur, de cuisson. Si le soulagement n'est pas immédiat, répétez le gargarisme à intervalles de 2 heures. D'ordinaire deux ou trois applications de Listerine suffisent.

La Listerine donne des résultats parce qu'elle est avant tout un antiseptique puissant et inoffensif à la fois, qui attaque les millions de germes qui se logent sur les parois de la bouche et de la gorge. Les épreuves montrent qu'employée en gargarisme, la Listerine dépasse le palais tendre pour atteindre le pharynx postérieur où débute fréquemment le douloureux mal de gorge.

Gardez de la Listerine à la maison et au bureau et servez-vous-en pleine force au premier symptôme de rhume ou de mal de gorge. Lambert Pharmacal Co., Toronto, Ont.

GRAND OPERA METROPOLITAIN
directement de sa scène à N.-Y.
Programme sous les auspices de
LISTERINE
annoncé par
Geraldine Farrar
tous les samedis après-midi
CRCT . . . CFCF . . . et postes des E.-U.

AGREABLE AU GOUT . . . SURE A EMPLOYER
FABRICATION CANADIENNE

MERCREDI — AUBAINES EXTRAORDINAIRES

AUX PLUS GRANDS MAGASINS DE QUEBEC

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

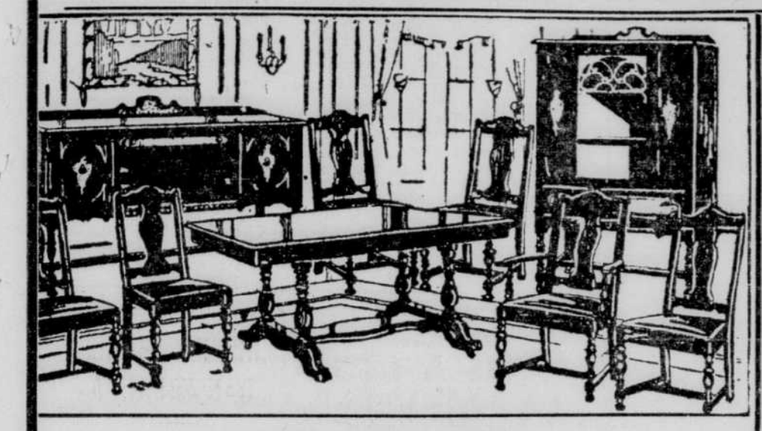

AUTRE GRAND SPECIAL
DE NOTRE VENTE DE MEUBLES DE JANVIER

MOBILIER DE SALLE A MANGER

—Comme illustration—

9 pièces, savoir : Buffet, Armoire à argenterie, Table à rallonge, cinq chaises et un fauteuil en cuir solide. — **Fini noyer.**— Régulièrement $59.00.

MOINS **20%** **$47.20**

GRANDS SPECIAUX EN CONFECTION POUR DAMES

-- Du beau chic à des prix ridicules --

650

ROBES en beaux crêpes imprimés—genre tunique — blouse et une pièce.— Grande variété de styles. — Toutes les tailles. —Riches combinaisons de couleurs

$3.29 - $3.95

$4.95 - $7.95

NOTEZ BIEN

que les deux lots à $4.95 et $7.95 renferment des robes superbes, en crêpes unis, crêpe velours, dentelle, etc.

Pour **le soir, l'après-midi, le dîner.**

D'aucunes sont légèrement défraichies, mais ce sont des valeurs jusqu'à $35.00.

TOILES ET COTONNADES

Un autre bon mouvement dans notre rayon des Toiles et Cotonnades

D'AUTRES OCCASIONS D'ECONOMISER

VEUILLEZ VOUS RAPPELER QUE NOS PRIX REDUITS AURONT FORCE JUSQU'AU 31 JANVIER

COTON CIRCULAIRE WABASSO, 40 pouces.
Rég. 32c. Spécial 27c
Régulier 35c. Spécial 29c
Régulier 38c. Spécial 31c
42 pcs. Rég. 34c. Spécial 29c
Régulier 37c. Spécial 30c
Régulier 40c. Spécial 32c
44 pcs. Rég. 40c. Spécial 32c
Rég. 42c. Spécial 34c

TAIES D'OREILLERS en bon coton blanc WABASSO finies avec ourlet, 40 pouces. Régulier 22c. Spécial, l'unité 18c
Régulier 27c. Spécial, l'unité 22c
Régulier 40c. Spécial, l'unité 32c
42 pcs. Rég. 30c. Spécial, l'unité 24c
Régulier 42c. Spécial, l'unité 35c
44 pcs. Rég. 32c. Spécial, l'unité 26c
Régulier 45c. Spécial, l'unité 37c

TAIES D'OREILLERS en bon coton blanc WABASSO finies fil tiré, 40 pcs. Rég. 25c. Spécial, l'unité 20c
Régulier 32c. Spécial, l'unité 26c
Régulier 40c. Spécial, l'unité 32c
42 pcs. Rég. 35c. Spécial, l'unité 27c
Régulier 42c. Spécial, l'unité 34c
44 pcs. Rég. 38c. Spécial, l'unité 30c
Régulier 45c. Spécial, l'unité 37c

COTON A DRAPS, blanc—WABASSO, 60 pcs. Rég. 45c. Spécial 37c
63 pcs. Rég. 60c. Spécial 47c
Régulier 65c. Spécial 52c
68 pcs. Rég. 45c. Spécial 37c
Régulier 50c. Spécial 42c
72 pcs. Rég. 70c. Spécial 55c
Régulier 75c. Spécial 59c
76 pcs. Rég. 50c. Spécial 42c
Régulier 60c. Spécial 47c
81 pcs. Rég. 80c. Spécial 65c
Régulier 85c. Spécial 69c
90 pcs. Rég. 85c. Spécial 69c
Régulier 90c. Spécial 72c

DRAPS EN COTON BLANC WABASSO, avec large ourlet,
61 x 86. Rég. $1.20. Spécial 98c
63 x 90. Rég. $1.40. Spécial $1.15
Régulier $1.60. Spécial $1.29
70 x 86. Rég. $1.10. Spécial 89c
Régulier $1.30. Spécial $1.05
Régulier $1.40. Spécial $1.10
72 x 90. Rég. $1.60. Spécial $1.25
72 x 94. Rég. $2.00. Spécial $1.55
78 x 86. Rég. $1.20. Spécial 98c
Régulier $1.40. Spécial $1.10
Régulier $1.50. Spécial $1.19
87 x 87. Rég. $1.65. Spécial $1.29
80 x 96. Rég. $1.90. Spécial $1.49
80 x 100. Rég. $2.25 Spécial $1.79
90 x 104. Rég. $2.60. Spécial $1.98

DRAPS EN COTON BLANC WABASSO, finis fil tiré.
61 x 86. Rég. $1.15 Spécial 92c
61 x 90. Rég. $1.60. Spécial $1.29
63 x 90. Rég. $1.90. Spécial $1.49
70 x 86. Rég. $1.10. Spécial 89c
Régulier $1.25. Spécial 98c
70 x 90. Rég. $1.75. Spécial $1.39
72 x 90. Rég. $2.10. Spécial $1.65
78 x 86. Rég. $1.25. Spécial 98c
Régulier $1.35. Spécial $1.10
80 x 96. Rég. $2.10. Spécial $1.65
81 x 96. Rég. $2.50. Spécial $1.98
90 x 104. Rég. $2.90. Spécial $2.29

COUVERTURE DE FLANELLETTE BLANCHE OU GRISE, première qualité, parfaites.
54 x 76 — La paire $1.59
64 x 76 — La paire $1.98
72 x 82 — La paire $2.39

COUVERTURES DE LAINE BLANCHE, pure laine.
56 x 76 — La paire $5.49
60 x 80 — La paire $5.69
64 x 84 — La paire $6.49
72 x 84 — La paire $7.39

COUVRE-LITS en crêpe avec rayures de couleurs.
72 x 100
80 x 100 — Prix $1.29
$1.39

COUVRE-LITS BLANCS, fini Alhambra.
60 x 84 $1.59
72 x 84 — Prix $1.89
80 x 90 — Prix $2.19

EDREDONS en coton recouverts de coton fleuri. Valeurs très spéciales.
60 x 72 $1.79

FLANELLETTE BLANCHE, belle et soyeuse, 24 pcs. Spécial, la verge 11c
27 pcs. Rég. 17c. Spécial 14c
29 pcs. Rég. 20c. Spécial 16c
35 pcs. Rég. 20c. Spécial 16c
36 pcs. Rég. 30c. Spécial 24c

FLANELLETTE RAYEE, 27 pcs.
Spécial, la verge 10c
36 pcs. Rég. 18c Spécial 15c
Régulier 22c. Spécial 18c

AUBAINES HORS DE L'ORDINAIRE

AU RAYON de la LINGERIE

Soldes de lignes ou marchandises légèrement défraichies pour Dames et Enfants

UN LOT de gilets en laine pour enfants. Régulièrement $1.39 à $2.95. Prix de débarras
49c 59c 79c 98c

UN LOT de fondations (slips) en broadcloth pour fillettes de 6 ans.— Régulièrement 79c. Prix de débarras **29c**

UN LOT de camisoles en laine et soie, sans manches, bonne pesanteur.— Rég. $1. Prix de débarras **59c**

AUTRE LOT de camisoles en laine, toutes les pesanteurs, toutes les tailles dans le lot. EN VENTE AVEC REDUCTION DE **33 1-3 %**

UN LOT de bonnets et chapeaux en tricot de laine ou ratine, pour enfants et fillettes. Beau choix de teintes. Valeurs jusqu'à $2.00. PRIX DE DEBARRAS **29c**

UN LOT DE COMPLETS lavables en bon broadcloth, pour garçonnets. Régulièrement 98c et $1.49. PRIX DE DEBARRAS **59c**

UN LOT de Robes et Bouffants en bon broadcloth et "sear Suckers" grand choix de styles. Régulièrement 98c à $2.75. PRIX DE DEBARRAS
59c et 98c

AUSSI quantités d'autres articles, savoir : Robes de nuit, Fondations (slips) bouffants, complets, pyjamas, robes, kimonos, etc., etc. Tous à des prix incroyablement bas. —

30, seulement, robes en crêpe de Chine et crêpe de laine, styles charmants, et jolies teintes, pour fillettes de 4 et 5 ans. Valeurs jusqu'à $4.50. — PRIX DE DEBARRAS **$1.00**

10, seulement, complets en ratine, consistant en : Coupe-vent, pantalons guêtres et bonnet aviateur — en bleu ou rose, pour bébés de 1, 2 et 3 ans. Val. jusqu'à $4.98. PRIX DE DEBARRAS. **$1.98**

UN LOT de petits manteaux en ratine bleu ou rose— légèrement défraîchies — d'aucuns avec collet en fourrure, pour bébés de 2 et 3 ans. Val. de $6.50 et $7.50. PRIX DE DEBARRAS **$2.49**

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

-- Au Rayon des Corsets --

Valeurs Sans Pareilles Achetées Spécialement Pour Cette Vente

1er LOT

720 Corsets et Corsettes en bon coutil, tous les styles: Laçant en avant ou arrière, ou agrafant sur le côté. Tailles : 22 à 32. Valeurs régulières jusqu'à $1.75. TRES SPECIAL **89c**

2ème LOT

600 Corsets et Corsettes en très bon coutil broché et élastique, d'aucuns avec support abdominal et renforts. Tous les styles. — Toutes les tailles. Valeurs jusqu'à $3.00. TRES SPECIAL **$1.49**

3ème LOT

420 Corsets et Corsettes en coutil de première qualité, broché, et élastique en tricot. — Toutes les tailles, avec les dernières améliorations. Valeur jusqu'à $5.00. — TRES SPECIAL
$1.98

4ème LOT

420 Corsets et Corsettes en coutil broché de soie, et autres tissus les plus nouveaux, élastique de première qualité. Tous les styles. — Toutes les tailles. Valeurs jusqu'à $6.00. TRES SPECIAL
$2.49 et $2.98

BRASSIERES en un très beau choix de styles, pour toutes les tailles. EN VENTE **1-2 PRIX**

AUTRES SPECIAUX Pour MERCREDI

AU RAYON DES TISSUS A LA VERGE

2000 Verges de SOIE TAFFETAS, de première qualité — largeur 38 pouces —— le tissu en vogue pour robes de soir. Teintes : **blanc, coquille, vert-eau, mauve, pêche, rose, corail, bleu-royal, rouge-cardinal, cerise, brique, vert-jade, chartreuse, bleu-pâle, améthyste, vert-paon, violet, bleu marine, noir.**— Régulièrement $1.25.— TRES SPECIAL

69c

SOIE MOIREE, largeur 40 pouces—la haute nouveauté de la saison pour toilettes d'après-midi et de soir — aussi pour Kimonos et garnitures. —Teintes : **Blanc, coquille, jaune, vert-pâle, mauve, rose, bleu-dolcé, pêche, romance, bleu-royal, rouge, brique, vert-irlandais, chartreuse, bleu-pâle, corail, améthyste, bleu-marine, violet, noir.**— Régulièrement $1.50 —TRES SPECIAL

79c

1500 verges de soie TOKIO, unie ou brochée, largeur 27 pouces. Toutes les teintes nouvelles, pour tous les usages.— Régulièrement 30c.— TRES SPECIAL **24c**

GRANDE VENTE DE COUPONS

Soiries, crêpe, velours, broadcloth, mousseline, voile, Piqué.— Très beau choix de teintes et dessins. — TOUTES DES LONGUEURS UTILES.

Venez de bonne heure, choisissez autant de coupons qu'il vous plaira. A

1/2 Prix

Pas retournables ni échangeables.

LES ETROITS

Naissances

—M. et Mme François Rousseau (Berthe Rioux), font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Jeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Bélanger.

—M. et Mme, Antoine Plourde, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Brisson.

Mariage

Le 26 décembre a été bénit dans notre église, le mariage de M. Augustin Bellavance avec Mlle Marie-Jeanne Bossé, de Rivière-Bleue ainsi que celui de Simone Bellavance, fille de Francois Bellavance avec M. G. Gariépy, de St-Malo, Québec.

Aux nouveaux époux, nos meilleurs vœux de bonheur.

De retour

Mme Xavier Lemay et Mme Alfred Plourde sont de retour de l'hôpital de Québec où elles ont subie de graves opérations. Elles sont en bonne voie de guérison.

Marguillier

M. Eugène Bellavance a été nommé marguillier en remplacement de M. Zéphirine Rossignol, sortant de charge. Nos félicitations.

Statistiques

Il y a eu dans notre paroisse, dans le cours de l'année, 2 grandes sépultures, 13 sépultures d'enfants, 42 naissances et 5 mariages.

OBSEQUES DE Mme ADELARD LAFLAMME

St-Gervais, (D.N.C.).—Vendredi, à 10 h. 30, eurent lieu les funérailles de Mme A. Laflamme, née Philia Bernier, au milieu d'une assistance inespérée, due à l'inclémence de la température. C'est dire la grande considération dont cette dame de bien et la famille éprouvée jouissent dans notre localité.

Un long cortège se forma à la résidence mortuaire dans l'ordre suivant: La croix et le directeur des funérailles; MM. Georges Leclerc et Achille Lacasse; Le corbillard, guidé par M. Philippe Gosselin, un voisin; Les porteurs: MM. Paul Trahan, Emile Audet, Eugène Labbé, tous gendres de la défunte et un neveu, M. Armand Godbout. Des voitures portant les suivants avaient pris place dans l'imposant cortège: MM. P. Côté, A. Catellier, Chs Arsenault, L. Fortier, J. Roy, A.Paris, Am. Roy, J. Blouin, E. Marquis (Paul), E. Marquis, A. Bélanger, C.-E. Bélanger, G. Bélanger, L. Bilodeau, P. Morency, G. Cameron, F. Blouin, A. Plante, O. Dion, J. Boutin, A. Morissette, R. Goulet, Ad. Nadeau, J. Royer, On. Nadeau, E. Nadeau, E. Paré, P. Brochu, A. Lemieux, G. Lemieux et une foule d'autres comprenant parents et amis dont il nous fut impossible d'obtenir les noms.

La levée du corps fut présidée par M. le curé J. Gagnon, tandis que la messe, le libéra, l'absoute et la bénédiction de la fosse furent faits par M. le vicaire René Larochelle.

M. Pierre Goulet fit la quête régulière. Mme M. Meilleure touchait l'orgue et M. le professeur Goulet dirigeait le chant. Des motets furent augmentés au rituel: In Manus, M. C.-E. Bélanger; O Meritum, M. E. Paré; De Profundis, M. R. Goulet.

La famille a reçu de nombreux témoignages de sympathies.

FEU M. E. LETOURNEAU

St-Sylvestre, (D.N.C.).— Le 4 janvier est décédé subitement M. Eugène Létourneau, rentier, époux de Dame Alphonsine Côté, âgé de 62 ans. Ses funérailles eurent lieu le 7 courant au milieu d'une nombreuse assistance.

Portait la croix, son frère, M. Joseph-Louis Létourneau. Les porteurs étaient: MM. Joseph Côté, Amédée Côté, Arthur Létourneau et Désiré Payeur, assisté de MM. Arthur Landry, Odim Savoie, Elzéar Drouin, Onésime Bélanger.

M. le curé fit le levée du corps et M. l'abbé A. Létourneau a chanté le service. Le chœur de l'orgue, sous la direction de Mlle A. Drouin organiste, était au complet, en remarquait en plus, M. A. Genest, de St-Bernard, neveu du défunt.

Il laisse son épouse, née Alphonsine Côté, un fils et une belle-fille, M. et Mme Joseph-Edouard Létourneau, 7 petits-enfants, trois frères, M. l'abbé Amédée Létourneau, curé de St-Etienne de Lauzon, Joseph, de St-Sylvestre et Arthur, des Etats-Unis; cinq sœurs, trois religieuses de la Congrégation de Notre-Dame, Sœur Ste-Céline, Sr Ste Gaétane, Sr Ste-Anne, Mme Louis Létourneau, de Quebec; Mme Vve Thomas Drouin, de Lambton; ses nièces, religieuses au Bon Pasteur, Quebec, Ste-Mélanie et St-Gaétan; sa belle mère, Mme Achille Côté; ses beaux frères et belles-sœurs, M. et Mme Dr L.-M. Genest, de St-Bernard; M. et Mme Joseph Côté, M. et Mme Amédée Côté, de St-Sylvestre; Louis Létourneau, de Québec et une foule d'autres parents.

Nos sympathies à la famille.

Echos mondains

L'honorable juge-en-chef, Albert Sévigny, C.P. et ses filles, mesdemoiselles Madeleine et Françoise Sévigny partiront, aujourd'hui, pour Ottawa, où ils assisteront à l'ouverture de la session parlementaire fédérale, au dîner d'Etat et au levée du Gouverneur.

— o —

Lady Price partira, jeudi, pour New-York, d'où elle s'embarquera sur l'"Olympic", en route pour l'Angleterre, pour rendre visite à son gendre et à sa fille, M. et madame Tremeer, Michell, Rooksacre, près de Southampton.

— o —

Madame W.-G. Power recevra à une partie de bridge et à l'heure du thé, jeudi, à sa résidence de la Grande-Allée, au profit de la subdivision de la cité de Québec de la Ligue des Femmes Catholiques. Madame Léo Bouchard est en charge de la vente ac billets de bridge.

— o —

Mademoiselle Alice Prendergast, fille de l'honorable juge-en-chef du Manitoba, est en ce moment l'hôte de sa cousine mademoiselle A. Gauvreau, appartements Grande-Allée.

— o —

Le docteur et madame Albert Paquet partiront, aujourd'hui, pour Miami, Floride, où ils séjourneront pendant quelque temps.

— o —

M. et madame Henri Bray partiront, aujourd'hui, pour Miami et Palm Beach, pour y faire un séjour de quelques mois.

— o —

Le lt-colonel J.-S. O'Meara, président de la Commission du Havre, et madame O'Meara, sont rentrés à la fin de la semaine dernière, d'un voyage aux Bermudes et à la Jamaïque.

— o —

M. L.-J.-Adjutor Amyot, président du comité de patin du Quebec Winter Club, recevait à un déjeuner, samedi, en l'honneur du comité en charge du carnaval du Q. W. C., qui aura lieu le 22 et 23 février prochain. Parmi les invités citons: M. J.-T. Donohue, président du club, madame Robert Taschereau, madame L.-J.-A. Amyot, M. et madame J.-E. Warrington, M. et madame H.-R. Goodday, madame W.-H. Delaney, madame R.-H. Price, mademoiselle Madeleine Hamel, M. Robert Lanctôt, mademoiselle McNaughton, mademoiselle Joyce Macbeth et M. Harold Braff.

— o —

M. et madame Arthur Price qui ont passé quelques mois à Montréal, et qui sont actuellement de passage dans la vieille capitale, les invités de mademoiselle T. Price, s'embarqueront, samedi prochain, sur le "S.S. Ausonia", en route pour l'Angleterre, où ils passeront le restant de l'hiver à Londres, les hôtes de leur fille, mademoiselle Betty Price.

— o —

Le colonel Thomas Vien, C.B., du barreau de Montréal, est de passage pour affaires professionnelles devant la Législature.

— o —

Madame Gerald Monaghan recevra à déjeuner, jeudi, à son appartement, Château St-Louis, pour mademoiselle Simone Parent, d'Ottawa, en ce moment l'invitée de madame Georges Parent.

— o —

Madame Gustave Hamel recevait, samedi après-midi, à une partie de bridge, en l'honneur de madame Schwartz, de Norvège, qui est actuellement en visite chez des parents.

— o —

Madame (docteur) J.-Alex. Edge donnera, dimanche, le 20 courant, un thé-dansant, à sa résidence des Remparts, en l'honneur de sa fille, mademoiselle Madeleine Edge, débutante de la saison.

— o —

Madame F.-T. Handsombody recevait, hier après-midi, à sa demeure de la rue Ste-Geneviève, en l'honneur de madame H.-S. Hunter, de Montréal, qui est présentement son invitée.

— o —

M. Auguste Viatte, professeur de l'Université Laval, et madame Viatte, sont rentrés en ville, hier soir, d'un voyage au Mexique, où M. Viatte donna une série de causerie, sous les auspices de l'Alliance Française.

— o —

Madame A.-Beresford Scott recevra, demain, pour la première fois depuis son mariage, à l'heure du thé, à la résidence de sa tante, mademoiselle Scott, avenue des Erables.

— o —

Madame H.-R. Joly est de retour dans la métropole après avoir passé la fin de semaine à Montmorency, l'hôte de mademoiselle Cécile Drapeau.

— o —

Madame E.-A. Bishop a reçu à l'heure du thé, samedi, à son appartement du Château St-Louis, en l'honneur de madame Cyril Bignell. Servaient le thé et les glaces, mesdames A.-H. Crowfoot et Charles Sewell.

— o —

Madame H.-A. Harding, de St-Pacôme, et madame Harold McNaughton, de Thetford Mines, sont actuellement en ville, les invitées de madame Thomas McGarron.

— o —

M. et madame D.-B. DePencier, de Montréal, sont descendus au Château Frontenac, et passeront quelque temps en notre ville.

— o —

Mademoiselle Barbara Gibsone qui a passé les vacances avec ses parents, le juge et madame Georges Gibsone, rue des Grisons, partira, aujourd'hui, pour Compton, afin de poursuivre ses études à King's Hall.

— o —

Madame E.-G. Meredith recevra intimement à une partie de Mah Jong et à l'heure du thé, cet après-midi, à sa résidence de la Grande-Allée, en l'honneur de madame Arthur Price.

— o —

Madame J.-C. McLimont recevait, hier, à l'heure du thé, à sa demeure de la rue St-Louis, pour madame Arthur Price.

— o —

M. et madame E.-R. Truchon, leurs filles, mesdemoiselles Germaine et Gertrude Truchon, ainsi que M. et madame Roméo Boivin et leurs fils, Bertrand, sont descendus au Claridge en vu d'un séjour de quelques mois en notre ville.

— o —

On annonce pour le 26 janvier prochain, dans l'intimité, le mariage de mademoiselle Hélaine Brochu, fille de M. et de madame Wilfrid Brochu, rue Aberdeen, à M. Earle-K. Bergey, fils de M. E.-F. Bergey, décédé et de madame Bergey, de Philadelphie. Pas de faire part.

M. A.-C. Doig, gérant général de la Gutta Percha, division de l'est, est descendu au Château Frontenac où il passera quelques jours.

— o —

M. et madame W.-B. Shaw sont arrivés à Québec, samedi, pour y passer quelque temps, les hôtes de M. et de madame S. Barrow.

— o —

Madame George Davie et mademoiselle Brenda Davie sont de passage à Montréal pour quelques jours.

— o —

Mademoiselle Helen Cameron, de Fort Coulange, fait un court séjour à Québec, l'invitée de mademoiselle T. Hamilton, à la résidence des parents de celle-ci, M. et madame H.-J. Hamilton, avenue des Erables.

— o —

Mesdemoiselle Marcelle et Madeleine Renaud recevront de 4 heureas à 6, jeudi, le 17 courant, à la résidence de leurs parents, M. et madame J.-E. Renaud, avenue Casot.

— o —

M. Denis Power assistait samedi dernier, au thé-dansant que donna madame (docteur) S. Gaudreau, à l'occasion des débuts de sa fille Fernande.

— o —

Mademoiselle Jeanne Thibodeau, fille du docteur J.-E. Thibodeau, passe quelques jours dans la métropole.

— o —

Mademoiselle Edith Plamondon qui a passé quelque temps en ville, l'hôte de M. et de madame Oscar Plamondon, est rentrée à Montréal.

— o —

Mademoiselle Annette Cloutier recevait à une partie de bridge, dimanche dernier, pour quelques amies.

A MONTREAL

Madame Athanas David a reçu quelques intimes, hier soir, en l'honneur de M. Rosario Bourdon et de M. Léo-Pol Morin, à l'issue de la première des Concerts Symphoniques de Montréal.

— o —

Madame Aimé Leblanc recevait samedi soir, en sa résidence de Westmount, à l'occasion des débuts de sa fille, Jeanne. Environ deux cents invités assistaient à cette soirée mondaine. Les salons étaient décorés de roses, de jonquilles et de narcisses, et la salle de danse était tapissée de fleurs de saison, madame Leblanc, qui recevait les invités, portait une robe de dentelle noire, garnie de lamé or, à courte traine d'après Molyneux, avec bouquet, de roses rouges à la taille. Mademoiselle Leblanc, était en robe de faille blanche, à traine, création Regor, garnie de plumes de coq noires, elle tenait une gerbe de roses talisman.

— o —

Madame Alphonse Brodeur a offert un dîner de douze couverts hier soir, avant la première audition des Concerts Symphoniques de Montréal.

— o —

Le lieutenant-colonel Arthur Gaboury, consul de la Lettonie, à Montréal, et mademoiselle Aline Gaboury, accompagnés de M. J.-Denis Perrault, secrétaire du Consulat, sont revenus de Québec où ils ont assisté à l'ouverture de la Législature.

— o —

Parmi les membres du Comité au bal annuel de Charité, qui sera donné vendredi, le 25 janvier, à l'hôtel Mont-Royal, sous le distingué patronage de Leurs Excellences le gouverneur général et la comtesse de Bessborough, au profit de la Maternité de l'hôpital Royal Victoria, il convient de citer: lady Atholstan, lady Gordon, lady Drummond, l'honorable Marguerite Shaughnessy, madame R.-A. E. Greenshields, madame L.-A. Taschereau, madame Wesley Frost, madame Athanase David, madame W.-W. Chipman, madame C.-C. Ballantyne, madame L.-F. Martin, madame Herbert, Molson, madame Beaudry Leman, madame Ross McMaster, madame Arthur Drummond, madame W.-A. Black, madame J.-W. McConnell, madame G.-W. MacDougall, madame F.-N. Southam et madame A.-A. Magee.

— o —

L'hon. Marguerite Shaughnessy reviendra, cette semaine, de Ste-Agathe, où elle a passé quelque temps.

— o —

Le juge et madame Alfred Forest ont reçu à dîner, dimanche soir, en l'honneur de l'honorable et de madame Alfred Duranleau. Les autres invités étaient: le sénateur André Fauteux, madame Ernest Archambault, le juge et madame J.-B. Archambault, le juge et madame J.-E.-C. Bumbray, M. et madame J.-C. Lamothe.

Le magasin du cadeau

Au Petit Versailles Ltée

FAIT ACTUELLEMENT
SA GRANDE VENTE ANNUELLE DE REDUCTION

Escomptes de 20% à 50%

Profitez des réelles occasions qui vous sont offertes durant cette vente.

65 de la FABRIQUE. — TEL. : 2-1798

A OTTAWA

Le ministre du Japon au Canada, S. E. l'honorable I. M. Tokugawa et sa fille, mademoiselle Toyo Tokugawa ont été reçus, hier, à Rideau Hall, pour dire adieu à Leurs Excellences le Gouverneur-Général et la comtesse de Bessborough, à l'occasion de leur prochain départ pour Istamboul, où M. Tokugawa occupera la fonction d'ambassadeur.

— o —

Madame W.-D. Herridge, épouse du ministre du Canada aux Etats-Unis, est arrivée ici, hier, de Washington, pour l'ouverture du parlement fédéral.

— o —

Madame W.-D. Robbins, épouse du ministre des Etats-Unis au Canada, recevait, hier après-midi, à sa résidence de Rockcliffe, à la dernière d'une série de quatre réceptions.

MONTMAGNY

Feu M. Adolphe Labbé

Le 2 janvier est décédé M. Adolphe Labbé, époux de Dame Marie-Vitaline Gagné, à l'âge de 73 ans. Les funérailles eurent lieu à Montmagny le 5 janvier au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. La croix était portée par M. Hubert Coulombe et la dépouille mortelle était portée par MM. Joseph Coulombe, Joseph Thibault, Zéphir Coulombe et Paul Thibault.

Survivent au défunt quatre fils: Adolphe Labbé, de Montréal; Arthur Labbé, de St-Thomas de Montmagny; Henri Labbé de Fort-Francis, Ontario et Odilon Labbé, de St-Paul-du-Buton et deux filles: Marie-Louise Labbé et Amarylda Labbé.

Nous présentons nos plus sincères sympathies à la famille en deuil.

Sépultures

—Le 31 décembre dernier est décédé à l'hôpital St-Sacrement, à Québec, à l'âge de 2 ans et demi, Maurice, fils de M. et Mme Philippe Couillard de Lépinay. L'inhumation eut lieu le 4 janvier, à Montmagny.

—Le 2 janvier est aussi décédé Paul-Roi Boulet, à l'âge de 15 ans, fils de Mme Vve Eugène Boulet. L'inhumation eut lieu à Montmagny le 5 janvier.

Nos sympathies sincères aux familles éprouvées.

Dernières naissances

—Marie-Josette-Louise, fille de M. le dentiste et de Mme Jean-Marie Bernatchez. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Méthot, de Cap-St-Ignace.

—Marie-Claire-Jeannine, fille de M. et Mme Adrien DeLadurantaye. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest DeLadurantaye.

REELU MAIRE

M. JOSEPH-ALFRED BEDARD a été réélu maire de Charlesbourg-Village.

MORT DE M. ALF. BLOUIN

Montmagny, (D.N.C.).—Le 2 janvier dernier est décédé à Montmagny, à l'âge de 84 ans, M. Alfred Blouin, rentier, époux de feu Dame Angèle Gagnon, après quelques jours de maladie seulement. Les funérailles eurent lieu en l'église de Montmagny le 4 courant au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

La croix était portée par M. Wilfrid Talbot et le deuil était conduit par son fils, M. Cyrille Blouin, son demi-fils, M. Léon Mathieu et ainsi que les petits-fils. Dans l'assistance, on a aussi remarqué MM. Edmond Gagnon, de Québec; Nérée Theberge, de St-François; Ovila Mathieu et Octave Guimont, de Cap St-Ignace, neveux du défunt et plusieurs autres dont les noms nous échappent

Le service fut chanté par M. l'abbé Léon Bélanger, professeur au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, qui était assisté de MM. les abbés Clément Leclerc et Florido Gagné.

Lui survivent un fils, M. Cyrille Blouin; une fille, Mme Omer Bérubé et plusieurs petits-enfants, à qui nous offrons nos plus sincères sympathies.

FEU Mme NAP. POMERLEAU

St-Ephrem, (D.N.C.).—Mercredi, le 26 décembre, a été chanté en l'église de notre paroisse, le service de Mme Nap. Pomerleau (Amanda Roy), décédée le 22, à l'âge de 64 ans.

L'église était revêtue de ses plus riches ornements mortuaires. Le deuil était conduit par son époux, M. Nap. Pomerleau; ses garçons: MM. Joseph, Octave, Archelas, Roméo, Pamphile, Lionel; ses filles: Mme François Dubord (Blanche) et Desneige, tous les neveaux et nièces ainsi que plusieurs parents et amis.

Conduisait le corbillard, M. Onil Faucher. Portait la croix, M. J.-A. Lemieux. Portaient le cercueil: MM. Oscar et Wilfrid Plante, Joseph Pomerleau, Adélard Pomerleau, neveu de la défunte.

Nos sympathies.

FUTURS MARIES!

Songez à l'économie que vous permet de réaliser sur l'achat de votre ameublement

NOTRE
VENTE DE JANVIER
20%

D'ESCOMPTE ACCORDE SUR :
CHESTERFIELDS
SALLE A MANGER
CHAMBRE A COUCHER
DIVANS DE STUDIO
LAMPES
TABLES
FAUTEUILS
PETITS MEUBLES
SECRETAIRES
BIBLIOTHEQUES
MIROIRS
ETC.

Le Foyer du Meuble Moderne
J.A. ROY
188-190 RUE ST-JEAN

Le Château-Frontenac
met en vedette un
"SERVICE ROULANT CHAUD"
pour le lunch
dans la grande salle à manger les mardi, mercredi et jeudi à **à $1.00**
Aussi choix de lunch et de dîner à partir de 75c.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 580 kilocycles—517.9 mètres)

MARDI, 15.

6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Musique d'orchestre.
6.15 p.m.—Choses connues.
6.30 p.m.—Chansons choisies.
6.45 p.m.—Soli.
7.00 p.m.—Musique d'orchestre.
7.15 p.m.—La chanson de paris.
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Programme.
8.00 p.m.—Variétés.
8.15 p.m.—Mélodrame intitulé : Le mauvais fils.
8.30 p.m.—L'orchestre de concert du Château-Frontenac.
9.00 p.m.—Programme des cigarettes Sweet Caporal.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'Hôtel Victiria.
11.00 p.m.—L'Heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

MERCREDI, 16

9.00 a.m.—L'heure.
9.01 a.m.—Le club du cou-cou de CHRC.
9.15 p.m.—Programme T.-D. Dubuc.
10.00 a.m.—L'horaire des programmes.
10.01 a.m.—Mélodies matinales de la Laiterie Laval.
10.15 a.m.—Variétés.
10.30 a.m.—Entre-nous, mesdames.
11.00 a.m.—Musique de chambre.
11.15 a.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
11.30 a.m.—Programme.
11.45 a.m.—Les grands succès.
2.00 p.m.—Autour de la table.
12.15 p.m.—Musique instrumentale.
12.30 p.m.—La chanson française.
12.45 p.m.—Soli.
1.00 p.m.—Nouveauté.
1.15 p.m.—Musique d'orchestre.
1.30 p.m.—Divertissements.
1.45 p.m.—Pour vous, mesdames, présentation Lait Eagle.
2.02 p.m.—Suspension des émissions jusqu'à 4 h. 30 p.m.
4.30 p.m.—L'heure.
4.31 p.m.—L'horaires des programmes.
4.32 p.m.—Variétés.
5.00 p.m.—Musique de fanfare.
5.15 p.m.—Fantaisies de l'Emulsion Scott.
5.30 p.m.—Choeurs.
5.45 p.m.—Chansonnettes.
6.00 p.m.—L'heure.
6.01 p.m.—Miettes musicales.
6.05 p.m.—La chanson nouvelle, courtoisie Renaud & Cie.
6.10 p.m.—Musique d'orchestre.
6.15 p.m.—Chansons choisies.
6.30 p.m.—Musique instrumentale.
6.45 p.m.—Divertissements.
6.55 p.m.—Drame de la vie réelle.
7.00 p.m.—Choses connues, présentation Mozart Ltée.
7.15 p.m.—La chanson de Paris, courtoisie Pastilles Valda.
7.30 p.m.—L'heure.
7.31 p.m.—Causerie sportive par M. Maurice Descarreaux.
7.45 p.m.—Le chanteur de Paris.
8.00 p.m.—Emission Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Programme J.-B. Lefebvre Ltée.
9.00 p.m.—Musique canadienne.
9.30 p.m.—Programme.
9.45 p.m.—Récital de chant.
10.00 p.m.—Récital d'orgue par M. Gordon Perry.
10.30 p.m.—Gilbert Darisse et son orchestre de danse de l'hôtel Victoria.
11.00 p.m.—L'heure.
11.01 p.m.—Le reporter Buckingham; rapports de hockey et nouvelles générales.
11.15 p.m.—O Canada, fin des émissions.

CKAC

MARDI, 15

4.15 p.m.—"Poetic Strings" (C. B. S.).
4.30 p.m.—"Science Service Series" (C. B. S.).
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Chansons françaises.
5.30 p.m.—Le programme du foyer.
6.25 p.m.—L'Heure récréative.
7.00 p.m.—Nouveautés parisiennes.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—Le trio du concert du Queen's.
7.45 p.m.—L'orchestre de Joe de Courcy.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Radio-roman Molson.
9.30 p.m.—La tribune de l'air.
9.45 p.m.—Hortense Lord, pianiste.
10.00 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
10.30 p.m.—Fray et Braggiotti (C. B. S.).
10.45 p.m.—Musique de danse.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

MERCREDI, 16

7.45 a.m.—"Cheerful Earful".
8.00 a.m.—Musique classique légère.
8.15 a.m.—"The Serenader".
8.30 a.m.—Programme de chant.—C.B.S.
8.45 a.m.—Chansons françaises.
9.00 a.m.—"The Joke Book".
9.30 a.m.—"Rambles in Rythm".—C.B.S.
10.00 a.m.—Press-Radio Newws".—C.B.S.
10.05 a.m.—Entre vous et moi.
10.30 a.m.—"Bright Lights".—C.B.S.
10.45 a.m.—Ouverture de la Bourse.
11.00 a.m.—Mélodies sur l'orgue.
11.15 a.m.—Programme Mus-kee-kee.
11.45 a.m.—Le programme des services rapides.
12.00 p.m.—L'heure ensoleillée.
12.45 p.m.—Cours de la Bourse.
12.55 p.m.—Mercuriale des produits laitiers.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.15 p.m.—Opéra.
2.00 p.m.—Chant.
2.30 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
3.00 p.m.—Programme de Kate Smith.—C.B.S.
3.45 p.m.—L'actualité féminine.
4.00 p.m.—"Student Federation Program". C.B.S.
4.15 p.m.—Emission du "Curtis Institue of Music".—C.B.S.
5.00 p.m.—Les événements sociaux.
5.15 p.m.—Le théâtre des petits.
5.30 p.m.—Le programme du Foyer.
6.15 p.m.—Programme musical.
6.25 p.m.—L'heure récréative.
7.00 p.m.—Le programme Cystex.
7.15 p.m.—Le curé du village.
7.30 p.m.—L'orchestre de Joe de Conny.
7.45 p.m.—Les "Carling Red Caps".
8.00 p.m.—Le programme Sweet Caporal.
8.30 p.m.—Récital d'orgue.
9.00 p.m.—Le talisman de Romagnol.
9.30 a.m.—Demi-heure de bonheur.
10.00 p.m.—Variétés Mus-kee-kee.
10.30 p.m.—Programme des mélodies.
11.00 p.m.—Le reporter sportif Molson.
11.05 p.m.—Musique de danse.
2.00 a.m.—Musique de danse.
1.00 a.m.—Fin des émissions.

CKAC

"HALF-HOUR OF HAPPINESS"

Le programme "Half-Hour of Happiness" entendu au poste CKAC, le mercredi soir de 9.30 à 10.00 hres est confié à Percey Faith et compagnie qui offre une demi-heure de musique entraînante et de chansons gaies. Le programme est sous les auspices de Maple Leaf Milling Co. et est irradié de Toronto.

CKCV

(Québec 229 mètres — 1310 kilocycles)

MARDI, 15

12.30 p.m.—Musique de danse.
12.45 p.m.—Programme.
1.00 p.m.—Opéras.
1.15 p.m.—Comédies musicales.
1.30 p.m.—Rex Battle.
6.30 p.m.—La Revue Passe Temps avec Zézé.
7.00 p.m.—Programme varié.
7.30 p.m.—Silence.
9.00 p.m.—Le Tourbillon.
10.00 p.m.—Programme.
10.30 p.m.—Silence.

MERCREDI, 16

12.00 p.m.—J.-R. Croteau.
12.15 p.m.—Folklore.
12.30 p.m.—Le Ténor Idéal.
12.45 p.m.—Musique de danse.
1.00 p.m.—Programme Varié.
1.30 p.m.—Rex Battle.
2.00 p.m.—Silence.
6.30 p.m.—Programme du souper.
6.45 p.m.—Programme.
7.00 p.m.—Les Galetés du Régiment.
7.30 p.m.—Silence.

RADIO-ETAT

MARDI, 15

6.30 p.m.—Relais.
6.55 p.m.—Intermède musical.
7.00 p.m.—L'Union catholique des Cultivateurs, conférence par M. J.-E. Legault, chef du service de la colonisation au Pacifique Canadien.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Service de nouvelles par les radiophiles des centres ruraux.
8.00 p.m.—Musique et musiciens d'hier.
8.15 p.m.—"Mastering the Ceremonies".
8.30 p.m.—"Half Round the Clock".
9.00 p.m.—Le T. H. M. Bennett.
9.30 p.m.—"Hands Across the Border".
10.00 p.m.—Sous Bois, programme français des prairies (d'Edmonton).
10.30 a.m.—L'orchestre de Billy Bissett, de l'hôtel Royal York.
10.45 p.m.—Radio-journal.
10.52 p.m.—Nouvelles (en anglais).

MERCREDI, 16

6.30 p.m.—Ray Dawe et son orchestre.
7.00 p.m.—L'orchestre de Rex Battle, de Royal York.
7.15 p.m.—Etude en blanc et en noir.
7.30 p.m.—Billy et Pierre.
7.45 p.m.—Service de nouvelles pour les radiophiles des centres ruraux.
7.52 p.m.—Nouvelles (en anglais.)
8.00 p.m.—Les Anciens Canadiens, sous la direction de Robert Choquette.
8.15 p.m.—"Melody Mart".
8.30 p.m.—"Opening Nights".
9.00 p.m.—Heure de la gaieté et de la romance.
10.00 p.m.—Les Maitre de la musique.
10.30 p.m.—L'orchestre de Chas. Dornberger de l'hôtel Mont-Royal.
10.45 p.m.—Radio-Journal.
10.52 p.m.—Nouvelles (en anglais).

LES CONFERENCES DE L'U. C. C.

Les prochains conférenciers de l'Union catholique des Cultivateurs à Radio-Canada seront: le mardi, 15, à 7 heures, M. J.-E. Legault, chef du service de la colonisation au Pacifique Canadien et le samedi, 19, à la même heure, le Révérend Père Alphonse Deguire, S.J., aumônier général de cette organisation. Le premier parlera de "la colonisation" et le second de "l'Union catholique des Cultivateurs".

MUSIQUE POPULAIRE

Le poste CRCM de Radio-Canada diffuse le jeudi soir de neuf heures et demie à dix heures et demie, le concert de musique populaire donné par Fred Waring et ses "Pennsylvanians".

Waring s'est assuré le concours d'artistes connus dans le genre, d'instrumentistes de valeur et d'un choeur dont les critiques ont fait un grand éloge. Non seulement il fera entendre de la musique populaire mais aussi du semi-classique.

BUREAUX A LOUER

au cinquième de l'édifice du "SOLEIL"

Grands et petits bureaux, bien éclairés et confortables. Toutes commodités modernes : service d'ascenseur, etc. Prix fort raisonnables.

BUREAUX ou SALLES D'ECHANTILLONS

S'adresser au service d'information
ADMINISTRATION
LE "SOLEIL"

AVIS A NOS ABONNES DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Nos abonnés sont priés de prendre note que M. C.-A. DUGAS, 49, rue Franklin, de Nashua, n'est plus à notre emploi, comme agent-collecteur. Ils voudront bien adresser leur remise pour l'abonnement directement à

Le "Soleil, Ltée, Québec.

RECEPTION

Fourni par C. Robitaille, Enr.
QUEBEC

BONNE HIER SOIR

Ce renseignement n'est que sur les postes d'en dehors de la ville.

LA CHANSON DE PARIS

Les artistes de La Chanson de Paris, une nouvelle émission de Radio-Canada, émission qui se donne le vendredi soir à dix heures, ont élaboré un programme varié de musique vocale et instrumentale. Paul d'Irvinge dira des vers du poète canadien, Paul Morin, parmi lesquels "Conte Funèbre" tiré de "Poèmes de Cendre et d'Or". Les Ménestrels chanteront "Viens, partons tous les deux", "23, rue des Acacias", etc.

Mlle Jeanne Destaelains est également au programme avec entre autres choses "Apprenez-moi des mots d'amour". L'orchestre, que dirige André Larose, exécutera "Fête au village lorrain" tirée de la "Suite Lorraine" de René de Boisdeffe, "Arlequinade" tirée de "Musique Forraine" de Florent Schmitt. L'orchestre jouera également "La Mattiche" et "Amapola" d'après un arrangement musical d'André Larose.

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

ST-SYLVESTRE

Baptêmes

—Le 5 décembre a été baptisé Joseph-Antonio-Denis-Rodrigue, fils de M. et Mme Arthur Lehoux, (Annie Laplante). Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Lehoux, oncle et tante de l'enfant.

—Le 23 décembre, Marie-Rose-Hélène-Bertha, fille de M. et Mme Dorvigny Lehoux, née Blanche Vachon. Parrain et marraine, M. et Mme J.-B. Jalbert, oncle et tante de l'enfant.

—Le 30 décembre, Marie-Hélène-Laurette, fille de M. et Mme Joseph Edouard Létourneau, née Joséphine Roussin. Parrain et marraine, M. et Mme Amédée Côté, oncle et tante de l'enfant.

Marguillier

M. Philias Drouin a été nommé marguillier en remplacement de M. Onésime Dion, marchand, sortant de charge. Le banc est occupé par MM. Richard Jacques, Alphée Powers et Philias Drouin. Nos félicitations.

La fête de Noel

Elle fut célébrée avec éclat en notre paroisse. A la messe de minuit, M. l'abbé Ed. Robitaille officiait, assisté de M. le curé L. Verreault et du révd Père Séraphin, Franciscain, diacre et sous-diacre. Toute la population fit la sainte communion. La crèche resplendissante de beauté offrait un humble asile à l'Enfant-Dieu qui souriant, sur nos misères se plait à les adoucir en répandant sur nous ses grâces.

Statistiques

Il y a eu pendant l'année 1934: 34 baptêmes, 6 mariages, 10 sépultures, dont 7 adultes; Mme Léon Létourneau, 89 ans; Mme Frank M. Court, 88 ans; M. Charles Landry, 86 ans; M. Joseph Tardif, 77 ans; Mme Philippe Doherty, 70 ans; M. Delphis Cyr, 68 ans; Mlle Marie-Ange Parent, 26 ans et trois enfants: Jean Jacques Nappert, 8 mois; Raymond Drouin, 2 mois et Rodrigue Lehoux, 12 jours.

N'OUBLIEZ PAS QUE
BOVRIL
LA BONTÉ CONCENTRÉE DU BOEUF 34-24F
DONNE SANTÉ ET FORCE

VOYAGES

EXCURSION à Montréal

$3.25 aller et retour à Ottawa $5.50

de QUÉBEC et LÉVIS
VENDREDI soir et SAMEDI
25-26 JANVIER

DÉPARTS: de Québec 11.55 p.m., vendredi; 7.20 a.m., 1.30 p.m., 5.00 p.m., 11.55 p.m., samedi; de Lévis 3.30 a.m., 1.15 p.m., samedi.

Raccordements à Montréal avec tous les trains réguliers du Pacifique Canadien à destination d'Ottawa.

Voitures de première seulement. Aucun bagage enregistré.

RETOUR jusqu'au LUNDI soir, 28 janvier.

PACIFIQUE CANADIEN • CANADIEN NATIONAL

ST-ROMUALD

Statistiques paroissiales

Au cours de l'année 1934, il y a eu cent trois naissances, quatorze mariages et quarante-cinq sépultures dans la paroisse. Il y a une augmentation de 12 naissances sur l'année précédente et une augmentation de sept mariages. Il a une diminution de cinq sépultures sur 1933.

Aide à l'église

La collecte hebdomadaire pour l'aide à l'église a rapportée pour les deux dernières semaines, $51.10 et $49.75 respectivement.

Au Cercle Richard

Le Cercle Richard de l'A. C. J. C., a tenu au commencement de janvier, son assemblée de nouvelle année, à laquelle étaient conviés les membres actuels et les anciens. Un grand nombre avaient répondu à l'aimable invitation. La soirée fut sous la présidence de M. L.-P. Laliberté, le dévoué président en office. M. l'abbé P.-E. Pelchat, aumônier du Cercle et M. l'abbé C.-E. Langelier, vicaire, étaient présents. Il y eut intéressante partie de cartes. A la fin de la soirée, les invités étaient invités à prendre place autour des tables, pour faire honneur à un excellent goûter.

ST-SAUVEUR

Conseil de la congrégation des hommes

Ce soir, à 7 h. 30, à la sacristie supérieure il y aura réunion du comité de la congrégation des hommes.

Réunion des Dames de la Ste-Famille

Il y aura assemblée des Dames de la Ste-Famille, demain soir à 7 h. 30, à l'église paroissiale. La chorale de cette congrégation exécutera le chant, à cette réunion. Toutes les dames devraient assister à cette assemblée.

Pour les membres de l'Oeuvre de Jeunesse

Tous les membres de l'Oeuvre de Jeunesse Catholique, de St-Sauveur, sont priés de prendre note, qu'il sera tenu, mercredi soir prochain, une assemblée générale. Que tous les membres se fassent un devoir d'être présents, car il sera traité des questions importantes.

A l'église paroissiale, demain:

5 h. 30, Service d'Union de Prières de Dame Amédée Boudreau; 6 h. 15, pour Philippe Pelchat; 7 heures, pour Alexandre Leclerc; 7 h. 45, Service de la Congrégation du Rév. Père Emile Saindon, O.M.I.

Pour feu Elzéar Langlais

Demain matin, à 6 h. 30, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, sera chanté le service de Congrégation des Hommes, de M. Elzéar Langlais.

MONTMAGNY

Tableau nécrologique pour 1934

Montmagny, (D.N.C.).—Voici le tableau nécrologique pour 1934 à Montmagny:

JANVIER: Le 2, Herménégilde Lévesque, 22 ans, fils de Félix Lévesque, de la Rivière-Ouelle; le 8, Dame Célina Chabot, veuve de Cléophas Fournier, 82 ans et 10 mois; le 12, Rose-Délima Côté, épouse de J.-Alphonse Boulet, 77 ans et 10 mois; le 18, Joseph Proteaut époux de Alexina Rochefort, 50 ans, et 6 mois; le 20, William Poirier, 82 ans, époux de feu Georgianna Carrier; le 20, Anna-Marie Ouellet, 44 ans et 6 mois, épouse de Willie Paquet; le 26, Georges-Emile Caron, 5 ans et 6 mois, fils d'Henri Caron.

FEVRIER: Le 9, Emma Bernier, 63 ans et 5 mois, épouse de Fortunat Gaudreau, Joseph Lemieux, veuf, 37 ans; Louis Létourneau, 88 ans et 6 mois, époux de Hortense Cloutier; le 13, Ghislaine Gaudreau, 15 mois, fille de Georges Gaudreau; le 17, Odile Bouchard, 46 ans, épouse de Francis Favreau; le 19, David Lemieux, 84 ans; le 19, Sophronie Côté, 84 ans, épouse de François Côté; le 19, Joseph Bernatchez, 55 ans, époux de Marie-Louise Brown; le 20, Marie-Louise Allaire, 30 ans, épouse de Ernest Fournier; le 26, Alice Gaudreau, 40 ans, épouse de Emile DeLadurantaye; le 26, Paul-N. Gaudreau, 60 ans; le 28, Didime Coulombe, 67 ans et 6 mois, veuf de Julia Normand.

MARS:—Le 11, Marie-Marthe-Yolande, 1 mois et 23 jours, fille de Maurice Walsh; le 15, Jean Thibault, 50 ans et 8 mois, époux de Alma Coulombe; le 15, Mme Vve Alfred Létourneau; le 15, Marie-Simonne Giasson, 70 ans, épouse de Louis Picard; le 16, Louise Fontaine, 74 ans, épouse de Marcel Dubé; le 16, Marguerite Cloutier, 80 ans, veuve de Alfred Létourneau; le 19, Léo Nicole, 16 ans et 6 mois, fils de Mme Ludger Nicole; le 19, Rosalie Fournier, 87 ans, veuve de Isaïe Belanger; le 27, Léopoldine Normand, 83 ans, épouse de feu Amable Métivier.

AVRIL:—Le 6, Lydia Mathurin, 57 ans, épouse de Joseph Courbron; le 2, Marie Chabot, 5 ans, fille de Rosaire Chabot; le 3, Marcel Guimont, 30 jours; fils de Albini Guimont; le 7, Amanda Laurendeau, 64 ans, épouse de Philémon Boulet; le 12, Cyrias Côté, 77 ans et 8 mois, époux de Léontine Fournier; le 12, Marcel Blouin, 1 mois; le 14, Hervé Bélanger, 22 ans, fils de M. Fortunat Bélanger; le 16, Mme Vve Charles Gosselon, 78 ans; Jeannine Morin, 8 mois, fille de Louis Morin; Gérard Mercier, 17 mois, fils de A. Mercier; le 21, Amable Bernier, 75 ans et 8 mois, époux de Wilhelmine Bernatchez; le 25, Jacqueline Collin, 11 mois, fille de Napoléon Collin; Claude, 3 ans, fils de Edmond Lavoie; le 28, Emile Lamonde, 57 ans et 2 mois; Jean-Paul Walsh, 13 ans, fils de Maurice Walsh; le 30, Olive Guillemette, 75 ans, épouse de Cléophas Marois.

MAI:—Le 3, Vitaline Paquet, 82 ans et 8 mois, veuve de Cléophas Collin; le 7, Adrien Gaudreau, 23 ans et 11 mois, fils de Joseph Gaudreau; le 8, Cécile Olivier, 7 ans et 6 mois, fille de Georges Olivier; le 11, Juliette, fillette de Raoul Samson; le 12, Mme Théophile Green; le 17, Lucienne Morin, 6 ans et 6 mois, fille de Grégoire-F. Morin; le 23, Françoise, 4 ans, fille de Paul Dion.

JUIN:—Le 9, Hervé Ringuette, 3 mois, enfant de Wilfrid Ringuette; le 12, Denise Collin, 33 ans, fille de David Collin; le 29, Joseph Gaudreau, 3 ans, fils de Joseph Gaudreau; le 30, Achille Marticotte, 79 ans et 11 mois.

JUILLET:—Le 1er, Louis Laberge, 81 ans et 10 mois; le 2, Roger Fournier, 6 ans, fils d'Emile Fournier; le 3, Charles Martin, 48 ans, fils de Charles Martin; le 4, Amanda Lepage, célibataire, 74 ans; Joseph Gaudreau, 69 ans et 6 mois, époux de Liliose Collin; le 16, Fernand Langlois, 13 ans, fils d'Edouard Langlois; le 20, Alfred Boucher, 87 ans et 8 mois; le 20, Jean-Baptiste Boufard, 55 ans, époux de Alexandrin Pineault; le 21, Gédéon Lachaine, célibataire, 64 ans, fils de feu Gédéon Lachaine; le 21, Amédée Fournier, 54 ans, époux de Bernadette Morin; le 26, Alfred Clavet, 58 ans et 10 mois, époux de Marie-Louise Boulet; le 27, Denis Corriveau, 1 mois, fils d'Ovila Corriveau; le 31, Ernest Marois, 50 ans, époux de Marie-Ange Bernatchez.

AOUT:—Le 2, Henri Moreau, 48 ans; le 3, Symètre Fournier, 51 ans, époux de Albert Godin; le 3, Raymond, 13 mois, fils de Gérard Thibault; le 3, Guy, fils d'Edgar Coutier; le 20, Philomène Picard, 76 ans, veuve de Eugène Nicole; le 20, Leon-Freddy Morin, 17 jours, fils de Freddy Morin; le 23, Fernande Bernatchez, 4 mois, fille de Wilfrid Bernatchez; le 27, Roger Robidoux, 9 mois, fils de William Robidoux; Philomène Mathurin, 83 ans, veuve de Joseph Collin,; le 29, Claude, 2 ans, fils de Gérard Fournier; le 29, Laurent Gagnon, 3 mois, fils d'Henri Gagnon.

SEPTEMBRE:— Le 4, Chrysologue Labonté, 71 ans et 2 mois, époux de Célina Duval; le 5, Roger Boulet, 4 mois, fils de Joseph Boulet, le 14, Fleurette, 13 mois, fille de Ignace Samson; le 14, Albertine Labonté, 40 ans, épouse de Ernest Jacques; le 17, Denise, 2 ans et 6 mois, fille de Ignace Samson; le 17, Odilon Laflamme, 2 mois, fils de Alphonse Laflamme; le 19, Séraphine Fournier, 70 ans, veuve de Georges Montminy; le 20, Laurent Boudreau, 27 ans, fils de T.-E. Boudreau; le 21, Robert-Roger, 5 semaines, fils de Emile Métivier; le 22, Louis Picard, 77 ans; le 26, Louise Laflamme, 6 mois et demi, fille de William Laflamme; Clément Corneau, 8 mois et demi, fils de Adolphe Corneau; le 30, Angèle, 8 mois, fille de Rosaire Chabot.

OCTOBRE:— Le 6, Fabiola Baril, 36 ans et 4 mois, épouse de Paul Carignan; le 9, Cléophas Gagné, 74 ans et 5 mois, époux de feu Arthemise Létourneau; le 10, Elzéar Gaudreau, 76 ans et 10 mois, époux de feu Hermine Côté; le 11, François-Xavier Langlois; le 21, Marie-Blanche Labrecque, 24 ans et 1 mois, fille de Octave Labrecque.

NOVEMBRE:— Le 22, Luc Anctil, 61 ans et 10 mois; le 23, Charles Caron, 78 ans; le 24, Marie-Ida Jeannine Bolduc, 5 mois, fille de Wilfrid Bolduc.

DECEMBRE:— Le 14, Lumina Morin, 87 ans, épouse de feu Pierre Picard; le 17, Alfred Couillard, 72 ans, époux de feu Aurore Lessessiers; le 24, Eugène Normand, 6 ans, époux de Alida Brunet.

ZELLERS
DETAILLANTS AUX CANADIENS ECONOMES

226-228 rue St-Jean - Québec

VENTE DE JANVIER --- 4 JOURS DE VALEURS EXCEPTIONNELLES

SI VOUS attendez des aubaines pendant les ventes de janvier, vous serez assurément attiré par ces valeurs. Vous reconnaîtrez que les **4 Jours de Ventes Exceptionnelles chez Zellers** ne mettent pas en vedette des marchandises désassorties de "soldes", mais qu'ils constituent un grand rassemblement d'articles flambant neufs, à des prix exceptionnels, pour atteindre ce Comble de Valeur qui est de tradition pour nos ventes de janvier. Chaque item annoncé sollicite votre attention.

Mercredi -- Jeudi -- Vendredi -- Samedi

chez Zellers Mettent en Vedette des Marchandises Flambant Neuves à des Prix qui en font le Comble de la Valeur

BERETS DE FEUTRE
Couleurs: rouge, noir, brun, marine. "Comble de valeur" en janvier
9c

Ce qu'il y a de plus Nouveau!
CHAPEAUX de CREPE
Styles turban et bords minuscules. Genres avant-coureurs qui feront à merveille avec votre manteau à grand collet de fourrure. Valeur de $1.00. "Comble de valeur" en janvier
74c

3 Groupes de Bas "Comble de Valeur"
Qualité Chiffon Qualité Pesanteur Service
Le grand point à ne pas oublier c'est que les bas de chez Zellers sont toujours une excellente valeur. Aussi lorsque nous disons: voici un "comble de valeur", on peut être certain que ces bas chiffon et pesanteur service constituent une aubaine des plus exceptionnelles même chez Zellers. Ce sont des sous-réguliers presque sans défaut d'une ligne de bas de prix élevé. Pendant les ventes de janvier seulement
49c

Très jolis! Extraordinairement durables!
BAS DE CREPE
Si ces bas de crêpe I. F étaient garantis parfaits, nous ne pourrions toucher à leur prix élevé; mais des défectuosités presque imperceptibles nous permettent de les mettre en vente à une fraction de leur valeur réelle. Nuances de tons tendres. Fines mailles. Seulement, la paire
64c

BAS DE CELANESE FINIS MATS
Bas de célanèse à fines mailles, finis mats. Ils ressemblent de très près aux bas de soie pure. Nuances fashionables. Sous - réguliers. Un "comble de valeur" en janvier. La paire
21c

ROBES DE MAISON
Robes d'imprimé garnies de piqué
Tailles : 36 à 44
Pas une acheteuse ne connait mieux les valeurs, que la "dame de la maison" dont le budget a à faire face à des douzaines d'achats tous les jours et pour qui tous les sous comptent. C'est cette dame avertie et prudente que nous invitons de venir examiner la confection et le style de nos robes d'imprimé à couleur solide qui constituent un "comble de valeur". Nous sommes persuadés qu'elle admettra avec nous qu'à l'heure actuelle et en tout temps elles valent beaucoup plus que notre bas prix de
44c

"SMOCK" de Broadcloth "HOOVERS" d'imprimé
Un autre "Comble de Valeur" pour les Ménagères
Les pare-poussière (smocks) sont du genre à double croisure, en couleurs solides de bleu et de vert. Les robes "Hoover" se distinguent par des petits quadrillés, des rayures fines et de jolis dessins floraux; elles sont garnies d'organdi au collet et à la poche. Tailles: petites, moyennes et grandes. Ce serait une bonne valeur à $1.00; elles sont un "comble de valeur" en janvier à
84c

SAVONS
Lux, Many Flowers, Lilas de Colgate, Lavande et Baby. "Comble de valeur" en janvier
6 pour 24c

LAINE "KNITWELL"
Belle qualité de laine à tricoter 2 brins. Balle de 1 once. Régulier 10c. "Comble de valeur" en janvier
8c

SERVIETTES A BAIN
Serviettes "Terry" anglaises. Patrons rayés. "Comble de valeur" en janvier
9c

ARTICLES en ALUMINIUM
Valeurs jusqu'à $1. A noter le Prix "Comble de Valeur" en Janvier
Bouilloires à thé 5 pintes
Marmites à patates 6 pintes
Marmites à confitures 10 pintes
Marmites droites avec couvercles 8 pintes —
Casserolles droites avec couvercles 8 pintes —
Théières 6 tasses. Votre choix durant les ventes de janvier
Percolateurs 6 tasses
Bains-Marie "Gem" 2 pintes
Rôtissoires rondes 10½ pintes
54c

ARTICLES EMAILLES
Bassins à laver
14c
Moules à pouding
14c
Casserolles, capacité 3 pintes
19c
Couleurs : Ivoire, Vert.

CHAISES DE CUISINE NON PEINTUREES
Valant aisément 69c. "Comble de valeur" en janvier
54c

LAMPES TUNGSTENE "DIAMOND"
Intérieur givré. 30 et 60 watts. Régulier 15c. "Comble de valeur" en janvier
10c

REVEILLE-MATIN — garantis
Dessus fini nickel. Garantie d'un an. Valeur régulière $1.00. "Comble de valeur" en janvier
84c

IMAGES ENCADREES
Grandeur 12 par 16. Sujets intéressants. Cadres dorés. Cadres argentés. "Comble de Valeur"
24c

SACS BOSTON
Cuirette. Valeur 29c. "Comble de valeur" en janvier
19c

BOLS A SALADE
Trois jolis dessins en fait de bois lustrés à salade. Valeur 15c. "Comble de valeur" en janvier
10c

TASSES ET SOUCOUPES
Tasses et soucoupes de porcelaine, forme Minton, avec filets dorés. "Comble de valeur" en janvier, les deux
8c

Tasses et Soucoupes en relief
Bonne qualité de faïence blanche. Valeur 10c. "Comble de valeur" en janvier, les deux
5c

Pullovers
Comble de Valeur
Quels jolis et brillants pullovers tricotés ! Délicats patrons à gaies rayures. Manches longues qui font juste. Variétés de styles nouveaux. Grandeurs: 34 à 42. Si vous appréciez l'élégance, ne manquez pas ce "comble de valeur" en janvier.
64c

JUPONS
pure soie crêpe de Chine
Nous avons vendu des jupons en crêpe de Chine à $1.00 auparavant, mais jamais nous n'avons égalé ce "comble de valeur" ! Jetez simplement un coup d'oeil sur les épaulières ajustables, sur l'empiècement en fine dentelle et sur la large garniture de dentelle à l'ourlet. Tailles: 32 à 44. Chair, blanc, rose-thé. Nous le répétons c'est un "comble de valeur" à
1.00

Bouffants en Rayon
Prière ne pas juger la qualité par le prix: parce que le prix est extrêmement bas et la qualité exceptionnellement belle. Bouffants de rayon uni et indémaillable. Blanc, rose-thé, chair. Un "comble de valeur" en janvier
19c

"Un nouveau collet blanc" *Voilà ce que Toute Femme Désire en Janvier!*
Nous nous tenons les yeux ouverts pour tout ce dont les femmes ont besoin; et en réponse au désir exprimé: "Je voudrais avoir un nouveau collet blanc", SEPT modèles individuels — comme on voit dans la vignette — ont été rassemblés à notre rayon des accessoires pour les ventes de janvier. Les matériels sont: satin, piqué, crêpe rugueux, moire. C'est un "comble de valeur", puisque le prix n'en est que de
24c

CHANDAILS POUR ENFANTS dans les âges de 2, 4 et 6 ans. Tout laine. Manches longues, encolure ronde; par côtes à la taille, au poignet et à l'encolure. Garniture contrastante. Couleurs: rouge, bleu, vert, chameau. Un "comble de valeur" en janvier
39c

Le Rayon des Tissus chez Zellers présente du
CREPE-SOIE
dans une variété des 10 couleurs populaires de la saison. 38 pouces de largeur. En vedette: crêpe plat, crêpe rugueux, crêpe sable et crêpe tout soie. Un "comble de valeur" en janvier, la verge
44c

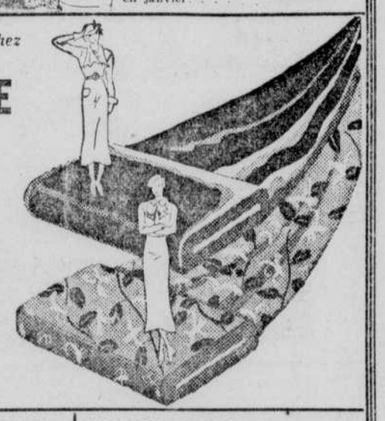

Nombre d'aubaines pour hommes et garçons
CHEMISES DE QUALITE EPROUVEE
Par la manière dont ils les achètent, nos clients ont prouvé que les chemises en broadcloth de qualité éprouvée par Warrendale sont tout ce qu'un homme désire en fait de valeur de chemise. Pour les ventes de janvier nous mettons de nouveau en vedette la fameuse et familière marque Warrendale. Ces chemises sont de couleur indélébile, irrétrécissables; elles comportent un collet à même ou deux faux cols. Mais le prix, messieurs, est toute une révélation! Chemises Warrendale de $1.00 au prix "comble de valeur" de
77c

CHEMISES NEGLIGEES PLEINE COUPE
Splendide qualité de broadcloths anglais et canadiens. Collet à même. Blanc, bleu, sable. Aussi patrons. Enveloppées de cellophane. Grandeurs pour hommes. Certainement un "comble de valeur" au bas prix de
50c

PYJAMAS DE FLANELLETTE
Un autre vêtement de qualité supérieure pour hommes. Ces pyjamas viennent de chez cet excellent fabricant, Warrendale. Ils sont en flanellette rayée de qualité spécialement fine. Pleine coupe, bien faits. Un "comble de valeur" en janvier à
94c

COMBINAISONS PAR COTES CREME
Grandeurs pour hommes. Longueur à la cheville. Manches longues ou courtes. Un "comble de valeur" en janvier à
84c

MOUCHOIRS DE 16 POUCES
Véritables mouchoirs en coton de bonne qualité pour hommes. Blanc. Ourlés. Il suffit de les regarder pour voir que c'est une aubaine.
Un "comble de valeur" en janvier à
4c

PULLOVERS DE GARCONS
En partie de laine. Couleurs unies avec garnitures à rayures de fantaisie. Les uns avec devant à fermeture - éclair (zipper). Un "comble de valeur" à
67c

CULOTTES DE GARCONS
Culottes en corderoi, qualité exceptionnellement robuste. Doublées. Complet assortiment de grandeurs. Un "comble de valeur" en janvier :
94c

Chaussettes de fantaisie pour hommes
Laine et coton mélangés. Bonne pesanteur. Chaudes pour porter l'hiver. Légèrement imparfaites, mais les imperfections n'en gâtent pas l'apparence ni en affectent la durabilité. "Comble de valeur"
24c

Aubaines de Janvier en Jolis Imprimés Nouveaux
Robes d'Imprimés
Pure Soie et Crêpe Sable
Rayures, pois-polka, pois-épingle, quadrillés, écossais, dessins floraux confectionnés en une variété de jolis modèles. Genre tailleur, amincissant pour Madame. Modes distinctives pour Mademoiselle. Tailles de 14 à 44. Ce sont des robes élégantes et gracieuses qui valent beaucoup plus que ne l'indique notre prix "comble de valeur".
Seulement
$1.59

JOLIES ROBES D'APRES-MIDI

COULEURS UNIES
Nouvelles nuances de brun, rouge, vert, bleu. Aussi noir. Styles épatants en une variété suffisante pour plaire aux goûts variés. Tailles: 14 à 20. Ce sont de jolies robes de crêpe spécialement achetées pour les ventes de janvier à une fraction de leur valeur.
"Comble de valeur" à
$1.84

"Comble de valeur" en janvier au comptoir des bonbons.

- SPECIAUX -

Gouttes de chocolat, la livre	14c.
"Humbug", la livre	12c.
Barres aux Figues, la livre	12c.
Gaufres "Butterscotch", la livre	15c.
Pistaches fraîches salées, la livre	10c.
Biscuits assortis frais, la livre	10c.

Un "Comble de Valeur" en offre de Chaussure
Souliers pour Dames
$1.00 En vedette les plus nouveaux styles de souliers escarpins et à courroies. Léger talon cubain. Valeurs régulières jusqu'à $2.98. **$1.00**

BLOUSES DE SOIE LAVABLES
Jolis styles de chemisette. Modèles séduisants avec manches bouffantes. Plusieurs avec fins ramassés, ceintures et attaches en arrière. Encolures rondes et en V dans l'assortiment. Nuances : blanc et crayon. Tailles : 14 à 20. "Comble de valeur" en janvier à
64c

Sous-Vêtements "Snuggies"
Pantalettes et camisoles de coton tricoté. Camisoles avec épaulières à même. Pantalettes avec bande de ceinture élastique de 1 pouce. Chair, blanc. Variété de grandeurs. Un "comble de valeur" en janvier. Le morceau
19c

Adjuvants de Beauté à .. 50% de rabais
Ne manquez pas de profiter de cette OFFRE COMBINEE SPECIALE
Cold-Cream ou Crème Evanescente d'Armand — 1 pot format de 15c
Crème Corrective d'Armand — 1 pot format de 15c
"Combles de Valeur" en Janvier : Les DEUX pour
25c

SACS A EAU CHAUDE
Première qualité. Capacité 2 pintes. Vert, Bleu. "Comble de valeur" en janvier
49c

52 Gants de laine pour hommes
Brun et mélange bruyère. Poignets élastiques. Toutes grandeurs. La paire
39c

SET DE RIDEAUX
Crème avec garniture rose, or, bleu ou vert. 2 1-4 verges de longueur. 18 pouces de largeur Bordure séparée. "Comble de valeur"
39c

Serviettes à thé en coton
Rayures en surimpression de carreaux. Quatre couleurs à choisir. Grandeur: 20 par 30. "Comble de valeur"
3 pour 24c

Un vote considérable en faveur de l'Allemagne

(Suite de la 1ere page)

toute l'atmosphère chargée qui, depuis vendredi, pesait sur le pays, tout rassemblement étant interdit et aussi la vente de toute boisson alcoolique.

LES VOTES

Dans la ville de Sarrebruck 10,413 suffrages se sont exprimés pour le statu quo et 76,761 pour le retour à l'Allemagne. Dans le district entourant cette ville, le scrutin a été de 121,622 et de 12,303 voix respectivement. La même proportion s'est maintenue dans le reste du territoire. En tout l'Allemagne hitlérienne a recueilli 477,119 suffrages malgré tous les efforts du front commun formé par les socialistes, les communistes et certains éléments catholiques dans la Sarre. (La majorité de la population sarroise est catholique). Le front commun voulait le statu quo, c'est à dire la continuation du gouvernement international, jusqu'au jour où l'hitlérisme disparaîtrait de l'Allemagne. Alors on aurait réclamé la réintégration du territoire dans le Reich.

Cette réintégration immédiate va donner à l'Allemagne hitlérienne l'appoint d'une population de plus de 750,000 âmes et de gisements houillers estimés à plus de 30 milliards de tonnes.

Un groupe australien parle de séparation

(Suite de la 1ère page)

dominent la Chambre fédérale.

"Par contre l'Ouest australien a besoin, pour vivre d'un régime douanier bien équilibré, avec des droits peu élevés, qui permette l'importation à bas prix des machines et matières premières dont l'ouest aurait besoin pour ses cultures et le développement de ses industries naturelles. Il se pourvoirait ainsi au dehors, surtout en Angleterre, et même dans l'Est, si ce dernier pouvait lui vendre à d'aussi bonnes conditions que les autres pays.

"Le fardeau, direct ou indirect, que la protection australienne fait peser sur les industries naturelles de l'Ouest est si lourd que ces industries ne sauraient être exercées profitablement. Dès lors c'est toute l'économie de l'ouest qui menace de s'effondrer.

"Dans l'Ouest australien le fédéralisme s'exerce à l'encontre de ce pourquoi un régime doit opérer, a savoir : le bien et la sécurité du peuple. C'est pour mettre fin à pareil état de chose que le peuple de l'état réclame la sécession du Commonwealth".

L'Ouest australien allègue aussi qu'il ne saurait attirer les émigrants britanniques dans l'état actuel des choses. Sans doute la concession des terres et les moyens de transport relèvent du gouvernement de l'Etat, mais rien ne garantit qu'un contrat intervenu entre ce gouvernement et les immigrés ne puisse être rendu inopérant par les lois fédérales touchant les douanes, l'impôt sur le revenu et une foule d'autres.

Trois mystérieux témoins

(Suite de la 1ère page)

quelques jours plus tard, le même Hauptmann rôder autour de la demeure Condon.

DES AVEUX

New-York, 15. — Le N.-Y. Times publie aujourd'hui une dépêche de Flemington faisant écho à la rumeur que Hauptmann a fait des aveux ou serait à la veille d'en faire. Cette rumeur n'a pu être confirmée cependant. Reilly et Fisher, défenseurs de l'Allemand nient le bien-fondé de cette rumeur.

Un discours optimiste du ministre des Mines

(Suite de la 1ère page)

longue période de prospérité, sans précédent, dans l'histoire économique du Canada. L'exubérance qui l'avait accompagnée était disparue pour faire place à un pessimisme apparemment justifié. Le monde entier était ébranlé par une crise commerciale qu'on disait fatale aux institutions qui nous sont les plus chères.

L'état des esprits était tel alors que j'ai pensé que je devais donner les raisons qui me paraissaient suffisantes d'espérer un retour à des conditions meilleures, qui favoriseraient encore l'industrie minérale de notre pays. Les motifs sur lesquels j'appuyais ma confiance étaient : (a) l'histoire des progrès commerciaux ; (b) la faculté latente que possède tout pays neuf à contrebalancer les effets d'une crise économique ; (c) les richesses naturelles du pays.

Quelque formidable que soit la crise économique que nous subissons, elle vient s'ajouter à bien d'autres crises qui ont marqué la marche et le développement des nations à travers les âges. Toutes les tempêtes financières qui ont secoué le monde ont eu une fin.

Les richesses naturelles du Canada ont puissamment contribué à sa prospérité. Elles sont la substance même de son commerce. Les progrès du pays ont été ceux des industries de nos terres, de nos forêts et de nos mines.

Depuis un siècle, la valeur de la production annuelle de ces industries s'exprime par une ligne brisée ascendante dans son ensemble, marquée par une alternative de points élevés durant les périodes de prospérité, et de chutes pendant les années moins favorables.

Il me semble qu'il n'y a pas de constatations plus encourageantes que celle de voir, malgré toutes les crises, se développer, en somme régulièrement, toutes les industries naturelles; de constater que toutes les périodes difficiles sont suivies de temps meilleurs et prospères.

L'industrie minérale a pris un tel essor depuis vingt-cinq ans, qu'il me semble tout indiqué que je cherche à justifier, par cette industrie, la confiance en l'avenir que je manifestais en 1931.

En 1933, la production minérale du Canada s'élevait à $221,495,253.00, une augmentation de 15.3% sur 1932. En 1934, cette production est d'environ $278,337,000.00, soit une augmentation de $56,841,747.00 sur l'année précédente.

Le Canada occupe la première place parmi les nations du monde dans la production du nickel et de l'amiante; la seconde pour l'or, platine, cobalt, radium et zinc ; la troisième pour le cuivre ; la quatrième pour l'argent et le plomb.

En 1933, notre pays a employé le produit de ses mines pour une valeur de $269,000,000.00 et en a exporté pour une valeur de $128,000,000.00.

Notre production minérale a permis au Canada de payer ses obligations.

Le développement phénoménal de nos mines d'or a attiré l'attention des financiers et des industriels du monde entier. Notre industrie minérale aida au maintien de notre crédit dans le monde, et chez nous au relèvement général des affaires.

En 1933 cette industrie a payé $100,000,000 en gages et $30,000,000.00 en dividendes. Le salaire moyen payé aux ouvriers en 1933 par les compagnies exploitant les mines d'or a été de $1,600.00, c'est dire, je pense, que c'est l'industrie minérale qui paie les plus hauts salaires moyens.

Au delà de $800,000,000 sont engagés dans l'industrie minérale.

Quelle place notre province de Québec occupe-t-elle dans l'industrie minérale ?

Longtemps, à cause des besoins du moment, les citoyens de la province ne s'intéressèrent qu'aux choses agricoles et forestières. Les carrières, exploitées pour les matériaux de construction, constituaient alors à peu près toute notre industrie minière. Mais il y a 50 ou 60 ans, le développement commença, et nos gens se mirent à la recherche des mines dans le but de fournir aux usines les matières premières dont elles avaient besoin. Ainsi s'amorça la prospection minière, dont le succès ne peut être mieux établi qu'en citant les chiffres de la valeur annuelle de la production minérale tels que compilés par le Service des Mines provincial :

Tableau de la valeur annuelle de la production minérale de Québec.

Année	Valeur
1899	$2,083,272
1909	5,552,062
1919	20,813,670
1929	46,454,820
1932	24,373,653
1933	28,164,450
1934	32,000,000

Les progrès de notre industrie minérale ont été tels qu'en 1929 sa valeur était 23 fois plus grande que celle de 1899. Peut-être ne savez-vous pas que les progrès de notre industrie minérale ont été plus rapides que ceux du Canada tout entier, et même que ceux de l'Ontario. En effet, pendant cette même période de 30 ans (1899-1929), la valeur de la production minérale du Canada n'augmenta que de six fois et celle d'Ontario de 12 fois.

Dans la production minérale, Québec, en 1910, occupait la cinquième place parmi les provinces. Après 1915, elle disputait la quatrième place à l'Alberta ; mais, en 1928, elle passait résolument en avant de cette province et de la Nouvelle-Ecosse et s'installait au troisième rang. Et, en 1931, grâce à une augmentation dans sa production d'or, elle passait en avant de la Colombie Anglaise et, depuis, ces deux provinces, Québec et la Colombie Anglaise luttent pour la seconde place.

Québec tient la tête de toutes les provinces dans la production de l'amiante, de feldspath, de titane, d'oxyde de fernaturel, de kaolin, de mica, de pyrite, de magnésite, de stéatite, de ciment et de granit. Elle est la seconde pour l'or et le cuivre.

Le matériel de ces mines, carrières et usines métallurgiques, représente un capital investi de $146,000,000.00. Dans les meilleures années, plus de 20,000 ouvriers trouvent de l'emploi dans 2,500 établissements et retirent en gages et salaires près de $17,000,000.00.

Au point de vue commercial, les substances minérales exploitées dans notre province se divisent en deux grands groupes : d'un côté nous avons les matériaux qui entrent dans la construction des bâtiments, c'est-à-dire les produits des carrières ; de l'autre côté sont tous les produits minéraux requis comme matières premières dans les industries de fabrication. Ceux-ci, à leur tour, se subdivisent en substances métalliques et en substances non-métalliques.

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Le groupe des matériaux de construction comprend tous les produits des carrières qui entrent dans la construction du bâtiment et du génie civil : ce sont les grès, les granits, les calcaires, le ciment, la chaux, la brique, le sable, le gravier et les matériaux broyés, nécessaires à la confection des routes. Avant 1928, ce groupe représentait plus de 50 pour cent de la valeur totale de notre production minérale ; mais l'arrêt dans l'industrie du bâtiment et l'essor des mines métalliques de la région de Rouyn ont abaissé cette proportion à 20 p. c. L'importance de l'industrie des matériaux de construction est bien indiquée par la production des carrières dont la valeur, en 1931, dépassait $18,000,000.00.

Québec produit de beaux granits. Les principaux centres d'exploitation se trouvent à Stanstead, à St-Samuel de Frontenac, près de la ville de Mégantic, au Mont Johnson près de St-Jean, à Brownsburg, à Guenette, à Rivière-à-Pierre et à Roberval.

Nos granits ont une renommée nationale ; ils sont utilisés partout en Canada. Québec produit plus de granit que toutes les autres provinces réunies. Il est employé comme pierre à monuments et comme pierre à bâtir. L'immeuble de la compagnie d'assurance Sun Life, au Carré Dominion à Montréal est fait du granit de Stanstead : l'on a employé le granit de St-Samuel à l'Oratoire St-Joseph, à la Côtes des Neiges, La basilique de Ste-Anne-de-Beaupré, le musée provincial aux Champs de Bataille à Québec, la dernière bâtisse construite par le gouvernement de Québec, rue St-Augustin.

Nos carrières de granit donnent des pierres de dimensions prenant bien la taille ; elles son de couleur agréable ; elles ont servi à la construction de nombreux édifices qui font l'orgueil de nos villes.

Il est intéressant de noter que, depuis quelques années, les meules, importées de l'étranger et utilisées dans les pulperies, ont été remplacées par meules de granit taillé dans les carrière de cette province.

La valeur de la production de granit a atteint la somme de $2,000,000.

La pierre calcaire est exploitée en maints endroits dans la province. On l'emploie comme pierre de construction. La pierre de St-Marc-des-Carrières, a acquis une grande renommée. Les anciennes carrières de Montréal ont fourni les matériaux de la plupart des grands immeubles construits il y a 30 ou 50 ans.

Joliette, Hull, St-Hyacinthe, Dudswell et Beauport sont d'autres centres d'exploitation importants. La pierre calcaire est aussi employée pour la fabrication du ciment et de la chaux et l'empierrement des routes. Depuis quelques années le calcaire trouve dans l'industrie chimique un débouché de plus en plus considérable. Notre richesse en calcaire pur, exploitable à bon marché, offre un attrait de plus à l'établissment dans cette province de la grande industrie chimique.

La valeur des produits des carrières de pierre calcaire s'est élevée à $3,154,517.00 en 1929. Il faut y ajouter la valeur de $5,000,000 de barils de ciment, soit un total de $10,000,000.00.

Le marbre est une variété de calcaire qui offre un intérêt tout particulier comme pierre d'ornement. A Philipsburg, dans le comté de Missisquoi se trouvent des dépôts importants exploités avec succès. Ces marbres aux teintes grises, crèmes et verdâtres, ont été utilisés dans l'ornementation intérieure de plusieurs hôtels, gares, édifices publics, bureaux, maisons de rapport, dans Québec et dans les provinces voisines.

Le grès est d'un emploi moins courant. C'est avec le grès vert de Sillery qu'on a construit les fortifications de la citadelle de Québec. Quant aux grès crèmes de Potsdam, qui se trouvent dans les comtés de Terrebonne, de Vaudreuil et de Beauharnois, ils ne sont utilisés que pour des fins industrielles.

Les argiles plastiques et les schistes argileux sont utilisés sur une grande échelle dans la fabrication de la grosse poterie et des briques de construction. Les principales briqueteries sont situées à Laprairie, Boischatel, L'Islet, Scott, Ascot, East-Angus et Lennoxville.

La province de Québec possède aussi quelques établissements à St-Jean d'Iberville, où l'on fabrique de la grosse faience et des grès céramiques, avec des mélanges de produits importés et de produits de chez-nous. Nous n'avons pas encore d'industrie de faience fine.

En parlant de nos gisements d'argile, je désire louer l'effort de monsieur O.-A. Bérlau, directeur de l'Ecole des Arts Domestiques, qui s'applique à développer chez-nous une industrie de poterie artistique.

Vous le constatez, la province de Québec possède des carrières qui fournissent une grande variété de matériaux de construction. Nos granits ne le cèdent à aucun, nos marbres sont de couleurs agréables et se prêtent bien à l'ornementation. Et pourtant, il semble que nos pierres ne sont pas employées comme elles devraient l'être. Nous exportons dans les autres provinces nos granits et nos marbres, où ils sont très appréciés, mais, par contre, nous importons nous-mêmes des Etats-Unis des pierres de construction et des marbres d'Europe. Pourquoi ne pas dire à nos architectes, à nos ingénieurs, à nos entrepreneurs, à nos capitalistes : "Employez les pierres de Québec — elles sont les meilleures."

Employer des matériaux de chez nous c'est aider au développement de notre industrie minérale, donner du travail à nos ouvriers et contribuer au progrès général de notre province. Il y a plus encore :

L'une des préoccupations du ministère de la Voirie est d'encourager le tourisme. Tous les étés des étrangers viennent en grand nombre dans Québec. Ils veulent connaître notre pays, ses beautés, ses richesses. Ce qui les intéresse particulièrement, ce sont les choses du pays, les maisons, les immeubles construits avec les pierres de la localité. Ces constructions donnent à nos villes et villages un cachet du terroir, une couleur locale qui est un actif dans l'industrie du tourisme.

Les minérais non-métalliques.

Les substances qualifiées de non-métalliques trouvées dans la province forment une longue liste. Au fur et à mesure que l'industrie manufacturière se développe, elle réclame comme matières premières de nouvelles substances et offre un plus grand débouché à celles qui sont déjà exploitées.

Les principales substances non-métalliques exploitées dans la province de Québec sont : l'amiante, l'apatite, la chromite, les eaux minérales, le feldspath, le graphite, le kaolin, la magnésite, la marne, le mica, les ocres, les pyrites, le quartz, la stéatite et la tourbe.

De toutes ces substances, l'amiante est de beaucoup la plus importante. En 1929, la valeur des expéditions d'amiante des mines des cantons de l'Est s'élevait à plus de 13,000,000.00. Ces exploitations occupaient alors environ 3,000 hommes. Ces mines ont créé des villes importantes : Thetford Mines, Black Lake, Asbestos. Ces mines utilisent une force motrice électrique de 18,000 chevaux apportée de Shawinigan Falls par une ligne de transmission d'une longueur de 110 milles.

Une partie de la fibre extraite de la roche amiantifère est utilisée dans la province.

On compte cinq établissements fabriquant des articles en amiante. La compagnie Canadian Johns-Manville possède à Asbestos, près de Richmond, une très belle usine, tandis qu'à St-Lambert une autre compagnie fabrique les freins d'automobiles dont la marque "Asbestonos" est bien connue dans le commerce. Mais si ces usines satisfont aux besoins de la province, elles sont loin d'absorber toute la production des mines, et il nous faut chercher ailleurs des débouchés pour notre fibre. Nos meilleurs clients sont les Etats-Unis, qui prennent chaque année 75 p. c. de notre production. Avant la guerre, l'Europe aussi était un bon client, mais la rude concurrence faite par les mines de la Rhodésie et de la Russie nous a fait perdre une forte partie de ce marché. Aujourd'hui, par ordre d'importance, nos clients sont: les Etats-Unis, le Japon, l'Angleterre, l'Allemagne et la Belgique. Il est regrettable que le marché domestique ne puisse absorber une plus grande quantité de produits manufacturés avec notre amiante. La manufacture de l'amiante dans Québec donnerait du travail à un plus grand nombre de nos ouvriers et laisserait chez nous de l'argent qui profite à l'étranger. Nos mines d'amiante représentent une industrie importante. Les gisements furent découverts en 1878 et, depuis, soit 57 ans, ils ont été en exploitation sans interruption notable. Aujourd'hui, le capital investi s'élève à $31,000,000.00. Si, pendant les trois dernières années, les difficultés commerciales ont eu leur répercussion dans l'exploitation de nos mines d'amiante, il y a lieu d'espérer qu'avec la reprise des affaires, de la construction chez nous et aux Etats-Unis, cette partie des cantons de l'Est verra encore des jours prospères.

Je passe sous silence les autres minéraux non-métalliques pour vous parler des substances métalliques.

Les substances métalliques

La production des substances métalliques, telles que l'or, l'argent, le cuivre, le plomb et le zinc a fait des progrès étonnants dans Québec depuis sept ans, grâce aux découvertes d'un champ minier de grande richesse dans la partie extrême ouest de la province.

La valeur des minérais métalliques produits par nos mines atteint maintenant $20,000,000.00 par année, alors qu'avant 1927 elle était inférieure à $1,000,000.00.

Si la production des métaux était insignifiante, autrefois, ce n'est pas que l'on ne portait aucun intérêt à leur exploitation. En effet, les récits des grands voyageurs du régime français nous apprennent que, dès 1686 le Sieur de Troyes, au cours d'un voyage vers la Baie d'Hudson, découvrait un gite de plomb sur les bords du lac Témiscamingue, à un endroit désigné sous le nom de l'Anse à la Mine. Les intendants français s'efforcèrent d'établir au pays une industrie sidérurgique, et les forges du St-Maurice, pendant plus de 150 ans, furent des établissements importants et prospères.

La découverte de l'or dans les graviers de la Beauce remonta à 1837, et les recherches des mines de cuivre dans les cantons de l'Est furent à leur apogée au moment de la guerre de Sécession aux Etats-Unis.

Pendant la dernière grande guerre, un gisement de plomb et de zinc dans le canton de Montauban, comté de Portneuf, fut exploité avec succès.

Il fallait la découverte des riches camps d'argent et d'or du nord d'Ontario et la construction du chemin de fer Transcontinental à travers le pays d'Abitibi, pour amener la découverte et l'exploitation de cette région minière, qui nous a donné en sept ans $90,000,000. d'or et de cuivre.

Parmi les minérais métalliques de la province de Québec exploités lorsque les marchés nous sont favorables, il faut mentionner la chromite des comtés de Wolfe et de Mégantic, le fer titané des comtés de Saguenay, de Charlevoix et de Terrebonne, le fer magnétique de la région de Hull, la molybdénite des comtés de Pontiac et d'Abitibi, les pyrites cuprifères des cantons de l'Est, les gites de plomb, de zinc et de cuivre de la Gaspésie, les minérais de zinc et de plomb argentifère de Montauban et de l'Ile Calumet, l'or d'alluvion de la Beauce et l'or de filon de l'Abitibi, et les gisements de cuivre et de zinc avec leurs métaux précieux, découverts au cours des dernières années dans l'Abitibi et le Témiscamingue.

Dans la partie la plus peuplée de la province, les découvertes de mines ont été peu nombreuses, mais les autres régions offrent de grandes promesses. Nous savons qu'il existe des gisements considérables de fer titane qui n'attendent que les progrès de l'industrie pour être exploités. L'intérieur de la Gaspésie présente de nombreux indices d'une vaste minéralisation de cuivre, plomb et zinc: la prospection y est difficile, mais avec les facilités de transport, il y a lieu de croire qu'on y fera la découverte de nouveaux gisements exploitables.

Pour le moment, c'est surtout dans l'Ouest de la province que portent toutes nos espérances d'établir une grande industrie minière. Les découvertes d'or, de cuivre et de zinc, dans les dix dernières années, justifient amplement l'intérêt que porte le gouvernement au développement minier de cette région.

Dans le canton de Rouyn, où il y a douze ans, c'était la grande solitude de la forêt, nous avons maintenant deux villes, Noranda et Rouyn, dont la population est d'environ 10,000 âmes. L'exploitation de la mine Horne (Noranda Mines Ltd), avec un rendement de 5,500 tonnes par jour, son atelier de concentration et son grand smelter, emploie 1,500 hommes. Et tout autour il y a d'autres mines de cuivre: l'Aldermac, qui s'apprête à fournir à nos usines de papier toute la pyrite dont elles ont besoin pour remplacer les importations de soufre brut: l'Amulet, la Waite-Montgomery, l'Abana. Toutes ces mines possèdent aussi du minérai de zinc.

Il y a aussi de nombreux gisements d'or dans la région. C'est de ce côté que depuis 3 ans se portent les recherches de nos prospecteurs. L'année dernière, la valeur de l'or extrait des mines de l'Abitibi et du Témiscamingue atteignit la somme de $13,000,000.00; la plus grande partie provenait des mines Noranda, Granada et McWatters, dans le canton de Rouyn, de la mine Beattie dans le canton Duparquet, de la Mine O'Brien dans Cadillac, des mines Siscoe, Sullivan et Greene-Stabell dans le canton de Dubuisson, de la mine Pussières dans le canton de Louvicourt, et de la mine Perron dans le canton de Pascalis. Cette année, tout probablement une demi-douzaine de propriétés s'ajouteront à la liste des mines en exploitation. D'ici au mois de juin, nous sommes assurés d'au moins deux forts producteurs: les mines Lamaque et Canadian Malartic.

Les travaux se poursuivent avec vigueur sur au moins une quinzaine d'autres propriétés qui offrent des perspectives encourageantes. Nous louvons dire que 1934 fut la plus active année de recherches. Les travaux ont été quatre fois plus considérables qu'en 1931. Les sondages en profondeur se font sur une échelle sans précédent dans cette partie de la province.

L'enthousiasme des prospecteurs est considérable; les nouvelles découvertes, les nouvelles mines amenées au stage de production, aiguillonnent leur désir de participer à la fortune du pays. Ils s'efforcent de mettre en vue de nouveaux gisements. Leurs recherches se portent surtout sur une bande de 130 milles de longueur et de 40 milles de largeur, dont une bien faible partie seulement est connue. Nos prospecteurs ont en outre envahi d'autres régions : Chibougamau, Opémisca, le lac Madeleine et le canton de Guillet.

Quoique Chibougamau nous ait été indiqué il y a 30 ans comme terrain minier, ce n'est qu'en 1934 que des travaux de recherches en profondeur nous ont révélé l'existence de gisements ayant quelque chance d'exploitation. Trente milles à l'ouest, dans le canton d'Opémisca, nous connaissons la présence d'un gisement de cuivre qui peut faire l'objet d'une exploitation lorsque le commerce des métaux sera plus florissant.

A 70 milles au nord de Senneterre, juste à mi-chemin entre la région minière de l'Abitibi et celle de Chibougamau, se trouve le lac Madeleine, le lieu de la plus récente découverte d'or dans notre province. Les renseignements qui nous sont rapportés par un de nos géologues, envoyé sur les lieux aussitôt la nouvelle connue, indiquent la présence de filons de quartz contenant de l'or visible, et des conditions géologiques très favorables à la présence de gisements métallifères, ce qui semblerait indiquer que la région minéralisée qui s'étend de la frontière d'Ontario jusqu'à la rivière Bell, dans l'Abitibi, tournerait au sud de Senneterre, vers le nord, et s'étendrait sans interruption jusqu'à la région de Chibougamau.

Les prospecteurs nous rapportaient à la fin de l'été dernier des découvertes d'or dans une région toute neuve à la prospection, celle du canton de Guillet et des environs, à 60 milles au sud-est de la ville de Rouyn et à 40 milles à l'est de Ville-Marie. Plusieurs équipes sont sur les lieux et ont commencé des travaux de surface importants.

D'après nos géologues, il existe dans cette partie ouest de la province une étendue minéralisée couvrant environ 10,000 milles carrés. Elle est pleine de promesses pour le prospecteur sérieux. Avec des prospecteurs énergiques, des capitaux suffisants et des moyens de transport économiques, nous avons lieu d'espérer que Québec possèdera avant longtemps une grande industrie de mines métallifères.

Je dis qu'il faut des prospecteurs : nous les voulons de santé robuste, habitués à courir la forêt et possédant des connaissances suffisantes de géologie et de minéralogie. Il faut mettre à leur disposition de bonnes cartes géographiques et géologiques. C'est dans ce but que le Service des Mines a organisé dans ces dernières années des cours pour prospecteurs.

Il y a une douzaine d'années, lorsque commença la recherche des mines dans l'ouest de la province, ce furent les prospecteurs de l'Ontario qui prirent part à la course qui commença dans l'hiver de 1922. Peu de gens de Québec s'intéressaient alors aux mines. Afin d'encourager les nôtres à la recherche des mines, nous avons, chaque année, depuis 1928, donné des séries de conférences illustrées dans les villages des régions susceptibles de nous fournir des prospecteurs. Cet hiver encore nous faisons donner ces cours dans plus de 25 endroits, un peu partout dans la province: Gaspé, les Cantons de l'Est, Montréal, Québec, Hull, la région du Lac St-Jean, l'Abitibi et le Témiscamingue.

Pour assurer le succès de ces cours, nous avons fait préparer un matériel d'enseignement: collection de minéraux et manuels pour les prospecteurs. Les cours sont donnés par des experts géologues et ingénieurs des mines bien versés dans les conditions de la prospection.

En 1929, nous avons organisé une division de géologie afin de diriger les prospecteurs vers les régions favorables aux recherches. Une trentaine de rapports très détaillés ont été publiés depuis, accompagnés de 260 cartes géologiques.

Les prospecteurs doivent de toute nécessité faire analyser les minérais qu'ils découvrent. Pour leur venir en aide, nous maintenons deux laboratoires des mieux équipés: l'un à Montréal et l'autre à Québec.

Lorsqu'un nouveau champ est découvert et que les travaux de recherches y sont sérieux, nous n'hésitons pas à ouvrir des chemins afin de permettre le transport du matériel nécessaire. Cette politique du gouvernement, inaugurée en 1924, a permis d'ouvrir et d'améliorer 321 milles de chemins au coût de $2,700,000.00.

Nous avons fait déjà un grand pas dans l'établissement d'une industrie minérale. Nous possédons des groupes d'exploitatons dont nous pouvons être fiers. Nos carrières de granit sont les plus importantes du Canada nos mines d'amiante fournissent 60% de la quantité totale vendue dans le monde entier.

La découverte des gisements de cuivre nous a valu un smelter à Noranda et une raffinerie à Montréal-Est, traitant 75,000 tonnes de métal par année. Cette raffinerie a produit en 1934 60 millions de livres de cuivre et $10,000,000.00 d'or provenant de la mine Horne. Elle a produit aussi des métaux rares : le sélénium et le tellunium. Une partie du cuivre est convertie, dans l'usine voisine de la raffinerie, en barres, en fil de cuivre et en câbles, et la balance est vendue en Angleterre. L'or est envoyé à l'Hôtel de la Monnaie à Ottawa. Le sélénium sert à la fabrication du verre et de la poterie. Il entre aussi dans la composition de l'oeil électrique, une batterie électrique qui est sensible aux ondes lumineuses et convertit les rayons de lumière en énergie électrique. Un rayon de lumière frappant un oeil électrique peut déclancher une sonnerie d'alarme. Le tellurium sert à la fabrication de certains alliages métalliques. Nous avons cette année, en comptant la mine de cuivre Eustis, près de Sherbrooke, douze mines métalliques en production.

Avant la découverte des mines de l'Abitibi et du Témiscamingue, la production des substances métalliques dans Québec ne formait que 2 ou 3 p. c. de la valeur totale de la production minérale, tandis qu'en 1934 elle dépasse 60 p. c. de la valeur totale de notre production minérale.

Vous constatez que l'industrie minérale dans Québec a un brillant avenir. Notre province prendra bientôt une place importante parmi les pays producteurs de l'or. Les prospecteurs, encouragés par les résultats obtenus, par l'aide du gouvernement, travaillent sans relâche à la découverte de nouvelles mines ; les capitaux sont disponibles au développement et à l'exploitation de ces mines.

Cependant, que le public soit bien prudent. Qu'il ne place ses épargnes dans les mines qu'à bon escient ; qu'il évite la spéculation ; qu'il n'achète des parts de mines que lorsqu'il sera convaincu que la compagnie est honnête et sérieuse, afin d'éviter les pertes que plusieurs ont eu à déplorer dans le passé.

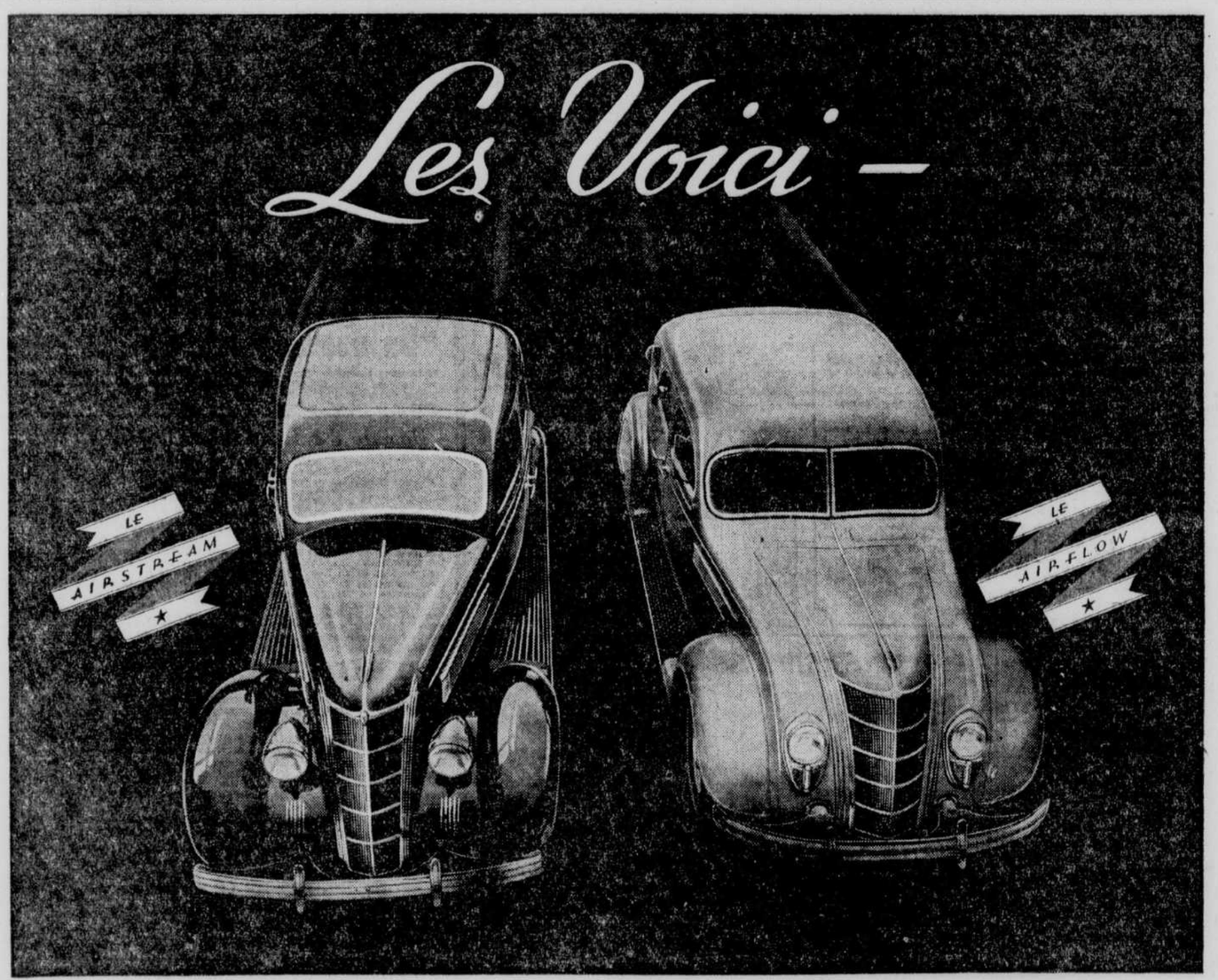

LES SUPERBES NOUVEAUX *Chryslers* DE 1935

Pour 1935, le nouveau Chrysler Airstream entre dans les rangs à coté du nouveau Airflow et apporte à une clientèle toujours grossissante l'idéal du tourisme moderne.

Les nouveaux Airstream Six et Huit ne coûtent qu'une fraction de plus que les autos classifiés comme "économiques". Mais il ne faut pas oublier qu'ils réunissent plusieurs des qualités du dessin Airflow, qui a révolutionné le tourisme l'an dernier.

Dans le domaine des prix modérés, ils sont les plus spacieux que vous n'ayiez jamais vus. Le moteur et les sièges ont été placés plus en avant, afin de réaliser une distribution de pesanteur plus scientifique. Des ressorts améliorés donnent une flexibilité rapide

Joignez la foule . . .
Voyez-les dans les Salons

* * * * *

sur les petits cahots, et contrôlée sur les gros.

Ils ont cette sécurité que donnent une carrosserie en acier et un châssis se renforcissant mutuellement . . . un nouveau système de transmission synchro-silencieux qui rend l'embrayage plus facile . . . Pouvoir Flottant . . . des reprises et des accélérations rapides comme une flèche . . . des lignes qui sont réellement fuyantes.

Les superbes Nouveaux Airflow

Les nouveaux Airflow sont un délice pour l'oeil. A leur extérieur exquis ils ajoutent un intérieur luxueux et un Roulement encore plus Flottant. Leur transmission synchro-silencieuse rend l'embrayage plus facile. Ils sont munis de nouveaux ressorts avec lames en pointe . . . et un système de direction nouveau, Ces gros autos se manient comme un petit roadster.

Le système de transmission "*overdrive*" est standard sur les Airflow Imperial, facultatif sur les Chrysler Airflow Huit. Ce perfectionnement merveilleux change le rapport des roues d'engrenage automatiquement à 45 milles à l'heure. Vous faites alors du 60-mille avec moins d'essence que du 40.

Airflow ou Airstream . . . vous êtes certain d'être en avance avec un Chrysler. Joignez la foule, voyez ces voitures, conduisez-les et jugez par vous-même. Paiements à termes si désirés. Livraisons immédiates.

* * * * *

CHRYSLER AIRSTREAM SIX . . . Un superbe nouveau Six qui révèle les traits du Airflow. 93 c. v., empattement, 118 pouces.

CHRYSLER AIRSTREAM HUIT . . . Une nouveau HUIT avec brillante performance. 105 c. v. et 121 pouces d'empattement.

CHRYSLER AIRFLOW HUIT . . . Les caractéristiques exclusives du dessin Airflow. 115 c. v. et 123 pouces d'empattement.

CHRYSLER AIRFLOW IMPERIAL . . . La performance éblouissante de 130 c. v. et le luxe ravissant de 128 pouces d'empattement.

AIRFLOW IMPERIAL DE COMMANDE . . . Princiers sedans et sedan-limousines dévoilant le génie Airflow. 130 c. v. et 137 pouces d'empattement; 150 c. v. et 146 pouces d'empattement. Prix sur demande.

© La Plus Grande Organisation D'AUTOMOBILES DE L'EST DU DOMINION

UNIVERSAL AUTO CO., LIMITED

33 RUE DE LA COURONNE -:- TELEPHONE : 5112

Le progrès constant des 3 bébés Bernier

(Suite de la page 3)

Deux fois la semaine, les bébés reçoivent la visite d'une garde-malade de la Goutte de Lait qui les suit de près, leur accorde les soins appropriés, s'enquiert de leur poids, de leur taille, de leur nourriture et suit leur croissance. Elle tient un record de leurs progrès quotidiens qu'elle enregistre sur une carte spéciale et transmet au médecin de temps à autre.

Mais ce n'est pas tout: tous les mercredis, c'est la visite hebdomadaire au dispensaire de la rue Taschereau. Là encore, les trois jumeaux deviennent l'objet de soins particuliers. Ils jouissent déjà d'une grande popularité et leur visite hebdomadaire au dispensaire est devenue un événement qui n'est pas sans charme pour les médecins et les gardes qui les reçoivent.

On sait que la famille qui s'est vue subitement augmentée de trois membres au mois d'août dernier, est celle de M. Eustache Bernier, demeurant au No 95 de la rue St-Luc. M. Bernier est menuisier de son métier. Il est employé à l'hôpital St-Michel Archange. Il est marié depuis quinze ans, et jusqu'ici, treize enfants sont issus de ce mariage. Les deux époux sont âgés respectivement de 42 et 40 ans.

Il est juste de mentionner que les époux Bernier reçoivent une aide appréciable du gouvernement, par l'entremise du Service Provincial d'Hygiène. Lors de leur naissance, les enfants furent pourvus d'un trousseau et de chacun une couchette. Mme Bernier n'était pas habituée à cette avalanche d'enfants et elle ne possédait qu'un berceau pour les tout-petits; les enfants reposaient dans le même petit lit et se gênaient les uns les autres. De plus, le Service d'Hygiène paye chaque mois à Mme Bernier les services d'une servante qui vaque aux soins du ménage, afin que la mère puisse se consacrer presqu'exclusivement à l'entretien de l'intéressant trio. Nous avons dit plus haut que les enfants Bernier étaient l'objet des soins attentifs de la garde-malade de la Goutte de Lait ainsi que du personnel du dispensaire si bien que grâce à ces diverses attentions, Benoit, Bernard et Bernadette ont toutes les chances voulues de devenir de bons petits Canadiens bien robustes, ce que nous leur souhaitons de tout coeur.

Le traitement des jurés dans notre province

(Suite de la page 3)

par jour à cette fin.

La quatrième classe comprend les jurés qui demeurent au loin. Ils recevront deux dollars par séance et un dollar par jour lorsqu'il n'y aura pas de séance. Ils recevront de plus trois dollars, le jour de leur départ plus le prix de leur transport et $2.50 par jour pour leur pension. Une cinquième classe a été prévue pour les jurés que la distance ou les difficultés de communication empêcheront de se rendre chez eux les fins de semaine où lorsque la Cour s'ajourne pour une couple de jours.

C'est le greffier qui aura à déterminer si un juré appartient à telle ou telle classe. Pour ce faire, il se basera sur les renseignements que lui fournira le Shérif et aussi sur les déclarations que lui fera le juré. Cette classification rendra équitable le traitement de chaque juré, qu'il demeure éloigné ou non du palais de justice où il aura été assigné.

A. Geoffrion pas content de la police

(Suite de la page 3)

queurs furent ensuite transportées, en contrebande, aux Etats-Unis.

Cette déclaration de Me Crankshaw fut faite lorsque Me A. Geoffrion, C. R., procureur des frères Bronfman, eut affirmé qu'il va plaider qu'il n'était pas illégal d'exporter des liqueurs aux Etats-Unis sous le régime de la prohibition.

Me Geoffrion s'est vivement élevé, hier, contre l'interrogatoire que la gendarmerie fédérale a fait subir à certains témoins. "Laissez-les," dit-il au président du tribunal, "préparer leur cause le mieux qu'ils peuvent, mais ne leur permettez pas d'examiner nos témoins sans l'avantage de la présence et des conseils de leur procureur. C'est pratiquement du mépris de Cour que cette idée de tenir une enquête dans le dos du tribunal".

Me Crankshaw prétendit que, en vertu de la section 134a de la loi de la Douane, le juge n'a pas le pouvoir d'empêcher la police d'examiner un homme".

"C'est inconcevable", dit Me Geoffrion, "qu'un plaignant ait le droit d'utiliser une loi adoptée dans un autre but, pour influencer ou torturer un témoin, comme ils le font tout le temps."

Vous ne pouvez perdre ce bouchon

BARBE faite à bon marché

Vous économisez chaque fois que vous vous rasez avec la Crème à barbe Williams, parce que cette préparation émolliente s'est composée que d'ingrédients propres à lui permettre d'accomplir vite et bien la fonction pour laquelle elle a été créée; elle ne comporte aucun élément inutile ou n'ayant d'autre but que de remplir le tube. C'est pour cela qu'il en faut si peu pour produire une mousse abondante, et que la quantité contenue dans un tube vous permet de vous raser mieux et plus de fois. Présentée en gros tubes de deux grandeurs, avec bouchon articulé.

CREME A BARBE

Williams

Que vous vous rasiez avec la Crème ou le Glider (pour rasage sans blaireau), peu importe, finissez toujours par une application d'Aque Velva. Vous aurez le visage plus frais!

LE RHUMATISME GAGNAIT SUR ELLE

Commença aux genoux puis affecta bras, cou et dos.

Le danger, avec le rhumatisme, c'est que, comme le vieillesse, il progresse insidieusement jusqu'à ce qu'un jour vous vous trouviez aux prises avec l'acide urique et ses terribles effets. C'est ce qui arriva à cette femme, qui écrit:

"Je commençai à souffrir de rhumatisme il y a une dizaine d'années. Il commença dans mon genou et ma cheville gauche, qui se mirent à enfler. J'étais prise de douleurs soudaines qui me faisaient trébucher et crier. Puis le mal passa dans mon bras droit et m'empêchait de dormir. Il continua de se propager, apparaissant soudain dans mes épaules, mon cou et mon dos et persistant durant 3 ou 4 jours. J'achetai une bouteille de Sels Kruschen, la pris et fus étonnée des résultats. Les douleurs disparurent, je retrouvai mon énergie et, maintenant, je marche et travaille avec vigueur, grâce aux merveilleux effets des Sels Kruschen". — (Mme) E. M. G.

Kruschen a pour effet d'émousser les cristaux tranchants de l'acide urique, qui causent les douleurs rhumatismales, puis de les dissoudre complètement. (ANN.)

Baisse des taux d'électricité; électrification des campagnes

(Suite de la page 3)

Les conclusions comportent des suggestions, dont on peut dire qu'elles offrent un moyen terme entre les prétentions des compagnies et celles de leurs critiques.

Les conclusions auxquelles en arrivent les rapporteurs sont basées sur les revenus, les comptes, et les états fournis par les compagnies, mais elles ne justifient pas la politique et les prétentions des directeurs de ces services d'utilité publique. Dans la plupart des cas, tant pour l'électricité domestique que pour la force motrice, une échelle de taux moins élevés est suggérée.

Pour la ruralisation des services électriques, le rapport convient que le problème se présente dans des conditions très particulières et actuellement défavorables. Pour les centres éloignés des sources d'approvisionnement, l'aide du gouvernement serait nécessaire, sous une forme quelconque, comme, par exemple, pour le paiement, en tout ou en partie, des lignes de transmissions. Dans certains cas, la construction de petites centrales indépendantes serait recommandable.

Parmi les faits constatés officiellement par les enquêteurs, il y a les suivants : 1. Dans la province de Québec, les consommateurs des grands centres urbains ont un minimum moins élevé, de quelques sous, que celui des consommateurs urbains de l'Ontario ; 2. Dans la province de Québec également, les grosses entreprises qui ont des contrats pour des milliers de forces, obtiennent des compagnies privées des taux plus avantageux que leurs concurrents ontariens ; 3. Pour les consommateurs moyens, cependant, tant pour les services domestiques que pour l'industrie, les taux sont sensiblement plus élevés dans le Québec que dans l'Ontario, où les consommateurs ont l'électricité au prix coûtant, ou à peu près.

Une constatation importante est celle de la surproduction actuelle, dans les deux provinces, de l'énergie hydro-électrique. Même en exportant près d'un cinquième de sa production actuelle (exactement 18.7 pour cent), la province de Québec n'emploie pas encore tout son potentiel présent, et elle est outillés pour produire encore davantage. Les besoins probables sont pourvus pour plusieurs années à venir. Le même fait est constaté en Ontario, mais il est plus particulièrement dû aux provisions faites par contrat, avec des fournisseurs de la province de Québec, provisions dépassant de beaucoup les besoins actuels et prochains de la province soeur.

Un vibrant appel du lord-évêque Farthing

(Suite de la page 3)

tente des expériences pour remédier à ces maux, mais les résultats n'en sont guère encourageants. Quelques-unes de ces expériences sont même plus que futiles. Le matérialisme sans Dieu, le paganisme ramené à la vie et le patriotisme égoïste ne satisferont jamais les besoins de l'homme, car ils le séparent de Dieu, à l'image de qui il a été créé... Qu'on mette de nouveau le Christ sur son trône et on ramènera la loi du divin amour et de la droiture dans les affaires humaines."

Le meeting, organisé par toutes les confessions protestantes de Montréal, a été le premier d'une série qui continuera jusqu'au 3 mars prochain.

La prévention des incendies et notre cité

(Suite de la page 3)

3ème, Westmount.

Mention

Trois-Rivières.

Saskatchewan:
1ère, Saskatoon.
2ème, Régina.

CLASSE C

Ville de moins de 25,000 âmes.

Alberta:
1ère, Lethbridge.

Colombie Anglaise:
1ère, Trail.
2ème, Nelson.
3ème, Nanaimo.

Mentions

Prince Rupert.
Westminster.

Manitoba:
1ère, St-Boniface.
2ème, Portage Laprairie.
3ème, Branton.

Nouveau-Brunswick:
1ère, Fredericton.
1ère, Sydney.
2ème, Yarmouth.

Ontario:
1ère, Kenora.
1ère, Galt.
1ère, Port Arthur.
2ème, Oshawa.
3ème, St-Thomas.

Mentions

Woodstok.
North Bay.
Guelph.
Port Colborne.
Walkerville.
Niagara.

Québec:
1ère, Joliette.
2ème, Lachine.
3ème, Shawinigan Falls.

Mentions

VValleyfield.
St-Jérôme.
St-Lambert.

Saskatchewan:
1ère, Yorkton.
2ème, Prine-Albert.

DES PNEUS CANADIENS QUI HIVERNERONT EN FLORIDE

Kitchener, Ont., janvier. — Pour la dixième année consécutive, la fameuse Flotte d'Argent vient d'arriver en Floride où elle aura ses quartiers généraux ces quelques mois prochains. Des pneus fabriqués par la Compagnie Goodrich Canadienne (limitée), de Kitchener, Ontario, subiront des épreuves sous la surveillance d'experts de la Compagnie B.-F. Goodrich.

Les ingénieurs de la compagnie Goodrich ont choisi la Floride pour cette épreuve des pneus à cause des excellentes conditions qu'offre cet état du Sud pendant les mois d'hiver. Des pneus de toute sorte et de toute grandeur serviront pendant les épreuves, de la même manière qu'ils sont utilisés lorsque la Flotte d'Argent est à l'oeuvre à Akron, Ohio, son port d'attache pourrait-on dire.

C'est la ville d'Orlando qui a été choisie à titre de base pour la Flotte d'Argent cette année. Ses activités rayonneront sur une partie considérable de ce territoire. Le surveillant de la Flotte d'Argent est M. H.-B. Viers et il a avec lui 26 chauffeurs et autres employés.

3ème, Weyburn.

Mentions

North Battleford.
Swift Current.

"JEAN VADEBONCOEUR ET MARIE-ANNE LAFRANCE"

de F. Van BRUYSSEL (1)

Voici un récit qui compte plus de quatre cents pages, dont la donnée tient en quinze lignes, et que j'ai pourtant lu avec un vif plaisir. Jean Vadeboncoeur, fils de cultivateur, connaît en son jeune âge Marie-Anne Lafrance, qui passe ses vacances à la campagne, chez les Vadeboncoeur. Les deux enfants se témoignent de l'affection, malgré la différence de condition sociale des parents. Un bienfaiteur américain permet à Jean de s'élever socialement, et sans que jamais il y ait conflit les jeunes gens finissent par s'épouser. Le lecteur peut supposer qu'ils jouirent du parfait bonheur et qu'ils eurent beaucoup d'enfants. C'est presque un conte de fée dans la partie romanesque du récit. L'intérêt du livre est ailleurs: il réside dans cette description minutieuse (à certains endroits fastidieuse) de la vie campagnarde et forestière sur la côte de Beaupré, dans l'île d'Anticosti et le haut Saint-Maurice, et des moeurs et coutumes des chasseurs et pêcheurs des Laurentides, du lac Saint-Jean et de ces régions.

Le récit, qui débute vers 1898, s'achève en 1908. Ces dix années ont vu la transformation de l'industrie forestière. Au lieu des pins blancs, des thuyas, des érables géants à exporter sur l'Europe, on va maintenant chercher dans les forêts du Québec du "bois de papier" qu'on expédie aux Etats-Unis. Et les rois de la forêt appartiennent aussi à une autre dynastie. Le règne de l'entrepreneur inculte, mais qui est un monstre de vitalité et de force physique, a pris fin. La concurrence de la ville, qui devait dépeupler les campagnes en un quart de siècle, est commencée. Au "bully" qui crie à l'équipe, devant un homme qui se noie: "Que le diable l'emporte, sauvez la *cantouque!*" a succédé l'ingénieur forestier, du moins le "maigrichon" qui sait lire et écrire, et qui sait que la mort d'un homme, même une blessure qui le rendrait infirme, est une mauvaise affaire pour la *compagnie*. L'entreprise s'accomplit à forfait, à tant la corde ou les mille pieds, au lieu d'une somme globale pour un minimum, qu'il fallait d'ordinaire doubler pour être sûr de la paye. Bref, l'instruction a pénétré dans la forêt.

Cette tranformation, M. F. Van Bruyssel la fait voir sans la commenter. C'est un témoin oculaire auquel on peut se fier la plupart du temps. Il connaît de *vue* la vie des champs et celle des "chantiers", et il s'en tient presque toujours à ce qu'il connaît. Il y a très peu de romancé dans son oeuvre. M. le sénateur Rodolphe Lemieux, dans la préface qu'il a écrite pour *Jean Vadeboncoeur*, rappelle que M. Van Bruyssel est un ancien consul général de Belgique au Canada. Il n'a pas, comme Louis Hémon, participé aux travaux qu'il décrit; il n'a pas non plus le don de l'artiste qui *comprend* mieux ce qu'il voit, dans toute ses implications, que les exécutants même. On regarde agir, comme il a regardé. Si l'on n'a pas une expérience personnelle ou si un procès-verbal ne permet pas de reconstituer les antécédents d'un fait, certaines choses demeurent obscures. Mais les éléments essentiels sont là. L'auteur a accompli sa besogne: il n'a pas abordé celle du lecteur-spectateur. On subit l'impression, à le lire, que ce récit s'est élaboré longuement, qu'à chaque voyage le narrateur avait dans ses bagages un calepin où noter scènes et dialogues. Comme Choquette, il a dû s'écrier parfois:

Car, bien que je pourrais continuer [sans trêve,
Emplir tout un cahier d'images...

Au point de vue description, corrélation des faits, conduite générale de l'action, on pourrait lui reprocher de ne pas avoir intégré suffisamment ses matériaux. Un romancier de carrière aurait fait tenir toute la substance de cette oeuvre dans deux fois moins de pages. Il n'y en a pourtant pas une seule qui soit flasque. La plupart sont instructives, non seulement pour le public franco-belge à qui elles s'adressent surtout, mais même pour les Vieux-Canadiens. Ce sera une révélation pour nombre de citadins.

Je n'entreprendrai pas d'énumérer tous les épisodes de ce livre; je dirai tout simplement qu'après l'avoir lu je ne puis songer à une seule manifestation de la vie rurale ou forestière qui n'y ait pas sa description, non seulement en ce qui a trait à l'usuel mais même à l'exceptionnel (accidents mortels, désastres, combats singuliers, etc.). Et tout cela s'incorpore au récit de façon plausible. Le livre est surtout à lire pour ses renseignements sur la faune et la flore du littorale nord du Saint-Laurent et des grandes îles. Quiconque s'intéresse aux *immuables*, c'est-à-dire à ce qui change très lentement, prendra comme moi un vif plaisir à lire le livre — sous bénéfice d'inventaire.

Quant aux personnages, je crains fort que — n'en ayant jamais eu d'ailleurs la vitalité — ils soient déjà aussi morts que les héros des *Anciens Canadiens*. En avant-propos, l'auteur écrit: "Nous avons tâché de pénétrer l'âme de l'*habitant*, de décrire son ambiance et de donner une idée juste du groupe humain très intéressant et très sympathique qu'il constitue..." A mon sens, il a très bien décrit l'ambiance, mais pour pénétrer l'âme de l'*habitant*, comme celle de n'importe quelle classe de la société, il faut plus que de bons yeux et de sympathie: il faut la confraternité ou l'intuition, de préférence celle-ci.

M. Albert Dauzat, dans un de ses livres, dit qu'il y a trente mille patois en France. En *étirant* le sens du mot *patois* au même degré, je me demandais, à lire *Jean Vadeboncoeur*, s'il n'y en a pas aussi plusieurs dans le Québec. M. Van Bruyssel met dans la bouche de ses personnages une foule d'expressions qui n'ont jamais eu cours dans l'Est. Il en emploie d'autres dans une acception qu'elles n'ont pas. Ainsi, il dit qu'au Québec on n'appelle pas "pissenlit" le *taraxacum dens leonis*, mais bien "dandelion". Dans la régiorf de Sherbrooke, seuls les gens instruits savent ce qu'est un dandelion; tout le monde connaît les pissenlits. Le singulier de forme plurielle *(j'avons)* est absolument inusité ici. Jamais on ne fait l'apocope des adjectifs possessifs ni de l'article féminin, chose qui, d'après l'auteur, serait courante sur la côte de Beaupré *(m'n enfant)*. On y emploierait aussi la conjonction archaïque *mais que* avec l'indicatif. Dans l'Est, on ne s'en sert qu'avec le subjonctif: "mais que j'aille en ville...". M. Van Bruyssel n'aurait-il pas confondu deux conjonctions bien distinctes: *mais que* et *mais quand*?

J'imagine que si *Jean Vadeboncoeur* est lu dans les provinces françaises, maints lecteurs s'étonneront de voir tant de mots bien français guillemetés et commencés. M. Van Bruyssel fait montre assez souvent du même défaut que la plupart des Vieux-Canadiens instruits: il considère comme non-français tout vocable qui ne se trouve pas dans le *Petit Larousse*. La lecture d'un manuel d'économie rurale ou d'un lexique d'économie forestière aurait fait disparaître une bonne moitié des guillemets. *Tasserie, gadelle, portage*, désignent en France les mêmes objets ou actions qu'ici. L'auteur oublie, ce me semble, qu'à l'encontre de l'anglais le français est un langage *double*, parlé et écrit. Nonobstant Victor Hugo, la langue est encore dans "l'état d'avant quatre-vingt-neuf". J'ai relevé au moins deux cents vocables donnés comme canadianismes que j'ai déjà vus dans des publications françaises. *Débiffer*, par exemple, était employé par le CHASSEUR FRANÇAIS il n'y a pas très longtemps. MM. Olivar Asselin et Berthelot Brunet recommandaient dernièrement la lecture des journaux français comme moyen de fortifier notre syntaxe; je recommande à mon tour la lecture des périodiques français destinés aux ruraux. Elle évitera la scène ridicule qu'Albert Pelletier nous décrit à la page onze de ses *Egrappages*.

Le principale reproche que je ferai à M. Van Bruyssel, c'est d'avoir pris pour des expressions courantes des mots-images qu'un seul individu peut-être a employés une seule fois, ou qui n'eurent qu'une vogue passagère. Toute localité anime ainsi son vocabulaire. L'abus des apocopes et des déformations de son dépare l'oeuvre. Je trouve qu'il est enfantin d'écrire *l'mari, j'vas, j'peux, vot'e*, etc., *hivarnement, alle* (elle). Les trois quarts du temps ces déformations proviennent d'un défaut de langue particulier à l'individu qui les commet. Un roman n'est pas un film parlant, que diable!

Ces restrictions posées, il reste à remercier M. Van Bruyssel de sa sympathie à notre égard. Les réflexions personnelles dont il égaye son texte sont toujours justes et généreuses à l'endroit des Vieux-Canadiens. Il fournit sur le Québec, comme je l'ai dit plus haut, une foule de renseignements qui ne peuvent que faire mieux apprécier de ceux qui ne les ont pas vus de près le paysan et ses moeurs. L'auteur n'a peut-être pas réalisé toutes ses ambitions. Ses déficiences artistiques lui nuiront peut-être un peu. N'importe. Il est fort possible que *Jean Vadeboncoeur* soit l'ancêtre d'une nouvelle *Maria Chapdelaine*... dont un Vieux-Canadien serait l'auteur.

Alfred DESROCHERS

(L'Ordre)

(1) Paris, Editions de la *Revue Mondiale*.

MORT DE MADAME ISIDORE LACASSE

Une famille estimée de la paroisse de St-Henédine, Dorchester, vient d'être lourdement éprouvée par la mort de dame Vitaline Bolduc, épouse de feu M. Isidore Lacasse. La regrettée disparue a succombé à une courte maladie, dimanche soir, à l'âge de 79 ans et 6 mois. Son mari l'avait précédée dans la tombe, il y a quelques mois seulement. Les funérailles auront lieu jeudi matin, à 9 heures, après l'arrivée du train Québec Central, et l'inhumation sera faite dans le cimetière paroissial, dans le lot de famille.

Le "Soleil" prie les membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de ses vives sympathies.

L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE EST PARU!

"L'Almanach de la langue française", de 1935, publié par les éditions Albert Lévesque, est enfin paru. Le retard de sa publication l'a fait désirer avec d'autant plus d'impatience qu'il est le seul à apporter, chaque année, de l'inédit. Il constitue, depuis vingt ans, "l'Almanach de l'élite". Un patriotisme vivant, sain et pratique s'y manifeste à toutes les pages et son action n'a cessé de croître. Tous les ans, "l'Almanach de la langue française" fait le point, démontre nos forces, décrit nos activités et étudie les problèmes d'actualité.

Cette année, "L'Almanach de la langue française" présente les résultats d'une enquête intitulée "**La voix d'une génération**", poursuivie dans tous les milieux par une pléiade de brillants collaborateurs. Tour à tour, MM. Jean Talon, Collert Boucher, Adrien Désautels, J.-A. St-André, Roger Brossard, Daniel Longpré, Jean Bruchési, Eugène Lapierre, Jacques Rousseau, Pierre Daviault étudient le problème de "La Jeunesse en rapport avec la vie politique, la vie économique, la vie agricole, la vie ouvrière, la vie professionnelle légale, la vie professionnelle médicale, la vie universitaire, la vie artistique et musicale, la vie scientifique et la vie littéraire." Point n'est besoin de s'étendre longuement sur l'intérêt exceptionnel qu'offrent ces études. Il faut remercier les enquêteurs d'avoir su voir, et de n'avoir pas reculé devant les conclusions qui s'imposaient. Leur critique est juste, toujours constructive et garde un souci louable d'objectivité.

M. Albert Lévesque aborde le problème de l'éducation du point de vue pratique dans son prochain volume "L'éducation canadienne-française". Les deux premiers chapitres de cet ouvrage, publiés en primeur dans "L'Almanach de la langue française", font prévoir un livre de premier plan.

Dans une deuxième enquête, l'éditeur a cherché à faire le bilan de notre situation dans le domaine de l'industrie. Il consacre le "Bottin Economique" a une liste détaillée de maisons appartenant à des Canadiens français. Cette enquête, d'une portée considérable, nous réserve des surprises. Elle illustre bien, à la fois, notre activité sur des terrains inattendus et nos carences.

Les caricatures de Robert La Palme ajoutent à cette édition de vingtième anniversaire un cachet artistique. La série des "Figures Géométriques", absolument inédite, est, sans contredit, la meilleure que La Palme ait offerte jusqu'ici et touche un sommet, jamais atteint chez nous, dans l'art de caricaturer.

Un Bottin national et le catalogue analytique des **Editions Albert Lévesque** complètent "L'ALMANACH DE LA LANGUE FRANCAISE", en vente, au prix de $0.25 l'unité ($0.30 franco) chez l'éditeur, 1735, rue St-Denis, Montréal et dans toutes les bonnes librairies.

Avez-vous les nerfs en boule?

Le moindre bruit vous assomme-t-il? Vous imaginez-vous souvent qu'il vous est impossible de continuer à travailler? Ressentez-vous des crises d'étourdissement, d'évanouissement, de faiblesse? N'allez pas croire qu'il n'y a plus de soulagement pour vous. Naturellement il y en a. Prenez les Pilules Milburn pour la Santé et les Nerfs; elles calment les nerfs, redonnent la santé, la vigueur et rendent de nouveau la vie digne d'être vécue. De grâce, essayez sans tarder ce remède qui a fait ses preuves avec le temps.

MILBURN'S HEALTH AND NERVE PILLS

The T. Milburn Co., Limited, Toronto, Ont.

pour personnes faibles et nerveuses

GRANDE VENTE ANNUELLE A UN SOU CHEZ POLLACK

Le Privilège d'acheter avec Un Sou sera doublement apprécié au magasin des Bébés

3e Plancher

Charmantes ROBES En Crêpe de Soie

Pour Bébés 1, 2 et 3 ans — 99¢ — Une autre pour UN SOU

Ce sont de nouvelles Aubaines justement reçues. Plusieurs modèles à choisir ornées de nids d'abeilles, plis, nouvelles encolures, manches bouffantes. Couleurs : blanc, rose, bleu, vert et canari.

ROBES Lavables

Fillettes 2 à 6 ans — $1.49 — Une autre pour Un Sou

Ces robes valent régulièrement $1.49 pour une seule et avec UN SOU vous pouvez en choisir une autre.

Confection de broadcloth à rayures ou dessins floraux imprimés. Collet nouveau genre, manches bouffantes et broderies faites à la main. Jupes avec plis ou godées, bouffants de même matériel. Couleurs : rouge, bleu, vert, rose ou canari.

Kimonos en Edredon

Fillettes 2 a 6 ans — $1.99

Ajoutez UN SOU et Doublez votre Achat

Confortables kimonos en Edredon épais à dessins imprimés et teintes unies. Bordure en satin au col, aux manches et poches. Ceinture de cordelette de soie. Couleurs : rouge, vert, bleu et mauve.

3e Plancher.

MAURICE POLLACK

ALPHONSE XIII ET LA FIANCEE DE SON FILS

Nous pouvons voir ci-haut l'ex-roi ALPHONSE XIII, d'Espagne, avec mademoiselle MANUELA DAMPIERRE et son second fils DON JAMES. Cette photographie fut prise lors d'une réception à la nouvelle résidence du roi, à Rome. Mademoiselle Dampierre et Don James se marieront au mois de mars. Ceci C'est la première photo du jeune couple.

Lowe's Inc. et ses filiales ont gagné au cours des 12 semaines finissant le 24 novembre 1934 un profit net équivalant à $1.23 par action ordinaire, contre 95c pour les 12 semaines finissant le 23 novembre 1933.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
C'est le seul moyen sage.

La toux la plus opiniâtre cède vite à . . .

Pertussin

POUR ECHANTILLON GRATUIT Envoyez nom et adresse, avec 4¢ (en timbres) à Pertussin Ltd., avenue Atlantique, Montreal, P.Q.

Prescrit par les médecins depuis plus de 20 ans. Vendu dans toutes les pharmacies.

BAISSE ASSEZ FORTE DES MINES D'OR SUR LES MARCHES CANADIENS.-NOTRE DOLLAR COTE A 99 31-32c A N.-Y.

CAN. IND. ALCOHOL FAIT ENCORE UNE AVANCE PASSABLE

Montréal, 15 (P.C.) — Les valeurs industrielles ont pris la direction d'un mouvement de hausse qui s'est étendue à toute la liste ce matin à la Bourse de Montréal. Bien que des pertes aient été enregistrées ici et là, ceci n'a aucunement modifié l'apparence plus ferme de la liste résultant du nombre élevé des gains. En même temps que la hausse se produisait, le nombre des transactions accusait une assez forte expansion pour atteindre quelque 6,000 actions pour les deux première heures de la séance.

Apparemment inspirés par la possibilité d'une réduction prochaine dans les droits de douanes sur les liqueurs alcooliques, les achats de Canadian Industrial Alcohol poussèrent cette valeur 3-8 de point plus haut à 8¾, tandis que les actions "B" du même nom s'élevaient de 1-2 point à 7¾. National Breweries avança de 1-4 de point à 32½.

St. Lawrence Corporation se raffermit de .20 pour toucher $1.70 et Canadian Car privilégié de 1-4 à 16¼, tandis que Dominion Bridge continuait sa reprise d'hier en s'élevant de 1-4 de point à 27¾ ce matin. Bell Telephone bondit de 2 points et demi à 132.

Parmi les titres qui subirent des pertes Dominion Bridge en enregistra une de 7-8 de point à 81, Gurd une de 1-2 point à 6 et Hollinger une de .35 à $18.25. Montreal Power, Gypsum et quelques autres s'affaissèrent aussi d'une fraction.

Sur le Curb, la matinée fut caractérisée par de nombreuses ventes dans la section des mines où des pertes assez élevées furent subies.

Lake Shore recula de $1.50 à $50.25, après avoir déjà fléchi de $1.75 hier, et Noranda céda $1.00 à $32.00. Pickle Crow à $2.60 et Quebec Gold à .13 accusaient chacune .01 de perte, tandis que Siscoe se trouvait en recul de .03 à $2.60.

Dans la section des valeurs industrielles Distillers-Seagrams se raffermit de 3-8 de point pour toucher 17, tandis que United Distilleries, sur sa première apparition de l'année au tableau, descendait de .20 à .75 Walkerville baissa de .15 à $4. Commercial Alcohol, Imperial Oil et quelques autres ne bronchèrent pas.

BOURSE DE MONTREAL

(LE 14 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
25	Alb. Gr.	3½	3½	inch.
100	Do. pr.	26¼	27	— 1
5	Baw. Cr. pr	32	....	.....
50	Bathurst	6¾	6¾	inch.
33	xBell Tel.	131½	131⅜	.....
440	Brazilian	9¾	9⅝	+ ⅛
240	xB.C. Pow.	29⅞	30¼	+ ¼
100	Do. B.	5	5	+ ⅞
45	xBru. Sl.	15¼	15¼	inch.
130	Can. Car	7¾	7¾	inch.
220	Do. pr.	15½	16	+ ½
70	Can. Cel.	23	23	— ¼
10	Do. pr.	106	.....	.....
5	Can. Cem.	7½	.....	.....
85	Do. pr.	55½	55½	inch.
135	C. Cel. Rt.	20	20	inch.
63	C.H.El. pr.	82	81	.....
3,045	C. I. Alc.	7⅞	8⅜	+ ⅜
700	Do. B.	7	7¼	+ ⅜
20	xC. N. Pow.	18½	18¾	.....
1,381	C. P. Ry.	12⅜	12¾	+ ½
68	C. Steam. pr	7	7	+ ½
6	C. Wmel.	135	.....	.....
386	Dom. Br.	27	27½	+ ⅜
55	D. C. pr.	117½	147½	— 1½
30	D. S. C. B.	5	5	inch.
75	Dom. Tex	81½	81½	.....
25	G. S. W.	4½	4½	inch.
65	Gypsum	6⅞	6⅞	— ⅛
275	xHollinger	18.60	18.60	inch.
30	How. Sm.	11½	.....	.....
25	Do. pr.	86	86	— 1
435	Int. Nic.	23⅛	23	inch
557	Imp. Tob.	13½	13½	inch.
20	I. Pow. pr.	60	.....	.....
20	I.P. & P.pr.	10¾	.....	.....
100	L.of Woo.	12½	12½	inch.
20	Massey-H.	4¾	.....	.....
381	McC.-Fr.	15¼	15⅛	— ⅛
736	xM. Pow.	30⅝	30¾	inch.
325	Nat. Br.	32½	32¼	— ¼
65	Do. pr.	38½	38½	inch.
110	Nat. S. C.	17	17	+ ½
17	Ogilvie	190	190	.....
57	Ott. Trac.	15	15	inch.
43	Pow. Corp.	9¾	9¾	— ⅛
195	Que. Pow.	15⅞	15⅞	— ⅛
551	Shawini.	19	19	inch.
5	Sher. Wil.	15¾	.....	.....
55	So. C. Po.	13½	13½	+ ⅜
20	S. L. Cor.	1.55	1.50	.....
745	xSt. of Can.	45	45	— ½
15	Win. El. pr.	8¾	.....	.....

BANQUES

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
37	Canada	57	57	inch.
47	Montréal	202	202	inch.
3	Nova Scotia	287	.....	.....
14	Royale	171	171	+ ½

OBLIGATIONS

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
$30,050	Pow. Debs.	49⅛	49⅛	inch.

x—Ex-dividende.

VENTES TOTALES

	Hier	Vendredi
Actions	13,462	18,438
Obligations	$30,050	$41,450

GENERAL ELECTRIC

New-York, 15.—Au cours du dernier trimestre de 1934 la General Electric a reçu pour $51,046,760 de commandes, comparé à $37,985,730 pendant le trimestre correspondant de 1933. Les chiffres des douze mois sont les suivants : 1934, $134,660,303 ; 1933 $142,770,791.

Dividendes

Simpsons Limited 6 1-2 pour cent privilégié : $1.00 par action, payable le 1er février aux actionnaires inscrits le 22 janvier.

POTINS de la Bourse

L'INDICE ECONOMIQUE

L'indice économique de la semaine terminée le 5 janvier fondé sur les dernières données disponibles et sen contraste accentué avec celui de la semaine correspondante de 1934. Il est de 104.8 au lieu de 84.8 au commencement de l'année qui vient de finir et accuse ainsi une hausse de 23.5%. L'indice des chargements de wagons s'est maintenu presque au même niveau. L'indice des prix de gros a haussé de 2.4% ce qui démontre que les prix des denrées ont été ralativement stables au cours des derniers douze mois. Le fait saillant de 1934 a été la hausse notable des obligations de tout repos au niveau-record de la période écoulée depuis 1911. Les hausses enregistrées en 1932 et 1933 ont été suivies l'année passée d'une nouvelle hausse qui est sans précédent.

La cote des actions a haussé de 15.5% par rapport à la semaine correspondante de 1934, en dépit des baisses dans les groupes de la minoterie, des boissons et des transports. L'indice des actions industrielles est passé de 115.4 à 131.7, l'amélioration se répartissant entre les principales catégories.

Les compensations des banques ont augmenté de presque 34%, mais les opérations spéculatives ont diminué de 21%.

MOYENNES (Montréal) :

Le 15 janvier.	10 Util.	20 Ind.	30 Total
Aujourd'hui (midi)	61.9	60.0	60.6
Hier	62.4	60.1	60.8
Mardi passé	63.1	62.2	62.5
Mois apssé	59.1	58.1	58.4
1934	63.8	58.5	60.3
Max. 1935	63.4	63.1	63.0
Min. 1935	62.2	59.9	60.7

(1926 égale 100).

LE BLE EST BIEN PRES DE SON MIN. ARBITRAIRE

Winnipeg, 15 (P.C.) — Le blé sur juillet est descendu à 1-4 de centin de son prix arbitrairement fixé au cours de la séance de ce matin sur le marché des grains qui, au local, fut influencé par la faiblesse des marchés du dehors.

Vers le milieu de la séance mai cotait 1-2c plus bas à 81 1-2 et juillet était au même niveau. On se rappelle que le prix du blé sur juillet a été arbitrairement fixé à 81 1-4c le 1er novembre par les autorités de la Bourse des grains. Mai ne se trouve présentement qu'à 1 1-2c au-dessus de son minimum de 80c et, aujourd'hui, les deux options se trouvent à leurs plus bas prix depuis que des minima arbitraires ont été fixés.

Chicago, 15 (P.A.) — Les cours du froment ont continué leur marche descendante durant la matinée d'aujourd'hui par suite de la réapparition de ventes modérérées. L'aspect nuageux de la situation monétaire américaine et la tendance des marchés du dehors à fléchir en sympathie avec le marché local exercèrent à la fois sur les cours une influence déprimante.

Ayant ouvert avec des pertes de 0 à 3-8c par boisseau, mai cotant de 97 7-8 à 98c le blé à terme ne parvint guère à se relever. Le maïs ouvrit avec des pertes de 0 à 3-8c pour ne s'éloigner que très peu de ce niveau par la suite.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 15 (P.C.) — Il y avait 169 bêtes à cornes, 187 veaux, 296 porcs et 15 moutons et agneaux en vente ce matin sur les deux marchés locaux matin.

Presque toutes les bêtes à cornes mises en vente étaient des vaches de qualité commune ou juste passable, qui restèrent à des prix variant de $1.25 à $.50 pour la coupe et la salaison et entre $1.75 à $2.50 pour les vaches ordinaires et passables. Les taureaux de qualité commune obtinrent de $2.25 à $2.75 et les plus beaux autour de $3.

Le marché des veaux resta stable. Quelques veaux d'herbe se vendirent à raison de $3 les 100 lbs. Le reste ne comprenait que des veaux d'abatage de qualité ordinaire ou moyenne qui obtinrent presque tous $7.50.

Quelques agneaux mâles se vendirent $5 et les moutons obtinrent de $2.50 à $3.10.

Sur le marché des porcs on payait ce matin $8 (nourris et abreuvés) pour le bacon, avec $1 de prime par tête sur les plus beaux et les réductions habituelles de 50c du 100 lbs sur les porcs à boucherie, les pesants et les légers. Les extra-pesants obtinrent $7 et les truies de $6 à $6.50.

J. C. PENNEY STORE

New-York, 15. — J.-C. Penney Co. a vendu en décembre pour $29,300,-188, comparé à $25,827,830 pendant le mois correspondant de 1933. Les ventes de la compagnie pendant les douze mois de 1934 furent de $212,031,-287, contre $178,773,965 en 1933.

LIQUIDATION DANS LES 'METAUX' A LA Bse DE NEW-YORK

New-York, 15. (P. A.) — Un courant de liquidation dans le compartiment des métaux a donné à toute la liste une apparence inégale au cours de la séance de ce matin, à la Bourse de New-York. Les industrielles, les utilités et les chemins de fer fluctuèrent étroitement en règle générale.

Homestake Mining recula de 8 points sur un seul virement. McIntyre et U. S. Smelting perdirent 1 point chacun. Consolidated Gas subit une perte fractionnaire, mais Public Service of New-Jersey s'éleva d'un point et Union Pacific fit la même chose.

Santa Fé, New-York Central, U. S. Steel, Bethlehem, American Telephone, General Motors, National Distillers, Chrysler et Westinghouse restèrent stables.

Le taux de renouvellement des prêts à vue resta à 1 pour cent.

Après 11 heures les spéculateurs se montrèrent très prudents. La section des métaux continua à faiblir.

BOURSE DE NEW-YORK

Le 15 janvier	Ferm. hier	Ouv. ce matin	Midi
A. M. Byers	18¼	—	—
Am. Tel. & Tel.	103¾	103¾	104
Am. Waterworks	14⅛	14	14
Atchison Ry	51½	51½	52⅛
Auburn Auto	26	26⅝	26¼
Bethlehem Steel	31½	32	31½
Cerro de Pasco xD	43¼	43¼	41½
Chrysler	39	39¾	38⅝
Columbia Gas	7	6⅞	6¾
Cons. Gas	20¾	20¼	20½
Gen. Electric	21½	22	21¾
Gen. Motors	31¾	31¾	31⅝
Hudson Motors	10⅞	10⅞	11
Int'l Harvester	39¾	39¾	39⅝
Int'l Paper Priv.	10⅝	10⅝	10¼
Kennecott Copper	16¾	16⅝	16¾
Loew's	32½	32¼	32⅛
N.-Y. Central	19⅝	19½	19⅝
Radio Corp	5	5	5
Radio Corp. B.	38½	38¼	38
St. Joseph Lead	16	16¾	16¾
South. Porto Rico	21½	—	—
Stone & Webster	—	—	—
Union Carbide	45½	45½	45⅝
Union Pacific	106	107	107
United Aircraft	13⅝	13½	13¾
U S C. I. Pipe	19⅝	19⅜	19⅜
U. S. Ind. Alcohol	39	39¾	39¾
U. S. Smelting	116	116	113
U S. Steel	37½	37⅞	37½
Vanadium	19¼	19⅜	19⅛
Warner Bros.	3⅞		
Westinghouse El.	38	38½	37⅞
Woolworth	52¼	52⅜	52¼

CHUTE PRONONCEE DES AURIFERES CE MATIN A TORONTO

Toronto, 15. (P.C.) — Les actions de mines d'or ont subi une forte réaction vers la baisse sur le marché local au cours de l'avant-midi, les pertes atteignant en certains cas $$2.25 par action et l'activité se montrant plutôt forte.

La seule explication que l'on a pu donner à cette baisse prononcée des mines d'or a été que 'on appréhendait une décision défavorable de la Cour suprême des Etats-Unis au sujet de la clause-or, ce qui aurait pour effet de bouleverser tout le programme monétaire de Roosevelt et d'amener d'âpres discussions au Congrès.

Lake Shore chuta $1.75 plus bas à $50.25, Wright Hargreaves perdit .65 à $8.35, McIntyre 2.25 à $37.25, Dome $1. à $35.50, Hillinger .95 à $17.75, Bralorne .20 à $9.75 et Teck Hughes .03 à $3.91.

Les mines d'or secondaires fléchirent également beaucoup, Pickle Crow cédant .17 à $2.40, Macassa 10, Central Patricia .08, Gods Lake .04, Buffalo-Ankerite .08, Siscoe .04, Sylvanite .02, Reno .07 et Coniarum .05. Little Long Lac s'affaissa .30 plus bas sur quelques virements seulement.
da descendit de .65, Falconbridge de

Chez les métaux communs Noran-.10 et Base Metals de .02. Eldorado baissa de .03 à 1.19 mais fut peu active avec toutes les autres mines d'argent. Chez les pétroles Royalite monta encore de .25 à $20.25. Des pertes fractionnaires furent subies par la plupart des mines à bon marché.

New-York, 15 (P.A.) — L'argent en barre est stationnaire à 54 1-4c. l'once.

MONTREAL CURB

(LE 14 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
15	Asbestos	8½	.....	.....
17	Beauhar	5¾	.....	.....
110	B.A. Oil	15¼	15¼	inch.
55	C.N.J., pr.	105	105	+ 3
155	Cham. pr.	7	7	— ⅛
20	City G.	2⅜	.....	.....
150	Com. Alc.	.85	.85	— .05
260	Dist. Sea	16⅛	16⅝	+ ⅛
60	D. Stores	11½	11½	— ¼
280	D. Tar.	4¼	4¾	+ ¼
180	Do. pr.	44½	46	+ 2
50	Home Oil	.70	.....	.....
145	Imp. Oil	16¾	16¾	+ ⅛
125	I. Pete	29¾	29¾	— ⅛
45	Page Her	82½	82½	inch.
60	xFo. C., pr.	92	92	inch.
200	Regent	5	5	+ ¼
130	Walker	29	29	+ ½
11	Do. pr.	16¾	.....	.....
530	Walkerv	4.00	4.15	+ 15
200	Whit., pr.	77	77	inch.

HORS-LISTE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
660	Abitibi	1.65	1.75	+ 15
400	Do. pr.	8	7¾	inch.
2,911	Fr. & D.	.85	.90	+ .05
280	Fre. C.	4	4	inch.
15	x Do. pr.	19	.....	.....
116	C. Malt	30¼	30¼	inch.
100	C. Pap.	2.00	2.00	+ .15
570	Ford A	29⅞	30⅛	inch.
15	G. S., pr.	38	.....	.....
100	Price Br.	2¾	2¾	— ¼
400	Royalite	20.75	21.00	+ 7
500	Dalhousie	.32	.32	+ .02

MINES

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
1,500	Braz. G.	.22	.23	— .02
100	Eulélo	36.00	36.00	+ .50
1,000	Cart. Mal.	.02	.02	inch.
6,200	Francœur	.14	.13	— .01
100	Lake Sh.	51.75	51.75	— 1.75
500	Lebel	.04	.04	— .0½
70	Noranda	33.10	.....	.....
50	Pickle C.	2.65	.....	.....
1,000	Que. Go.	.14	.14	— .01
1,100	Read-Auth.	.80	.75	— .04
200	Sisco	2.62	2.63	+ .01
274	Sullivan	.40	.40	inch.
110	Teck-H.	3.90	3.90	inch.

MINES HORS-LISTE

Ventes	Valeurs	Ouv.	Ferm.	Var.
19,050	Duparquet	.12½	.13	+ .00½
100	Macassa	2.50	2.50	inch.
6,500	Stadacona	.15	.15	inch.

VENTES TOTALES

	Divers	H.-Liste	Mines	M. H.-l.	Tot.
Hier:	2,798	6,067	12,304	25,650	46,819
Vendredi:	4,600	4,397	25,640	37,700	72,337

x—Ex-dividende.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

Bien qu'étant la moins active de ces deux derniers mois, la séance d'hier a permis de constater que les spéculateurs se montraient moins nerveux qu'en fin de semaine au sujet des procédures relaetives à la clause-or. En fin de séance, le cours moyen de 60 valeurs représentatives accusait une appréciation de 12-100 de point à 39.54 et le total des transactions ne se chiffrait qu'à 530,-000 parts, comparé à 1,378,910 vendredi. Sur le marché des denrées les tendances restèrent indécises, le froment accusant de 1 1-8 à 1 3-8c de baisse et le maïs des pertes variant de 1-4 à 1 1-4c par boisseau, tandis que le coton affichait de 5 à 35c de hausse.

A part de surveiller de près ce qui se passe à Washington dans le but d'y découvrir un indice de ce que sera la décision de la Cour Suprême relativement à la clause-or, les spéculateurs se montrent très intéressés aux premières mesures prises par le commission des valeurs et des Bourses américaines afin de rendre plus facile le financement des nouvelles entreprises

Ceux qui s'intéressent à la tendance des affaires étudient l'analyse préparée par le Département du Commerce montrant que, même au plus fort de la dépression, les magasins en série (chainstores) ont augmenté le chiffre de leurs ventes au détail aux Etats-Unis. En 1933, ces magasins ont effectué 25 p.c. des ventes au détail, comparé a 20 p.c. en 1929.

MOYENNES :
(Compilées par l'Associated Press)

Le 15 janvier	30 Ind.	15 Ferr.	15 Util.	60 Total
Aujourd'hui midi.	53.50	25.15	25.43	39.39
Lundi	53.79	25.17	25.38	39.54
Mois passé	53.04	26.40	25.89	39.59
1934	56.47	36.31	35.00	46.06
Max. 1934-35	61.42	43.03	40.65	51.32
Min. 1934-35	45.27	22.77	24.16	34.86
Max. 1933	57.38	45.27	50.07	52.28
Min. 1933	24.32	16.52	26.42	23.69
Min. 1932	17.52	8.72	23.87	16.91
Max. 1929	146.95	153.88	184.28	157.67
Min. 1927	51.59	95.31	61.81	61.81

NOTRE DOLLAR A 99 31-32

New-York, 15. (P. C.) — Au milie ud'une assez forte activité, le dollar canadien est descendu en bas du pair au cours de la séance de ce matin sur le marché local des changes étrangers. Au commencement de l'après-midi, la devise canadienne cotait 99 31-32c en fonds des Etats-Unis, soit 5-32 de 1% de moins qu'hier soir. C'est la première fois depuis le mois de mars dernier que le dollar canadien cote moins que le pair aux Etats-Unis.

A l'instar de la devise du Dominion, la livre anglaise et le franc français furent activement negociés, la première cédant 2 centins à $4.87. A ce prix, la Livre ne se trouve qu'un centin plus chère que lorsque la Grande-Bretagne abandonna l'étalon-or en septembre 1931.

Le franc-or français subit la plus forte perte avec 4 points et 3-8 de baisse à 6.55 cts.

Voici quelle était la situation sur le marché des changes ce midi:

A MONTREAL :
Livre anglaise $4.87
Franc français 6.56 cts
Dollar américain 1.00
A NEW-YORK :
Dollar canadien .99 31-32
Livre anglaise 4.87
Franc français 6.55 cts
A PARIS :
Dollar canadien 15.20 francs
Livre anglaise 74.20 francs
Dollar américain 15.19 francs
VALEUR-OR: Dollar canadien 59.55 cts ; dollar américain 59.48c.

SABLE ET GRAVIER

Le Canada a produit 11,739,000 tonnes de sable et gravier en 1933 au lieu de 14,469,942 l'année précédente; la valeur est passée de $4,-481,000 à $4,464,000.

La projection de sable s'est généralisée et est appliquée dans presque toutes les phases du finissage des métaux. On s'en sert dans la gabrication de baignoires, de fûts, à bière, d'arbres-manivelle, de petits outils, etc., y compris les appareils de téléphonie, les mèches, les automobiles, les wagons de chemins de fer.

PETROLE BRUT

New-York, 14 — Au cours de l'exercice financier qui a pris fin le 30 novembre 1934 Endicott Johnson Corp. et ses filiales ont réalisé un bénéfice net équivalent à $4.34 par action ordinaire, comparativement à $4.30. l'anné précédente.

AM. TEL. & TEL.

New-York, 15. — Au cours de l'année 1934, l'American Telephone & Telegraph System a gagné l'équivalent de $5.85 par action, comparé à $5.38 en 1933.

NEW-YORK CURB

Le 15 janvier.	Ouv.	12.30
Alum. of Am	48	48
Am. Cyanam B.	16⅝	16⅝
Am. Gas & Elec.	20	20
Am. Superpower	1⅛	1⅛
Brazilian	—	—
Cities Service	1⅜	1⅜
Cons. Gas of Balt	54½	54½
Cord	—	—
Dist. C. & S. Co. Ltd	17⅛	17⅛
Duquesne Brew (Ord.)	—	—
Duquesne Brew "A"	—	—
Elec. Bonds & Share	6⅞	6¾
Ford of Can. "A"	30½	30¾
Ford Motors	8⅞	8⅞
Gulf Oil	—	—
Hiram-Walker	29	30½
Imperial Oil	16⅞	16⅞
Int. Mining	14⅞	14⅞
Memphis Gas	37⅞	37⅞
National F. & Gas	13½	13½
Niagara & Hudson	3⅛	3⅛
Pennroad	2	2
Philipss Morris	18½	18½
Pittsburgh Brew. (Ord.)	—	—
Pittsburgh Brew. (Priv.)	—	—
S. O. of Indiana	—	—
St. Regis Paper	1⅜	1⅜
United L. & P.	1⅛	1⅛
Milréis	0850	0850

60ème ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Augmentation des dépôts — L'actif immédiatement réalisable, accusant une forte progression, est l'équivalent de 69.86% du passif envers le public — Important accroissement du portefeuille-placements.

Le gérant général, M. Ernest Guimont, commente les opérations de la Banque — Le président, M. Beaudry Leman, fait un bref exposé de la situation économique.

La Banque Canadienne Nationale a tenu, le mardi 15 janvier, à son siège social, Place d'Armes, à Montréal, la 60ème assemblée générale annuelle de ses actionnaires.

Après les formalités d'usage, le président, M. Beaudry Leman, a invité le gérant général, M. Ernest Guimont, à donner lecture du rapport du Conseil d'administration:

Le compte rendu des opérations de la Banque Canadienne Nationale pendant l'exercice 1934, que vous venez d'entendre, met au jour une situation dont il y a lieu sans doute d'être satisfait.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à $935,823, à rapprocher de $970,350 en 1933. Après paiement des dividendes, allocation d'une somme de $30,000 au fonds de pension du personnel, provision pour impôts fédéraux et provinciaux et versements de $125,000 au Trésorier de la province de Québec, le compte profits et pertes accuse un solde créditeur de $224,069, à rapprocher de $220,594 au 30 novembre 1933.

Le poste des dépôts fournit un indice de l'amélioration graduelle de la situation économique au Canada. En dépit des emprunts effectués par l'Etat au cours de l'année, les dépôts du public portant intérêt, en d'autres termes les dépôts d'épargne qui nous sont confiés, ont passé en un an de $86,651,362 à $88,884,745. Le grand total des dépôts se chiffre par $103,-878,724, somme qui représente un accroissement de $2,835,120 par rapport à l'exercice précédent. Il paraît intéressant de signaler aussi que le nombre des clients déposants de la Banque, en compte-courant et à l'épargne, a augmenté de 405,960 en 1933 à 408,023 en 1934.

L'actif de la Banque Canadienne Nationale s'établit à $127,195,648, en regard de $126,890,619 à la clôture de l'exercice précédent. L'actif liquide s'élève à $12,955,472 et l'actif immédiatement réalisable, accusant depuis un an une augmentation de $6,323,-743, s'élève à $79,983,800. Le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public est de 69.86%, en regard de 64.59% en 1933 et 57.12% en 1932.

La somme des prêts et escomptes courants, déduction faite des fonds de prévoyance, ressort à $38,713,731, à rapprocher de $44,603,819 en 1933. La régression des avances des banques à l'industrie et au commerce est attribuable à diverses causes. L'industrie s'efforce d'ajuster le volume de la production à la demande courante; le commerce restreint ses approvisionnements aux besoins immédiats ou prochains; les entreprises de toutes catégories compriment leurs frais généraux et réduisent les délais de paiement consentis à leur clientèle. Ces diverses raisons conjuguées rendent possible une certaine augmentation du volume général des affaires sans une augmentation correspondante de la somme du crédit bancaire. Les banques à charte sont donc contraintes de chercher d'autres emplois aux ressources qui, en période d'activité économique normale, figureraient au poste des prêts et escomptes. C'est dans les fonds d'Etat et autres valeurs mobilières à court terme et facilement négociables qu'elles trouvent ces emplois temporaires. C'est ainsi que le porte-feuille-placements de la Banque s'est relevé, d'une année à l'autre, de $42,172,443 à $47,918,614, après un accroissement de plus de huit millions et demi entre 1932 et 1933.

Au cours de l'exercice, la Banque a transformé en agences ses succursales de Chicoutimi Bassin, de Port-Alfred, de St-Stanislas de Champlain et de Princeville; elle a ouvert une agence à Senneterre, dans la province de Québec, et fermé ses agences à St-André d'Argenteuil, au Lac Frontière et à Montréal-Nord (paroisse de St-Vital). Elle tient maintenant à la disposition de sa clientèle et du public 237 succursales, dont 205 sont concentrées dans la province de Québec, et 313 agences, dont 301 se trouvent dans cette province, soit 550 bureaux et une filiale à Paris, la Banque Canadienne Nationale (France).

Il est agréable aux administrateurs de la Banque de reconnaitre que le concours dévoué du personnel a largement contribué aux résultats dont on vient d'entendre l'exposé. Ils désirent féliciter particulièrement, ainsi qu'ils le font chaque année, ceux qui suivent des cours de perfectionnement ou consacrent à l'étude une partie de leurs loisirs, en vue d'accroitre leur compétence professionnelle et de se rendre ainsi plus utiles à la Banque et à la clientèle.

Le plus important événement de l'année, dans le domaine bancaire, aura été la fondation de la Banque du Canada, qui ouvrira bientôt ses portes. Depuis que l'établissement en a été décrété, aux termes de la loi sanctionnée le 3 juillet 1934, cet institut fait l'objet de diverses conjectures, surtout quant à son caractère, à la nature de ses fonctions et à son champ d'activité. Il est peut-être à propos d'indiquer brièvement que l'objet de la Banque du Canada n'est pas d'entrer en concurrence avec les banques à charte ni de les supplanter auprès de la clientèle industrielle et commerciale. La Banque du Canada sera le banquier de l'Etat et des banques. La loi en définit ainsi les objets: Réglementer le crédit et la monnaie au mieux des intérêts économiques du pays; contrôler et protéger la valeur de la devise nationale à l'extérieur; modérer par son influence, autant qu'il est possible dans les limites où s'exerce l'action monétaire, les fluctuations de la production du commerce, des prix et du travail; favoriser d'une façon générale la prospérité économique et financière de la Confédération canadienne. Dans l'exécution de ce vaste programme, dont il ne faudrait sans doute pas trop attendre, elle pourra compter sur le concours loyal des banques à charte. La Banque du Canada sera évidemment ce que son administration la fera. Nous sommes heureux de rendre hommage à la compétence de son premier gouverneur, M. G.-F. Towers.

Le Parlement, qui en 1934 a renouvelé pour dix ans, selon l'usage, les chartes des banques commerciales, a apporté à la loi un certain nombre d'amendements, dont il paraît intéressant de relever ceux qui ont trait au droit d'émission des billets et à la responsabilité des actionnaires.

Le droit d'émission des banques à charte sera restreint graduellement. Dès l'ouverture de la Banque du Canada, il sera limité pour chaque banque au montant de son capital versé; ce maximum décroîtra ensuite de 5% par an pendant la période de cinq ans commençant le 1er janvier 1936, et de 10% par an pendant la période quinquennale suivante, à la fin de laquelel il se trouvera réduit à l'équivalent de 25% du capital versé.

La restriction du droit d'émission des banques sera compensée par l'allègement progressif de la double responsabilité des actionnaires qui, après s'être atténuée annuellement, finira par disparaître dans une dizaine d'années, puisqu'elle n'aura plus de raison d'être. Les actions des banques à charte sont tenues à juste titre pour des placements excellents, ainsi qu'en témoigne la répartition de plus en plus large du capital social de ces établissements de crédit. Le Conseil d'administration constate avec satisfaction l'augmentation soutenue du nombre des actionnaires de la Banque Canadienne Nationale, qui a passé, de 2,710 en 1931, à 2,742 en 1932, à 2,755 en 1933 et à 2,880 en 1934.

Un fait important a dominé le marché financier au cours de l'année dernière, c'est la baisse générale du loyer de l'argent, dont la réduction du taux de l'intérêt des dépôts dans les banques n'est que l'une des conséquences. La politique d'argent bon marché, dont le Gouvernement fédéral a pris l'initiative, a d'autant mieux réussi, que la situation économique du pays en favorisait l'exécution. Le volume relativement restreint du crédit utilisé par le commerce et l'industrie rend disponible pour le placement une partie considérable des ressources des banques. D'autre part, la faible activité de la Bourse, le marasme du marché immobilier et l'absence presque complète d'émissions d'obligations industrielles canalisent vers les fonds d'Etat et les valeurs municipales les capitaux de placement des particuliers et des sociétés, notamment des compagnies d'assurances. Ces circonstances ont permis aux gouvernements de négocier des emprunts sur une base de moins de 3%. Certaines obligations à court terme comportent même un rendement inférieur à 2%.

L'argent à bon marché présente des avantages, pourvu que la baisse du loyer des capitaux, allégeant le service des dettes publiques, ait pour résultat la réduction des impôts. Les taxes dont sont grevées les entreprises privées constituent un élément de plus en plus important des prix de revient. La baisse du taux de l'intérêt profitera aux entreprises qui émettent des obligations, à condition que les impôts ne leur enlèvent pas le bénéfice de la diminution de leurs frais généraux. Il n'est donc pas douteux que c'est un facteur susceptible de contribuer à la reprise de l'activité économique. Il n'en reste pas moins possible de s'aventurer trop loin dans cette voie. D'abord, dans un pays comme le nôtre où les gouvernements, les municipalités et, en temps normal, les entreprises privées font fréquemment appel au crédit public, il importe au plus haut point de conserver au marché des valeurs à revenu fixe une activité suffisante. Or, si le rendement de ces valeurs tombait audessous d'un certain niveau, un grand nombre de souscripteurs éventuels pourraient bien se détourner de cette catégorie de placement pour s'engager dans des aventures.

Le pouvoir d'achat du public se compose sans doute en grande partie de traitements et salaires, mais il n'en comprend pas moins une somme considérable de revenus morcelés. Pour un gros capitaliste, on en compte des milliers de moyens et de petits ayant en portefeuille des fonds d'Etat et autres obligations. La baisse trop accentuée du loyer de l'argent est donc susceptible de réduire sensiblement le pouvoir d'achat d'une partie du public.

Le fléchissement du taux de l'intérêt trouvera un correctif dans la reprise générale des affaires. Lorque les opérations du commerce et de l'industrie exigeront une plus forte somme de crédit bancaire et qu'un regain d'activité à la Bourse, sur le marché immobilier et dans les émissions d'obligations industrielles déterminera de nouveaux appels de capitaux, le simple jeu de l'offre et de la demande provoquera, dans tous les compartiments du marché financier, un raffermissement du loyer de l'argent.

DISCOURS DU PRESIDENT

Messieurs,

Au moment de prendre pour la première fois la parole devant vous en ma qualité de président, je désirerais inviter cette assemblée à rendre hommage à la mémoire de ceux qui nous ont précédés. M. le sénateur Wilson et moi, dans ces importantes fonctions. Ce sont l'honorable Louis Tourville (1873-1879), M. F.-X. Saint-Charles (1879-1909), l'honorable J.-D. Rolland, (1909-1913), M. J.-A. Vaillancourt (1913-1928), l'honorable F.-L. Béique, (1928-1933). L'honorable J.-M. Wilson, qui fut appelé à présider aux destinées de la Banque en 1933, a dû abandonner ses fonctions, en novembre dernier, à cause de son état de santé. Comme vous le savez, il a bien voulu conserver son siège au Conseil d'administration, dont il est devenu le président, et continuer ainsi de prêter son concours à la Banque à laquelle il est attaché depuis si longtemps. Si la Banque Canadienne Nationale a accompli des progrès considérables au cours de ses soixante années d'existence, le mérite en revient en grande partie aux hommes d'affaires éminents qui m'ont précédé à la présidence et qui ont apporté, dans l'exercice de leur mandat, le fruit de leur expérience et un infatigable dévouement.

Le 15 janvier 1934 nous terminions ainsi une brève revue de la situation générale : "Au seuil de cette nouvelle année, les perspectives sont assurément plus encourageantes". Chacun peut constater aujourd'hui que nos espoirs étaient fondés.

Les données statistiques de source officielle et d'ordre privé, relatives à l'activité économique et financière au Canada, accusent presque toutes et 1934 une progression sensible et parfois importante, par rapport à 1933. L'amélioration s'effectue par degrés : elle ne s'étend pas à tous les domaines, il en est même où elle ne s'est guère fait sentir jusqu'ici, elle ressort du reste de la comparaison avec une mauvaise année, et nous sommes encore loin des chiffres de la période de spéculation et d'inflation qui a pris fin en 1929. Compte tenu de toutes ces circonstances, il n'en reste pas moins que notre pays est entré, depuis le printemps de 1933, dans la phase de rétablissement et qu'en 1934 il a fait des progrès appréciables dans la bonne voie. La courbe des affaires, qui avait décliné presque sans interruption depuis le dernier trimestre de 1929 jusqu'au premier trimestre de 1933, se relève d'un mouvement régulier depuis une vingtaine de mois ; aussi s'établit-elle maintenant à un niveau nettement supérieur à celui où elle se tenait à la fin de 1931.

L'amélioration de la situation économique au cours de l'année qui vient de finir a été particulièrement sensible dans la province de Québec. La plupart des branches de l'agriculture sont en progression par rapport à 1933. La valeur des produits de la grande culture s'est relevée, d'une année à l'autre, de 67 millions et demi à plus de 97 millions et demi de dollars. La diversification de la production, facteur de stabilité, continue à prendre de l'ampleur. On signale de notables progrès dans l'industrie laitière, l'élevage, l'aviculture, l'horticulture. Bien que les prix agricoles soient encore peu élevés, les produits d'origine végétale et animale ont enregistré au cours de l'année une hausse beaucoup plus marquée que toutes les autres catégories de produits. Le pouvoir d'achat de la classe rurale s'en trouve augmenté d'autant. L'extension de l'éducation agricole, l'effort d'organisation qui se poursuit dans ce domaine et la nouvelle politique de colonisation permettent d'augurer un accroissement de la production et une amélioration de la qualité, qui mettent l'agriculture de la province de Québec en état d'étendre ses débouchés non seulement sur les marchés extérieurs, mais aussi sur le marché intérieur où elle ne tient pas encore la place qui lui revient.

Les deux autres grandes industries de base du Québec, les mines et l'exploitation forestière, ont aussi connu en 1934 une reprise d'activité. On estime que la valeur de la production minérale de l'année dernière excèdera 32 millions de dollars, soit un gain de 13% relativement à 1933. Les plus fortes augmentations s'accusent dans l'extraction de l'or, du cuivre, de l'amiante, du mica et des matériaux de construction, dont la production était très restreinte depuis quelques années. L'industrie forestière, favorisée par une température propice et stimulée par une certaine accélération dans l'exportation du bois marchand et la fabrication du papier-journal, a sensiblement étendu ses opérations au cours de l'année écoulée.

Les forces de récupération de l'économie canadienne sont influencées à la fois par les événements étrangers et par la situation intérieure. Le commerce extérieur du Canada a pris l'an dernier un essor remarquable dans les circonstances. Au cours des douze mois terminés le 30 novembre 1934, les exportations, en augmentation d'environ 121 millions de dollars en regard des douze mois précédents, ont atteint 650 millions ; les importations se sont accrues de près de 115 millions, et la balance favorable du commerce a dépassé 140 millions. Les échanges ne pourront cependant reprendre leurs cours normal tant que le nationalisme économique inspirera la politique de la plupart des pays et tant que la stabilisation des principales monnaies n'aura pas été réalisée.

A côté des difficultés résultant des circonstances extérieures, nos problèmes d'ordre intérieur ne sont ni moins importants ni moins complexes. La situation des finances publiques et celle des chemins de fer, qui s'y rattache, seraient sans doute améliorées s'il se produisait une large reprise des affaires, qui supprimerait en grande partie le chômage et augmenterait dans des proportions considérables le rendement des impôts et les recettes des chemins de fer. Mais il est permis de croire qu'une large reprise exigerait au préalable un assainissement financier général et le rétablissement de l'équilibre budgétaire dans les administrations fédérale, provinciales et municipales. La question des chemins de fer, quelle que soit la solution à laquelle on se rallie, ne saurait en tout cas être laissée beaucoup plus longtemps en suspens sans compromettre le rétablissement de l'économie nationale.

L'étatisme ne manque pas de partisans dans notre pays. Ceux qui désirent nous orienter dans une voie qui conduit inévitablement vers le communisme, le fascisme ou le nazisme feraient bien de poser les avantages et les inconvénients de ces régimes avant de nous en proposer l'adoption. Sans aller aussi loin, l'expérience qui se poursuit aux Etats-Unis n'a encore démontré qu'une chose, c'est que la restauration économique ne s'achète pas avec les fonds publics, quelque prix qu'on y mette. Dans le rôle régulateur qui est le sien, un gouvernement avisé doit être en mesure de prévenir ou de réprimer les abus qui se glissent dans le présent régime économique, comme d'ailleurs dans n'importe quel régime. S'il sort de son rôle et prétend substituer sa propre initiative à celle de tous ses nationaux, il ne fait qu'accroitre le désordre.

Il y a des gens qui s'imaginent que les problèmes économiques peuvent se régler par des discours et qui reprochent aux banques de retarder la reprise des affaires en ne faisant pas assez de crédit. Ce sont probablement les mêmes critiques qui accusaient naguère les banques d'avoir, en faisant trop de crédit, déclenché le mouvement de spéculation qui a abouti à l'effondrement de 1929, contre lequel les banques elles-mêmes avaient mis le public en garde dès le début de 1928. On fait grief aux banques aujourd'hui d'avoir en portefeuille une trop forte somme de fonds d'Etat et une trop faible somme de papier de commerce. Qu'est-ce à dire ? Le banquier doit-il contraindre sa clientèle à accepter des avances qu'elle ne demande pas ? Doit-il encourager le fabricant à accroitre ses stocks invendus, le négociant à étendre des crédits qui ne se remboursent pas, le propriétaire à augmenter le nombre de ses maisons vacantes et l'épargnant à spéculer à seule fin de faire aller les affaires ?

La reprise des affaires est en voie. Le mouvement n'en sera pas accéléré par des crédits injustifiés ou des interventions étatistes coûteuses. Les mesures de secours qui s'imposent encore doivent être appliquées avec le souci d'obérer le moins possible les finances publiques et surtout de ne pas enlever à la classe ouvrière le sens de ses responsabilités civiques et le goût du travail.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit: M. le sénateur Wilson, président du Conseil; M. Beaudry Leman, président de la Banque; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau, C.R., vice-présidents; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, M. Léo-G. Ryan.

SOUTHERN CAN. POWER

Toronto, Ont., 15. (P.C.).—Les recettes nettes de la Southern Canada Power Company Limited durant l'année finissant le 30 novembre 1934 ont atteint $1,359,890, alors qu'elles avaient été de $1,326,001 durant l'année précédente. Les recettes brutes de la compagnie furent de $2,-175,895, au lieu de $2,087,216 et les frais d'exploitation ont été de $611,-169, à rapprocher de $559,309 durant l'année finissant le 30 novembre 1933.

Le New York Central a subi en novembre dernier une perte nette de $1,410,123, après les charges, au lieu d'une perte de $1,349,283, en novembre 1933.

CANADA VINEGARS

Toronto, Ont., 15. (P.C.).—Canada Vinegars Limited a réalisé des profits nets de $149,415 durant l'année finissant le 30 novembre 1934 à rapprocher de $159,544 durant l'année précédente. Les profits bruts furent de $243,548 durant l'année sous revue, au lieu de $249,494 en 1933. Le rapport financier de la compagnie montre que les disponibilités courantes sont de $401,951, tandis que les exigibilités immédiates n'atteignent que $133,606.

Les opérations sidérurgiques dans la région de Youngstown atteignent 60 pour cent de la capacité, un gain de 4 points sur le début de la semaine.

AU CONSEIL PRIVE

Montréal, 15. (P.C.).—On a appris par un câblogramme reçu privément de Londres hier, que l'appel de cinq compagnies de charbon du Canada contre un jugement de la Cour du Banc du Roi de Québec leur imposant une amende collective de $30,000 sera entendu par le Conseil Privé en mars prochain.

Ces compagnies sont: Canadian Import Company, Canadian Import Company Limited, British Coal Corporation et les deux compagnies F.-P. Weaver.

Allegheny Steel Co. a déclaré un dividende de 25c par action ordinaire ; la dernière fois cette compagnie paya 15c, le 15 décembre 1934.

EMISSION D'HALIFAX

Halifax, 15. (P.C.).—Le comité des finances de la ville de Halifax a vendu trois émissions d'obligations, hier. Une émission de $175,000 remboursable par annuités s'échelonnant sur une période de cinq ans et portant intérêt à 3 pour cent, a été achetée au prix de 100.08 par Dominion Securities Corporation et la banque de la Nouvelle-Ecosse. Une autre émission de $150,000, à 3½ pour cent, trente ans, a été vendue au prix de 95.29 à A.-E. Ames & Company et George-M. Morrison. Enfin, la troisième émission de $17,-000, payable à 3 pour cent, dix ans, fut vendue à Royal Securities Corporation Ltd et R.-A. Daly Company Ltd au prix de 99.

BOURSE DES MINES

(LE 14 JANVIER 1935)

Ventes	Valeurs	Max.	Min.	Fer m
2,600	Acme Oil	.21	.20½	.20½
2,000	Aconda	.01	.01	.01
4,100	Ajax Oil	1.00	.95	.95
4,000	Alb. Pac	.10	.10	.10
240	Anglo H	4.00	4.00	4.00
1,000	Area	.02⅜	.02⅜	.02⅜
100	Ashley	.25	.25	.25
3,550	Astoria	.04	.04	.04
87,850	Bagamac	.14	.12	.12½
3,200	Barry H	.06½	.06	.06
2,805	Base Met	.68	.68	.68
3,000	B. E. A. R.	.20	.18	.18
600	Big Miss	.40	.38	.40
2,300	Bobjo	.33	.33	.33
420	Bradian	2.20	2.19	2.20
1,115	Bralorne	10.00	9.75	9.95
500	B. R. X.	.19	.19	.19
750	Buff. Ank	2.88	2.75	2.85
8,500	Buff. Can	.02	.02	.02
1,500	Bunk. Hill	.04¼	.04⅜	.04⅜
200	Cal. & Edm	.80	.80	.80
5,125	Can. Mal	.60	.58	.60
1,800	Cast. T	.61	.60½	.60½
9,775	Cen. Pat	1.27	1.24	1.26
900	Chem. Res	2.30	2.25	2.29
1,000	½hi ou	.09	.09	.09
1,500	Clericy	.03	.03	.03
3,000	Columario	.07	.07	.07
150	Comagas	2.60	2.60	2.60
710	Contarum	2.25	2.20	2.25
465	Dome M	36.50	36.50	36.50
75	Dom. Exp	.08	.08	.08
4,025	E dorado	1.24	1.21	1.22
410	Falcon	3.45	3.40	3.45
21,370	God's Lake	1.77	1.67	1.67
500	Goldale	.18	.18	.18
1,500	Gold Belt	.42	.42	.42
500	Graham	.02⅝	.02⅝	.02⅝
500	Granada	.12	.12	.12
13,150	Greene Sta	.40	.38	.38
13,000	Grull	.05½	.05½	.05½
675	Gunnar	.72	.71	.71
500	Halcrow	.07½	.07½	.07½
500	Harker	.08	.08	.08
1,710	Hollinger	18.75	18.55	18.70
1,550	Howey	1.02	1.01	1.01
200	Int. M.C.W.	6.35	6.35	6.35
2,600	J.M. Cons	.14½	.14½	.14½
1,000	Kirk. Cons	.13	.13	.13
800	Kirk. Lake	.56	.56	.56
3,000	Lakelan	.01¼	.01⅛	.01¼
425	L. S ore	52.00	51.90	52.00
3,000	Lamaque C	.05	.04½	.04¾
103,500	Lee Gold	.03½	.03	.03¼
1,035	Little L.L	6.95	6.80	6.90
3,090	Macassa	2.51	2.47	2.50
2,800	Man. & E	.08½	.08½	.08½
2,500	Maple L	.12	.11½	.11½
300	McIntyre	39.50	39.50	39.50
1,450	McKenzie	1.37	1.33	1.36
3,300	McMillan	.37	.36	.36
200	McVittie	.32	.32	.32
7,500	McWatters	.59	.58	.58
6,000	Meri. Oil	.20	.20	.20
220	Min. Cor	1.11	1.11	1.11
200	Moneta	.15	.15	.15
1,000	Newbec	.02¼	.02	.02
305	Nipissing	2.44	2.40	2.40
445	Noranda	32.75	32.60	32.60
600	Nor. Can	.29	.29	.29
4,300	Olga Oil	.04½	.04	.04
10,730	Paymaster	.20	.19	.19½
1,000	Pet. Co. M	.02½	.02⅜	.02⅜
11,430	Pick. Cro	2.66	2.57	2.57
50	Pioneer	10.15	10.15	10.15
2,700	Premier	1.52	1.50	1.50
100	Read Auth.	.78	.78	.78
3,000	Reno Gold	1.40	1.35	1.37
5,000	Roche L.L	.07	.06¾	.06¾
2,778	Royalite	21.25	20.00	20.00
950	San. Mnt	4.40	4.30	4.35
1,500	Sarnia	.04½	.04½	.04½
500	Sheep Cr	.58	.58	.58
392	Sherritt	.52	.50	.50
1,300	Sisco	2.65	2.63	2.65
100	Son. Am. Go	4.05	4.05	4.05
5,500	Sou. Tib	.02¾	.02¾	.02¾
48,750	St. Anth	.32½	.25	.27
170	Sud. Basin	1.31	1.31	1.31
100	Sullivan	.42	.42	.42
2,125	Sylvanite	2.40	2.38	2.40
2,545	Teck. H	3.95	3.92	3.94
100	Texas Can	.70	.70	.70
500	Towagmac	.24	.24	.24
900	Ventures	.96	.96	.96
83	Waite Amu	.60	.60	.60
2,100	Wayside	.09½	.09	.09
7,400	White Eag	.04¾	.04¼	.04¼
1,300	Wiltsey C	.05½	.05½	.05½
1,985	Wright H	9.00	8.80	9.00

Total des ventes: 540,000 actions.

CURB

1,000	Baltac	.05	.05	.05
4,000	Brownlee	.02¼	.02⅛	.02¼
1,500	Can. Kirk	.02¾	.02¾	.02¾
500	Church H	.03½	.03½	.03½
2,000	Clifton	.01½	.01½	.01½
515	C. Copper	2.15	2.00	2.00
2,000	Cobalt	.02½	.02½	.02½
3,800	Dal. Oil	.34	.31	.34
5,500	Dom. Kirk	.02⅜	.02⅛	.02⅜
4,500	East Cre	.12	.11	.12
1,000	Glibec	.02¼	.02⅛	.02¼
500	Hilltop	.01¾	.01⅝	.01¾
400	Home Oil	.72	.70	.70
106	Hud. Bay	12.00	11.50	11.75
4,500	Keora	.02⅜	.02¼	.02¼
1,000	Kirk. Hunt	.01	.01	.01
1,100	Kirk. Town	.27	.26	.26
3,500	L. Maron	.04⅛	.04	.04⅛
11,500	Lebel Oro	.05	.04½	.04¾
9,500	Malrobic	.02	.02	.02
14,000	McLeod	.02	.01⅞	.02
1,00	Oil Sel	.04	.04	.04
500	Park. Hill	.24	.24	.24
600	Pend. Ore	.56	.55	.56
5,500	Porc. Cro	.04¾	.04½	.04½
2,600	Sc. Keora	.06	.06	.06
6,500	Stada	.15	.14½	.15
3,500	Sud. Mines	.04¼	.04	.04¼
500	Temiskaming	.02¾	.02⅛	.02⅛
500	Vickers	.02⅛	.02⅛	.02⅛
4,000	Wood Kirk	.04	.03	.04

ASSOCIATED TELEPHONE

Montréal 15. — Les recettes nettes consolidées de l'Associated Telephone & Telegraph Company ont augmenté de $226,871 durant le semestre finissant le 30 juin 1934, comparativement au semestre correspondant de l'année 1933. Les revenus bruts du téléphone furent de $5,218,572, en mieux de $135,886 et l'entretien et les taxes s'élevèrent à $3,022,347 et la dépréciation a été de $571,378. Il est donc resté un solde de $1,624,860 de recettes nettes à rapprocher de $1,397,989 l'année précédente. Une somme de $390,325 a été chargée pour les filiales et il est resté $694,535 pour les charges fixes de la compagnie. Après le paiement de ces charges, les revenus nets s'élevaient à $237,301 alors que la compagnie avait subi un déficit de $58,866 durant la période de 1933.

L'Associated Telephone & Telegraph Company a donc gagné durant le premier semestre de 1934 1.68 fois le montant de ses charges d'intérêt alors que ce montant avait été gagné 0.94 fois durant la période correspondante de 1933. Les disponibilités courantes étaient le 30 juin 1934 de $14,682,854 et les charges fixes de $6,306,023, laissant un fonds de roulement de $8,376,831. Ce fonds de roulement indiquait une augmentation de $3,518,465 sur la période de 1933.

Les emprunts aux banques se chiffraient par $3,861,100 à la fin de juin 1934. Ces emprunts ont été réduits à 2,100,000 depuis cette dernière date. L'intérêt sur ces emprunts a aussi été baissé de 6 pour cent à 5 pour N022,347 et la dépréciation a été de compte un assez grand nombre de ses débentures à 5 1-2 pour cent.

FUNERAILLES DE DAME ALBERTA MICHAUD

Rivière-du-Loup, (D.N.C.).—Samedi, le 29 décembre, ont eu lieu en l'église de St-Frs-Xavier de la Rivière-du-Loup, les funérailles de Dame Alberta Michaud, épouse de feu Nil Bérubé. La défunte était âgée de 50 ans.

Le service fut chanté par M. l'abbé J.-T. Thibodeau, curé, V.F., assisté de MM. les abbés P. Dumont et A. Ouellet, comme diacre et sous-diacre. La bannière des dames de Ste-Anne portée par MM. Jos. Déchênes et C. Hodgson escortait le corps.

Le deuil était conduit par plusieurs parents de la défunte et une assistance considérable assistait, pour rendre un dernier hommage et une prière à celle qui était si connue et estimée de toute la paroisse.

Lui survivent, trois petits enfants. Aux orphelins et autres parents éprouvés, "Le Soleil" offre ses vives sympathies.

RIEN NE SAURAIT EGALER

Zam-Buk

pour calmer et soulager rapidement :

GERCURES aux MAINS, ENGELURES, PLAIES du FROID, COUPURES, BRULURES, ECHAUDURES, ECZEMA, ULCERES, HEMORROIDES, PLAIES ENVENIMEES, etc.

L'ASS. GENERALE DE LA BANQUE CAN. NATIONALE

Montréal, 15.— (Spécial au "Soleil") —La Banque Canadienne Nationale a tenu à son siège social, à Montréal, aujourd'hui, la 60ème asemblée générale annuelle de ses actionnaires, sous la présidence de M. Beaudry Leman, président de la Banque.

Le rapport du Conseil d'administration pour l'exercice clôturé le 30 novembre 1934 accuse une situation saine et satisfaisante.

Les bénéfices nets de l'exercice ressortent à 0935,823, en regard de $970,350 en 1933. La somme des dépôts s'élève à $103,878,724, soit une progression de $2,835,120 par rapport à l'exercice antérieur.. Les dépôts d'épargne ont passé, d'une année à l'autre, de $86,651,362 à $88,884,745. L'actif de la Banque s'établit à $127,195,648, à rapprocher de $126,890,619 il y a un an. L'actif liquide se chiffre par $12,955,472 et l'actif immédiatement réalisable, en augmentation de plus de 6 millions, atteint $79,983,800. Le rapport de l'actif immédiatement réalisable au passif envers le public est de 69.86% ; il était de 64.59% en 1933 et de 57.12% en 1932. La somme des prêts et escomptes courants, déduction faite des fonds de prévoyance, ressort à $38,713,731, à rapprocher de $44,603,819 en 1933. Le portefeuille-placements de la Banque s'est accru, d'une année à l'autre, de $42,172,443 à $47,918,614. Il avait déjà augmenté de plus de huit millions et demi de 1932 à 1933.

Le gérant général, M. Ernest Guimont, a commenté le bilan de la Banque et les principaux événements de l'année bancaire. Le président, M. Beaudry Leman, après avoir rendu hommage au dévouement de ses prédécesseurs, a fait une brève revue de la situation générale qui met au jour une amélioration graduelle de l'état des affaires.

Les actionnaires ont réélu le Conseil d'administration, composé comme suit : M. le sénateur Wilson, président du Conseil ; M. Beaudry Leman, président de la Banque ; sir J.-Geo. Garneau et M. Ch. Laurendeau, C. R., vice-présidents ; M. le sénateur C.-P. Beaubien, MM. Armand Chaput, A.-N. Drolet, J.-H. Fortier, C.-E. Gravel, M. le sénateur D.-O. L'Espérance, M. Leo-G. Ryan.

STE-ANNE-DES-MONTS

Fête de Noël

Voici le programme qui fut exécuté par la chorale de Ste-Anne-des-Monts et celle des SS. de St-Paul de Chartres.

MESSE DE MINUIT

Les Anges dans nos campagnes. 4 voix mixtes. ..... E. Gagnon
Soliste: Dr J.-E. Rioux.
Messe Ziegler, 3 voix mixtes.
Kyrié, Soliste, Romain Litalien.
Gloria: Solistes: Eug. Litalien, P. Gagné et Dr J.-E. Rioux.
Sanctus: Soliste: Gérard Gagnon.
Credo III, 3 voix mixtes, harmonisation Boyer.
Adeste Fideles (Off.). Patronage avec violon.
Christum, 3 voix égales (élév.). I. Leclerc et E. Pelletier.

MESSE DE L'AURORE

Cher enfant qui vient de maître. 4 voix mixtes. ..... E. Gagnon
Solstes: R Gaumont, G Leclerc et G. Gasse.
Hostie de Noel. Patronage.
Nouvelle agréable. 4 v.m. Gagnon
Soliste: J. Sasseville.
Chœurs mélodieux. Patronage.
Divin Jésus (quatuor). FF. Chs-Louis, Philippe-Henri, Dr J.-E. Rioux, G. Gagnon.
Noel Noel. Patronage.
Anges et bergers (Pastorale). 4 v.m. ..... Aug. Thibault
Solistes: G. Gagnon, P. Gagné et R. Litalien
Ca Bergers. Patronage et violons. Mlles Isabelle Leclerc, Elise Pelletier.
Dans cette étable. 4 v.m. ..Gagnon
Soliste: Gérard Marin.
Cloches tintez. Patronage.
Bergers laissons la garde. 2 v.ég. Sol.: Romain Litalien.
Ca Bergers. 4 v.m. ..... Gagnon
Soliste: H. Pelletier.
Mlle Julienne Pelletier touchait l'orgue.

SALUT

O Salutaris. 4 v.m. Chorale Ste-Anne
Christum Natum. 3 v. ég. Patronage
Tantum Erge. 2 v.m. ..... Piel
Christus Vincit. 4 v.m. Chorale.

Tous les chants ont été exécutés avec brio. La populaton de Ste-Anne se rappellera longtemps des succès de la chorale pendant la messe de minuit. Elle souhaite ardemment que cette organisation vive et continue à rehausser l'éclat de nos cérémonies religieuses. Les trois chœurs qui forment la chorale de Ste-Anne sont: premièrement, un chœur d'hommes de 25 voix; deuxièmement, un chœur de jeunes garçons d'environ 40 voix, sous la direction du Frère Charles-Louis, directeur du collège; troisièmement, la chorale du Patronage des S.S. de St-Paul, d'une quinzaine de voix, ce qui forme une chorale d'environ 80 voix.

ST-AUGUSTIN

La guignolée

La quête pour les pauvres qui a été faite la semaine dernière par les jeunes gens de la paroisse, a rapporté de beaux profits, grâce à l'invitation pressante de notre bon M. le curé Ph. Cloutier.

Messe de minuit

Dans le sanctuaire de Saint-Augustin, la célébration de la messe de minuit donna lieu à une touchante cérémonie. M. le curé officia à la messe, assisté des abbés J.-R. Lefebvre et Art. Robert, comme diacre et sous-diacre. L'autel et la crèche de l'Enfant-Jésus étaient magnifiquement décorés et illuminés. L'église était remplie de fidèles qui se sont rendus à la messe, sous un beau ciel étoilé et à la faveur d'une température favorable.

Nouveau sacristain

M. Aurélien Côté a été nommé sacristain, en remplacement de M. Maurice Constantin.

Nouveau marguillier

M. Antonio Racette a été nommé marguillier en remplacement de M. Lauréat Girard.

Bénédiction des enfants

La cérémonie habituelle qui se renouvelle chaque année pour les enfants a eu lieu dimanche le 30 décembre. Il y eut aussi vénération de la relique de l'Enfant-Jésus, après le salut du St-Sacrement.

OBLIGATIONS

FONDS D'ETATS ETRANGERS A N.-Y.

(LE 14 JANVIER 1935)

		Off.	Dem.
	Argentine 6's, 1961	93½	94
28,000	Australie 5's, 1955	102⅝	102⅝
3,000	Belgique 6½'s, 1949	105¼	105½
	Do. 6's, 1955	103¼	104
	Bolivie 7's, 1958	5⅝	6¾
18,000	Brésil 6½'s, 1957	23⅝	24
	Do. 7's, 1952	23⅝	24
	Do. 5's, 1951	55	57
	Brisbane 5's, 1958	96	96½
	Bue. Aires 6's, 1961	68	
	Chili 6's, 1961	13	13⅜
1,000	Colombie 6's, 1961	33½	34
	Cund'ca 6½'s, 1959	13⅛	13½
22,000	Can. 5's, 1952	110⅛	111¼
22,600	Canada 5's, 1952	110⅞	111¼
	France 7½'s, 1941	187¾	188
	Do. 7's, 1949	182	185
92,000	Allem. 5½'s, 1965	33¾	34
	Haïti 6's, 1952	86⅛	95
13,000	Italie 7's, 1951	92	92½
31,000	Japon 5½'s, 1965	80	80⅞
	Medellin 6½'s, 1954	9½	10
2,000	Milan 6½'s, 1952	81¾	82
10,000	N. So. Wa. 5's, 1957	100⅛	100½
	Parana 7's, 1958	13¼	14⅛
7,000	Pérou 6's, 1960	8⅛	8¾
	Pologne 6's, 1940	76½	78
5,000	Do. 7's, 1947	118	119
	Rio. Jan. 6½'s, 1959	15⅛	15½
	Do. 6½'s, 1953	17⅛	17½
	Rio G. do S. 6's, 1969	17⅛	18½
10,000	Rome 6½'s, 1952	82½	84
	San Paulo 7's, 1940	81	81¾
	Serbie 7's, 1962	29	31
	Soissons 6's, 1936	175½	
	Roy.-Uni 5½'s, 1937	113⅞	114½

LE BEURRE S'EST ENCORE ELEVE DE 1-4 A 1-2c HIER

Montréal, 15.—Le beurre accuse une tendance de plus en plus marquée à la hausse depuis quelque temps et, hier, il a enregistré des gains variant de 1-4 à 1-2c la livre sur le marché de gros pour clôturer à des prix oscillant entre 22¼ et 22½c la livre.

Cette hausse du beurre est attribuée à la diminution des stocks en entrepôt et aux quantités limitées qui sont disponibles aux prix actuels.

Sur le marché des grains au comptant et de la farine, le grain séché de brasserie et le gruau ont subi des baisses hier, mais le son et le gru ont été haussés de $1 la tonne en certains cas.

Voici quels ont été les arrivages d'hier, par chemins de fer : 561 boites de beurre ; 37 boites de fromage et 1-725 caisses d'oeufs.

PRIX DE GROS A MONTREAL

Blé Nord No 1	.90
Blé Nord No 2	.86
Avoine Ouest No 2	.54
Avoine Ouest No 3	.48
Avoine d'engrais No 1	.46
Balle d'avoine	.36
Orge Ouest No 3	.65
Farine de blé du printemps:	
Première patente	$2.60 à 2.70
Deuxième patente	2.45 à 2.50
Patente à boulanger	2.40 à 2.45
(Prix au sac, livré aux points de la campagne moins 5c pour du comptant)	
Farine de blé d'hiver:	
Qualité de choix au wagon par baril	$4.40 $4.50
Qualité de choix irrégulière par baril ex-magasin	$4.80 $4.90
Farine de maïs blanc par baril en sacs de chanvre	
Livré	$5.80 à $6.00
Farine d'engrais:	
Son	$28.25 à $29.25
Gru rouge	29.25 à 30.25
Gru blanc	32.25 à 33.25
(Par tonne, comprenant les sacs, ex-voies ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)	
Grain séché de brasserie	$26.00
Au détail	$28.00
Gruau (avoine roulée) sacs de 90 lbs au détail	$3.25
Foin pressé :	
Extra No 2	$15.00
Mil No 2	14.00
Mil No 3	12.50
Mélasse d'engrais:	
Blackstrap des indes occidentales (au baril f. à b. Montréal, baril de 45 gallons compris) le gallon	.13
Au wagon-citerne, le gallon	.10
Patates :	
Québec, No 1	$0.45 à 0.47
Ile-du-Prince-Edouard	0.48 à 0.50
Nouveau-Brunswick	0.50 à 0.52
Oeufs:	**Cartons-Libres**
A-1 gros	.36 —
A-1 moyens	.34 —
A- de poulettes	.32 —
A-Gros	.32 — .31
A-Médium	.30 — .29
A de poulettes	.29 — .28
B	.24 — .23
C	.21 — .20
Beurre:	
No 1	$0.21¼ à .22½
Fromage:	
Ontarien	$0.10½ à 0.12
Volailles:	
Dindons	22-23
Poulets nourris au lait	23-25
Poulets de choix	22-24
Volailles vivantes	16-18
Volailles pour bouillir	23-26
Oies	13-16
Cannetons domestiques	17-19

HAUPTMANN DISCUTE

BRUNO HAUPTMANN essaie ici de faire comprendre quelque chose à son avocat, Edward-J. Reilly, qui persite à croire possible la preuve de l'innocence de son client, accusé de l'enlèvement et du meurtre du fils de Lindbergh.

IL EST ACCUSE

Accusé d'avoir introduit frauduleusement au pays des spiritueux pour une valeur de plus de $5,000,000. Alexander Yule a été remis en liberté provisoire en attendant son procès. On le voit ici au moment où il quittait "Old Bailey".

Traitez l'IMPURETÉ du SANG

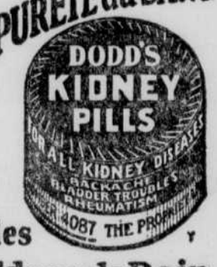

Pilules Dodd pour le Rein

RIV. ST-JEAN (côte Nord)

Mariage

Mercredi le 7 novembre, M. Joseph-E.douard Ward unissait sa vie à celle de Mlle Lucie Devost. A cette occasion il y eut soirée à l'école qui avait été louée pour cette circonstance.

Décès

—Le 2 novembre est décédée Mme Edouard Wright, née Marthe-Jane Chambers, âgée de 56 ans. Les funérailles et la sépulture ont eu lieu au Hâvre St-Pierre.

Nos sympathies à la famille éprouvée.

Service anniversaire

Le 14 novembre avait lieu le service anniversaire de feu Tom.Chambers, fils de Mme Ban. Chambers.

Divers

—M. et Mme John Vibert célébraient le 7 novembre leur 40e anniversaire de mariage. Nous leur souhaitons une heureuse longivité.

—Garde Pelletier est allée à longue Pointe et à Mingan soit une distance de 16 milles. Après quelques jours, elle repartit pour Miepie, soit 6 milles.

—Le Père Gallant, curé, est parti pour Longue-Pointe. De là, il est remonté à Rivière-au-Tonnerre et sera de retour dans quelques jours.

SENSATIONNELLE !!! AUDACIEUSE !!! DIFFERENTE !!!

Maison LUCILLE Inc.

MASSACRENT LES PRIX DANS LEURS

D'UNE CENT

VENTE

POUR LIQUIDER 3000 MANTEAUX et ROBES

ET la VENTE SE CONTINUE

PLUS AVANTAGEUSE QUE JAMAIS !

Nous recevons de toutes parts, quotidiennement, par malle, téléphone, etc., des milliers de témoignages d'appréciation pour les valeurs acquises depuis l'ouverture de notre vente.

Les Clients du 1er jour reviennent chaque jour pour faire de nouveaux achats, preuve irréfutable de l'authenticité, de nos valeurs et de nos BAS PRIX

PROFITEZ VOUS AUSSI

DE L'EFFET MAGIQUE DE LA "CENT"

DOUBLEZ VOTRE ACHAT

DEMAIN A 9 hres — Ouverture Sensationnelle de la seconde Etape DE NOTRE VENTE A UNE CENT

EXTRA SPECIAL

55 Manteaux et Costumes

VALEURS REGULIERES JUSQU'A $39.50

Costumes avec ou sans fourrures. Manteaux teintes pâles. 3.98

Ajoutez .01

Pas d'argent remis. Pas d'échange. Chaque vente finale.

RECEVEZ 2 DE CES VETEMENTS pour 3.99

ou toute autre marchandise additionnelle se montant à $3.98. Pas de commande par malle

1500 ROBES DE MAISON

Choix considérable de styles et teintes.

.98

Ajoutez .01

Tailles : 14 à 44.

ET RECEVEZ-EN 2 POUR .99c

DEP'T DE LINGERIES

Ajoutez "UN SOU" et obtenez DEUX pour UN

SPECIAL

SLIPS ET BLOOMERS

Soie et Tricot 98

Over size Ajoutez 01

2 pour 99c

SLIPS DE SATIN

Garnis de dentelles

Régulier 2.68

Ajoutez 01

2 pour 2.69

SLIPS CREPE DE CHINE

Régulier 2.48

Ajoutez 01

2 pour 2.49

BAS DE LAINE

Régulier .68

Ajoutez 01

2 pour 69c

MAISON LUCILLE Inc. 121 St Joseph

1000 ROBES

Jersey de laine

Brun, vert, drab, marine et noir

TAILLES 14 à 44

AUBAINE

Régulier 3.98

Ajoutez .01

ET RECEVEZ-EN 2 POUR 3.99

MAISON LUCILLE Inc. 121 St. Joseph

Deuxième série locale entre Philadelphie et Québec ce soir

Grande convention des raquetteurs à Lewiston du 25 au 27 janvier

Raquetteurs canadiens et franco-américains fraterniseront à la convention internationale de Lewiston, les 25, 26 et 27 janvier — Parade et marathon de 12 milles — Un palais de glace.

Les raquetteurs du Canada et des Etats-Unis auront certainement un grand régal, lorsqu'ils se réuniront en convention à Lewiston, Maine, les 25, 26 et 27 janvier.

Ce sera la troisième fois que les raquetteurs se réuniront à Lewiston, ville jumelle d'Auburn, dont la population est de 19,000 et qui est le centre principal de la chaussure dans le Maine, tandis que Lewiston est le centre textile le plus important de ce même état.

La première convention qui eût lieu sur le sol des Etats-Unis, fut tenue à Lewiston en 1925. Cette même ville fut choisie de nouveau en 1929 pour une deuxième convention, qui ne remporta pas moins de succès que la première et cette année-ci, elle aura lieu dans cette même coquette ville du Maine, pour la troisième fois. Lewiston aura la distinction d'être jusqu'ici la seule ville des Etats-Unis ayant obtenu trois fois la convention internationale; le fait est d'autant plus remarquable que ces trois congrès auront été tenus à dix ans d'intervale.

La prochaine convention marquera en même temps le dixième anniversaire des clubs Jacques-Cartier, Cercle Canadien, Diables Rouges, Dames Montagnard, La Galeté, La Feuille D'Erable, les Coeurs Joyeux, les Chevaliers de Colomb, huit des neuf clubs de Lewiston. L'autre club, Le Montagnard, le premier fondé aux Etats-Unis, a fêté son dixième anniversaire l'été dernier, à son superbe chalet de "No Name Pond". Ce club et les Diables Rouges, Jacques-Cartier et Cercle Canadien étaient les quatre qui ont présidé à la fondation de l'Union Américaine qui, elle aussi, fêtera cette année son dixième anniversaire.

Depuis sa fondation à Lewiston, l'Union Américaine s'est répandue à Biddeford, Livermore Falls, Chisholm, Brunswick et Rumford, Maine, ainsi qu'à Manchester et Berlin, N. H. Elle compte aujourd'hui une trentaine de clubs dont plusieurs ont leurs corps de clairons et tambours.

Comme par le passé, Lewiston aura son palais de glace. Va sans dire que le palais sera pris d'assaut, le samedi soir, après la parade.

Le samedi matin, aura lieu le fameux marathon de 12 milles pour la coupe "La Presse". Cette course fut gagnée il y a deux ans par le club "Le Zouave", de Québec, et l'an dernier par le club "Les Coeurs Joyeux", de Montréal. Qui l'emportera cette année? Voilà une question fort embarassante que devront résoudre les clubs eux-mêmes, et tout porte à croire qu'il y aura une forte concurrence de part et d'autre. Les courses pour le championnat mondial et pour le championnat américain s'organisent avec entrain et tous les clubs reverront d'ici à quelques jours leurs formules d'inscription.

Les clubs recevront régulièrement des nouvelles du comité général avant la convention; pour le moment, que tous les raquetteurs canadiens sachent que la convention des 25, 26 et 27 janvier, à Lewiston sera probablement celle dont on parlera le plus longtemps dans les annales de la raquette au Canada et aux Etats-Unis.

Donc, à bientôt, amis raquetteurs et raquetteuses.

RAQUETTE

Raquetteurs de l'U. C.

Maurice Vézina, le populaire et actif Secrétaire des Amateurs de Raquettes de l'Union Commerciale, donnera sa soirée "grande veillée" demain soir. Les membres du club le savent déjà, mais cette note est pour leur rappeler que Maurice a l'intention de leur causer des surprises. A chacun donc de se préparer en vue de cette réunion intime et surtout d'y assister en grand nombre.

Vendredi soir, le 18 courant assemblée générale à 8 heures 30. Diverses questions importantes seront à l'ordre du jour.

LE "BIG SEVEN"

Harvey Jackson a cédé la première place à son co-équipier Charlie Conacher, des Toronto Maple Leafs, dans le classement des sept meilleurs compteurs de la N. H. L. Conacher enregistrait trois buts et un "assist", samedi soir, et Jackson, un but et un "assist".

Voici le classement actuel:

	B.	A.	Pts
C. Conacher, Toronto	16	14	30
H. Jackson, Toronto	19	10	29
Schriner, Americans	9	12	21
Aurie, Détroit	7	14	21
Weiland, Détroit	9	11	20
Lewis, Détroit	8	12	20
Boucher, Rangers	5	14	19
Barry, Boston	10	9	19
Clapper, Boston	11	8	19
Robinson, Montréal	12	7	19

LIGUE DE HOCKEY COMTE DE LEVIS

Le Lauzon, meneur actuel de la ligue de hockey du Comté de Lévis rendra visite au New-Liverpool, dans une joute régulière du circuit. La partie commencera à 8 heures précises et promet d'être très intéressante.

Les gars du New-Liverpool entendent bien se verger de la rude défaite que lui fit subir le Lauzon tout récemment.

Le Lauzon recevra ce soir, à 8 heures 15, la visite du St-David dans une joute régulière de la ligue de hockey du Comté de Lévis.

Les gars du St-David sont bien décidés à faire baisser pavillon à leurs adversaires pour améliorer leur situation dans la liste des positions.

Tous les amateurs de bon hockey sont cordialement invités.

LIGUE DE LIMOILOU

En annulant 4-4 avec le Café Laval, dimanche dernier, le club de hockey Pharmacie Dubé a conservé la première position dans la ligue de Limoilou.

La Pharmacie Dubé a gagné cinq fois et annulé trois fois dans les parties de Ligue. Depuis le début de la saison, la Pharmacie Dubé n'a pas encore subi de défaites. Il lance un défi au Loretteville-Amateur pour jouer demain soir ou dimanche après-midi. S'adresser au gérant: Norbert Renaud, tél.: 3-1762.

LES ECHECS

Le tournoi d'échecs s'est ouvert hier soir, à l'Union Commerciale. Dans la classe A. Noël Duchaine a défait Emile Lacroix. Mastaï Leclerc a disposé de H.-A. Bédard. La partie J.-A. Lachance vs J. Schulmann a été ajournée, cependant que la rencontre entre Jules Therrien et Raoul Bédard n'a pas eu lieu.

Dans la classe B, quatre parties ont été jouées. Roger Cantin a défait N.-A. Turcotte. Jules Paquin a disposé de Rolland Gingras. Elzéar Lacroix a vaincu R. St-Hilaire, et Marcel Dion a triomphé de J. Marquis.

Le tournoi se continuera demain soir.

QUILLES

LIGUE BELL TELEPHONE

Mlle C. Quart s'est classée en tête chez les dames, pour le simple avec un pointage de 157, et pour les trois parties avec 394.

Chez les hommes, M. P. Godbout a obtenu la première position pour le simple avec 205 et pour les trois parties avec un total de 526, battant ainsi l'ancien record de M. W. Roche, soit 521.

Voici le classement des joueurs pour la première moitié de la série eédulé:

	G.	P.
Ritchie	19	2
Claire Fontaine	14	7
Boswell I.	13	8
Bell Telephone	11	10
Chez Théodore	10	11
Château Frontenac	8	13
Tip Top Tailors	6	15
Boswell II	3	18

Bell Telephone:				
Mlle M. Mulcair	92	117	79—	288
Mme F. Kingston	108	75	118—	301
Mme S. Michaud	101	128	144—	373
T. Peeling	118	22	148—	388
R. Dubé	110	89	116—	315
	529	531	605—	1665
Boswell II:				
Mlle R. O'Neill	92	191	85—	278
Mlle E. McCauley	90	80	99—	269
Mlle L. Carswell	48	39	87—	194
C. Michaud	134	168	110—	412
R. Copeman	122	100	27—	349
	486	508	508—	1502
Bell Telephone gagne 3-0.				
Château Frontenac:				
Mlle A. Cooper	92	95	97—	284
Mme W. Bouchard	81	80	107—	268
Mlle L. Alleyn	83	100	102—	285
H. Cooper	110	99	90—	299
P. Godbout	205	156	165—	526
	571	530	561—	1662
Tip Top Tailors:				
Mlle I. Demers	86	98	114—	298
Mlle M. Plante	85	77	78—	240
Mlle M. Higgins	107	87	68—	262
J. Brown	90	155	107—	352
G. Moffett	64	87	128—	279
	432	504	495—	1431
Château Frontenac gagne 3-0.				
Boswell I:				
Miss C. Quart	1?1	116	157—	39?
Mlle A. Doddridge	116	83	96—	29.
Mlle G. Lepine	98	94	93—	285
H. McCord	111	107	139—	357

(Suite à la page 13, 1ère col.

Les équipes d'Albert Leduc et de Herb Gardiner ont enregistré chacune deux victoires et autant de défaites, depuis leurs rencontres à Québec et à Philadelphie — Les Arrows tenteront un effort pour quitter la cave du circuit Dooley. — Le gérant Gardiner endossera-t-il l'uniforme? — Paul-Marcel Raymond sur l'alignement du Québec.

DEBUT DE LA JOUTE A 8 H. 30

Les Arrows de Philadelphie visiteront les Castors de Québec pour la seconde fois cette saison-ci, quand ils se rencontreront ce soir, dans la première joute de leur deuxième série locale.

Au cours des quatre parties précédentes, le Philadelphie a défait le bleu-blanc, sur sa propre glace, à 3-2 et 3-1; les Castors l'emportaient chez eux, dans la première quinzaine de décembre, à 8-0 et 4-2. Depuis, les hommes de Herb Gardiner ont fait tout d'abord bonne figure pour essuyer, dans la suite, une série d'échecs qui les a relégués au dernier rang dans le classement des clubs de la Canado-Américaine.

Il est certain que les Arrows tenteront, dès ce soir, de quitter la cave de la Canado afin de conserver quelque chance de participer à la série de détail. Il se peut même que le gérant du Philadelphie endosse l'uniforme pour prêter main-forte à ses hommes, imitant ainsi le gérant des Castors, Albert Leduc.

La Presse Canadienne nous apprenait ce matin que Paul-Marcel Raymond sera définitivement sur l'alignement du Québec. Léo Dandurand, le directeur-gérant des Canadiens en est venu à cette décision, maintenant qu'il peut compter sur Johnny Gagnon qui vient de faire ses adieux aux Boston Bruins.

Les Castors auront tout intérêt à l'emporter sur le club visiteurs, maintenant qu'il partage avec les Providence Reds la seconde position de la ligue; il ne leur suffira que d'une victoire pour en obtenir l'exclusivité et, dussent-ils gagner la partie de jeudi, pourvu que New-Haven déjoue les Cubs de Boston, ils seront à quelques points près sur les talons des leaders du circuit

Albert Leduc et ses hommes ont pratiqué régulièrement depuis leur dernière joute avec New-Haven. Ils apparaîtront sur la glace avec la détermination de continuer leur série de victoires.

La joute commencera à 8 heures 30 précises.

Carignan et Royal 22e défont B.-Lévis et S. Granite 4-1 et 2-1

La Buanderie Lévis et le Silver Granite évitent un blanchissage en dernière période — Briand et F. Grenier scorent en temps.

Les deux joutes au programme de la ligue des Bons Sports, hier soir, se sont terminées par la victoire du Carignan et du Royal 22e, qui ont défait la Buanderie Lévis et le Silver Granite par 4-1 et 2-1.

Les joueurs du Carignan eurent un avantage marqué dans les deux premières de leur rencontre avec les Buandiers. Bolduc compta le premier point pour le Carignan en période initiale, à la suite d'un effort individuel. Guay enregistrait deux nouveaux points pour le Carignan, avec l'aide de Lemieux, en deuxième, et Lambert l'imita en effectuant un solo.

Dans la dernière période, Briand évita un blanchissage aux Buandiers, assisté de Fournier.

ALIGNEMENT

BUANDERIE LEVIS: Buts: Cloutier; défenses: B. Graham et T. Graham; centre: Drolet; ailes: J.-P. Cantin et Briand; Subs.: O'Doherty, Bruère, Fournier, L. Cantin, Laforest.

CARIGNAN: Buts: Masson; défenses: Lebel et Pednault; centre: Ouellet; ailes: Lemieux et Guay; Subs.: Derome, E. et R. Beaulieu, Lambert, Bolduc, Paquet, Coulombe.

Arbitres: Chevalier et Power.
Officiel: St-Pierre.

SOMMAIRE
Première période

1—Carignan, Bolduc . . . 7.30
Punition: Paquet.
Deuxième période
2—Carignan, Guay (Lemieux) . . . 8.30
3—Carignan, Lambert . . . 15.00
4—Carignan, Guay (Lemieux) . . . 17.30
Punition, aucune.
Troisième période
5—Buanderie Lévis: Briand (Fournier) . . . 15.35
Punitions: Bruyère, Briand, Coulombe.

La rencontre Silver Granite vs Royal 22e donna lieu à du jeu brillant de part et d'autre. Plourde, du Royal 22e, compta le premier point, et fut imité par son co-équipier, Dubé, en première période. Ils furent assistés de Power, Morency et Morin. Aucun point ne fut enregistré en seconde session. En troisième période, F. Grenier, avec l'aide de Gingras et Carette, enregistra le point qui devait sauver les chandails argentés d'un blanchissage.

ALIGNEMENT

SILVER GRANITE: Buts: Laplante; défenses: Poulin et Tessier; centre: Robert; ailes: Poiré et Bastien; Subs.: Grenier, Delisle, Carette, Morin, Gingras, Blais, Grenier Trakas et F. Grenier.

ROYAL 22e: Buts: Green; défenses: Plourde et G. Power; centre: Gaudrault; ailes: Morency et Haché; Subs.: Tremblay, Bolduc, Morin, Taillon, Marceau, Bisson, Dubé et Charlebois.

SOMMAIRE
Première période

1—22e, Plourde, (Power-Morency) . . . 0.30
2—22e, Dubé (Morin) . . . 9.50
Punitions: G. Grenier, Blais, Gaudrault.
Deuxième période
Aucun point.
Punition: aucune.
Troisième période
3—Silver Granite, F. Grenier (Gingras-Carette) . . . 13.40
Punition: J. Blais.

Lewis et Leblanc au programme de McKimmie

Le promoteur Jimmy McKimmie nous est arrivé ce matin. Il nous a communiqué qu'il avait réussi à bâcler l'une des préliminaires pour sa prochaine séance de boxe, au Gymnase National. Buddy Lewis et Young Leblanc, deux pugilistes québecois, se rencontreront dans un match-revanche. Il est aussi question de Young Burns; mais son adversaire n'avait pas encore été choisi au moment où nous téléphonions à Jimmy.

Quant à la finale, comme nous l'avons déjà annoncé, Greggy Greggerson rencontrera le champion poids-mouche canadien Aurélien Lamothe, pour le titre. En semi-finale figureront "Battling" Henaire et Joe Marsh. Nous aurons d'autres intéressantes nouvelles pour demain.

LIGUE INTERSCOLAIRE

La Ligue Interscolaire, Section A, a présenté un programme intéressant à l'Aréna, samedi matin. Dans la première joute, l'école St-Sacrement a défait l'école Morissette par 4 à 1, lui subtilisant ainsi la seconde position. Vézina scora le premier point du St-Sacrement, à la suite suite d'une montée individuelle. Il fut imité, cinq minutes plus tard, par Nolan qui compta avec l'aide de Tardif. Couture enregistrait un autre point pour le St-Sacrement en deuxième période; il répéta son exploit en période finale. R. Dion, de l'école Morissette, évita un blanchissage à son club.

ALIGNEMENT

MORISSETTE: Buts: Taschereau; défenses: R. Dion et H. Dion; centre: Laforce; ailes droite: R. St-Jacques; aile gauche: M. St-Jacques; Subs.: Bergeron, Leclerc, Godbout, Vallée et Hébert.

ST-SACREMENT: Buts: Bourassa; défenses: Vézina et Tardif; centre: Decostet; aile droite: Auger; aile gauche: Couture; Subs.: Hardy, Toussaint, Godbout et Nolan.

SOMMAIRE
Première période

1—St-Sacrement, Vézina . . . 1.15
2—St-Sacrement, Nolan (Tardif) . . . 6.10
Punition: aucune.
Deuxième période
3—St-Sacrement, Couture (Nolan) . . . 14.40
Punitions: Tardif et Boutet.
Troisième période
4—St-Sacrement, Couture . . . 0.30
5—Morissette, R. Dion (R. St-Jacques) . . . 7.05
Punitions: R. St-Jacques (2), Couture, Vézina (2).

Dans la seconde joute, l'école Montcalm l'emportait sur les Sts-Martyrs par 3 à 1. Aucun point ne fut compté en première période. Y. Paré scora le premier de la partie en seconde sessions; Lortie et Côté comptaient ensuite pour donner l'avantage au Montcalm.

ALIGNEMENT

MONTCALM: Buts: Ratté; défenses: Gingras et Lortie; centre: Frenette; aile droite: Bender; aile gauche: Gagnon; Subs.: Villeneuve, Marchand, M. Côté, Côté et Masson.

ST-MARTYRS: Buts: R. Beaumont; défenses: Falardeau et Gingras; centre: R. Paré; aile droite: Lavallée; aile gauche: Tracey; Subs.: G. Brousseau, Gauthier, Girard, J. Brousseau et Després.

SOMMAIRE
Première période

Pas de point.
Punitions: Paré et Villeneuve.
Deuxième période
1—Montcalm, Frenette . . . 10.15
Punition: aucune.
Troisième période
2—Sts-Martyrs, Y. Paré . . . 3.55
3—Montcalm, Lortie . . . 11.20
4—Montcalm, Côté (Villeneuve M. rchand) . . . 14.40
Punition: aucune.

Comme il ne reste plus qu'une partie à jouer, et que le club en dernière

(Suite à la page 12, 3e col.)

De nombreux skieurs se disputeront le Langlauf classique le 20 janvier

Une course internationale de 18 kilomètres pour le championnat de la Vallée du St-Laurent — Nos skieurs québecois rivaliseront avec les Molesworth, les Tullku, etc. — Les officiels.

Le Langlauf classique de ski, 18 kilomètres, pour le championnat de la Vallée du St-Laurent qui aura lieu dimanche le 20 courant, au Lac Beauport, est en excellente voie d'organisation et est assuré d'un succès certain grâce à la coopération sportive et au concours financier de la fédération des clubs de skis comprenant le Quebec Ski Club, l'Athlétique, la Feuille d'Erable et le Lapointe.

Le championnat revêtira un véritable caractère international, Duberger Simard, le promoteur, ayant lancé des invitations à tous les clubs de ski de l'est du Canada. La sportive cité trifluvienne fournira à elle seule, une dizaine de coureurs dont Bill Molesworth, champion du St-Maurice et du St-Laurent. Le Viking Ski Club nous enverra le brillant champion Finlandais, Lauri Tullku, et bien d'autres encore.

A cette formidable compétition étrangère, Québec opposera une pléiade de jeunes skieurs en excellente condition physique, d'une compétence indiscutable et animés de la foi et de la volonté de vaincre. MM. Marcel Lavoie, Conrad Delisle, Pierre Lévesque, St-Chas Côté, Dub. Simard, Guy Fortier et Jacques Leclerc ont une sérieuse chance de décrocher la palme.

Le tracé de la course sera fait par MM. J.-Y. Simard, C. Delisle, St-C. Côté et M. Manseau.

M. G. Vallerand présidera le Comité de réception; il aura pour le seconder les présidents des clubs de la ville.

Juges: S. H. le maire Grégoire, M. Arthur Bergeron, sous-ministre suppléant de la Voirie et des Mines, le major G.-R. Bouchard, M. J. Strathdee, M. A.-E. Simard, notaire.

Chronométreurs: M. J. Lévesque, M. G. Schreiber.

Marqueur: M. G. Côté.

Athlétique: Neak Auger, Q. S. C.

Photographe: M. Dehouck.

Solliciteur: M. Miquelon.

M. D. Simard, l'organisateur, désire rappeler aux amateurs qu'ils devront faire leur inscription en communiquant avec lui, à 27, chemin Ste-Foy, Québec, tél. 3-4719, avant 8 heures p. m., le 18 janvier. L'entrée de la course est gratuite.

LE HOCKEY

HIER

BONS SPORTS

Buanderie Lévis	1
Carignan	4
Silver Granite	1
Royal 22e	2

CE SOIR

N. H. L.

St-Louis à Boston.
Américains à Rangers.
Détroit à Montréal.

CANADO-AMERICAINE

Philadelphie à Québec.

INTERNATIONALE

Détroit à London.

STANDING

SECTION CANADIENNE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Toronto	25	18	5	2	76	50	38
Montréal	23	13	8	2	58	39	28
Amér.	23	7	12	4	48	50	18
Canadiens	21	6	12	3	40	57	15
St-Louis	24	5	16	3	36	65	13

SECTION AMERICAINE

Boston	24	13	9	2	54	49	28
Chicago	24	12	9	3	50	43	27
Détroit	24	10	11	3	62	47	23
Rangers	22	9	11	2	53	68	20

L'"APEDAILE" AU JACQUES-CARTIER

Les équipes de Roméo Blanchet et de Réal Talbot ont gagné la première ronde du tournoi pour la coupe Apedaile, au club de curling Jacques-Cartier, hier soir. Ces deux équipes se rencontreront en semi-finales, ce soir; l'équipe victorieuse jouera contre le quatuor de Wilfrid Samson, en finale.

L'équipe de l'échevin Samson a défait celle de J.-A. Chantal à 11-10; celle de Roméo Blanchet l'emporta sur le quatuor de Gaudias Drolet à 13-6, et l'équipe de Réal Talbot eut raison du quatuor de J.-E. Pouliot à 10-7.

Voici les équipes qui participèrent à la première ronde:

J.-G. Blondin	H. Giguère
G. Brousseau	G. Desrochers
J.-B.-E. Forgues	A. Egan
R. Blanchet (skip)—13	G. Drolet (skip)—8
vs	
H. Côté	L. Lebel
O. Arel	C.-A. Emond
F. Hackett	Gus Drouin
R. Talbot (skip)—10	J.-E. Pouliot (skip)—7
vs	
G. Brouilly	A. Laberge
J.-A. Déry	J.-B. Morin
Oscar Auger	H. Auger
W. Samson (skip)—11	J.-A. Chantal (skip)—10

LIGUE NATIONALE

La Ligue Nationale est en marche. De fait, vendredi dernier, dans l'avant-midi, avait lieu la première rencontre, entre Ace A.A.A. et St-Charles; les as gagnaient par 5-3.

La balance de la cédule démontre que l'on jouera cinq autres parties avant de procéder à la série de détail. Nous aurons donc un représentant lors des joutes pour la coupe Allan. Voici la cédule au complet:

JANVIER

11 Ace A.A.A. vs St-Charles.
16 St-Charles vs Québec-Amateur.
17 Québec-Amateur vs Ace A.A.A.
22 St-Charles vs Ace A.A.A.
24 Québec-Amateur vs St-Charles.
29 Ace A.A.A. vs Québec-Amateur.
31 Ace A.A.A. vs St-Charles.

FEVRIER

2 St-Charles vs Québec-Amateur.
4 Québec-Amateur vs Ace A.A.A.

Il est seul a s'y méprendre

● Un peu de poudre peut peut-être accomplir des merveilles chez une femme . . . mais elle n'aidera pas un homme à se dispenser du rasage quotidien. Et c'est là que Jean a grandement tort. Il s'imagine que les gens ne se rendent pas compte qu'il aurait besoin de se raser.

De nos jours, même les hommes à la peau tendre n'ont aucune excuse pour négliger de se raser chaque fois qu'ils en ont besoin. La "Lame Bleue" Gillette actuelle est spécialement fabriquée pour assurer un rasage frais et agréable. On peut même, au besoin, se raser deux fois par jour avec aise et confort. Essayez la "Lame Bleue" Gillette aujourd'hui.

Positivement garanties de la meilleure qualité

Lames Bleues Gillette

Maintenant

5 pour 25c • 10 pour 50c

LE LUDGER ROYER

Le club Ludger Royer a vaincu le club de Jos. Vaillancourt au pointage de 8 à 2, après deux périodes de jeu. Les vainqueurs ont joué d'une façon parfaite et avec un bel ensemble. La 3e période ne fut pas jouée car le club vaincu ne put continuer.

Le Ludger Royer lance un défi à tous les clubs possédant des joueurs de 15 à 18 ans, spécialement au Collège des Jésuites, pour jouer sur sa patinoire un soir de cette semaine. S'adresser à R. Verret, tél.: 8477, entre 5.30 et 6.30 heures.

B. B. JUNIOR

Le B. B. de la Ligue Junior-Boucher a rencontré le J.-C. Rousseau, dimanche, sur la patinoire de St-Fidèle, et l'a défait au score de 4-1.

Le B. B. aimerait à rencontrer n'importe quel club amateur pour un soir de cette semaine ou dimanche prochain. S'adresser à Jos. Renaud, gérant, 144 Ave Taschereau, tél.: 2-6023.

LES ANNEAUX

VICTOIRE DU MADDEN

Le club d'anneaux E. Madden, classe C, a continué sa série de victoires en imposant une défaite au St-Jacques Inc., par la marge de 969 points. F. Poulin a joué la plus grosse partie pour le St-Jacques, en scorant 1028 points et L. Langlois en a fait autant pour le R. Madden, Ltée, avec 1145 points.

Le Madden a enregistré 6079 points et le St-Jacques 5,110.

HOCKEY A SHAWINIGAN

Shawinigan, 15. (D.N.C.) — Vendredi soir dernier, les jeunes AS en sont venus aux prises avec les Canadiens de St-Marc dans une joute régulière de notre Ligue de la Cité.

Au delà de onze cents personnes ont assisté à l'excellente lutte qui s'est terminée par une belle victoire des AS au score de 3 à 2.

Dès la première attaque des "jeunes", H. Levasseur put avantager son équipe du premier point de la joute tandis que Dallaire, du même club, prenait le cerbère du St-Marc en défaut quelque temps après, sur une passe de Richard. Malgré leurs efforts répétés les gars du St-Marc ne purent compter durant cette période.

La deuxième période n'apporta aucun changement bien que le St-Marc eut passablement l'avantage. Cependant ces derniers manquèrent plusieurs chances de compter et cela est dû principalement au manque d'ensemble qu'ils eurent dans leur jeu durant toute la joute, car n'eut été ce défaut, ils auraient bien pu infliger une défaite à leurs vainqueurs de cette soirée. Tout de même, à la suite d'un troisième point compté à leurs dépens, durant la dernière période, ils prirent deux points et purent ainsi bien figurer sinon vaincre.

LE ROYAL 22e

Le Royal 22e a défait le C. D. G., de Giffard au score de 7 à 0, vendredi dernier. Aucune punition ne fut distribuée.

Le Royal 22e aimerait à rencontrer un club de l'extérieur les mercredi, vendredi et dimanche. S'adresser à Jules Pleaux, à la Citadelle, tél.: 2-0035, ou à Albert Racette, tél.: 2-4472.

VICTOIRE DU BEAULIEU

Rivière-du-Loup, 15. (D.N.C.) — Le club Ecole Beaulieu de cette ville, est allé rencontrer le Notre-Dame du Portage. Le Beaulieu remporta une belle victoire au score de 5 à 2.

Voici l'alignement des deux clubs: Ecole Beaulieu: But: G. LeBel; défenses: M. Lafrance et G. Lafresnaye; centre: R. Proulx; Avants: A. Lapointe, O. Gagnon, T. Spénard, M. Thériault, L. Stewart.

Notre-Dame du Portage: But: J. Léveillée; Défenses: V. Nadeau et A. Boucher; Centre: L. Boucher; Avants: P. Pelletier, L. Saindon; Subs: H.-P. Boucher, G. Chouinard, J.-B. Léveillée et C. Léveillée.

SOMMAIRE

1ère période: Portage: P. Pelletier.

2ième période: Beaulieu: A. LaPointe, R. Proulx, F.-S. Spénard.

3ième période: Beaulieu: O. Gagnon, R. Proulx; Portage: J.-B. Léveillée.

Arbitres: MM. M. Pelletier et E. Martin.

Le club de hockey Ecole Hogg, est allé rencontrer le Cacouna, sur le terrain de ce dernier, et y a subi une défaite au score de 1 à 0.

La partie fut très contestée, et l'unique point fut enrégistré par G. Larouche, du Cacouna, durant la seconde période.

LE CAPITOL GAGNE

Le club Capitol, de l'Académie Commerciale, a blanchi le Notre-Dame de la Garde, de la Ligue Interscolaire, par 5-0, hier soir.

Maintenant réduit de prix..

mais la même qualité supérieure inégalée depuis 30 ans

Rose QUESNEL

Toujours le favori!

A l'arome sans égal — Le bon vieux Rose Quesnel, le roi incontesté des tabacs à pipe.

Rose QUESNEL

Doux et Naturel

En paquets de 5c et de 10c, ainsi qu'en boîtes métalliques de ½ lb

Rock City Tobacco Company Ltd
Entièrement Canadienne et indépendante

En 1628--

Champlain, que la prise par Kirke de 14 bâtiments français privait de vin et de bière de France, ne se laissa pas décourager; industrieux et habile, il augmente la capacité de la brasserie déjà installée à l'Habitation et qui fournira à la colonie assiégée et investie par la flotte de Kirke, une bière sinon délicieuse du moins nourrissante et réconfortante. — Aujourd'hui la

Bière Champlain

brassée avec le choix des houblons et de l'orge maltée dans une brasserie des mieux outillée, représente le breuvage le plus délicieux, le plus stimulant et plus nourrissant qui soit.

Bière CHAMPLAIN

DEFI DES COPAINS

Les Copains de St-Fidèle ont remporté une brillante victoire, samedi dernier, sur le Loyola de Giffard, au score de 4 à 1. Les points furent comptés par Adjutor Blanchet, sur une montée individuelle, Robert Lefaivre (2) et A.-L. Leclerc.

Les Copains lancent un défi à tout club junior pour samedi. S'adresser à Robert Lefaivre, tél.: 2-0318, ou à la patinoire St-Fidèle.

QUILLES

(Suite de la page 12)

L. Bélanger	79	113	135—327
	525	513	620—1658
Claire-Fontaine :			
Mlle E. Quinn	88	85	93—266
Mlle M. Marmion	86	111	05—292
Mlle B. Quinn	110	99	108—317
H. Kelly	158	104	181—443
F. Hogan	152	174	130—456
	594	573	607—1774

Claire-Fontaine gagne: 2-1.

Ritchie :			
Mlle B. Rieger	76	110	97—283
Mlle E. Rieger	90	136	103—329
Mme D. Breton	115	109	103—327
R. Chatelle	115	97	142—354
R. St-Laurent	141	104	142—387
	537	556	587—1680
Chez Théodore :			
Mlle E. Birmingham	120	121	112—353
Mlle Dummy	76		—76
Mlle D. Conway	82	69	133—264
G. Boisvert	111	92	143—346
P. Lamontagne	98	118	119—335
Mlle J. Lessard		102	98—200
	487	502	585—1574

Ritchie gagne: 3-0.

CLASSE B

Les blanchissage ont été à l'ordre du jour dans la Classe B vendredi dernier. Le Fleury Tire Shop a réussi à garder la première position en scorant 3 à 0 contre Chevaliers de Colomb pendant que A. S. des E. C. I., Limoilou, et Hôtel Eldorabo gagnaient 3 à 0 contre A. S. des E. C. 2, Boswell et Brasserie Champlain. Cantin bat le Frontenac 2 à 1.

MEILLEURS SCORES DE LA SOIREE

A. S. des E. C. No 1	2678
A. S. des E. C. No 1	936
R. Dupuis	589
A. Brown	589
A. Gingras	226

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
1—Fleury Tire Shop	17	4
2—Limoilou	16	5
2—A. S. des E. C. No 1	16	5
4—Chev. de Colomb	11	10
5—Cantin	9	9
6—Frontenac	10	11
7—H. Eldorado	8	10
8—A. S. des E. C. No 2	6	12
9—Brasserie Champlain	3	15
10—Boswell	0	15

MOYENNES

1—A. Gingras	48	8953	186.5
2—A. Brown	43	7702	179.1
3—A. Verrault	36	6352	176.4
4—R. Dupuis	45	7846	174.3
5—J. Poitras	48	8346	173.8
6—J.-A. Baril	47	8169	173.8
7—A. Ruel	41	7082	172.7
8—E. Tremblay	48	8173	170.2

GAUVIN & GAUVIN

Le club de hockey Gauvin & Gauvin lance un défi à tout club amateur de Québec et des environs, pour jouer sur le terrain de celui qui relèvera le présent défi.

Il aimerait surtout à rencontrer les clubs Courville, Beauport et Marquette. S'il vous plait, s'adresser à René Collard, 149 Dorchester, Québec. Tél.: 4-0333.

Frontenac :			
M. Tremblay	162	136	173—471
L. Guy	171	156	152—479
H. Bouchard	123	129	118—370
F. Desrochers	153	128	151—432
J. Poitras	212	170	204—586
	821	719	798—2338
Cantin :			
J.-P. Cantin	119	146	168—433
Lau. Cantin	1881	156	147—484
L. Gauvin	131	151	127—409
E. Tardif	138	200	216—574
A. Trudel	136	182	141—459
	725	835	799—2359

Cantin gagne 2 parties.

Ass. des E. C. No II :			
M. Malouin	165	115	128—408
G. LeRouzès	192	201	160—553
R. Savard	133	145	192—470
L.-P. Laverdière	140	124	148—412
A. Couture	147	192	157—496
	777	777	785—2339
Ass. des E. C. No I :			
A. Verreault	176	166	158—500
E. Morin	175	157	181—513
E.-G. Pearson	170	172	157—499
R. Dupuis	223	218	148—589
A. Gingras	192	159	226—577
	936	872	870—2678

Ass. S. des E. S. No 1 gagne 3 parties.

Hôtel Eldorado :			
D. Drolet	135	147	151—433
D. Matte	144	137	191—472
R. Roberge	133	148	140—421
A. Brown	188	220	181—589
J.-A. Verrault	146	168	183—497
	746	820	846—2412
Brasserie Champlain :			
R. St-Hilaire	141	175	147—463
A. Thibault	124	155	98—377
A. Gagnon	155	159	120—434
P. Foisy	157	159	171—487
J.-B. Plamondon	143	149	127—419
	720	797	663—2180

Hôtel Eldorado gagne 3 parties.

Chevaliers de Colomb :			
E. Tremblay	168	171	162—331
Paquet	144	146	149—439
Z. Ruel	126	112	146—384
A. Laliberté	175	183	179—537
J. Thibodeau	172	152	139—463
	785	764	805—2354
Fleury Tire Shop :			
A. Tremblay	117	180	159—456
P. Seaborn	160	157	125—442
E. Boivin	158	168	177—503
H. Vallières	167	178	193—536
J. Duquet	212	157	212—581
	814	840	866—2520

Fleury Tire Shop gagne 3 parties.

Boswell Brewery :			
F. Bédard	166	155	190—511
L. Bélanger	144	114	129—387
R. Sauvageau	143	166	109—418
R. Boucher	121	136	141—388
C. Falardeau	134	136	137—407
	708	697	786—2111
Limoilou :			
R. Ruel	179	1886	169—534
W. Grosleau	195	190	192—577
L. Baril	148	164	198—510
J.-A. Baril	177	191	154—522
L. Leblanc	177	187	156—520
	876	918	869—2663

Limoilou gagne 3 parties.

C'EST LA FORCE

et la vigueur qui permettent à un homme de faire face à son travail quotidien et aux ennuis de chaque jour. Les PILULES MORO toujours efficaces dans les cas de:

Faiblesse
Manque d'appétit
Fatigues
Nervosité
Epuisement

donnent cette force et cette vigueur. N'attendez pas l'épuisement complet avec ses troubles d'estomac, ses maux de reins et quelquefois le rhumatisme. Pensez aux PILULES MORO au premier signe de faiblesse.

PILULES MORO

Cie Médicale Moro, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

RAQUETTE

LA PARADE D'EGLISE.

Plus de 500 raquetteurs prenaient part à la grande parade d'église, dimanche dernier. Cette parade eut lieu sous les auspices des raquetteurs de l'Union Locale; en l'église St-Fidèle fut dite une messe spéciale à l'intention de nos raquetteurs québecois.

M. le curé Turmel a souhaité la bienvenue aux raquetteurs.

BOTTIN DU HOCKEY

Le bottin du hockey, édition Comte 1934-35, nous est arrivé par la malle de ce matin, grâce à l'obligeance de son éditeur, M. Ernest Comte, de la compagnie de Publications Sportives, Montréal.

Cette revue sportive comprend toutes les dernières activités de la N. H. L., des principaux circuits professionnels mineurs, de la C. A. H. A., ainsi que de la Q. A. H. A. Les règlements tels que revisés récemment y sont aussi insérés et une cinquantaine de photographies des principaux champions, tant professionnels qu'amateurs. La photographie du club Canadien actuel, de la N. H. L., est très bien reproduite sur la couverture. C'est une revue indispensable à tout amateur de hockey.

"G.-F. L'ISLET" GAGNE

Dimanche, le 13 janvier, le "G.-F. L'Islet" a reçu le "Cap St-Ignace" sur sa patinoire. La victoire a souri au "G.-F. L'Islet" qui a défait le "Cap" au score de 3.-2.

La mise en échec fut très serrée; le jeu, quoique mené très rondement, ne fut pas rude. Ce fut une très belle partie. Nul doute que le "Cap" se reprendra lorsque le "L'Islet" ira leur rendre visite.

AUTRE VICTOIRE DU LORETTEVILLE

Dimanche dernier, le Lorretteville-Amateur disposa du club Les Copains, de Limoilou, au score de 4 à 2.

Tous les joueurs du Lorette ont bien figuré pour remporter une nouvelle victoire.

Le gérant du club, Gérard Verret, annonce pour mercredi soir le 16 janvier, une nouvelle partie sera jouée avec le Notre-Dame de l'Ancienne-Lorette.

LIGUE QUEBEC POWER

Voici le résultat des parties jouées le 11 janvier, dans la ligue de quilles Quebec Power.

MAPLE LEAF :			
Cloutier	74	102	107—283
Boisvert	98	169	100—367
Talbot	98	124	89—311
Laplante	119	94	98—311
Pouliot	92	123	104—319
Totaux	481	612	498—1591
SHORTY :			
L. Lemieux	106	123	79—308
M. Lemieux	154	99	142—395
Dummy	107	107	107—321
Dummy	74	94	89—257
A. Letarte	103	139	148—390
Totaux	544	562	565—1671

Shorty gagne 2 parties.

BEAVERS :			
Lapointe	94	80	80—254
Gudgeon	103	104	109—316
Sisson	96	113	104—313
Marieer	82	109	75—266
Pelletier	80	114	126—320
Totaux	455	520	494—1469
CIRCUIT BREAKERS :			
Greer	125	105	82—312
Bancrof	81	94	105—280
Pontbriand	85	105	71—261
Gosselin	126	129	101—356
Matte	74	84	98—256
Totaux	491	517	457—1465

Beavers gagne 2 parties.

MEETING DE LA RAILWAY-PAPER

Le président de la ligue Railway-Paper, Louis-Philippe Carbonneau, à qui nous avons téléphoné ce matin, nous a demandé d'annoncer qu'à l'assemblée de jeudi soir prochain, il ne sera nullement question de régler quelque protêt. Le but de la réunion est d'adopter les mesures nécessaires afin d'éviter la répétition de procédés qui vont à l'encontre des intérêts du circuit dominical.

Les représentants des clubs de la ligue sont instamment priés d'assister à ce meeting qui se tiendra à l'hôtel St-Roch, à 8 heures précises.

LE SALABERRY DE BEAUPORT

Le C. D. G. de Giffard s'est vu forcé d'annuler sur son propre terrain au score de 1-1 avec le Salaberry de Beauport qui eut un avantage marqué sur ses adversaires.

Ces deux clubs se rencontreront de nouveau à Beauport mercredi soir. Encourageons nos jeunes de notre appui moral.

UN TRUC

Invité de s'aligner avec le Voltigeur, le Beaupré (section des jeunes) répond par un refus sous lequel semble se dissimuler une crainte d'échec. Laissons l'avenir nous révéler le secret de ce refus.

Grâce à ce malentendu, le La Violette et le Voltigeur offrent aux supporteurs l'occasion d'assister à une partie des plus chaudes sous une température des plus froides. La rudesse fut éclipsée par une combine quasi de professionnels. Le La Violette pris quelque peu à l'improviste, cache son jeu, afin de mieux faire éclater sa victoire de dimanche prochain. Le Voltigeur sut découvrir ce truc. Il se prépare à un contre-coup plutôt rude!

Wilfrid Caron fut l'étoile de la joute en donnant une avance de quatre points à son équipe. Gabriel Lavoie accepte la double passe de P. Tremblay - Gab. Caron et compte le cinquième point, tandis que Wilfrid glisse le puck à son coach G. Morin pour permettre à celui-ci de fixer le score 6-2. Les points des locaux furent comme suit: Boulanger 1, sur un "assist" de Huberdeau; Bélanger 1, montée individuelle.

Le R. P. Routhier voulut bien engager la partie en mettant la rondelle au jeu. Le gardien du pénitencier eut du bon temps! Deux joueurs à peine sont venus troubler sa tranquillité.

Chronométreur: Prudent Caron.

Gabriel Caron,
Secrétaire du Voltigeur.

SUCCES DE L'AIGLON

Le Ste-Cécile a essuyé une nouvelle défaite dans sa rencontre samedi avec l'Aiglon. La partie s'est terminée par un score de 3-1. Le Ste-Cécile n'arrivera à vaincre son adversaire que par un peu plus de combines. Laissons-le pratiquer.

Les Aiglons.

LE C. P. R.

Le club C. P. R. de la ligue Railway-Paper tiendra une pratique demain soir, de 5 à 6 heures.

C. N. R. A. PRATIQUE

Le club de ballon-panier C. N. R. A. aura une pratique au Y. M. C. A. ce soir, de 6 heures 30 à 7 heures.

Les joueurs sont priés d'y participer.

Le Fameux CIGARE à 5c

ADMIRATION

TROIS FORMES
DUKES-PRINCE et NOBLES
FAIT A LA MAIN—LONGUE FILASSE
ENVELOPPE JAVA

TIR EN CHAMBRE

Le Lt.-Col C.-A. Fages, conservant la meilleure moyenne mensuelle a gagné la coupe Gilbert pour décembre.

La dernière rencontre des membres du club a été particulièrement active, nous donnons ci-après les résultats du dernier concours de décembre ainsi que la compilation mensuelle des moyennes: pour ce mois:

1—Major Jos. Matte	17	98.6
2—Lt.-Col. C.-A. Fages	55	98.3
3—M. Barthe	37	97.3
4—G.-S. Ahern	48	96.6
5—Lt. Ls. Guénette	27	96.0
6—R. Singfield	31	94.6
7—A.-W. Ahern	53	94.0
8—E. MacKay	54	91.6

1—Lt.-Col C.-A. Fages	Moy.	98.1
2—G.-S. Ahern		97.8
3—M. Barthe		97.6
4—Major Jos. Matte		97.1
5—Lt. Ls. Guénette		96.3
6—A.-W. Ahern		95.0
7—R. Singfield		93.6
8—E. MacKay		88.9

Le premier concours de janvier dans la série Gilbert a donné le résultat suivant:

1—M. Barthe	99.3
2—G. Embregts	98.6
3—Dr R.-C. Hastings	97.3
4—Lt-Col C.-A. Fages	97.0
5—Major Jos. Matte	96.6
6—E. Mackay	94.3
7—Lt. Ls Guénette	92.0
8—R. Singfield	90.6
9—A.-W. Ahern	90.0
10—G.-S. Ahern	86.3

Le Lt.-Col. C.-A. Fages a bien voulu présenter un prix qui sera mis en compétition jeudi soir prochain alors qu'aura lieu la prochaine rencontre des membres.

Ligue Interscolaire

(Suite de la page 12)

place n'a aucune chance d'enlever la troisième position à l'école Morissette, le président de la ligue a décidé, hier, au cours de la soirée, que les séries éliminatoires commenceront samedi, dans les sections "A" et "B".

Dans la classe "A", l'école St-Sacrement jouera contre l'école Morissette, la première partie d'une série de deux rencontres au total des points.

Dans la section "B", l'école St-Malo rencontrera Notre-Dame de la Garde, dans la première partie d'une série de deux rencontres, également.

La seconde manche de ces séries est cédulée pour samedi prochain, le 26 janvier.

Le gagnant de la série St-Sacrement vs Morissette jouera ensuite contre l'école Montcalm, pour le championnat de la section "A". Dans la section "B", St-Patrick rencontrera le gagnant de la série St-Malo vs N.-D. de la Garde, dans la série finale pour le championnat de cette section.

Deux parties sont au programme de la section C pour jeudi. A 9 h. 15, St-Roch vs Sacré-Coeur, et à 10 h. 30, Jacques-Cartier vs St-Jean-Baptiste.

Voici le classement des clubs de cette section :

	J	G	P	N	Pp	Pc	Pts
St-J.-Bte	5	5	0	0	18	6	10
J.-Cartier	5	3	1	1	7	7	7
St-Sauveur	6	3	3	0	11	13	6
St-Roch	6	2	2	1	12	14	5
Sacré-Coeur	6	0	6	0	9	15	2

Quant aux protêts qui ont été logés récemment, le président de la ligue Interscolaire, M. Nap. Côté, nous a communiqué qu'après examen des protêts, il a été décidé que les clubs St-Jean-Baptiste et Jacques-Cartier avaient gain de cause.

On est prié de noter que les contrats des clubs devront être inscrits au bureau du président avant 6 heures, ce soir. Après cette heure, aucun contrat ne sera accepté, c'est-à-die qu'un club ne pourra changer ses joueurs au cours de la présente saison.

Chaque club a le droit d'avoir vingt joueurs sous contrat et pas plus de quinze en uniforme, pour chaque joute. Les clubs qui ont plus de 20 contrats entre les mains du président de la ligue sont priés d'aller rencontrer M. Côté aujourd'hui, avant six heures, pour en réduire le nombre à vingt.

UN DEFI

Le "Mickey Mouse" lance un défi à la Boucherie Bégin et au "Gold Star", surtout à ce dernier club, pour mercredi soir. S'adresser à Gérard Carrier, 153, Boulevard Langelier, tél.: 3-0110.

A ST-DAMIEN

Les travaux de la nouvelle aile au couvent des SS. de N.-Dame du Perpétuel-Secours sont pratiquement finis. Il ne reste plus que certains ouvrages de peinture et d'aménagement que termineront les employés ordinaires de la maison, et les décorations de la chapelle que les Religieuses exécuteront elles-mêmes.

Cette nouvelle construction, mesurant 180 pieds par 80, s'élève entre la Maison-Mère, le Noviciat et l'Ecole du Sacré-Coeur (Ecole Ménagère). Le sous-sol sert de garage et divers. Au rez-de-chaussée, se trouvent : un réfectoire, des ouvroirs de tissage, de travaux ménagers, de cordonnerie, de reliure, etc., où seront employées des élèves du Patronage Notre-Dame des Anges. La chapelle occupera deux étages et demi avec la sacristie. Une salle attenante servira de classe. L'espace de chaque côté de la voûte est converti en cellules pour les religieuses.

Comme on l'a déjà annoncé, les plans de cette construction ont été préparés par monsieur l'architecte Jos. Marchand, 5 ave. Laurentides. MM. Albert Langelier et Irénée Giguère, entrepreneurs généraux de la Beauce, ont exécuté ces travaux avec une habileté et un soin qui dénotent l'intégrité de leurs vues et leur grande compétence dans cet art. En mettant en regard l'immense construction qui donne entière satisfaction et son coût relativement bas, on ne peut que faire accentuer davantage le mérite de la loyauté insurpassable de ces entrepreneurs.

Il nous fait plaisir de mentionner ici les noms des sous-contracteurs : M. Ig. Bilodeau, planchers en terrazo ; M. E. Côté, charpente en béton armé ; M. V. Parent, de Beauport, briques et terra-cotta ; MM. D. Caron & Fils, enduits et plâtrage ; M. Numa Beaumont, de Montmagny, vitrage ; M. D. Delisle, couverture ; système de chauffage de la Cie Dunham ; la maison F.-X. Drolet a posé l'ascenseur.

La plomberie a été dirigée par M. O. Couture et l'électricité par l'ingénieur-mécanicien de l'institut.

La maison Terreau-Racine a fourni le matériel pour la plomberie.

La maison J.-L. Demers, les radiateurs et le matériel de chauffage

Les religieuses désirent remercier bien cordialement tous les généreux amis et bienfaiteurs de leurs oeuvres qui, collectivement, ont contribué et contribueront, pour le tout, à cette construction d'urgente nécessité et assurent de leur pieuse et éternelle reconnaissance les nombreux donateurs inscrits dans leur Livre d'Or, de même, les bonnes personnes qui seront inspirées de leur venir en aide dans la tâche qui leur incombe présentement.

"Que de la semence de votre belle charité naissent les fruits que, sur chacun et chacune, la prière ardente de tout leur personnel appelle de tous ses voeux : Bonheur et prospérité."

Un ami de l'Oeuvre.

DANS NOS THEATRES

ARLEQUIN
Aujourd'hui
Revue en 10 Tableaux
CHATOUILLE MOE PAS
par Dequoy
VAUDEVILLE
"LE TRIO NEOPOLITAIN"
"LE MELOMANE"
"THE MOUNTAIN YODLER"
"JOSEPH présente sa dernière COMEDIE".
— Sur l'Ecran —
Hoot Gibson dans "HARD HOMBRE"
aussi "JANE EYRE"

Taxis Windsor
25c
Vu notre grande demande du public on demande des chars. S'adresser 367½ Colomb, demandez M. Gagnon. Arrangements faciles.

GROS SUCCES AU VICTORIA

MIREILLE PERREY et ARMAND BERNARD dans une scène du film "L'Ecole des Contribuables" qui remporte un si gros succès au Victoria, cette semaine.

AU CAPITOL

Ginger Rogers, la charmante partenaire de Fred Astaire dans "The Gay Divorcee" au Capitol aujourd'hui et demain.

MAGNIFIQUE TENOR AU CANADIEN

"My Song for You" avec Jan Kiepura jouit d'une grande popularité cette semaine.

Les amateurs de beau chant, de belle musique et de comédie ne voudront pas manquer l'occasion de voir "My Song for You", avec le célèbre tenor Jan Kiepura cette semaine au Canadien.

C'est l'histoire d'un ténor célèbre qui est en vacance avec son secrétaire particulier dans une place de villégiature. Le gérant d'un grand théâtre d'une ville voisine le fait venir pour une audition spéciale de l'opéra "Aida". Kiepura y rencontre une jeune fille dont il est épris mais la jeune fille est déjà engagée. Ce n'est qu'après bien des péripéties amusantes qu'il réussit à la convaincre de le marier.

Au cours du film le célèbre polonais Kiepura chante "O Céleste Aida" et un grand air de Rigoletto. De plus "My Song for You", "With all my Heart", Plusieurs autres mélodies et enfin "Ave Maria", de Gounod. Tous les spectateurs ont été épatés du timbre exceptionnellement velouté et enchanteur de Kiepura et surtout sa facilité dans les notes élevées. C'est un vrai régal artistique en même temps qu'un film très facile à comprendre même par ceux qui ne comprennent pas l'anglais facilement. Ne manquez pas ce film et suivez la foule qui se presse tous les jours au Canadien.

(Communiqué)

CAPITOL
Derniers 2 Jours à 1-2.40; 7-8.40 p.m.
Soir: 30-40c
FRED ASTAIRE et GINGER ROGERS dans "THE GAY DIVORCEE"

VICTORIA
Anny Ondra dans
"L'AMOUR EN CAGE"
Egalement à l'affiche
Armand Bernard dans
"L'ECOLE DES CONTRIBUABLES"

CARTIER AUJOURD'HUI
JOAN CRAWFORD — CLARK CABLE
dans "Chained"
deuxième vue
"KISS AND MAKE-UP"
Cary Grant, Geneviève Tobin
Comédie LAUREL & HARDY
Matinée 15c — Soirée 25c

CLASSIC "TIN HAT HARMONY"
SPINELLY, ROBERT BURNIER dans
"UN FIL A LA PATTE"
JANET GAYNOR, CHARLES FARRELL
Ginger Rogers, James Dunn, dans
"CHANGE OF HEART"

CINEMA de PARIS
Aujourd'hui—Programme Double
"POLICHE"
avec Marie Bell et Constant Remy
aussi Henri Garat dans
"ON A VOLE UN HOMME"

FRANCAIS SOIREE 15c
Programme extraordinaire
"CLANCY OF THE MOUNTED"
Une série complète, 12 épisodes, en une seule représentation. Exploits de la Police Montée.
aussi
"LOST CHORD" mieux que White Sister

RIALTO AUJOURD'HUI
CLAUDETTE COLBERT
et Clark Gable dans
"IT HAPPENED ONE NIGHT"
aussi Ken Maynard dans
"Wheels of Destiny"
MATINEE 10c — SOIR 15c

CANADIEN
JAN KIEPURA dans MY SONG FOR YOU
Mat.: 1.30 — 3.00 — Soir: 7.15 — 8.45

EMPIRE --- AUJOURD'HUI
MARLENE DIETRICH
"L'IMPERATRICE ROUGE"
et Jeannette McDonald dans
"THE CAT AND THE FIDDLE"
Adm. Mat.: ou Soir 25c. (taxe comprise)
Aucune passe acceptée

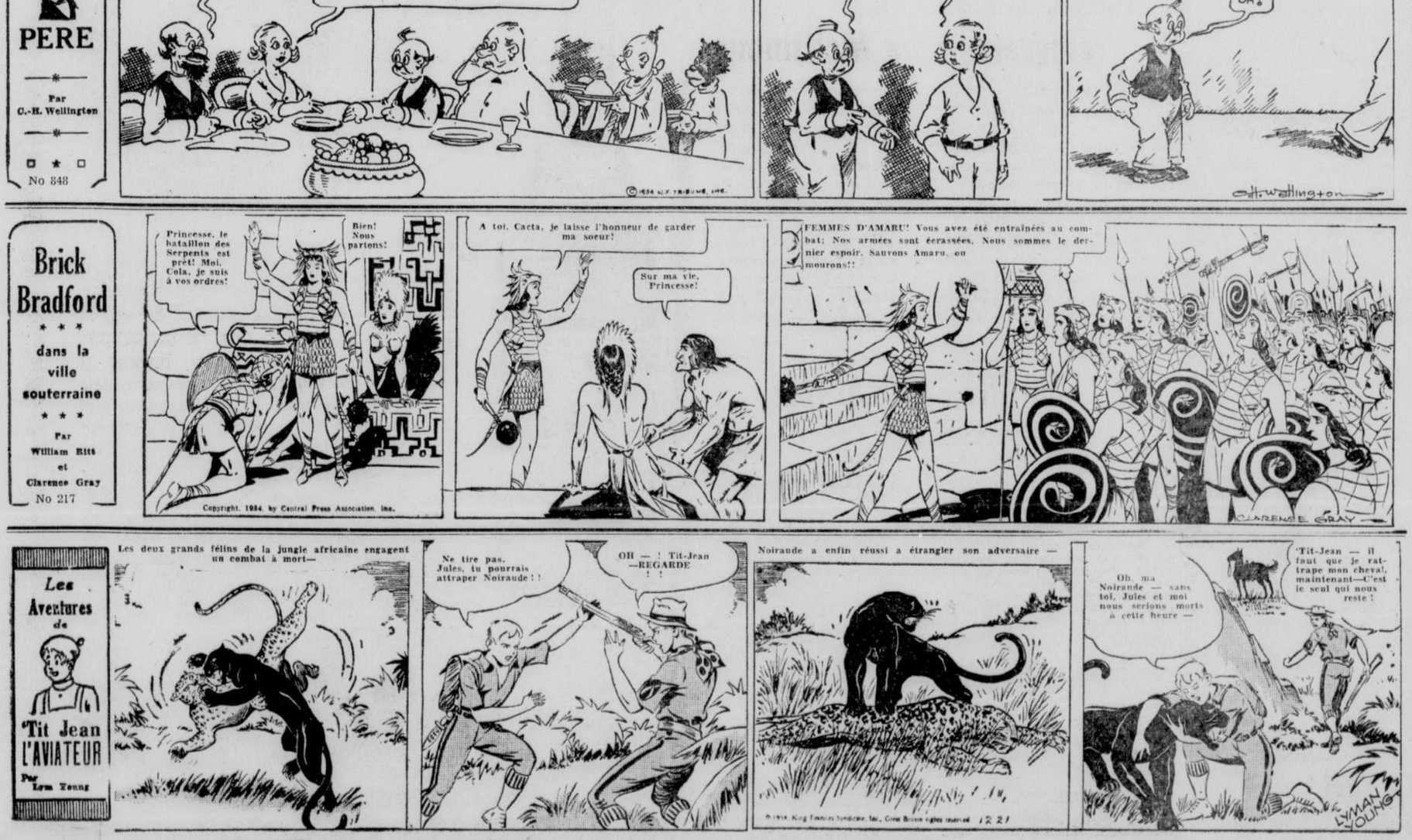

AU RIALTO — DERNIERE FOIS AUJOURD'HUI

CLARK GABLE et CLAUDETTE COLBERT, le plus grand amoureux de l'écran, la plus charmante actrice du cinéma, dans "IT HAPPENED ONE NIGHT". Autre attraction KEN MAYNARD dans "WHEELS OF DESTINY".

Les ANNONCES CLASS[illegible] du "SOLEIL" vous aideront à régler la question de vos LOGEMENTS !

'Le Soleil' est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" Ltée — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

Téléphones des chefs de service le soir

NOUVELLES M. Irénée Masson 4-0657
ANNONCES M. F.-L. DeHaitre 3-1442
PETITES ANNONCES M. Alfred Morissette 6719
ASSISTANT SERVICE DES ABONNEMENTS M. Roland D'Anjou 3-2024
IMPRESSIONS M. Ferdinand Lachance 4-3968

TARIF DES ANNONCES CLASSIFIEES DU "SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES 50 centins par insertion suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES MARIAGES, devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m. POUR LE SAMEDI jusqu'à 5 h. 30 vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractères plus gras, seront chargées 25c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

42 Succursales

A QUEBEC, où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée), 138, 5e Rue Tél. 4-0581
BEAULIEU, EUCLIDE, 371, St-Luc Tél. 6050
BLAIS, DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse Tél. 4-0249
GAGNON J.-ALB., épicier, 884, chemin Ste-Foy Tél. 5862
CLOUTIER Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier Tél. 7840
JOS. COTE (Ltée)
Suc No 1, 50, de la Couronne tél.: 4-0243
Suc No 2, 26, St-Jean tél.: 4-[illegible]74
Suc No 3, 332 St-Jean tél.: 2-0203
Suc No 4, 15 Buade tél.: 2-0288
Suc No 5, 459 S-Joseph tél.: 4-0592
Suc No 6, 321, S-Joseph tél.: 4-0082
Suc No 7, 435, St-Jean tél.: 4-0431
Suc No 8, 103, St-Joseph tél.: 4-0454
Suc No 10 95, St-Paul tél.: 2-0341
Suc No 11, 176, 3e Ave tél.: 4-0523
Suc No 12, 27, St-Joseph tél.: 3-0395
Suc No 13, 15 Chemin Ste-Foy, tél.: 4-0262
Suc No 14, 355, St-Paul, tél.: 2-0117
DELISLE, ALEX., restaurant, 117, de la Couronne Tél. 4-0553
DERY CHARLES-AIME Beauport, Tél. 4-5031
DION RENE 786, St-Vallier, Tél.: 4-0473
DUBE J.-EDM. 152 St-Jean Tél.: 2-6190
DUBE MAURICE, pharmacien, 243, St-Joseph Tél.: 4-3423
DUBUC F.-X.-LEON, 114, 14e Rue Tél. 4-1962
FORTIN Mme E., 74, 4ème Ave., Québec-Ouest Tél.: 3-4790s11
GAGNON, J.-EDG., 766, St-Vallier Tél.: 4-0422
GARNEAU L.-P., 470, St-François Tél. 3-0032
GAUVIN, Mme W., 1251B, St-Vallier Tél. 4-0421
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 223 St-Joseph Tél.: 3-0738; 357 St-Joseph Tél.: 4-0562
GIROUX ADELARD 15, la Canardière Tél. 4-448[illegible]
GOSSELIN, J.-EMILE, 84, de la Canardière Tél.: 4-1320
LEVESQUE, J.-A., 146, 1-2, 3e Rue Tél. 4-0320
MARTEL, ALEX., Loretteville, B. P., 129, Tél. 112
TROTTIER, MATTY, 595, de la Canardière Tél.: 4-0051
ROBERGE, OMER, St-Romuald, Tél. 159
ROGER, RENE, 297 1-2, 1ère Ave. Tél.: 4-0238
ROY, Mlle B., 193, Des Franciscains Tél.: 6641
ROYER épicier, 117, rue Victoria Tél. 3-2035
SOUCY PAUL-H., pharmacien, 81, Ave Cartier, (coin St-Cyrille). 6763
ROULEAU GEO., 126, St-Patrice, Tél. 2-4833
TALBOT MAURICE, 11 Haldimand, Tél. 2-0116
DEPARTEMENT DES PETITES Ann DU "SOLEIL" Tél. 7131

Agence

HOMMES OU FEMMES pour vendre partout des remèdes bien connus. Profits extraordinaires. Ecrire ou venir à La Cie des Remèdes Faguet, 100 Côte de la Montagne, Québec, tél.: 2-7351. 10jan-26fs-1R

Agents

AGENT GENERAL pour chaque comté, chance exceptionnelle, gros profits. Metal-match, l'allumette métallique s'allume mille fois, pour détailler quinze centins. Metal-match Corporation Edna Ave West, Toronto. 21déc-26fs-2B

Appartements à louer

APPARTEMENT grand boudoir et cuisine. S'adresser au concierge, 40 rue Desjardins, en face du Palais de Justice. 15jan-6fs-5B

A LOUER.—Appartements Grande-Allée, pour 1er mai. Grand appartement, 6 et 7 pièces. Frigidaire, améliorations modernes, en parfait ordre. S'adresser au concierge, 144 Grande-Allée, tél.: 2-7915. 10jan-6fs-5R

Argent à prêter

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. Aussi beaux logements à louer à Courville et Québec. S'adresser L.-E. Fortier, N.P., 87 de l'Eglise, tél.: 9540. Résidence: 4-5312 3jan-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 34[illegible] rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 15jan-26fs-7R

ARGENT A PRETER sur hypothèque en ville, remboursable mensuellement ou autrement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, téls.: bureau, 2-2918, rés.: 3-2459. 14jan-26fs-7R

PAUL GRENIER, notaire, argent à prêter, première hypothèque, cité de Québec. Aussi bureau à louer, usage téléphone et sténographe. S'adresser 325 Boulevard Charest, téléphone 3-1531 20déc-26fs-7F

Articles de ménage

MACHINE à coudre presque neuve $27.00, set de salle à dîner, bonne apparence $25.00, visible de 9 a.m. à 8 h. p.m. 3 Pontgravé, près Hôpital St-François d'Assise. 15jan-3fs-9B

MENAGE A VENDRE, set salle à dîner, chêne massif, presque neuf, bibliothèque avec livres, droit civil, chesterfield, piano automatique, draperies, autres articles. S'adresser 171 Fraser, tél.: 3-3890. 15jan-3fs-9R

2 POELES-FOURNAISES, grande table antique, patins de course neufs, divanette, pupitre "roll-top" pour enfant, jouets, 2 manteaux sealette. Achetons lingerie toutes sortes, Mlle Julienne Trudel, 76 St-Sauveur, tél.: 3-3746. 9F

A VENDRE, Cuisinière à gaz, (Gas Range), ayant servi, mais en bon état; quatre feux, deux fourneaux. Prix insignifiant. S'adresser à 247, rue des Franciscains. 14jan-3fs-9B

Associés

ASSOCIES demandés avec capitaux substantiels, pour affaire sérieuse et importante. Grande opportunité pour la personne qualifiée prenant part active ou non. Veuillez donner renseignements nécessaires pour faciliter entrevue en écrivant à Casier 552, "Le Soleil". 15jan-3fs-10B

Automobiles à vendre

HUPMOBILE SPECIAL 1932; Hudson 6 cyl. Spécial 1933; Pontiac 1931; Nash 7 passagers; Chevrolet 1931; Austin Coupé; Whippet Sedan et Coupé; De Soto 1931. Côté & Côté, Enr., 163 St-Vallier, tél.: 2-6290. 15jan-26fs-12F

Automobiles à vendre

PLYMOUTH COACH 1934, Plymouth sedan 1934 avec valise, Chevrolet 1933 avec valise, Ford, Dodge, Chrysler, Pontiac 1933 et 40 chars dont liste trop longue à énumérer. Grande vente de débarras pour faire place aux nouveaux modèles qui arrivent. Universal Auto Limited. La plus grande organisation d'automobiles à l'Est du Dominion. 31déc-16fs-12F

PLYMOUTH SEDAN de Luxe 1934, très peu de millage $675.00, Pontiac Coupé de Luxe, 1931, $35[illegible].00, Ford Sedan 1933, comme neuf, $500.00, Durant Roadster 1931 de luxe, $250.00, Pontiac Coach 1927, 5 pneus neufs, en parfait ordre, $75.00, Chevrolet Coach, 1928, $125.00, Truck Rugby 1929, 1 tonne $100.00. Il faut vendre à prix de débarras. S'adresser à 507 rue St-Valier. 3jan-26fs-12T

FORD COACH, modèle de luxe, 1931, en bon ordre avec radio, chaufferette, allumeur, projecteur électrique, support avec valise, licence 1935 comprise, conditions faciles. 40 L'Alverne, tél.: 2-5089 - 2-2766. 15jan-6fs-12B

CHEVROLET SEDAN 1930, Buick sedan 1929, Oakland sedan, Essex coach, Packard sedan, Franklin sedan, Peerless sedan, Franklin 7 passagers, Pontiac 1932, Dodge sedan, Chevrolet roadster 1930, Whippet coach. Réparations générales. Petitclerc & Laliberté, 18 4e Rue, Limoilou, téls.: 2-0141 et 5102. 21déc-26fs-12T

Automobiles demandées

ATTENTION. Grande vente chars usagés, prix débarras. Chars de particuliers, récent modèle en garage Pontiac Sedan 1932, Coupé 1931, Chevrolet Coach 1931, Durant, Plymouth, Essex de luxe 1931, Ford Coach 1931, 1930, Nash Cabriolet 1930. Trucks Ford, Rugby roues doubles 1931. Aussi une vingtaine petits chars 4 cylindres, bon marché, en bonne condition. Une visite vous convaincra. Pour informations: 3-1915 Quebec Used Car, Ltd, 230 de la Couronne, près marché St-Roch 17déc-26fs-13T

A vendre ou à louer

GRANDE PROPRIETE à vendre ou à louer du côté nord du chemin de la Petite Rivière environ un quart de mille de la limite de la ville. S'adresser à Mme Robert Wright, 170 avenue des Erables. 9jan-12fs-15T

A LOUER ou à vendre au centre de la ville, maison seule de 8 chambres avec ou sans garage, située à 24 St-Olivier, pour informations, 38 Couillard, tél.: 2-2559. 9jan-6fs-[illegible]

Bois de construction

MERISIER EMBOUVETE à planchers, bardeaux, pin, B. C. Fir embouveté et moulures. Aussi épinette de toutes dimensions. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Doré, Enrg., 280 St-Paul, tél.: 2-5035 15déc-26fs-Bois cons R

Bureaux à louer

BUREAUX A LOUER. — Deuxième étage, 5 chambres, superficie 850 pieds, modernes, prix réduit 190 St-Paul. Northern Logging, tél.: 2-2055. 15-17-19jan-3fs-18R

Bureaux à louer

GRANDS et petits bureaux et magnifiques salles d'échantillons très bien éclairées avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil". S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, "Le Soleil". 2mrs-j.n.o.

Chambres et pensions

CHAMBRE MEUBLEE à louer, avec pension pour monsieur. S'adresser 112 1-2 d'Aiguillon. 12jan-4fs-26R

CHAMBRE ET PENSION dans famille honnête, place tranquille, sans enfants, pour homme ou femme. S'adresser 20 rue Racine, tél.: 6923. 26R

CHAMBRE ET PENSION sanitaire, pour régime, centre St-Roch, maison moderne, planchers bois dur, étage du bain, famille sans enfants, tél.: 3-2662. 15-16jan-26F

BELLE PETITE CHAMBRE à louer, sur la rue, toutes les améliorations modernes, très propre à louer avec ou sans pension. S'adresser 424 rue St-Joseph, près Blvd. Langelier. 10jan-6fs-26B

Chambres à louer

HOTEL LORRAINE.—Carré Hôtel de Ville, chambres doubles avec pension $55, $58 et $60 par mois. Chambres simples avec pension $30, $32 et $35 par mois. Chambre doubles sans pension $18, $20 et $25 par mois. Chambre simples sans pension $10, $12 et $15 par mois. Aussi chambres avec bains privés si désiré. Bières et vins. Service d'ascenseur. Usage téléphone. Une visite est sollicitée. 9jan-26fs-27R

13 FERLAND, à louer chambres différentes grandeurs, propres, chaudes, avec gaz, eau chaude, maison tranquille, possession immédiate, prix modéré. S'adresser sur les lieux. 15jan-2fs-27R

FLAT de deux chambres à louer meublé, chauffé, bien éclairé, téléphone même plancher, dans maison privée, tél.: 3-4658. 27R

GRANDE CHAMBRE DONNANT sur la rue actuellement vacante. Site central. Bonne pension de table. S'adresser Mme G. Douglas, 137 rue Lockwell, téléphone: 3-1197. 12jan-3fs-27R

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, pension si désirée, usage bain, téléphone. S'adresser 14 St-Amable, près Parlement, tél.: 2-5473. 15jan-2fs27R

FLAT de 2 pièces, chambre avec cuisinette, meublé, chauffé, très propre, conviendrait pour 2 personnes, très tranquille. S'adresser 86 Lavigueur. 14-15-17jan-27R

CHAMBRE à louer dans famille privée. S'adresser No 120 rue Latourelle, tél.: 5651. 15jan-6fs-27B

30½ ST-JOSEPH, Appt. 6, grande chambre à louer, eau chaude et froide. S'adresser sur les lieux, tél.: 3-1184. 15jan-3fs-27T

CHAMBRE A LOUER, très moderne avec chambre de bain, chauffée eau chaude. S'adresser 107 rue Arago. 27B

DANS UNE FAMILLE anglaise, chambre à coucher donnant sur la rue, chaude, tout le confort du chez-soi. Téléphoner 7253, 145 Saint-Cyrille. 15-17-19jan-3fs-27R

A LOUER grande chambre avec eau courante chaude et froide, usage du bain et téléphone. Maison très chaude et dans famille privée. S'adresser à 40 Côte Ste-Geneviève. 7déc-j.n.o.-27B

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer pour une ou deux personnes dans une famille privée sans enfant, usage du bain et téléphone, bon chez-soi, pension si désirez. S'adresser par téléphone 9711. j.n.o.-27B

Chambres demandées

DEMOISELLE désire chambre dans maison privée avec usage de la cuisine près Avenue des Erables. Références échangées, 23½ Crémazie, tél.: 4-3754. 15jan-1fs-28B

Chances d'affaires

DISTRIBUTEURS. — Tous les chauffeurs d'autos et camions achèteront le "Snoplow". Essuyeur de pare-brise flambant neuf qui enlève positivement toute glace, grésil, neige et pluie. Assure un pare-brise clair en tout temps. Fait sur n'importe quel bras d'essuyeur. N'importe qui peut l'installer. Ni ingrédient chimique ni chaleur. Se détaille 75c, avec plus de 100% de profit aux distributeurs. Devront être capables financer immédiatement territoire exclusif. Ecrire ou télégraphier F. & B. Sales Co., 4067 Broadway, Chicago. 30B

Chauffage, bois, charbon

Bouchard & Claveau

ERABLE, MERISIER, première qualité, slabs de bouleau, bois mêlé, $2.0[illegible] la corde. Charbon Stove, Chesnut, $14.50 tonne, 75c poche, Coke $10.50 tonne, 3 poches $1.00, Buckwheat $10.00 tonne. Livraison partout en ville, 112, 3e Rue, tél.: 3-1978. 19déc-26fs-34T

BOIS DE CHAUFFAGE scié, fendu, merisier, érable, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûte, merisier, bois mou. Charbon dur, Stove, Chesnut à la tonne, la poche, Coke 35c la poche, 3 pour $1.00. L. Verreault, 153 Napoléon, tél.: 6231. md.j.sam.-26janv-34F

J. BEAUPRE, 152 Bayard, tél.: 3-2381, Coke 35c poche, 3 pour $1.00, Stove 80c poche, 100 lbs, Coke, Stove à la tonne, Slabs merisier, bouleau, épinette, bois de corde 2, 2½ pds., voyage merisier, érable. Spécial bois 30", $2.50, $3.5[illegible], $4.50. mard.jeu.sam.-31jan-34F

CHARBON DE BOIS, 7 sacs pour 15c. Coke 25c la poche. Peinture, huile de lin, térébentine, vitres, mastique, feuilles et coudes de tuyaux, hockey, pelles, usé ampoules électriques. Aussi glace à vendre. J. Noël Rondeau, 6 Lachevrotière, tél.: 2-0258 15déc-26fs-34[illegible]

CHAUFFAGE SEC HANGARE à l'abri. Extra grosses croûtes merisier 4 pds long scié fendu $5.00 ½ corde $2.70 voyage. Edouard Ruel Limitée, tél.: 9829, Québec. 11jan-15fs-34B

Chauffage, bois, charbon

COUR A BOIS ST-ROCH, toujours en mains bon bois la Beauce Erable, merisier, bonne mesure, prompte livraison. J.-H. Mathieu, 2 du Roi, tél. 2-0235 26déc-26fs-34T

CHARBON, Stove, Chestnut, première qualité $14.50 la tonne, 80c la poche, Buckwheat No 1, $10.00 la tonne, 60c la poche, Coke $10.50 la tonne, 35c la poche ou 3 poches, $1.00. Charbon de bois, 25c la poche, livré à domicile. Albert Royer, 171 Aqueduc, tél.: 6618. 8jan-26fs-34F

CYRILLE BUSSIERES, 49 St-Bernard, tél., 5827. Bois france sec, à l'abri, débité $2.50, érable, merisier, 2 et 2½ pds, scié, fendu, grosses croûtes, érable, merisier sec, bon marché, 6 grosses poches pour allumer $1.00 Slabs bouleau, charbon, toutes sortes. 3jan-26fs-34F

LA COUR A BOIS Lucien Bédard, rues Kirouac et St-Luc, ancien poste Elzéar Bédard, tél. 4-0133, vous offre du bois à l'abri, de première qualité, érable et merisier aux prix les plus bas: 12 pouces, $2.65, scié, 24 pcs, $2.75 pas scié; $5.25 scié; 30 pcs $6.00, pas scié, $6.50 scié. 24déc-26fs-34F

ALEX. LACHANCE, 113 Ave Marie de l'Incarnation, tél.: 3-1455. Bois et charbon, gros et détail. La meilleure qualité au plus bas prix. Satisfaction garantie. 15-16-18-19-22-25-29jan-34F

A.-B. FORTIN, de St-Côme, Beauce, maintenant à Québec. Bon bois de la Beauce érable et merisier, 2 pds $4.75 scié $5.25 livré. Cour 59 St-Benoit, résidence 85½ St-Mathias, tél. 9481 14déc-26fs-34F

ATTENTION, merisier, érable, 12 pouces, $2.75, 2 pds $4.50 la corde, 2½ pds $5.50. Hêtre 2 pieds $4.00 la corde. Livré à domicile. M. Desharnais, 349 Marie de l'Incarnation, tél.: 2-1834. 10jan-26fs-34F

Huile à brûleurs

EVITEZ LE TROUBLE du nettoyage en employant uniquement l'huile Rouge. Aucun carbone. Seul distributeur. Les Huiles Royales, Enr., tél.: 3-1352. 8jan-26fs-HuileF

Chevaux, voitures, harnais

Henri Blouin

J'AI REÇU un char de chevaux des fermes de l'Ontario, chevaux de voiture 1200 à 1500 lbs. Vendra bon marché. Une visite est sollicitée. Ecurie, coin St-Luc et Châteauguay. S'adresser H. Blouin, 234 rue Kirouac, coin St-Sauveur, tél.: 3-2638. 14jan-20fs-31F

Chevaux demandés

ON DEMANDE un cheval pour son entretien pour l'hiver. Ecrire à Casier 559, "Le Soleil". 14jan-2fs-32B

Commerce à vendre

ETAL DE BOUCHER à vendre, établi depuis plusieurs années, situé dans la ville. Vente cause de santé. Ecrire Casier 539 Le "Soleil". 9jan-26fs-36B

EPICERIE A VENDRE.—Bon poste, prêt à continuer les affaires, bonne clientèle, petit capital requis, bon assortiment. Cause de vente maladie. Acheteur sérieux. Ecrire Casier 533 "Le Soleil". 8jan-5fs-36B

POSTE EPICERIE RESTAURANT à vendre, bien situé avec logement. Ecrire casier 601 Le Soleil 15jan-1fs-36B

AMEUBLEMENT de maison, chambre à vendre, situé à la Haute-Ville, avec continuation de bail. Bonne clientèle, toutes les chambres louées. Ecrire casier 556, Le "Soleil". 12-jan-3-fs-36R

POSTE DE CHAMBRES à louer, meublés bon poste, très moderne, à vendre bon marché. Bonne clientèle avec continuation de loyer si désiré. S'adresser 190 du Pont. 10jan-26fs-36T

MOULIN A CARDER, étoffe, pouvoir d'eau, propriété, grand terrain, garages, près des chars et village, forte clientèle. Bonnes conditions, pour prompt acheteur. Ecrire Casier 554 Le Soleil. 12jan-4fs-36B

STUDIO de photographe à louer, possession immédiate, situé 364 St-Joseph, coin St-Anselme, occupé pendant 25 ans par P. Gingras, comprenant logement de 6 chambres plus chambre de bain, aussi ameublement de studio à vendre ou à louer si désiré. Prix modéré. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 10jan-6fs-36R

BON POSTE D'EPICERIE avec licence de bière à vendre ou à louer avec ou sans stock, chauffé, prix modéré. Cause de vente autre affaire. Ecrire Casier 537, "Le Soleil". 9jan-6fs-36B

A VENDRE, magnifique poste de commerce, ameublement, épicerie, étal de boucher. Toute proposition sérieuse sera considérée. Poste situé coin de rue, centre des affaires, correspondance des tramways. Ecrire Casier 450, "Le Soleil" 18déc-26fs-36T

Cottage à vendre

EN CONSTRUCTION, cottage de 9 chambres, garage chauffé, foyer, améliorations modernes, situé 5 Avenue Ploërmel, en face de Spencerwood, conditions faciles. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8038. 29déc-26fs-39B

Divers à louer

COUR A BOIS A LOUER, avec scie et fendeur mécaniques. Possession immédiate si désiré. S'adresser 104, 3e Ave, Limoilou, tél.: 4-3009. 8jan-6fs-42T

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78 rue St-Pierre, tél.: 2-2890 14déc-26fs-42R

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD à louer au plus bas prix. S'adresser aux seuls agents de la compagnie Underwood à Québec, Clément & Clément, Enr., 104 Côte de la Montagne, tél.: 2-1422 3jan-26fs-42R

Divers à vendre

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de mur, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, auvent garde-soleil, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél. 3-4217 11déc-26fs-43r

REELLES OCCASIONS. — Capot et manteau hiver, hommes, femmes et enfants, capots, manteaux fourrure, peaux carriole, etc., linge à défaire. Prix spéciaux pour la campagne. Malle gratis. Demandez notre catalogue, gros et détail. Ontario Jobbing, 36 St-Nicolas, Québec. 14jan-6fs-43R

AMEUBLEMENT DE MAGASIN comme suit: Tablettes de mur, National Cash, Showcase 4 pieds modernes, auvent, garde-soleil, comptoir lunch, etc. S'adresser Rosaire Drolet, 194 Ave des Erables, tél.: 3-4217. 12jan-26fs-43r

SHOW-CASES de toutes sortes, comptoir, vitrine, ameublement de magasin et restaurant, neufs et usagés, vrais bargains. Art. Show-Case, Reg'd, 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 8jan-26fs-43F

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-43B

VICTIMES ULCERES ESTOMAC GASTRITE ET INDIGESTION pourquoi souffrir. Pour vous soulager promptement, procurez-vous un échantillon gratuit de Tablettes Udga, ordonnance de médecin, chez E. Edwards, 33, Saint-Cyrille 12déc-30fs-43B

BALANCES DAYTON neuves et usagées, quelques belles occasions en main actuellement. Réparations et parties de rechange, prix modérés. Téléphone 2-5404. Louis J. Plamondon, agent, coin Abraham et St-Vallier, Québec. 4jan-26fs-43r

Royautés d'huile

RAPPORTANT environ 30% par année. Nous avons plusieurs de ces royautés. Avant d'acheter ailleurs communiquez avec nous pour explication. E.-L. Hardy & Cie, 93 St-Pierre, tél.: 2-8630. jeu-sam-mar-5fév-12fs-43R

SPECIALISONS dans réparation balances toutes marques. Si votre balance n'est pas en condition mécanique consultez-nous, vous serez convaincu de nos bas prix. Compagnie Balances Toledo Ltée, 107 d'Abraham, Québec. jeu-ven-mar-12fs-22jan-43r

A VENDRE à sacrifice machine Singer, aussi moulin à pièces pour cordonnier, ameublement 5 chambres, propre comme neuf, aucun prix raisonnable refusé. S'adresser 17 Victoria, Québec. 15jan-4fs-43B

Elèves demandés

INSTITUT J. THOMAS, 26 St-Stanislas, (à l'angle de la rue St-Jean), tél.: 2-7490, anglais, français, sténographie, comptabilité, cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet et tous les examens de la province. Cours d'été. 5jan-26fs-46R

PROFESSEUR BERUBE, 238, 2ième Avenue Cours jour et soir, anglais, français, sténographie bilingue, dactylographie. Spécialité: Conversation anglaise, méthode rapide, succès assuré, prix modéré. Piano, accompagnement pour chansons. 4jan-12fs-46B

Que d'articles vous pouvez vendre au moyen d'une annonce classée du "SOLEIL". Chaque jour des milliers de lecteurs attendent ces occasions.

Elèves demandés

COURS PRIVE, CLASSIQUE ET COMMERCIAL complet, Français, Anglais, Sténographie, Latin, Grec, etc., par professeur 18 ans d'expérience. Préparation à tous les collèges, séminaires, couvents, etc. Cours d'ensemble chez les Pères. Conditions faciles. S'adresser M. J.-G.-P. Guay, 150 rue Artillerie, (coin Scott), tél.: 3-1914. 10jan-26fs-46N

MLLES NOEL DE TILLY, cours privés français, anglais, cours commercial complet, dactylographie, sténographie bilingue. Spécialité: diplômes accordés, mathématiques, tenue de livres, conversation anglaise, soir par professeur de langue anglaise, 253, rue St-Jean. 12jan-sam-mar-jeu au 7 fév-12fs-46r

Guitare Hawaïenne

APPRENEZ à jouer guitare hawaïenne. Leçons privées, 25c pour 30 minutes. Venez nous voir ou téléphonez pour informations: 8963. Aussi musique chiffrée pour guitare hawaïenne. Le Conservatoire de Musique Hawaïenne, 251 rue St-Joseph. 5-8-11-12-15-17-19-22-24-26-29-31jan-12fs-46F

Femmes et filles demandées

FEMME OU FILLE demandée d'environ 25 ans, pour démonstration chez les clients dans ligne de sous-vêtements pour hommes et femmes. Bonne commission à gagner pour les personnes qui se qualifieront. Pour tous autres détails, s'adresser en personne à chambre 306, "Le Soleil". 14jan-2fs-53B

Filles demandées

FILLES et jeune femmes de belle apparence, pour prendre part au concours de reine de la course en raquette de Montréal à Québec. Envoyer photographie et No de téléphone, écrire à Casier 603, "Le Soleil". Immédiatement. 57B

COUTURIERES d'expérience dans pantalons et vestes demandées. S'adresser St-Lawrence Clothing, 615 St-Vallier. 15jan-2fs-57B

Fourrures

MANTEAU DE SEAL français, en très bon ordre, grandeur 16 ans, à bon marché. S'adresser à 40 rue de l'Alverne, tél.: 2-5089. 12jan-4fs-59B

MANTEAU seal français, en bonne condition grandeur 36, à vendre bon marché. S'adresser par téléphone 3-4655 j.n.o.-56R

2 CASQUES pour hommes à vendre, un en vison et l'autre en seal. S'adreser 97 du Roi. 59B

25 MANTEAUX, récents modèles de toutes sortes, à vendre au prix coûtant, tels que rat musqué, seal électrique, seal Hudson, mouton de Perse, caracuis de toutes sortes, $15.00 et plus. Henri Dion, 151 de Mazenod, tél.: 9702 19déc-26fs-Four-A

Garage à louer

GARAGE LAVOIE à louer avec ou sans magasin, convenable pour tout commerce. Aussi pour petite industrie ou entreposage 1,500 et 2,500 pds de planchers, téléphone: 4-1361. 11jan-6fs-60B

A LOUER.—Garage chauffé pour 12 autos, avec améliorations modernes, situé coin St-Luc et des Oblats. S'adresser L.-P. Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. 11jan-6fs-60B

MAGNIFIQUE GARAGE moderne, pour réparations tous genres, avec pit, chain-block, système chauffage, entrée sur 2 rues, épreuve du feu, coin Eglise et Richardson. S'adresser 168, Richardson, tél.: 3-0081. 12jan-6fs-60T

GARAGE chauffé à louer, $5.00 par mois. S'adresser 295 Chemin Ste-Foye, Appt. 2, tél.: 3-3191. 8jan-6fs-60B

PROPRIETAIRES : VOYEZ CE QU'IL VOUS EN COUTE D'AVOIR DES LOGEMENTS QUI NE SONT PAS LOUES

PERTE CHAQUE JOUR	Loué $20	Loué $25	Loué $30	Loué $35
	66c	83c	$1.00	$1.16
	Loué $40	Loué $45	Loué $50	Loué $55
	$1.33	$1.50	$1.66	$1.83

UNE PETITE ANNONCE CLASSEE DANS LE "SOLEIL" COUTE 0.25 PAR JOUR

--- APPELEZ 7131 ---

Garçons demandés

GARCON demandé, environ 15 ans, pour cirer les chaussures (Shiner). S'adresser M. Mercier, Hôtel St-Louis. 63B

Hommes demandés

BARBIER demandé. S'adresser F. Chamberland, 9 Notre-Dame. 9jan-6fs-65B

NOUS DEMANDONS un représentant dans chaque paroisse pour vendre linge seconde main. Gros profit très peu de capital requis. Pour plus de détails, écrivez à 58 St-Dominique, Québec 3jan-26fs-65F

HOMME marié, bon solliciteur, instruction satisfaisante, collection débit d'assurance, salaire fixe et commission, aussi solliciteur, position immédiate. Références et garanties exigées. Ecrire Casier 532 Le "Soleil". 8jan-6fs-65b

HOMME DEMANDE immédiatement pour l'organisation de vente dans territoire direct. Devra parler anglais et français et être qualifié pour la vente. Références exigées. S'adresser en personne, chambre 307, Edifice "Le Soleil". 14jan-2fs-65B

HOMME DE CONFIANCE — bilingue—pour prendre commandes d'arbres et plantes garantis, attirail gratis. Nouvelles méthodes. Paye hebdomadaire. E.-D. Smith & Sons, Limited, Dept. 7, Winona, Ont. 2-5-8-12-15-19-22-26-29jan-65B

HOMMES, Garçons — Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec, conditions très avantageuses, commissions payées en apprenant quelques semaines suffisent pour être diplômé et gagner salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. Collège des Barbiers de Québec, Enr., 378 St-Vallier, tél.: 3-2254 mar-jeu-sam-16fév-65F

4 BONS VENDEURS de pâtisseries de 15 à 17 ans. S'adresser entre 6 et 7 heures, mardi soir à Gérard Frère, 482 St-Vallier, Québec. 65B

VENDEURS de bonne apparence et d'expérience pour vente directe à domicile. Occupation garantie pour la vie, généreuse commission payée chaque semaine. A défaut d'expérience ne pas répondre, 59 Saint-Joseph, chambre 105. 15-17-18jan-65F

HOMME D'APPARENCE distingué pour voyager dans la ville en auto avec gérant, expérience dans la vente d'appareils électriques nécessaire, salaire possible pour commencer $20.00 par semaine. S'adresser au Gérant 87 Dorchester, de 1 h. à 3 h. p.m. 15jan-6fs-65B

SOLLICITEUR d'annonces avec expérience, demandé, parlant les deux langues, salaire et commission. Ecrire à Casier 602, "Le Soleil". 65B

dans la sollicitation, salaire et commission. S'adresser entre 7 à 9 heures ce soir, 141 rue St-François. 65B

Hommes et femmes

HOMMES et FEMMES. — Solliciteurs à domicile demandés gros profits en commençant, très peu de travail, en ville comme en campagne. Ecrire ou s'adresser à 8 Pont Drouin, Québec. 15jan-1fs-65B

IMPORTATION produits français, prendrait 10 hommes, 5 femmes, comme vendeurs à Québec et environ. Offre sérieuse, voir R. N. Jobin, 421 St-Jean, 9-11 hrs. a.m. 15jan-5fs-66B

Si vous êtes en affaire vous aimerez à avoir l'enseigne de votre commerce dans notre "GUIDE D'AFFAIRES". Appelez 7131 pour détails qui vous seront fournis.

Hôtel à vendre

BEL AMEUBLEMENT d'hôtel de 17 chambres à vendre avec hôtel à sous-louer, rue Dalhousie et Marché Finlay. Se retire à cause de l'âge. Ecrire Casier 560, "Le Soleil". 15jan-26fs-68R

HOTEL 50 CHAMBRES à vendre pour règlement de succession, eau chaude et froide dans toutes les chambres, complètement remis à neuf, moderne, licence de taverne et d'hôtel, salle à manger et lobby spacieux situé dans un des meilleurs centres de la ville de Québec. Prix très bas et bonnes conditions. S'adresser C. C. LeVallée, 72 Dalhousie, Québec. 31déc-12fs-68R

Information

Avis d'assemblée

AVIS EST PAR LES PRESENTES donné, que l'assemblée générale annuelle de la Corporation des Pilotes de Québec, sera tenue le mercredi, 16 janvier 1935, dans l'édifice de L'Union Commerciale, 110 rue du Pont, Québec, à 3 heures p.m. Les rapports du Président et du Secrétaire seront donnés et l'élection pour les Directeurs pour l'année aura lieu à cette même réunion. Raoul Gravel, secrétaire. 4jan-10fs-71b

AVIS.—Les effets qui ont été laissés en garantie pour la pension à 441 rue rue St-Jean, seront vendus, si non réclamés d'ici trois jours. 71B

Logements à louer

Haute-Ville

250 LATOURELLE, logement chauffé, 3 chambres plus bain, 252 Latourelle, 6 chambres, avec bain, chauffé, B. E. C. Salaberry, 5 chambres avec ou sans bain, H. Perrin, 252 Latourelle, tél.: 3-1327. 11jan-26fs-73B

LOGEMENT A LOUER, six chambres plus chambre bain, planchers bois dur, dépense, garage chauffé si nécessaire, situé 131 avenue Cartier, paroisse St-Dominique. S'adresser en bas, Jules Côté, 133 avenue Cartier. 11jan-6fs-73B

86 CHEMIN STE-FOY, place résidentielle, beau logement 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, véranda, garage si désiré. S'adresser à J.-A. St-Cyr, 88 Chemin Ste-Foy, tél.: 8694. 11jan-6fs-73B

RUE ARTILLERIE, 1er mai, plain-pieds 4 chambres et chambre de bain, aussi 3 chambres et chambre de bain, améliorations modernes, réservoir à eau chaude avec raccords, en partie meublés ou non meublés. Aussi garages avec éclairage électrique et eau. S'adresser 59 Artillerie, téléphone: 2-1969. 4jan-26fs-73R

LOGEMENTS 3-6 chambres, plus chambres bain, rue St-Olivier, 83, 83½, 85, 151½ Richelieu, 72, 102, 216, 216½, 220 241a, 241b, 243, 243½, Sutherland 5; Latourelle 41, 43, 45; Lachevrotière 31. Jos. Robitaille, Enrg., 108 Richelieu, tél.: 2-3288 (soir 3-2687). 11jan-26fs-73R

27 DES FRANCISCAINS.—Logement à louer, 9 pièces, très bien fini, deux étages avec système de chauffage. S'adresser 24 Côte du Palais, tél. le jour 2-2153; le soir 2-6589. 9jan-6fs-73R

AVE MAISONNEUVE, petit logement 4 chambres, plus chambre bain, très clair, balcon en avant. S'adresser 30 Ave Maisonneuve, tél.: 3-1905. 8jan-6fs-73B

34 ST-AMABLE, près Parlement, belle chambre sur rue, chauffée, eau chaude à l'année, confort du chez soi, premier étage, véritable aubaine, tél.: 2-4183. 27B

DIX HOMMES demandés avec expérience

LOGEMENT 9 chambres, frigidaire, partie de cave, garage chauffé, eau chaude, maison détachée située à 144 Avenue Murray. S'adresser à 142 Murray, tél.: 3-0922. 15jan-6fs-73B

Haute-Ville

LOGEMENTS A LOUER, 33 St-Angèle, 8 chambres plus bain, chauffé, 63 Côte d'Abraham, appt nos 4-6, 5 chambres plus bain, chauffés, planchers bois durs. 15jan-6fs-73B

400 ST-CYRILLE, 1er plancher, 6 chambres et chambre de bain chauffé, eau chaude à l'année, garage si désiré. S'adresser à 396 St-Cyrille. 15jan-5fs-73B

NOUVEAUX MARIES, très beau logement, St-Jean-Baptiste, 4 et 5 chambres, plus bain, bay-window, planchers bois dur, tank eau chaude, dépense, hangar même plancher, cour ciment, garage si désiré, 232 Richelieu 5jan-26fs-73R

AVENUE BOUGAINVILLE 13-23-36-39-41, Côte d'Abraham, 89; Crémazie, 204; St-Patrick 78; logements 3-5-6 pièces plus chambre bain, chauffé ou non, prix modéré, garage Emile Frenette, 1 Des Braves, 53 Brown, tél.: 7949—6933—3-4840. 11jan-26fs-73R

RUE ST-CYRILLE, logements 5-6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés ou non, situés près nouveau Collège des Jésuites, moderne, prix modéré. S'adresser Eug. Chalifour, 777 St-Cyrille, tél.: 8716—8038, soir ou 6954. 27déc-26fs-73B

APPARTEMENTS 4 et 6 pièces, chauffés, améliorations modernes, eau chaude à l'année à "Beaumanoir" 208 avenue des Erables; "Elizabeth", 50, Fraser. S'adresser aux concierges sur les lieux. Téls.: 2-1475; le soir, 3-4498. 5jan-26fs-73R

11½ CHEMIN STE-FOY, logements 6-7 chambres, chambres bain, chauffés, planchers dur, 6 Ave. Cartier, 3e étage, 6 chambres, chambre bain, pas chauffé, chaud. Prix raisonnables. S'adresser 4 Cartier, tél.: 9947. 11jan-4fs-73R

PAROISSE NOTRE-DAME du Chemin, logement à louer de 6-7 et 8 chambres, plus chambre bain, très modernes. S'adresser Les Habitations Manrèse, 114 Doibeau, tél.: 6681 17déc-26fs-73R

101 MARQUETTE, logement moderne, 7 pièces, plus chambrer bain, chauffés, eau chaude toute l'année, garage, etc. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foye, tél.: 5593. 7jan-26fs-73R

15 CHARLEVOIX, logement 1er étage, 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers durs, fini moderne, $30. par mois. S'adresser Dr Dion, 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir: 2-6589. 11jan-6fs-73R

LOGEMENT à louer, 5 chambres, plus chambre bain, réparé à neuf, planchers bois dur, hangar même plancher, aussi garage en arrière. S'adresser Mme L. Côté, 90 Saunders. 8jan-6fs-73B

LOGEMENT A LOUER, 10½ Conroy, en face du Parlement, 8 chambres et chambre bain, planchers bois dur, chauffé, clair de neige et vidanges, eau chaude à l'année. S'adresser à 10 Conroy, tél.: 2-5805. 12jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 299½ rue St-Cyrille, plain-pied, 5 chambres et chambre de bain, chauffé, améliorations modernes. S'adresser à tél.: 6739. 8jan-12fs-73B

GRANDE-ALLEE, beau logement, 7 chambres, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, clair de neige et vidanges, garage si désiré. S'adresser à H.-S. Parrot, 275 Grande-Allée, tél.: 4-1410. 10jan-6fs-73B

A LOUER plain-pied de 2 chambres rez-de-chaussée, petite galerie, propre et bien éclairé, $9.50 clair de neige et déchets. 26 rue Artillerie, téléphone: 2-1490. 12jan-2fs-73B

APPARTEMENTS STE-FOY.—coin Murray et Ch. Ste-Foy, 5-6-7 chambres, plus chambres bain en tuile, eau chaude à l'année, très modernes. S'adresser No 1, Ave Murray, Apt. 3, tél.: 2-4962. 15jan-26fs-73R

LOGEMENT A LOUER de 6 chambres, situé au Faubourg St-Jean-Baptiste. Téléphonez pour renseignements 4-5919. 9jan-12fs-73B

COMMERCE — PROFESSIONS — METIERS
LE GUIDE
Du service que vous désirez chaque jour

AUTOMOBILISTES

RADIATEURS D'AUTOMOBILE, réparations et remplacement de cellules, nettoyage, soudure autogène tous les métaux, ouvrage garanti. Alarie & Tessier, J.-P. Alb. Alarie, prop., 560½ St-Vallier, tél. 9456 20déc-jeu-sam-mard-26fs-C.D.F.

BRULEURS

HUILE BRULEUR SERVICE. Confiez-nous vos commandes d'huile. Réparations brûleurs, poêle à gaz. Travail garanti exécuté par notre mécanicien. Allumeurs, bouteilles et caps, mèches, poignées, serpentin, etc. App. 3-0622. Service prompt et courtois. P. Lefrançois, Enrg., 217 des Commissaires. mar-jeu-sam-16fév-C.D.T.

CHIRURGIENS-DENTISTES

DR LEONCE LESSARD, chirurgien-dentiste, ex-interne du Forsyth Dental Infirmery, Boston, E.-U., bureau et résidence, 207 3e Avenue, tél.: 4-3312. Spécialité: dentiers et extraction. Travail soigné de première qualité. 28déc-26fs-C.D.T.

Dr LANDRY, DENTISTE, 205 rue St-Joseph, Québec, tél.: 3-0141. Extraction et plombage des dents, sans douleur, rayons X, travail moderne, prix à la portée de toutes les bourses. Le soir sur appointement. 22-déc-26-fs-CD-F

CONFISEURS

MENTHOLS.—Les Menthols que nous fabriquons sont faits du meilleur sucre Redpath, très forts en cristaux de menthols, très recommandés pour bronche, gorge, enrouement. Exigez ceux fabriqués par La Sucrerie Canadienne, 116, 1ère Avenue, tél.: 4-0460. sam-mard-jeu-5mars-C.D.T.-Confis.

COSTUMIERS

AU TRAVESTIS.—Location de costumes de fantaisie, très propres pour théâtre, mascarade, soirée costumée, etc., hommes, femmes et enfants, prix modéré. S'adresser 59 Manrèse, tél.: 3-4019. Remplirons commandes sur mesures. 10jan-26fs-C.D.R.

HEMSTITCH

Mme G.-E. FORTIER, Hemstitch, plissage, boutons couverts. Satisfaction garantie, attention spéciale aux commandes de la campagne. 225 Ste-Marguerite, tél.: 8947. mar-sam-9fév-8fs-CDF

MATELAS

ROYAL MATTRESS COMPANY. Nous réparons et stérilisons différentes qualités de matelas, feutre, laine, crin et matelas à ressorts. Attention spéciale aux appels téléphoniques, tél.: 3-0503, 167 Avenue Renaud. 4jan-26fs-C.D.F.

REPARATIONS MATELAS — Faites réparer vos vieux matelas. Manufactures matelas neufs. Réparation de sommiers. S'adresser à Louis Rousseau, 486, 3e Avenue, Limoilou, tél.: 4-1480. Allons chercher meubles et matelas à domicile. m.j.sam-C.D.T.

MEDECINS-CHIRURGIENS

DOCTEUR CHS RINFRET, voies génito-urinaires, médecine générale et petite chirurgie. Traitements électriques, 71, St-Joseph, Québec. Heures du bureau 9 à 11 heures a.m. et 2 à 4 heures p.m., le soir 7 à 8 h. 30, tél.: 4-4061. 7jan-26fs-C.D.F.

DR GEORGES ST-AMAND des hôpitaux de Paris, Lyon et Berck, 205 rue St-Joseph, Québec. Maladies vénériennes, de la peau, du cuir chevelu, traitements électriques, médecine générale, maternité privée, clinique privée, tél.: 4-3622. Rés.: 4-1451. 7jan-26fs-C.D.F.

Dr RENE PLAMONDON, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Maladies vénériennes et de la peau, 15 rue Lacroix, tél. 2-3052. Heures de bureau: 10 à 1 hr et 2 à 6 hrs. Le soir sur entente. 20déc-26fs-C.D.R.

MODISTES

LA PETITE LINGERE.—Jolies choses faites avec des riens. Réparations de tous genres, réajustage, lingerie de mamans, confortable, etc. Spécialité: transformations de robes de maison pour les petits, etc. Prix modérés. 59 Manrèse, tél.: 3-4019. 10jan-26fs-C.D.R.

NOTAIRES

TASCHEREAU & TASCHEREAU, notaires, 71 St-Pierre, Québec. Argent à prêter sur hypothèque et autres garanties. Administration de succession. Organisation de compagnie à fonds social. j.n.o.

PRESSAGE-NETTOYAGE

TEINTURERIE MATHIEU Ltée—Tout genre de teinturerie, pressage et nettoyage de vêtements pour dames et messieurs. Service prompt dans toute la ville. Acceptons commandes par la malle. 13, St-Albert, tél.: 4-1600 27déc-26fs-C.D.T.

TEINTURERIE DORCHESTER, Enrg. Teinture, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116, 120, rue Dorchester, tél.: 4-2484 26déc-26fs-C.D.T.

NETTOYEUR. — La plus vieille et la plus grande organisation à Québec pour nettoyage, teinture, lavage de tous articles de maisons, Carpettes, fourrures, gants, vêtements, etc. Prix pas plus élevés qu'ailleurs. Service pour campagne et ville. Parisian Cleaners Reg., Pfeiffer, 4, McMahon, tél.: 2-2032. 5jan-26fs-C.D.R.

LA TEINTURERIE FRANCAISE LTEE, 565 St-Jean, tél.: 4-4686, teinture, pressage, nettoyage. Notre spécialité la "Teinture". Département spécial pour commandes de campagne. Nous sollicitons une commande d'essai. 11-jan-26-fs-CDR

REPARATION DE MEUBLES

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison Omer Jobin, rembourreur, No. 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au delà de 30 ans, tél.: 3-0733. mar.jeu.sam-12mars-C.D.T.

SALON DE COIFFURE

50c Permanents 75c

GARANTIS à l'huile, aussi spécial $1.50, Shampoo compris, donnant des résultats épatants, même sur cheveux malades. Donnons aussi Komol, papier, eau, etc. Teinture des cheveux à prix spécial cette semaine. Salon Alma, 74 St-Joseph, tél.: 4-3013. 21déc-26fs-C.D.T.

ATTENTION, Mlle C. Harris, coiffeuse, autrefois du Début, anonce à sa clientèle qu'elle est maintenant à 397 St-Jean, tous genres de coiffure. Spécialité: traitement cuir chevelu, tél.: 4-4518. 14jan-26fs-C.D.R.

SALON LA CANADIENNE, 311½ St-Joseph. Prix spéciaux, dans tous nos permanents, 3 bonnes coiffeuses à votre disposition. Une visite est sollicitée. Prenez votre appointement en téléphonant 3-3396. 14jan-mar-jeu-sam-26fs-CDF

Permanents à l'huile 50 cts

PERMANENTS à l'huile garantis 50c, par coiffeuse 7 ans d'expérience. Autres permanents huile, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00, $5.00. Komol 35c, Ondulation eau 25c, Marcel 25c, etc., Mlle Harvey, coiffeuse, 91½ de la Canardière, tél.: 4-3210. 15jan-26fs-C.D.T.

SALON BLEU, 367 St-Joseph, tél.: 2-8444. Permanents à l'huile $1.00 sur machine Croquignole neuve, ne chauffant pas la tête. Traitements à l'huile, 6 pour $5.00. Komol, 35c, manicure, massage, shampoo, marcel, 25c. 10jan-26fs-C.D.F.

Du comptant pour votre char usagé si vous utilisez les petites annonces classées du "SOLEIL".

SALON DE COIFFURE

PERMANENTS ACME A UN SOU. Offre spéciale pour mois de janvier. Exemple, si vous désirez un permanent à $1.00 ou plus, ajoutez un sou et vous en aurez un deuxième. Salon LaRose, 111 St-Joseph, tél.: 8021. 18déc-26fs-C.D.F.

Salon Lido

FAITES DONNER votre coupe individuelle qui donne un chic personnel et est tout dans la coiffure au salon Lido. Permanents Croquignole, bouts très bouclés se plaçant seuls avec shampoo et ondulation à l'eau compris. Régulier $3.00 pour $1.50. Autre spécial: pour cheveux fins, blancs ou teints ou cheveux desséchés par mauvais permanents; notre traitement à l'huile compris à prix réduit, garanti six mois. Komol, Marcel, Ondulation à l'eau, coupe de cheveux, pour un temps limité 25c. Salon Lido, 84 Dorchester, coin St-Joseph, tél.: 9404. (Ouvert le soir avec appointement). 3jan-26fs-C.D.T.

AU SALON BLOUIN. Spécial pour les fêtes, Permanent 50c à l'huile $1.00 à $5.00, shampoo compris. Ondulation à l'eau, Marcel, shampoo 25c, Komol 35c. Pour fillettes 50c, 117 Hermine, tél.: 4-0595. 11jan-26fs-C.D.F.

Permanents 50 cts.

PERMANENTS $0.50 jusqu'à la fin du mois. Autres permanents à l'huile, $1.00, $1.50, $2.50, $5.00. Aussi tous genres de coiffure. Venez sans appointement. Satisfaction garantie. Madame Couture, 338, 2ième Avenue. 3jan-26fs-C.D.T.

ACADEMIE CECIL, pour cours de coiffure au complet. Permanent, manicure, traitement à l'huile, etc. Aussi pour coiffeuses désirant se perfectionner. S'adresser à 8 St-Joseph. 15jan-6fs-C.D.T.

STUDIO CHARRIER, permanents garantis $1.00 à $7.00 Croquignol, Spiral, Duchess, Hollywood, Marcel, Komol, Massage, etc., traitement à l'huile, Mlles R. Charrier, C. Mathieu, Studio Charrier, 11 années d'expérience. 259 St-Joseph, tél.: 3-2920 24déc-26fs-C.D.F.

SALON DE LUXE, 85 d'Aiguillon, tél.: 4-4538. Spécial pour une semaine, permanent à l'huile de tulipe Woods, garanti pour plus de 6 mois à $1.00. Aussi autre permanent à l'huile tous garantis à partir de .75c. 15jan-3fs-C.D.R.

SALON FLORENCE, autrefois 238 Arago, N.-D. de Grâce, déménagé 31½, 8e Rue Limoilou, continue à servir sa clientèle. Permanents $1.00 à $3.00 garantis. Komol 35c, Marcel 25c, à l'eau 25c, Shampoo 15c, 10 ans d'expérience, tél.: 9274. Mme Florence Racine, prop. 21déc-26fs-C.D.T.

REDUCTION sans égale permanent bouclé 50c. Garanti à l'huile $1.00. Autre spécial pour tous les cheveux réguliers $5.00 pour $2.00. Salon Galeté, 521A St-Jean, tél.: 3-4029. 14jan-12fs-C.D.B.

SALON PAULETTE, 764 St-Vallier, grand spécial. Ondulatior permanente bien bouclée 75c et $1.00. Aussi à l'huile de $1.50 à $4.00. Garanti pour 6 mois et plus. Ond. à l'eau 25c, avec shampoo 40c. Mme Lauzier, tél.: 4-2754. 21déc-26fs-C.D.F.

SERVICE DE RADIO

RADIO remis entièrement à neuf. Prix très bas, l'ouvrage garanti. S'adresser Spécialités de Québec, 66 de l'Eglise, tél.: 3-1543, département réparations, sous direction M. R. Morin, expert. 14déc-26fs-S.radio-C.D.B.

TAXIS

Frontenac Taxis 2-6818

25c POUR UNE COURSE dans limites de la ville. Les Taxis Frontenac seuls à opérer à 25c dans le temps des fêtes, sollicitent votre encouragement comme marque de reconnaissance. Service et courtoisie. 22déc-26fs-C.D.T.

Haute-Ville

HAUTE-VILLE, 190 Crémazie, 29 Bourlamaque, 17 Lachevrotière, 102 Artillerie, logements 3-6-7 pièces, chambre bain, chauffés ou non, garages. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-73R

149, RUE ST-PATRICE. — Logement pas chauffé, plain-pied, 6 chambres, plus chambre bain, tank à eau chaude, propre, cave, cour, etc. Pour détails, tél.: 3-1431. 73R

LOGEMENTS à louer 6, 7 et 8 chambres, 149, 2e étage et 151 Ave Cartier, 28-30 Ave Murray, 32½ Saunders, 413 St-Cyrille. S'adresser téls.: 3-2522—3-4394 et 6052. 3jan-26fs-73R

69 COTE D'ABRAHAM, logement 6 chambres plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur. Aussi logement 3 appartements, chauffé, plus chambre bain, planchers bois dur, tél.: 2-4180. 11jan-6fs-73R

RUE FRASER, 248. Logement ensoleillé, chauffé, eau chaude à l'année, 8 chambres et chambre bain. S'adresser J. Jolin, 250 Fraser, tél.: 8757. 11jan-6fs-73B

116 D'ABRAHAM à louer 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, planchers durs, fini moderne. S'adresser le jour, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153; le soir: 26589. 11jan-6fs-73R

APPARTEMENT MONTCALM, 115 Claire-Fontaine, logement 7 pièces chauffé, eau chaude à l'année, service de concierge exempt de taxe et vidange. S'adresser J.-H. Boisvert, tél.: 3-1281. 11jan-6fs-73R

265 A, FRASER, 5 chambres, chambre bain, chauffé, eau chaude à l'année, appartements modernes, service concierge. S'adresser au concierge ou Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11janv-26fs-73R

ST-SACREMENT, 2 grands logements modernes, 6-7 chambres, plus chambre bain, chauffés, situés Marguerite Bourgeoys et Montmorency, tél.: 3-4229. 5jan-7fs-73B

COIN DES RUES BELVEDERE et Ste-Foy, joli logement à louer, 5 pièces. Possession immédiate, tél.: 2-5843. 10jan-4fs-73B

6½-8 LACHEVROTIERE, logements 7 chambres, plus chambres bain, chauffés, $36-$38 par mois, Nos 84-104, Ave Maisonneuve, 6-7 chambres, chambres bain avec fournaises. S'adresser J.-N. Rondeau, 6 Lachevrotière. 11jan-26fs-73R

40 AVENUE CARTIER, logement 6 pièces, plus chambre bain, planchers bois dur, chauffé, S'adresser tél.: 3-4161. 12-jan-3-fs-73B

RUE JEANNE D'ARC, No 15, 8 chambres, chambre de bain, fournaise, $35.00, No 13, 4 chambres, $25.00. S'adresser à J.-A. Beaudet, 60 Ave des Braves, tél.: 3-4262. 12-jan-26-fs-73B

EMPRESSEZ-VOUS.—Ave Laurier, 5 chambres, plus bain, fini moderne, chauffé, planchers durs, eau chaude à l'année. S'adresser tél.: 3-4316 — 2-8460. 12-jan-6-fs-73B

146 LOCKWELL, 8 chambres et chambre de bain, chauffé; 45 Ave Cartier, 6 chambres et chambre de bain, chauffé; Ave des Laurentides, logements de 5, 6 et 8 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique avec ou sans garage chauffé. Ave. Belvédère, logements de 5 et 6 chambres, chauffés, eau chaude à l'année, glacière électrique. S'adresser Chrysanthe Jobin, tél. 5338 ou le soir tél.: 6985 ou 3-1701. 12jan-6fs-73r

102-102½ SCOTT, logement 4 chambres, planchers bois dur, garage si désiré, 76 rue St-Olivier, 5 chambres. S'adresser Emile Brousseau, 255 St-Jean, tél.: 2-5768. 14jan-26fs-73B

AVE BOURLAMAQUE, logements à louer, 6-7-9 chambres, un 2e et 2 premiers étages, chauffés, paroisse St-Dominique. S'adresser Joseph Nadeau, 105½ Ave Bourlamaque, tél.: 6501. 14jan-6fs-73R

293 CHEMIN STE-FOY, flat de six chambres et chambre de bain, chauffé, eau chaude à l'année, frigidaire, service de concierge, toutes les améliorations modernes. S'adresser J.-E. Valin, 238 St-Jean, tél.: 2-8365. 14jan-3fs-73B

193 CREMAZIE, 1er étage, 4 pièces, plus chambre bain, non chauffé, propre, éclairé, avec ou sans garage. S'adresser 191 Crémazie, tél.: 3-4063. 15-17-19jan-3fs-73r

AVENUE MAISONNEUVE, No 14, à louer, plain-pied, chauffé, 3ième étage. S'adresser tél.: 7984. 15jan-12fs-73B

29 MARCHAND, coin Lavigueur, beau logement, très propre, bien éclairé, 9 pièces, plus chambre bain, système eau chaude, partie cave, balcon, dépense, garage, clair de neige. S'adresser Mme Vve G. Julien, 29 Marchand, tél.: jour 2-0138. 15jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 86 rue Fraser, 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, clair de tout, garage si désiré. Pour visiter, s'adresser 84 Fraser. 15jan-6fs-73B

LOGEMENT à louer, 74 des Erables, 6 chambres, plus chambre bain. S'adresser tél.: 7687 15jan-2fs-73B

Haute-Ville

14½ CREMAZIE à louer maintenant libre, 4 pièces chauffé, planchers bois dur, bien propre. S'adresser 16 Crémazie. 14jan-2fs-73B

9 RUE CHARLEVOIX, bon logement de 7 chambres et chambre bain, facile à chauffer. S'adresser sur les lieux ou téléphone 5201. 15jan-2fs-73R

ST-SACREMENT, logement 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, améliorations modernes, planchers bois durs. S'adresser 175 Avenue Hollande, tél.: 6054. 15-17-19jan-3fs-73R

CENTRE DE LA VILLE, faubourg St-Jean-Baptiste, logement 6 chambres, très ensoleillé, en plus chambre bain et passage, grande galerie, balcon, vue magnifique. S'adresser 17 St-Réal, coin Ste-Marie. 73R

AVENUE MANRESE, beau logement ensoleillée, 10 chambres, chauffé, dépense, claire de neige et vidanges, eau chaude à l'année. S'adresser 61 Manrèse, tél.: 5693. 15jan-2fs-73R

250 AVENUE MARGUERITE BOURGEOIS, maison à louer, 9 pièces, chambre bain, dépense en plus, jardin et garage d'été, tél.: 7984. 12jan-6fs-73R

FAUBOURG ST-JEAN-BAPTISTE, logement de 4 et 5 pièces, plus chambre de bain, bien propre, porte seule, clair de neige et vidanges, bon marché pour locataire sérieux. Informations 191 St-Olivier, tél.: 5040. 12jan-4fs-73R

COTE D'ABRAHAM, plain-pied, 5 chambres, éclairé, bain, système eau chaude, galerie, hangar, autre 3 chambres, hangars. Aussi boutique convenable pour tous commerces, située 363, St-Vallier. S'adresser P.-E. Nadeau, 41 Ste-Geneviève, tél.: 4-0502. 9jan-6fs-73A

LOGEMENT A LOUER, 6 pièces, plus bain, chauffé, 1er étage, situé 547 St-Cyrille, logement 4 pièces, pas chauffé. S'adresser Eugène Nadeau, 26 Ave Cartier, tél.: 7291. 14jan-6fs-73B

15 CHARLEVOIX, logement 1er étage, 5 chambres, plus chambre de bain, chauffé, planchers bois dur, fini moderne, $30. par mois. S'adresser Dr Dion, 24 du Palais, tél.: 2-2153, le soir: 2-6589. 14jan-6fs-73R

116 D'ABRAHAM à louer 6 chambres, plus chambre bain, chauffé, planchers durs, fini moderne. S'adresser le jour, 24 Côte du Palais, tél.: 2-2153; le soir: 2-6589. 14jan-6fs-73R

76 RUE LAVIGUEUR, logement 7 pièces, plus chambre bain, système de chauffage, eau chaude, grande cour. S'adresser 501 St-Cyrille, tél.: 3-2957. 14jan-4fs-73B

LOGEMENT premier étage dans le centre de la ville, avec un garage pour trois chars. S'adresser à 2-3104. 15jan-2fs-73B

RUE CREMAZIE près avenue des Erables, 7 chambres plus bain, chauffé ou non. S'adresser 51 avenue des Erables, tél.: 3-4068. 12jan-3fs-73B

2 MAGNIFIQUES logements de 10 chambres, coin Moncton et St-Cyrille, aussi un 7 chambres, 75 rue St-Cyrille; 8 chambres, 118 ave Maisonneuve. S'adresser J.-A. Chiquette, 395 St-Cyrille, tél.: 5550. 12-15-17jan-73r

RUE JEANNE-D'ARC, logement de 9 pièces, plus chambre bain, garage, plancher bois dur. S'adresser tél.: 6534. 12-16-19-23janv-73r

LOGEMENT de 4 chambres, situé 224, Latourelle, chambre de bain, eau chaude, planchers de bois dur. Améliorations modernes, possession immédiate. S'adresser à J.-A. Gaulin, 298 1-2 St-Joseph, tél.: 9618. 5-8-10-12-15-17jan-73T

18-20½ BLVD.CREMAZIE, pour couple, 5 chambres, plus chambre bain, planchers bois dur, chauffés, Fraser 288, 8 grandes pièces, plus bain, chauffé, 3c. S'adresser 20 Crémazie, tél.: 5224. 10-12-15-17-19jan-73R

AVENUE BOUGAINVILLE, logements 7-8 pièces, plus chambres de bain, chauffés, très modernes. Rue Richelieu, 5-6-7 chambres. S'adresser Henri Falardeau, 324¼, Richelieu, tél.: 5494. 12-15-17-19-22-24jan-73R

Coquerelles Punaises ?

ET AUTRES INSECTES domestiques. — Vous pouvez vous en faire débarrasser, en vous adressant à J.-H.-J. Gosselin, 18 rue Ste-Ursule, Québec, P.Q., tél.: 2-4902. Depuis 15 ans à votre service! Nous entreprenons du plus gros édifice au plus petit, et garantissons. Nous vendons aussi les produits pour ces vermines et livrons à domicile. sam.-mar.-jeu -31jan-73R

Si vous êtes en affaire vous aimerez à avoir l'enseigne de votre commerce dans notre "GUIDE D'AFFAIRES". Appelez 7131 pour détails qui vous seront fournis.

Saint-Roch

A LOUER, 36 du Pont, bas 4 chambres, bien propre, libre le 15 janvier, cause de maladie. S'adresser à Sam Tremblay, 283 Ave Laurier, tél.: 6818. 9jan-6fs-73B

JACQUES-CARTIER, 2 logements à louer, 4-6 chambres, plus chambre bain, 1er et 2ième étage, situés 81 Arago. Inutile de se présenter sans bonnes références. S'adresser 81½ Arago, O. Berthiaume. j.n.o.-73B

LOGEMENTS modernes à louer, 4 et 5 chambres, plus bain, (1er et 2e étage) coin Des Prairies et Dablond. S'adresser 119 Des Prairies, tél.: 4-4109. 15jan-3fs-73B

LOGEMENT 115 Des Commissaires, 4-5 chambres; 73-75 Notre-Dame des Anges, 5-9 chambres; 157, 5ième Rue, Limoilou, 4 chambres. Tous avec chambre de bain en plus. S'adresser J.-A. St-Cyr, Syndicat Québec, tél.: 8694. 12jan-4fs-73B

2 LOGEMENTS, un de 4 chambres et chambre bain, un autre 3 grandes chambres avec cave et cour. S'adresser 190 rue Ste-Marguerite. 15-17-19-22jan-4fs-73B

245 ST-VALLIER, logement de sept chambres et chambre de bain, pas chauffé, en très bon ordre, propre et très chaud. 247 St-Vallier, très beau logement neuf chambres et chambre de bain, pas chauffé et très belle condition. S'adresser J.-E. Valin, 238, St-Jean, tél.: 2-8365. 14jan-3fs-73R

7 ARAGO, bas, 4 grandes pièces, plus cuisine d'été, No 9, maison seule, 6 chambres, bain, garage, meilleures conditions pour grandes personnes. Références exigées. S'adresser 5 Arago, tél.: 3-3325. 11jan-4fs-73F

Limoilou

LOGEMENTS 6 PIECES plus chambre de bain chauffé. Très moderne. Aussi logement 6 pièces, non chauffé, plus ch. de bain, situés à Limoilou. S'adresser 156, 4e Ave. 4-1989. 12jan-6fs-73B

CARIGNAN-Sallières, St-François d'Assises, logement chauffé, très moderne, 6 grandes pièces, plus bain, dépense, galerie, garage. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 14jan-6fs-73-Lim.

ST-FIDELE, deux logements, un chauffé, 8 pièces, chambre bain, passage, planchers bois dur, un 5 pièces, chambre bain, planchers bois dur, Limoilou, un 6 pièces, chambre de bain. S'adresser 121, La Canardière, tél.: 4-3319. mard.jeu.sam.-26janv-73T

LIMOILOU, logement 5 pièces, chambre bain, 14 Canardière, refait à neuf, central. Aussi magasin 13 Canardière, conviendrait tabaconiste, restaurant, etc. Magnifique poste commerce. S'adresser 14 Canardière, tél.: 4-3771. mar.jeu.sam.-26janv-73T

A LOUER à Limoilou 5 chambres plus chambre de bain, cave, hangar, cour. S'adresser 153 9e rue, tél.: 8786. 15-17-21-24jan-73R

A ST-FIDELE, logement de 4 pièces, très propre, chaud, bel endroit sur la Canardière. Prix modéré. Pour plus amples informations. S'adresser 97 La Canardière, tél.: 4-1381. 15-19jan-73T

A LOUER, logement 7 pièces, plus chambre de bain, passage au centre, coin de rue, garage. Autre logement 5 pièces. S'adresser 329, 3e Avenue, tél.: 4-0279. mar.jeu.sam-26jan-73T

16, 6ième RUE, 4 chambres, plus chambre bain, 120, 9ème Rue, 5 chambres, chambre bain. Les deux bien éclairés, eau chaude, gaz, galeries, cave, hangar. S'adresser 120, 9ième Rue. 11jan-2fs-73B

A LOUER, meublé ou non, logement 4 appartements, chambre de bain, chauffé, eau chaude, très propre, endroit tranquille, voisin Hôpital St-Frs. d'Assise, 419½ 1ère Avenue, tél.: 4-4449. 15-19jan-73T

31 DE MAZENOD, 4 chambres plus chambre bain, moderne, très propre; 747 St-Vallier, 5 chambres, chaud. S'adresser 191 Crémazie, tél.: 3-4063 ou 224 Napoléon, tél.: 5981. 15-17-19jan-3fs-73R

LOGEMENT de 3-4-5-6 chambres, ce dernier avec bain, garage. Limoilou sur 4e Rue, près de l'église, des grands moulins de papier. S'adresser 154, 4e Rue Limoilou, tél.: 2-3039 22déc26fs-73T

LIMOILOU, logements de 5-9 chambres, à proximité de l'Anglo, à louer à bonne condition. Aussi logement 5 chambres en dehors de la ville. Bonne condition à locataires sérieux. S'adresser téléphone: 4-5883-4-3128. 12jan-6fs-73B

Saint-Sauveur

PLUSIEURS logements, rue St-Léon 169, bas 4 chambres, 146, bas 6 chambres, haut 4 chambres, 148, haut 4 chambres et garage, Ave Renaud, 73, bas 4 chambres, 75, haut 4 chambres, aussi écurie et shed à louer; St-Mathias, 113, 5 chambres, plus bain, plancher bois dur. U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1992 ou Notaire E. Delâge, 54 du Pont, tél.: 4-1941. 4jan-26fs-73T

VOULEZ-VOUS DEVENIR PROPRIETAIRES
SURVEILLEZ CES ANNONCES

H.-P. Cimon
IMMEUBLES ET ASSURANCES
5 COTE D'ABRAHAM - Tél.: 5169
PROPRIETES à vendre ou à échanger pour terre ou autre commerce, etc.
Aussi ventes par paiements faciles dans tous les quartiers de la ville et de la banlieue.
Commerce : Tels que Hôtel, épicerie, boucheries, boulangeries, salles à manger, salons de barbier, etc.
Terres, terrains des mieux placés, toute offre sera considérée. 12jan-6fs-114R

Rosaire Drolet
EXPERT DANS L'ACHAT, la vente et location, l'échange de postes d'épiceri licenciés, maison de pension, restaurant, étal de boucher, station de gazoline avec ou sans loyer. Confiez-moi vos transactions. Rosaire Drolet, 194 Des Erables, téléphone: 3-4217. 26déc-26fs-114R

Geo. Paquet
RUE ST-JOSEPH, coin de rue avec magasins et logements à vendre au prix de l'évaluation.
BLVD ST-CYRILLE, grande maison double, avec bon terrain, construction de première classe, à sacrifice. 3 logements de 8 ch. & bain moderne, à prix inférieur à l'évaluation.
PROPRIETAIRES. — Confiez-nous vos locations, nous avons en main nombre de bons locataires.
AGENTS D'IMMEUBLES, assurance feu, 351 Blvd Charest, tél. : 4-4221. 12jan-6fs-114P

G.-A. Paradis, N.P.
449 ST-JEAN. Tél.: 4-4533
A VENDRE 11½ rue Hamel, 39 et 41 Sous-le-Fort, 607 et 609 St-Vallier, 37 et 41 St-Gabriel, 169 et 171 Lafayette, 170 de Mazenod. 15jan-6fs-114R

Saint-Sauveur

LOGEMENT à louer fini moderne, 5 chambres, plus chambre de bain bien éclairé, clair de neige, grande cour seule. S'adresser à 127 rue Bouffard. 9jan-12fs-73B

59 RUE ST-ALEXIS, paroisse Sacré-Coeur, logement à louer, 5 chambres, plus chambre bain, tank à eau chaude, partie de cave avec grande cour, tél.: 3-0808. 11-14jan-73B

100 RUE ST-BENOIT, logement de 6 chambres, très propre, cour et cave. S'adresser Art. Frenette, 260 rue St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-73R

A LOUER.—LOGEMENT, 5 chambres, passage et chambre de bain, No 108 Marie-Louise. S'adresser à E. Pagé, tél.: 7382; rés. 305 St-Olivier. 10jan-6fs-73B

128-134 LAFAYETTE, très beaux logements 6 chambres, ensoleillés, plus chambre bain, grand balcon, galerie, garage si désiré. S'adresser R. Julien, 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 14jan-26fs-73R

A LOUER, logement 5 pièces, chambre de bain comprise, 2e et 3e plancher, gaz, électricité, cave, hangar. S'adresser 514 St-François. 12jan-3fs-73B

LOGEMENT à louer à St-Sauveur, 6 chambres $15.00, 4 chambres, $12.00, pas de chambre de bain. S'adresser 183 Morin. 14jan-3fs-73B

LOGEMENTS A LOUER. — 153 Morin, 5 pièces, possession immédiate. S'adresser H.-P. Cimon, 5 Côte d'Abraham, tél. : 5169. 15déc-26fs-73r

21 MONTMAGNY, logement chauffé, très moderne, 6 pièces, plus bain, galerie vitrée, etc. S'adresser Omer Turgeon, tél.: 3-3684. 14jan-6fs-73B

AVENUE PARENT, 54-58, logements 5 chambres et chambres bain, 2e étage, planchers bois dur. S'adresser Abel Ratté, 446 St-Cyrille, tél.: 3-0745. 11jan-26fs-73R

49 AVE PARENT, logement 5 pièces, plus chambre bain, planchers bois franc, 352, 3e Avenue, 6 pièces, plus chambre bain: 452, 4e Avenue, 4 pièces; 23, 8e Avenue, 4 pièces; 109, 8e Avenue, 5 pièces. S'adresser W. Laframboise, 421, 1e Avenue, tél.: 4-4731. 9jan-6fs-73T

Quartiers Divers

ST-CYRILLE, 513-515, coin Murray, 216 du Roi, 220 du Roi, dans la cour, 176 St-Vallier, 3e étage, place d'entrepôt, 34 Ste-Thérèse. S'adresser 385 de la Reine, tél. : 7060. 11-jan-26-fs-73B

PLUSIEURS LOGEMENTS de 4 chambres et plus, situés à Limoilou et St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71 St-Pierre, tél. : 2-1390. 11jan-3fs-73R

3ème AVENUE, logements chauffés (meublés si désiré) 4 appartements, plus chambre de bain 4ème Avenue, logements, 5 appartements plus chambre de bain. Rue Richardson, logement, 4 appartements, Paroisse Jacques-Cartier. A louer, clair de neige et vidanges, s'adresser Alphonse Guy, téléphone 2-5714. 11-jan-6-fs-73B

Logements demandés

LOGEMENT DEMANDE de 5 ou 6 appartements, moderne, bien chauffé, frigidaire, avec garage si possible, dans la Haute-Ville de préférence pour deux personnes seulement. S'adresser par téléphone 4-3162 ou 3-3414. 9jan-6fs-74B

ON DEMANDE à louer pour 1er mai prochain, maison seule avec terrain 6 ou 7 chambres, avec système de chauffage, eau chaude, dans Beauport, Giffard ou Sillery. S'adresser tél.: 4-4888. 14jan-2fs-74B

LOGEMENT demandé, un bas de 6 pièces plus chambre de bain, plancher en bois dur, fournaise, aussi garage situé entre la 5e et 9e Rue. Informations s'adresser par téléphone: 4-2934. 14jan-2fs-74B

LOGEMENT DEMANDE, 4 ou 5 chambres, avec chambre de bain et garage, avec sortie d'hiver dans St-François d'Assise. Ecrire à Casier 518, "Le Soleil". 11jan-6fs-74F

LOGEMENT demandé, partie haute de la ville avant Salaberry, 6 ou 7 chambres, plus chambre bain, chauffé, planchers bois dur, pour 4 grandes personnes. Ecrire Casier 550, "Le Soleil". 12jan-2fs-74B

ON DEMANDE pour le 1er mai, un logement de 4 pièces, avec chambre de bain dans St-François d'Assise. S'adresser à 321, 1e Ave, tél.: 4-2595, M. Flageol. mar.jeu.sam.-26janv-74T

LOGEMENT demandé 6 à 7 chambres, chauffé, dans Faubourg, plus haut que St-Jean, loyer garanti. S'adresser tél.: 3-3205. 12jan3fs-74B

POUR 1er MAI.—On demande un logement de 4-5 pièces avec bain à la haute-ville ou dans Montcalmville, à proximité des tramways. Ecrire Casier 543 Le "Soleil". 10jan-6fs-74B

Magasin à louer

A LOUER.—Magasin avec logement privé et remise pour auto, situé 190 des Oblats, coin St-Luc. S'adresser L.-P. Plamondon, 191 Bayard, tél.: 3-3150. 10jan-6fs-76B

MAGASIN avec logement privé situé à 110 Artillerie, coin Lachevrotière et Artillerie. S'adresser Art. Frenette, 260 St-Cyrille, tél.: 5676. 15jan-26fs-76R

MAGASIN 46 Avenue Parent, avec tablettes, comptoirs, logement 4 chambres arrière, 44 Avenue Parent, logement 6 chambres avec bain, 91-95 Latourelle, 4 chambres, -- Déligny, 5 chambres, plus chambre bain planchers bois dur. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 14-15-17-19jan-76B

COIN SCOTT ET PLESSIS, magasin, 2 vitraux, bon poste pour étal de boucher, occupé actuellement comme restaurant et pharmacie. S'adresser J.-L. Blouin, 64 Scott, téls.: 2-6766 ou 5341. 12-15-17-19jan-76R

Magasins demandés

ON DEMANDE à louer pour mai magasin avec grand logement de préférence. S'adresser tél. : 4-2782. 12-jan-4-fs-78B

ON DEMANDE MAGASIN à louer dans partie haute de la ville soit faubourg St-Jean-Baptiste, Notre-Dame du Chemin, St-Coeur de Marie. S'adresser C. Bertrand, tél.: 3-0117, entre midi et 2 hrs, et 6 et 8 hrs à 547 St-Jean. 11jan-4fs-78B

Maison à louer

ST-FRS-D'ASSISE.—Maison seule, 7 pièces, chambre bain, dépense, débarras, chauffée eau chaude, grande cave ciment, planchers bois durs, avec ou sans garage. S'adresser 15 Ave Berthiaume, tél.: 4-4918 - 2-2180. 15jan-8fs-79B

MAISON A 33 RUE LAPORTE, Québec, à louer ou à vendre, résidence privée de feu l'hon. P.-J. Paradis. Pour information, s'adresser Taschereau & Taschereau, 71 St-Pierre, Québec. 12jan-6fs-79r

Maison à vendre

MAISON dans centre de la ville à louer ou à vendre, 2 logements 6 chambres, ensoleillées, plus chambre bain, système Buckwheat, cour ciment, galerie, balcon, bay-window, vue magnifique, conviendrait comme maison seule pour grande famille ou professionnel. S'adresser 17 St-Réal, coin Ste-Marie. 80R

Maison à vendre

POUR LOUER, vendre, acheter ou échanger votre propriété. Adressez-vous P.-F. Laliberté, 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 12jan-6fs-80R

MAISON 3 LOGEMENTS, 6 chambres chacune et chambre bain, hangar pour chaque logement, cave, cour sur la ruelle, près l'église et écoles. S'adresser 259, 1re Avenue. 8jan-26fs-80B

A VENDRE OU A ECHANGER, maison de 3 logements, en parfait ordre, située rue de la Canardière, pour maison, ayant magasin et grand logement de préférence. S'adresser tél. : 4-2782. 12-jan-4-fs-80R

A BEAUPORT, près de l'église, maison seule de 9 chambres, système chauffage, électricité, améliorations modernes, terrain 40 x 200, garage 16 x 33, à louer ou à vendre. S'adresser 35 Latourelle. 15jan-6fs-80R

MAISON de 3 étages, logement de 6 chambres, chambre de bain; grand magasin. Hypothèque de $5,000.00, rachetable pour $1,500.00 comptant. A qui la chance? S'adresser 111, 5e Rue, tél.: 4-0360. 14jan-3fs-80T

MAISON A VENDRE située 104 rue Franklin, N.-D. de Grâce, $700.00 en bas du prix de l'évaluation municipale. S'adresser à 5½ rue St-Joseph, tél. : 2-0436. 11-jan-6-fs-80B

MAISON A VENDRE, au centre de Loretteville, terrain, 5 minutes de l'église et de la gare. Conditions faciles. S'adresser sur les lieux. Mme Vve Louis Godin, rue Hamel, Loretteville. 10jan-6fs-80B

MAISON A VENDRE ou à louer, No 9 rue Hamel, douze chambres et chambres de bain, tél.: 5007. 11jan-6fs-80B

MAISON située à 270 Avenue des Oblats à vendre à sacrifice pour règlement de succession. S'adresser à 114 DeMeules, téléphone 3-2084 ou 87½, 4e Avenue, tél.: 6720. 7nov-j.n.o.-80R

MAGNIFIQUE PROPRIETE à vendre, 64 avenue de Salaberry, spacieuse, ensoleillée, moderne, parfait ordre. S'adresser sur les lieux. 17sept-j.n.o.-80B

MAISON 8 appartements, plus chambre de bain, chauffage à air chaud, près de l'église et des chars. Véritable occasion pour prompt acheteur. S'adresser sur les lieux, J.-B. Jacques, Route du Monument, tél.: 3-8784, Giffard. 29-31déc-3-5-8-10-12-15jan-80b

A vendre ou à louer

AVENUE DES BRAVES, maison moderne, onze pièces, magnifique situation, prix raisonnable, disponible n'importe quand; à vendre, louer ou échanger. Pour visiter téléphoner 6338. P. Furois, 126 Ave des Braves. 29déc-26fs-15b

Maladies

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et de la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, diabètes. Adresser Dr A.-J. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 19déc-26fs-Mal.

Maternité

HOPITAL DE LA MISERICORDE.—A l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées Internez en permanence, médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques et traitement de toutes affections. Avantages religieux; aumônier, chapelle, sacrements, édification. Vu rareté des places, demander admission à l'avance. Discrétion assurée. Mère Directrice, 682 Chemin Ste-Foy, Québec. 22déc-26fs-Maternité-44R

Maladies

MATERNITE LICENCIEE, honnête et tranquille, repas servis dans les chambres, réservez vos places à l'avance à 10 rue d'Artigny. Aussi servante demandée, tél.: 2-1966. 17déc-26fs-Mater-44R

Manufactures

MANUFACTURE A LOUER.—Petite manufacture de chaussures, 3 étages, situé 50 rue d'Argenson (près St-Joseph) et occupée présentement par Adélard Guay Enrg. S'adresser Ferd. Audet, notaire, 147 Boulevard Langelier, Québec, tél.: 3-3378. 5jan-26fs-83F

On demande à acheter

VIEIL OR. Payons le plus haut prix. Pesée contrôlée 18 karats $21.00 l'once. Allouance accordée sur vieilles montres ou vieilles bagues, sur l'achat d'une bague ou d'une montre neuve. Omer Rousseau, bijoutier-horloger, 46½ St-Joseph, Québec. 15déc-26fs-86B

ON DEMANDE à louer, M. Denis Paquet, St-Flavien, Co. Lotbinière demande beurrerie à louer de 50,000 lbs de fabrication ou plus ou comme employé de beurrerie; bonnes références à donner si nécessaires. 10jan-6fs-86AB

ON DEMANDE à acheter capot de chat sauvage à prix d'occasion. S'adresser téléphones: 2-5089 ou 2-2766. 15jan-2fs-86B

ON DEMANDE à acheter des cartes de cigarettes, Turret, MacDonald, Roxy, etc., au plus haut prix. Donnons 12 cartes samedi et dimanche, 10 la semaine. S'adresser 196, rue d'Argenson. 86F

VIEIL OR, VIEUX BIJOUX—Achetons vieux bijoux, montres, chaînes, bracelets, dents or Evaluation gratis, vous pouvez vendre ailleurs, mais pour obtenir plus haut prix, adressez-vous, Raffinerie de l'Est, 74 St-Joseph, Ch. 10 Edifice St-Cyr, tél : 3-4097. 24déc-26fs-86T

Objets perdus

GROSSE SOMME d'argent perdue jeudi environ 5 heures de la Commission des Liqueurs, rue de la Couronne, au "Soleil", puis au 15c rue St-Joseph et chez Paquet, bijoutier. Généreuse récompense à quiconque communiquera avec Joseph Pichette, Buckland, Co. Bellechasse. 14jan-4fs-87B

PERDU.—Lundi matin petit porte-monnaie contenant $16.00 et quelques pièces d'argent, du No 14 Bon-Pasteur à 6 Lachevrotière. Remettre à 14 Bon-Pasteur. 87R

COUVERTE (genre rug d'automobile) perdue lundi après-midi dans quartier Montcalm, Chemin Ste-Foye via Cap-Rouge. Si retrouvée s'adresser tél.: 4-2921, 111 Bourlamaque. Récompense. 15jan-2fs-87B

TROUSSEAU clefs perdu à partir du magasin Woolworth de St-Sauveur jusqu'à chez M. Larose, barbier, St-Sauveur. Remettre 1138½ St-Vallier, M. Huard. 14jan-2fs-87B

RESSORT DOUBLE, pour camion, perdu vendredi matin dans St-Malo, si retrouvé, remettre à M. Descarreaux, 96 Marie-Louise, tél.: 5280. Récompense promise. 14jan-3fs-87B

Pianos à vendre

BON PIANO à vendre, en parfait ordre. S'adresser à 18 Côte des Zouaves ou 157 rue Napoléon, entre 9 h. a.m et 6 h. p.m. 19déc-26fs-93F

Propriétés à vendre

PROPRIETE A VENDRE, magnifique résidence 92 Chemin St-Louis coin Ave Bougainville, en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système de chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc. A vendre à grande réduction et à bonnes conditions ou à échanger pour maison de revenu. S'adresser à F. Guilmette, tél.: 5113. 2jan-16fs-97F

PROPRIETE A VENDRE, magnifique résidence, 92, Chemin St-Louis, coin Ave Bougainville en face du Parc des Champs de Bataille, 14 appartements, système de chauffage automatique à l'huile, garage, tennis, parterre, etc A vendre à grande réduction et à bonnes conditions ou à échanger pour maison de revenu. S'adresser à F Guilmette, tél. 5113 29nov-26fs-97P

PROPRIETE A VENDRE, 2 logements ..-9 chambres; plus bain, améliorations modernes, 42-44 Maufils. Véritable occasion. Prix en bas de l'évaluation, conditions faciles. W Laframboise, 421, 1ère Avenue, tél.: 4-4731. 24déc-26fs-97T

PROPRIETE A VENDRE. — Occasion exceptionnelle pour prompt acheteur; magnifique propriété à St-François d'Assise, deux logements de six pièces et chambres bain, système de chauffage, terrain 85 x 200, maison entourée d'arbres d'ornement, garage, confort et bon air de la campagne tout en étant dans les limites de la cité, à cinq minutes du tramway, vendra pour presque le prix de l'évaluation municipale. S'adresser à 187 rue Ste-Marguerite. 15-17-19jan-97B

PROPRIETE CARRIERE OUTILLEE près Québec, expéditions rail et eau, bonne occasion en relation avec travaux publics proposés. Aussi cinq cents acres terre boisée nord de Québec. Ecrire Case 555, "Le Soleil". 12jan-5fs-97B

Servantes demandées

ON DEMANDE une servante générale, famille sans enfants. Références exigées. S'adresser 48 Scott. 104B

SERVANTE générale demandée, aimant les enfants. Inutile de se présenter sans avoir de très bonnes références. S'adresser 382 St-Cyrille. 14jan-2fs-104B

SERVANTE DEMANDEE. Jeune fille pour ouvrage général dans famille avec enfants. Références exigées. S'adresser 17 Jérôme. 11jan-2fs-104B

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

BOURBEAU — A Charlesbourg, le 15 janvier 1935, à l'âge de 73 ans 6 mois, est décédé M. Alfred Bourbeau, époux de feu Odile Légaré.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, rang St-Joseph, à 8 heures 30, pour l'église de Charlesbourg et de là au cimetière de Charlesbourg. 15janv-2fs-b

CHABOT — Décédé à Montréal, l'avant-midi du 12 janvier 1935, âgé de 77 ans, Sieur Anselme Chabot, veuf de dame Elmire Bougie.
Son service funèbre sera chanté à Sainte-Claire de Dorchester, à 9 heures a.m., le 16 mercredi.
Il était le père de Sieur Rosaire Chabot, époux de dame Blanche Rouleau, de Montréal; de dame Annette Chabot, épouse de Sieur Vincent Béchard, de Montréal, et de Dame Suzanne Chabot, épouse de Sieur J.-Albert Fournier, de les Ecureuils, de Portneuf. 14jan-2fs-b

CONNELLY — A Québec, le 15 janvier 1935, à l'âge de 57 ans 3 mois, est décédé James Connelly, sergent de police à la Commission du Havre, époux de dame Maria Barette.
Avis des funérailles demain.
Départ de la maison mortuaire, No 100 rue Lavigueur. 15jan-2fs-b

DUMAS — A St-Roch, le 14 janvier 1935, à l'âge de 59 ans, est décédé Rose Lessard, épouse de feu Charles Dumas.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, No 3 rue Richardson, à 8 heures 45, pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles. 15janv-2fs-b

LACASSE — A Ste--Hénédine, Co. Dorchester, le 13 janvier 1935, à l'âge de 79 ans 6 mois, est décédée Mme Isidore Lacasse, née Victorine Bolduc.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 hres.
Départ de la maison mortuaire, après l'arrivée du train Québec Central, pour l'église de Ste-Hénédine et de là au cimetière de la paroisse. -b

SIMARD — A St-Joachim, le 13 janvier 1935, à l'âge de 74 ans, est décédée Céline Morel, épouse de feu Adjutor Simard.
Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures, en l'église de St-Joachim et de là au cimetière de la paroisse. 14jan-2fs-b

ST-HILAIRE — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 14 janvier 1935, à l'âge de 26 ans, est décédée Simone Fortin, épouse de M. Gérard St-Hilaire.
Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.
Départ de la maison mortuaire, chez son père, M. Mathias Fortin, No 44, 7e Rue, à 7 heures 45, pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière. -b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

GAUVIN — A l'Ancienne Lorette, jeudi, le 17 janvier, à 8 heures, sera chanté le service anniversaire de dame Alvine Pépin, épouse de J.-C. Gauvin, boulanger. -b

REMERCIEMENTS

LALIBERTE — La famille Joseph Laliberté remercie bien sincèrement tous les parents et amis qui lui ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. Delphis Couture, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

LANGEVIN — M. Octave Langevin et sa famille remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Octave Langevin, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

VETEMENTS DE DEUIL !
Prêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.
Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.
M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

Terres à vendre

TERRE A VENDRE, 2½ x 40; près de l'école et beurrerie, sur la route Nationale, avec ou sans roulant. S'adresser à Mme Wilfrid Demers, St-Nicolas. 14jan-4fs-108B

Terres demandées

ON DEMANDE à acheter une terre à proximité de Québec avec bonnes bâtisses et roulant. S'adresser ou écrire à Jeanne Paquet, Mastai, Qué. 12jan-3fs-109B

TERRE avec verger demandée soit Loretteville, Charlesbourg ou Ste-Foy. En payement nous donnerons propriété avec revenu 5 logements dans Loretteville. S'adresser Rosaire Drolet, 194 des Erables, tél.: 3-4217. 8jan-26fs-109R

Annonces non classifiées

ROMANS à vendre 10c, 15c et plus. Nous avons un assortiment considérable de livres que nous échangeons à 5c et 10c. Nous sommes acheteurs de livres usagés. J.-A. Breton, 32 d'Abraham, tél.: 2-6393. 5jan-26fs-115R

Hémorroïdes
Varices, variocèle, taches de vin, définivement effacées par traitement au bureau, court ,sérieux, indolore, sans nuire aux occupations journalières. Détails sur demande Dr Perrin, 24 du Pont, Québec. mer-jeu-sam-26jan-115F

Repas à la dinde 25c
AU PARIS CAFE, tous les jours. Pourquoi manger à la maison. Nous servons aussi avec chaque ordre, soupe, pudding, légumes, thé, café. Servons aussi bière et vin avec repas. Paris Café, 15 N.-D. des Anges ou 372 Boulevard Charest. sam.mar.jeu-30avril-115A

Amusons-nous
L'ALMANACH DU FOU-RIRE, nouveauté épatante ! Superbe recueil de 20 désopilants monologues rimées, comiques à s'en tenir les côtes. Demandez prospectus. Désirons bons vendeurs. S'adresser Pironne. Casier 531, "Le Soleil". 15-17-19jan-115R

GRAND EUCHRE-BRIDGE ce soir, 15 janvier à 8.30 précises, salle des Chevaliers de Colomb, 109 Fleurie, au profit d'une bonne oeuvre. Admission 25 sous. 115B

Maison de PENSION à LOUER
15 Marché Finlay et rue Dalhousie (deux entrées)
deuxième, troisième et quatrième étage. 21 appartements.
S'adresser à la
Brasserie Champlain Ltée
164 rue de la COURONNE
Tél.: 5186

La vie universitaire

LA CONFERENCE LAVAL

La conférence Laval de la Société Saint-Vincent de Paul a tenu une importante réunion sous la haute présidence de Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université. Mgr le Recteur a félicité ses pupilles pour le beau travail qu'ils font pour soulager la misère et il leur a donné de paternels conseils.

PROGRAMME DES COURS

Faculté de Droit

Droit civil — De l'usufruit — 1ère année —M. le juge Dorion. —Droit civil: La loi du Barreau, conseils aux futurs avocats — 2ème et 3ème années — M. Gagné. — Droit romain: Définition des contrats: historique; contrats verbis; stipulations — 1ère année — M. Desrivières. — Droit administratif: De l'impôt sur les successions 1ère— année — M. Duval.— Droit commercial : La loi des assurances — 2ème et 3ème années —M. Gravel. — Procédure civile théorique: Opposition à la vente des immeubles; vente à la folle enchère — 2ème année — M. Baillargeon. — Procédure civile théorique: Du certiorari. —Matière non contentieuse — 1ère année —M. Moraud. — Procédure notariale: Du Curateur aux successions vacantes. — Des actes d'usufruit. — Economie politique: la nature, comme premier facteur économique: définition, rôle; sous-facteurs: climat, sol, sous-sol, etc.; richesses naturelles de notre province; répartition inégale des richesses naturelles.—2ème et 3ème années. — M. J.-E. Grégoire.

Faculté de Médecine

1ère année — Travaux d'anatomie: Régions para-amygdalienne et linguale — Dr Garneau. — 2ème année —Chimie médicale : liquide duodénal — Sérosités pathologiques — Réactions chimiques de la bile — Dr Marcoux. — Travaux d'anatomie : Les muscles de la main — Dr Garneau. — 3ème année — Cliniques dans les hôpitaux.—Pathologie interne: Anévrismes de l'aorte — Dr Fortier. — Pathologie générale: Topographie du thorax — Dr Desmeules. —Thérapeutique : Traitement de l'épistaxis — Dr R. Lessard. — 4ème année — Cliniques dans les hôpitaux. —Pathologie interne : L'aorte; anévrismes — Dr Fortier. — Thérapeutique : Traitement du coryza. — Dr R. Lessard. — 5ème année — Cliniques dans les hôpitaux. — Hygiène: Du chauffage de l'habitation — Dr Couillard. — Médecine légale. L'asphyxie par l'oxyde de carbone. —Dr Desrochers.

Ecole Supérieure de Chimie et licence ès sciences

Chimie organique industrielle : L'industrie des fibres textiles. — M. J. Risi. — Biochimie: Les aliments, travaux de laboratoire — M. E. Bois. —Géologie: Etude de roches au moyen de préparations microscopiques. Exercices pratiques. — M. l'abbé W. Laverdière. — Chimie physique: Cinétiques chimiques. — M. L. Cloutier. — Biologie. Vacuome; travaux pratiques: l'imprégnation à l'argent. —M. J.-L. Tremblay. — Mathématiques: Généralisation du binôme de Newton. Application du principe de récurrence à la géométrie élémentaire. Les opérations du calcul vectoriel; divergence et curl.

Institut Supérieur de philosophie

Bibliographie thomiste. —Critique d'une cosmologie.—M. C. de Koninck. Commentaire du "De ente et essentia". Argumentation contre la doctrine thomiste du premier connu. — M. l'abbé Albert Hamel. — La relativité des grandeurs réelles continues. —M. C. de Koninck.

Ecole Normale Supérieure—licence ès lettres

Explication et correction d'un texte latin de Pline le Jeune. (Lettre 17ème du VIIIème livre), le débordement des rivières. — M. Jean Lechevalier.

Langues modernes

Langue russe: déclinaison de substantifs irréguliers. — Langue italienne: explication d'un texte tiré des "Fiancés" de Mangoni. — M. J. Belleau, professeur.

COMITE DE REGLEMENTATION

Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval, vient de nommer un comité dont les attributions seront de rédiger les règlements de la Faculté de Théologie, de l'Institut Supérieur de philosophie, de l'Institut de Droit canon et de l'Ecole de chant sacré. Mgr L.-A. Paquet, doyen de la faculté de Théologie, aura la présidence du nouvel organisme.

LES COURS PUBLICS DE M. VIATTE

M. Auguste Viatte, chargé du cours de littérature française à Laval, reprendra ses cours publics sur l'exotisme dans la littérature française contemporaine, ce soir, à 8 h. 15, au grand amphithéâtre de la faculté de Médecine. Le distingué professeur, docteur en philosophie de l'Université de Fribourg, Suisse, docteur ès lettres de la Sorbonne, lauréat de l'Académie française, membre de la Société d'histoire littéraire de France, de la Corporation des publicistes chrétiens et de la Société des Professeurs français en Amérique, arrive d'une tournée au Mexique, où il a donné une série de conférences. Le public intellectuel de Québec, qui assiste avec un intérêt si manifeste aux soirées littéraires de M. Viatte, sera heureux de revoir et d'entendre le savant professeur.

FUNERAILLES DE M. ISIDORE PELCHAT

St-Bernard, (D.N.C.).—M. Isidore Pelchat, dont nous avons annoncé la mort, a eu d'imposantes funérailles le 28 décembre, à l'église paroissiale de St-Bernard.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ls-Ph. Garon et le service fut chanté par M. le curé J.-Aimé Grenier, assisté des abbés Ls-Ph. Garon et J.-V. Legendre, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. David Gravel. Les porteurs étaient: MM. Pamphile Genest, Louis Bernard, fils, Romain Larivière, Cléophas Morin, Laurent Chabot et Dorvini Breton. M. Télesphore Nadeau portait le drapeau du Sacré-Cœur.

La quête fut faite par MM. Emile et Ludovic Moore, amis de la famille.

M. Pelchat laisse dans un deuil profond outre son épouse, née Léda Croteau, 14 enfants, 63 petits-enfants et un frère, M. Francis Pelchat, de St-Romuald, âgé de 97 ans.

Conduisaient le deuil: son épouse, Mme I. Pelchat; ses sept fils: Odule, de St-Bernard; Georges, de Thetford-Mines; Joseph, de St-Bernard; Louis, de Lawrence, Mass.; Adjutor, de St-Bernard; Albert et Isidore, de Berlin, N.-H.; ses filles, parmi lesquelles on compte trois religieuses: Marie,en religion Soeur Marie-Isidore, décédée; Albertine, en religion Sœur Marie de St-Simon, des révérendes Sœurs du Bon-Pasteur; Mélanie, en religion Sœur Ste-Olivaria, des révérendes Sœurs de la Charité de Québec, qui s'est rendue à la demeure mortuaire de son regretté père; Rose-Aimée, (Mme Louis Payeur), de St-Sylvestre; Eva (Mme Odilon Garon), de Berlin, N.-H.; Léonida, (Mme Lévi Lemieux), de Graniteville, Vermont, qui n'a pu assister à ses funérailles; Marie-Anne, (Mme Georges Fournier) de Dosquet; ses belles-filles: Mmes Odule Pelchat, Georges Pelchat, Joseph et Louis Pelchat; ses gendres: MM. Louis Payeur, Odilon Garon, Georges Fournier et Lévi Lemieux; ses petits-enfants: Joseph et Emile, de Drummondville; Rolland, Noel et Bernard Pelchat, de St-Bernard; Marie-Jeanne, de Drummondville; Simonne, de Montréal; Fernande, de Québec; Rolande, Laurette, Précille, Marie-Ange et Gisèle Pelchat, de St-Bernard; Louis-Philippe, Clément-Gérard et André Payeur, Marie-Claire et Irène Payeur, de St-Sylvestre; Marguerite, Armand et Jeannette Pelchat, de St-Bernard; ses beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme William Croteau, Auguste Gagné, Honoré Sylvain; ses neveux et nièces: Camille Pelchat, de St-Isidore; Napoléon Couture, de Breakeyville; Adélard Labonté, de St-Narcisse; Arthur Bourgeault, de St-Patrice; Cyrille Fillion, de St-Maxime de Scott; Joseph Fillion, de St-Bernard et Alphonse Croteau, de St-Narcisse.

Une foule considérable assistait aux obsèques.

Nos sympathies à la famille.

CAP-SANTE

Statistiques paroissiales

Les statistiques paroissiales pour 1934 sont les suivantes: 20 baptêmes, 7 mariages et 14 sépultures. Les personnes mortes durant l'année sont: Mlle Gabrielle Leclerc, 30 ans, le 5 janvier; Lucette Jacques, 5 ans, le 25 février; Marie-Claire Jacques, 17 mois, le 28 février; M.-Martin Burns, 2 ans, le 1er avril; Marcelle Morissette, 3 ans, le 14 juillet; Mlle Fabiola Doré, 40 ans, le 30 juillet; Blandine-Gisèle Julien, 2 mois, le 20 août; Mlle Martine Colette Frenette, 17 ans, le 1er septembre; M. Wilfrid Bertrand, 80 ans, le 20 octobre; Marcelle Dolorès Matte, 1 jour, le 22 octobre; M. Rolland Godin, 24 ans, le 15 novembre; M. Gédéon Morissette, 68 ans, le 17 novembre; M. Elie Derome, 41 ans, le 13 décembre; Mme Artiste Richard, 82 ans, le 17 décembre.

De ces 14 décès, 2 sont de l'étranger, J.-Martin Burns, des Ecureuils et Dolorès Matte, de Donnacona.

Nouveau marguillier

M. Emery Mercure, cultivateur du rang Grand Bois de l'Ail, a été élu marguillier en remplacement de M. Côme Leclerc, dont le terme est expiré. Les marguilliers en exercice sont: MM. Mendoza Frenette, cultivateur du rang St-Joseph, Joseph Matte, électricien, de la côte Jacques-Cartier et le nouvel élu, à qui nous offrons nos félicitations.

Nos malades

—Mme Octave Rousseau, à l'Hôtel-Dieu depuis novembre est toujours dans le même état, peu rassurant.

—M. R.-L. Papillon, marchand général, est présentement à l'Hôtel-Dieu pour y subir une opération chirurgicale.

Naissances

Si les statistiques démagogiques donnent peu de naissances pour 1934, l'année présente débute bien, le 4 janvier, à M. et Mme Alfred Morissette, deux garçons, baptisés par M. l'abbé Bernard, sous les prénoms de Jean-Noel et Joseph-Noel-Marie. Parrains et marraines, MM. et Mmes Arthur et Emile Morissette, de Donnacona, oncles et tantes. Porteuses, Mmes Ludger Crête et A. Morissette, tantes.

La pêche

Contrairement à l'année dernière, la pêche à la petite morue si en vogue à Cap-Santé, a été pratiquement nulle. Nos amateurs et "quelques nouveaux, cette année" en ont été quittes pour de grandes fatigues, comblées par de trop nombreuses déceptions. Espérons en une pêche miraculeuse pour l'an prochain.

La patinoire

M. Arthur Garneau, le promoteur de bons mouvements, a fait chez lui une patinoire beaucoup plus grande que celle de l'an dernier. La mauvaise température nuit beaucoup aux patineurs et patineuses qui y évoluent aux sons de la musique.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH VEILLEUX

St-Odilon, (D.N.C.).—Le 29 décembre, s'éteignait doucement après une assez longue maladie, M. Joseph Veilleux, à l'âge de 73 ans. Il laisse pour la pleurer, outre son épouse, Mme J. Veilleux, née Philomène Poulin, un garçon, M. Joseph-Charles, de North Bay; trois filles: Mme Maurice Duval (Alphonsine), de Ste-Marie; Mme Charles Rodrigue (Zéphirine), de Beauceville; Mlle Joséphine; son frère, Charles Veilleux, de Beauceville; sa sœur, Mme François Létourneau; ses beaux-frères: Alexandre Poulin, de St-Victor; Joseph Lessard, Philippe Lessard, de St-Joseph; Ernest Drouin, de Frampton; Arthur et Nazaire Poulin, de St-Joseph; Raoul Poulin, de St-Victor.

Le corbillard était conduit par M. Arcadius Doyon. La croix était portée par M. Clovis Nolet. Les porteurs étaient: MM. Stanislas Roy, Patrick O'Connor, Adélard Cloutier, Baptiste Bilodeau. La bannière était portée pa MM. Gédéon Breton, Joseph Maheux, Onil Baribeau.

A la famille éprouvée nous offrons nos plus sincères sympathies.

OBSEQUES DE M. NAPOLEON BLAIS

Berthier (en bas), (D.N.C.).—Récemment avaient lieu les funérailles de M. Napoléon Blais, décédé le 31 décembre, à Thetford-Mines, à l'âge de 91 ans.

A cette occasion, l'église était revêtue de ses plus riches tentures de deuil.

M. le curé Barabé fit la levée du corps et chanta le service assisté de M. l'abbé Elzéar Parent, curé de St-Vallier comme diacre et de M. l'abbé Albert Langlois, sous-diacre. M. l'abbé Cyprien Morneau et M. l'abbé Campagna disaient leur messe aux autels latéraux.

La chorale, sous la direction de Mlle Graziella Mercier exécuta un magnifique programme: "Quand vous contemplerais-je", par M. Edgar Boucher; "O Salutaris", par M. Georges Bélanger; "O mon Dieu", par M. Edgar Boucher.

Conduisaient le deuil, trois de ses neveux. La majeure partie des citoyens de Berthier se rendirent à l'église pour rendre un dernier hommage à cet ancien citoyen.

La dépouille mortelle était portée par MM. Joseph Buteau, Joseph Mercier, Ernest Offman, Alphonse Mercier, Adolphe Boucher et Hector Bureau. Portait la croix, M. Edmond Boutin.

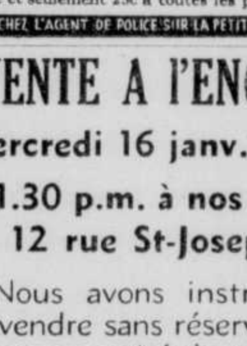

en quelques heures avec les TABLETTES C.B.Q. DOMINION
Recouvertes de chocolat—les enfants eux-mêmes aiment le goût de ce remède contre le rhume, remède éprouvé et qui procure un soulagement rapide et bienfaisant. 1/5 de plus dans chaque boîte et seulement 25c à toutes les pharmacies.
CHERCHEZ L'AGENT DE POLICE SUR LA PETITE BOITE ROUGE

VENTE A l'ENCAN
Mercredi 16 janv. 1935
A 1.30 p.m. à nos salles 12 rue St-Joseph
Nous avons instruction de vendre sans réserve toute une quantité de meubles de ménage, vaisselle, verrerie, épiceries, etc.
LES ENCHERES MARCEAU Enrg.

Ventes par le Shérif de Québec

No 27814 — THE CANADIAN IMPORT LTD vs ROY

1. Le lot No 95C-8B du cadastre officiel de la paroisse de N.-Dame de Québec, banlieue, maintenant quartier Montcalm étant un terrain située sur la rue St-Cyrille, borné vers le nord-est par le lot No 95C-9A, vers le sud-est par le No 95C-2B, vers le sud-ouest par le lot No 95C-8A, et vers le nord-ouest par le lot No 95B, 13B; mesurant vingt-six pieds de largeur sur une profondeur de dix-huit pieds dans la ligne nord-est et dix-sept pieds et quatre dizièmes dans la ligne sud-ouest et contenant en superficie quatre cent soixante pieds, mesure anglaise—avec bâtisses et les servitudes actives et passives;

2. Le lot No 95C-9A du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame de Québec, banlieue, maintenant quartier Montcalm, étant un terrain situé sur la rue Saint-Cyrille, borné vers le nord-est par le lot No 95C-9B, vers le sud-est par le No 95C-2B, vers le sud-ouest par le lot No 95C-8B, et vers le nord-ouest par le lot No 95B-14A; mesurant douze pieds de largeur sur une profondeur de dix-huit pieds, et deux dixièmes, dans la ligne nord-est et dix-huit pieds dans la ligne sud-ouest, et contenant en superficie deux cent dix-sept pieds, mesure anglaise—avec bâtisses et les servitudes actives et passives;

3. Le lot No 95B-13B du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame de Québec, banlieue, maintenant quartier Montcalm, étant un terrain situé en arrière du dit lot No 95C-8B, borné vers le nord-est par le lot No 95B-14A, vers le sud-est, par le lot 95C-8B, vers le sud-ouest par le lot No 95B-13A, et vers le nord-ouest par le lot No 95B-18; mesurant 26 pieds de largeur sur une profondeur de cent deux pieds dans la ligne nord-est et cent deux pieds et six dixièmes dans la ligne sud-ouest, et contenant en superficie deux mille six cent soixante pieds, mesure anglaise—avec bâtisses et les servitudes actives et passives;

4. Le lot No 95B-14A du cadastre officiel de la paroisse de Notre-Dame de Québec, banlieue, maintenant quartier Montcalm, étant un terrain situé en arrière du dit lot No 95C-9A, borné vers le nord-est par le lot 95B-14B, vers le sud-est par le lot No 95C-9A, vers le sud-ouest par le lot No 95B-13B et vers le nord-ouest par le lot No 95B-18: mesurant douze pieds de largeur sur une profondeur de cent un pieds et huit dixièmes dans la ligne nord-est et cent deux pieds dans la ligne sud-ouest, et contenant en superficie, mille deux cent vingt-trois pieds, mesure anglaise—avec bâtisses et les servitudes actives et passives.

Vente à mon bureau, en la cité de Québec, le PREMIER jour de FEVRIER prochain, à dix heures du matin.

No 30097—TERREAU & RACINE vs COUTURIER et AL

Avis est par le présent donné que la vente de l'immeuble, en deuxième lieu décrit, saisi dans la présente cause, qui devait avoir lieu à dix heures du matin, le septième jour de décembre 1934, à mon bureau, en la cité de Québec, aura lieu à DIX heures du matin, le PREMIER jour de FEVRIER prochain, au même endroit.

No 27994 — CAISSE POPULAIRE DE L'ANCIENNE LORETTE vs ROBITAILLE

La subdivision du No 1 du lot No 165 du cadastre officiel pour la paroisse de l'Ancienne Lorette, étant un lopin de terre situé dans le village—avec bâtisses.

Vente à la porte de l'église de l'Ancienne Lorette, le DEUXIEME jour de FEVRIER prochain, à DIX heures du matin.

No 42036—VALLEE vs DROLET

Les subdivisions Nos 70, 71 et 72 du lot No 726 du cadastre officiel pour la paroisse de Charlesbourg, étant des terrains situés maintenant quartier Jacques-Cartier, mesurant chacune 30 pieds de front sur la rue Godbout sur une profondeur moyenne de 65 pieds, le tout plus ou moins—avec bâtisses.

Vente à mon bureau, en la cité de Québec, le PREMIER jour de FEVRIER prochain, à DIX heures du matin.

Bureau du Shérif,
Québec, 15 janvier 1935.

L. LAPIERRE,
Shérif.

ACHETEZ LES MARCHANDISES ANNONCEES
La valeur résiste à l'épreuve.

CHANTEURS—ORATEURS
PAS DE VOIX RAUQUE AVEC LES
BUCKLEY'S THROAT AIDS 10
ELLES GARDENT LA VOIX CLAIRE

solide rapport de la Banque Royale du Canada

Morris W. Wilson, président et directeur gérant, remarque qu'il y a eu des améliorations notables dans les affaires. Il envisage l'année 1935 avec confiance.

Sydney G. Dobson, gérant général, fait une revue du rapport financier. — Une augmentation de $50,000,000 dans les dépôts.

Lors de la soixante et sixième assemblée annuelle de la Banque Royale du Canada tenue à Montréal, Morris W. Wilson, président et directeur gérant, a payé un tribut d'hommages aux services distingués rendus à la banque par sir Herbert Holt, qui a présidé les différentes assemblées annuelles de la banque pendant un quart de siècle et dont l'habilité reconnue et le prestige ont été des facteurs importants de l'expansion soutenue de l'institution pendant qu'il en fut le président.

Commentant le solide rapport qui a été présenté à l'assemblée, M. Wilson a déclaré qu'il était le reflet d'une année au cours de laquelle on a remarqué des améliorations aussi bien au pays qu'à l'étranger.

Faisant allusion à la révision récente de la Loi des Banques et de la loi créant la Banque du Canada il a déclaré qu'au cours des séances publiques précédant la passation de ces lois, les banques ont été en mesure de justifier leur administration. Il avertit le public que la diminution du pouvoir de gain provenant de la restriction sur les taux d'intérêt que peuvent charger les banques et le retrait du privilège de l'émission des billets auront pour effet inévitable de contraindre les banques à fermer plusieurs succursales non payantes dans les petits centres. Les profits des banques n'ont jamais été excessifs et si on est pour maintenir un système bancaire effectif, il y a un point qu'on ne peut tout de même pas dépasser en faisant des économies d'un côté pour faire face à la baisse des revenus et de l'autre faire face aux taxes qui augmentent tout le temps.

A propos de taxes, M. Wilson a dit :

"Pour chaque dollar payé en dividende l'an dernier nous avons dû payer soixante et sept cents en taxes au Canada. Ceci ne comprend pas l'impôt sur le revenu payé par les actionnaires eux-mêmes sur les dividendes reçus de la banque. Il est évident que ces chiffres ne demandent pas de commentaires."

Parlant de l'amélioration des conditions au Canada, M. Wilson a fait remarquer qu'au cour de la dernière année, l'industrie manufacturière et l'emploi ont été à peu près aux niveaux de 1926; la production du fer et de l'acier, la production des automobiles, des textiles et de l'énergie électrique ont augmenté et la valeur des exportations, principalement pour ce qui a trait au bois de construction et aux minéraux, ont augmenté considérablement. La récolte du blé n'a pas été plus élevée, mais heureusement les prix ont été plus hauts. La valeur des récoltes a augmenté de plus de $100,000,000 et l'augmentation du pouvoir d'achat du fermier a eu pour effet de stimuler le commerce par tout le pays. On a noté une demande plus considérable pour les minéraux canadiens à l'étranger et on s'attend que la production aurifère au Canada dépassera $100,000,000 à comparer avec $85,000,000 en 1933. La reprise de la construction en Grande-Bretagne a créé une demande sans précédent pour le bois de construction canadien et les expéditions de bois outre mer ont constitué un record l'an dernier. Il a fait allusion à l'importance de l'industrie du tourisme au Canada qui a rapporté plus de $300,000,000 par année et qui, pendant plusieurs année, a apporté plus d'argent au Canada que nos exportations de blé.

Papier à journal

"Grâce à une forte demande de la part des Etats-Unis, la production des papeteries en 1934, a été de plus de vingt-cinq pour cent supérieure à celle de l'année antérieure; elle est montée à cinq pour cent près du niveau atteint en 1929. Par ailleurs les prix ont été inférieurs même à ceux de 1933, et malgré la plus stricte économie, les opérations des compagnies n'ont pas été profitables.

La question ferroviaire

"La question ferroviaire continue d'être le plus important problème économique au Canada. La politique de collaboration entre les deux réseaux, actuellement en vigueur, ne semble nullement donner les résultats qu'on en attendait. De toute évidence le peuple canadien ne peut continuer à supporter indéfiniment un déficit hebdomadaire de plus de $1,000,000 pour ses chemins de fer et le temps approche où il faudra avoir recours à des mesures plus efficaces et radicales si l'on désire maintenir le crédit et la solvabilité du pays."

Le système capitaliste

"Il n'est pas surprenant que de nouvelles expérimentations sociales aient été faites dans plusieurs pays dans l'espoir de mitiger les souffrances qui ont suivi les violents "booms" et dépressions. Depuis la guerre, ces fluctuations sont devenues excessives. Nous ne sommes pas cependant enclins à oublier que ce fut la guerre qui fut le principal facteur qui créa ce déséquilibre dont nous souffrons maintenant. La signature des traités de paix n'a pas effacé les désastres causés par la guerre. Les excès du nationalisme économique et le pesant fardeau des grandes dettes nationales sont de coûteux héritages dont il est difficile de se débarrasser. Eidemment, la guerre a imposé une lourde tâche au système capitaliste. Ce système est le résultat d'un procédé d'évolution et comme tel il a été sujet de temps en temps à des modifications pour répondre aux changements dans les conditions. Je serais le dernier à suggérer qu'il ne faudrait pas d'autres modifications et il se peut que des changements soient nécessaires si nous voulons nous débarrasser des maux d'une plus grande dépression. En général, les difficultés auxquelles il nous a fallu faire face furent le résultat d'insuffisances. Les approvisionnements d'aliments ne suffisaient pas aux besoins de la population croissante. Actuellement la plus grande difficulté a trait à la distribution d'un plus grand surplus qui tend à dépasser le pouvoir d'achat. Lorsque les gens d'autres pays diminuent leur consommation de blé, les cultivateurs canadiens doivent, forcément, se contenter de moins de caoutchouc et de café. On doit apporter une plus grande attention aux moyens qui fourniront un écoulement plus libre et plus uniforme dans l'échange des marchandises et des services. En autant que le "New Deal" aux Etats-Unis, ou les expérimentations économiques dans l'univers puissent aider à solutionner ce problème, nous ne devrions pas hésiter à profiter de cette solution. Les expérimentations sociales et économiques qui faillissent, cependant, sont ordinairement coûteuses et il est prudent et sage de ne pas trop se presser à changer les principes fondamentaux du système existant.

Les perspectives

"Depuis plus d'un an et demi les affaires manifestent une tendance marquée à la hausse. L'amélioration a été générale dans presque toutes les branches de l'agriculture, de l'industrie, des mines et du commerce. Au début de la nouvelle année, tout indique, ici et à l'étranger, que cette amélioration doive se continuer. Il est vrai qu'au Canada il reste à régler un grand nombre de problèmes, mais je crois que notre peuple possède le courage et la force de régler ces difficultés de façon rationnelle. En me basant sur ce qui a été accompli dans le passé, j'envisage l'année 1935 avec un regain de confiance."

DISCOURS DU GERANT GENERAL

Dans ses remarques, M. S.G. Dobson, nouveau gérant général a fait allusion à la nature très satisfaisante du rapport annuel et du bilan qui sont soumis : "Après plusieurs années au cours desquelles les chiffres ont été en baisse, par suite des conditions générales, je suis heureux de dire que cette tendance est non seulement arrêtée mais en plusieurs cas renversée de façon accentuée."

Faisant une revue du rapport financier, il a dit : "Peut-être le détail le plus consolant du bilan est-il l'augmentation de plus de $50,000,000 dans le total des dépôts faits par le public." Le total est maintenant de $612,579,453. Les succursales canadiennes ont contribué pour $41,000,000 de cette augmentation globale, dont $11,000,000 sont dans la catégorie des épargnes. Il est intéressant de noter qu'une augmentation dans les dépôts a été accusée par chaque province du Dominion.

"Les prêts courants au Canada accusent une augmentation pour la première fois depuis 1929, et ont augmenté à plus de $10,000,000. C'est là un changement significatif, reflétant, de même que d'autres item dans le bilan, un regain satisfaisant dans l'activité commerciale canadienne."

M. Dobson fait aussi remarquer que toutes les banques du Canada, à cause de leur excellente position liquide, sont en quête de prêts avantageux, et que l'augmentation plutôt minime sous ce rapport reflète un manque de demande de prêts plutôt qu'une restriction de crédit.

"Suivant la tendance à la diminution des taux d'intérêts et la difficulté en résultant dans le placement avantageux des fonds, les banques et la plupart des autres maisons acceptant des dépôts ont réduit leurs taux sur les comptes portant intérêt de ½ de 1 pour cent à partir du 1er novembre 1934. Cela a eu un bon effet sur les prix des obligations et a contribué à réduire le coût de financement du Dominion et de la province."

M. Dobson a fait une allusion spéciale aux résultats satisfaisants enregistrés par les succursales situées en dehors du Canada et l'excellente assistance qu'elles ont donnée aux exportateurs dans le développement de leur commerce avec les pays où la banque est représentée. Pour finir il a dit :

"A tout prendre on peut regarder 1934 comme une année de reprise substantielle pour le Canada. Quoique nous ayons encore de nombreux problèmes à résoudre, dont quelques-uns vous ont été mentionnés par M. Wilson, nous sommes justifiés je crois d'envisager l'avenir avec confiance dans l'amélioration toujours plus prononcée des conditions en 1935."

Succession FRANCOIS BINET
499 SAINT-FRANÇOIS
Toutes personnes ayant des réclamations contre cette succession, et toutes personnes endettées envers elle sont priées de fournir leurs réclamations ou paiement d'ici à un mois au bureau des soussignés,
DELAGE, DELAGE & DELAGE, NOTAIRES
54 rue Du Pont, Québec.

Western Union a subi une perte nette de $143,239, en novembre 1934 au lieu d'une perte de $169,561, en novembre 1933.

Les ventes des magasins à rayons ont augmenté de 13 pour cent en 1934 par rapport à 1933, rapporte le Federal Reserve Board. En décembre 1934, les ventes de ces magasins ont augmenté de 11 pour cent par rapport à décembre 1933.

Les profits d'Alaska Juneau Gold Mining Company en décembre 1934 furent de $172,200 avant la dépréciation et les taxes, au lieu de $192,054 en décembre 1933. La compagnie a gagné $2,246,550 en 1934 au lieu de $1,821,652 en 1933.

FEU JAMES ROSS

Montréal, 15, (P. C.). — On a appris ici hier la nouvelle de la mort, à Hawkesbury de M. James Ross, 74 ans, bien connu dans les milieux financiers de Montréal. Après avoir dirigé plusieurs établissements importants de la Métropole, M. Ross s'était installé à Hawkesbury où il ne tarda pas à devenir en vedette dans le monde financier de l'Ontario.

PENIBLE ACCIDE[illegible]

Montréal, 15. (P. C.). — La présence d'esprit de son frère a probablement sauvé hier la vie de Mme W. Crawford, âgée de 86 ans. Le feu s'alluma à la robe de Mme Crawford au moment où elle allumait le poêle de sa maison, et son frère, M. A. Ross, réussit à empêcher le feu de se propager davantage aux vêtements. Il n'en a pas moins fallu conduire Mme Crawford à l'hôpital.

On anticipe une session brève mais dramatique aux Communes

Dans les cercles politiques, on croit que cette session se terminera brusquement avec l'annonce des élections générales — Des débats mouvementés.

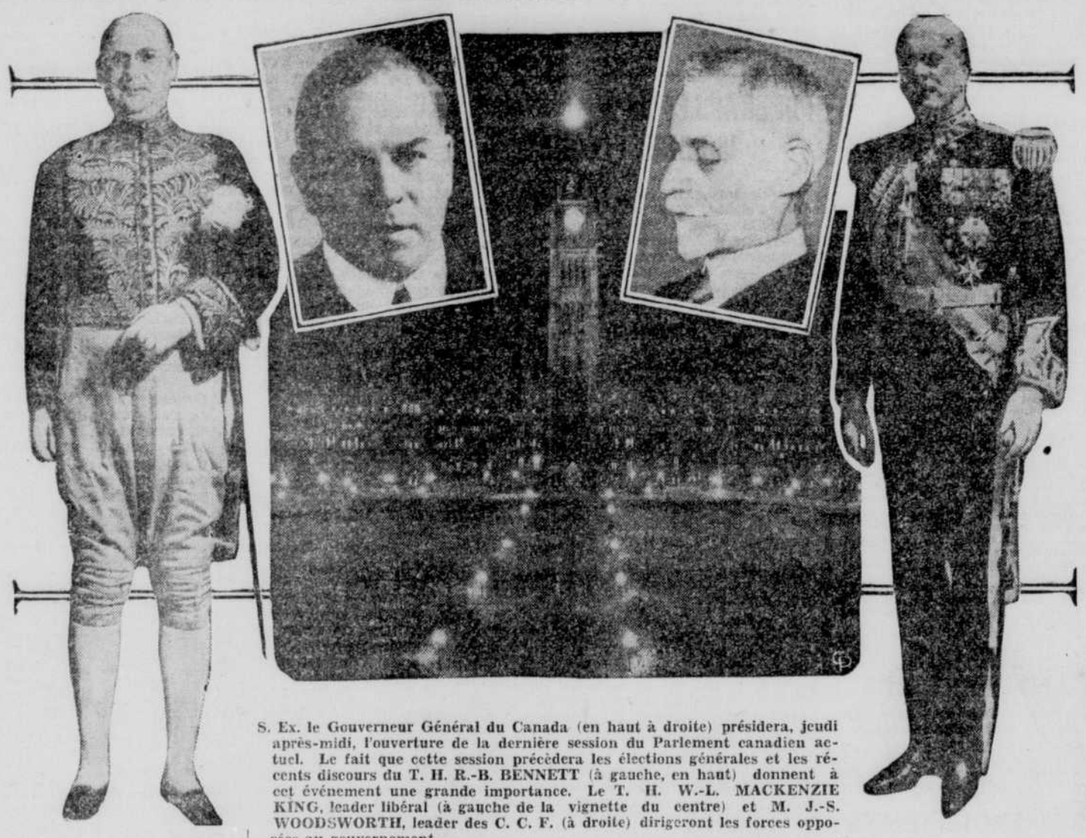

S. Ex. le Gouverneur Général du Canada (en haut à droite) présidera, jeudi après-midi, l'ouverture de la dernière session du Parlement canadien actuel. Le fait que cette session précèdera les élections générales et les récents discours du T. H. R.-B. BENNETT (à gauche, en haut) donnent à cet événement une grande importance. Le T. H. W.-L. MACKENZIE KING, leader libéral (à gauche de la vignette du centre) et M. J.-S. WOODSWORTH, leader des C. C. F. (à droite) dirigeront les forces opposées au gouvernement.

Ottawa, 15. (Spéciale au Soleil) — Dans quelques heures le rideau se lèvera sur le dernier acte du drame politique actuel. Jeudi, avec toute la pompe et la solennité d'usage, le comte de Bessborough inaugurera la sixième et dernière session du 17e Parlement. Elle sera brève, dramatique, ardente. Et elle prendra fin, tout probablement, par l'annonce de la date des élections. Elles ne viendront pas avant avril et pas après juillet, selon toute probabilité. Tout y prête à échauffer les parlementaires. C'est la dernière session, d'abord. Ensuite, les sentiments politiques sont assez confus. Le gouvernement devra se dissoudre, en appeler au peuple et peut-être en fin de compte sera-t-il rejeté. Et puis, il y a l'incident Stevens. Sans compter qu'il est possible à l'Opposition libérale de refuser tout vote de législation nouvelle, tout vote de crédits nouveaux.

Et personne n'ignore les récents discours de M. Bennett à la radio ses nouveaux principes politiques appelés fascistes par les uns, socialistes par d'autres et réformistes par lui-même.

Il y a quelqeus semaines, M. Stevens s'est détaché avec éclat du gouvernement actuel qui n'était pas suffisamment radical à son gré. Et voici que l'on parle d'autres démissions retentissantes, — cette fois parce que le gouvernement serait trop radical. On mentionne les noms de MM. Cahan et Matthews. Le parti conservateur devra balancer entre ses éléments

L'hon. W.-D. HERRIDGE, ministre canadien à Washington et beau-frère de M. Bennett, serait l'inspirateur du Premier Ministre.

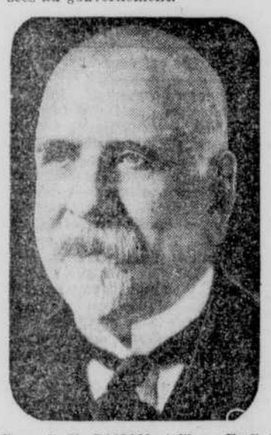

L'hon. C.-H. CAHAN et l'hon. E.-C. MATTHEWS seraient opposés aux réformes préconisées par M. BENNETT.

nouveaux et sa vieille garde.

Il paraît que M. Bennett est tr' en forme. Il croit avoir confondu les critiques, bienveillants et ennemis. Sans se laisser décourager par les défaites multipliées de son groupe dans tout le pays, il affronte l'élection prochaine avec un enthousiasme frénétique et toute la confiance d'un écolier. C'est du moins l'impression qu'il veut créer. Après l'incident Stevens, M. Bennett a cessé de fréquenter le Rideau Club, — Le Saint des Saints politique, l'Arche d'alliance.

Pourquoi ? A ce que l'on dit, il voulait éviter de rencontrer on ancien homme de confiance. Il semble maintenant revenir avec plus de goût que jamais au Club. On pense deux choses à son sujet : ou il se f . . . de tout ce qui peut arriver, o:: il a vraiment confiance. Croit-il vraiment que ses projets de réforme le feront réélire ?

Ses intimes le croient sérieux dans sa confiance. Au lieu de rendre compte de son mandat, il table sur l'avenir.

L'OMBRE D'HERRIDGE

Depuis quelque temps, M. Herridge a fréquemment délaissé Washington pour Ottawa. Coincidence à noter, c'est vers la même époque que fut élaborée la nouvelle politique "conservatrice". Le ministre du Canada aux Etats-Unis est à peu près le seul ami intime de M. Bennett, son confident, son conseiller, son Eminence grise en somme. Et M. Herridge a dû subir l'influence des Roosevelt, des Wallace et des Tugwell à Washington. Il a vu le "New Deal" à l'oeuvre. Et il est évident que les principes que M. Bennett vient de se découvrir s'inspirent largement, de prime abord, des idées de Roosevelt.

Les libéraux, jusqu'ici, semblent vouloir opposer aux supposées réformes de M. Bennett l'étendard de la liberté au lieu du contrôle ministériel sur tout. En fait, M. Bennett est en communion d'idées avec M. Woodsworth sur bien des points. Il restera au chef de la C. C. C. à établir les différences d'opinions qui le séparent du chef tory.

LOIS NOUVELLES

Le programme législatif est assez simple. Il comprend un projet d'assurance-chômage obligatoire. Les modalités n'en seront connues que plus tard, encore que dès maintenant l'on sache que ce projet de loi pourvoit à de nouvelles taxes pour tous et chacun de nous. Au feuilleton figurera également un projet de Commission fédérale du Commerce. Seul M. Stevens en voulait autrefois, de tous les ministres.

Quant au budget, il ne présentera rien de particulièrement neuf et le débat sera vraisemblablement terne à son sujet. On croit à quelques réductions du tarif, par exemple pour les matières premières des fabricants de chaussures. La taxe sur le sucre sera peut-être diminuée avant les élections. Il est aussi question de faire disparaître le permis de $2 pour un appareil de radio, mais cela est peu probable. Cinq députés sont disparus au cours de l'année dernière. Quatre sont morts, un cinquième a démissionné. L'un des députés décédés est le Dr Arthur Denis, de Montréal-Saint-Denis.

Députés et sénateurs commencent à affluer à Ottawa et s'installent à leurs bureaux en attendant l'ouverture de la dernière session du présent Parlement, jeudi.

A moins de nominations inattendues, le Sénat se réunira avec onze unités de moins qu'à la dernière session. Pour la première fois, les cérémonies d'ouverture de la session seront radiodiffusées. Dans tout le pays, Radio-Canada fera connaître les détails de l'inauguration. Après la lecture du Discours du Trône, jeudi, quelques paroles des deux principaux chefs, il est tout probable que l'on ajournera jusqu'à lundi alors que M. King engagera le débat sur l'adresse. On ignore en quoi exactement consistera le programme législatif. Il est possible que M. Bennett présente quelques projets de loi en conformité avec ses discours à la radio, mais rien n'est moins certain. On croit à Ottawa que la constitution du pays fera l'objet de longs débats. Plusieurs des mesures que préconise maintenant M. Bennett sont incompatibles avec la constitution du Canada.

L'hon. H.-H. STEVENS, ancien ministre du Commerce, voit M. Bennett qu'il a quitté préconiser maintenant plusieurs des réformes qu'il demandait.

JEU DANGEREUX

New-York, 15. (P. C.) — Une jeune fille de 8 ans, Mollie Nadate a été tuée par un compagnon de jeux qui venait de trouver un revolver dans un panier de déchets et le prenait pour un jouet. Notons que l'accident est survenu tout près de la Rubel Ice Corporation, où onze bandits volèrent $427.590 dans une auto blindée récemment.

PONT DE GLACE

Trois-Rivières, 15, (D. N. C.). — Le pont de glace entre la Pointe-du-Lac et Nicolet est maintenant assez solide pour y permettre l'établissement d'une traverse. Elle a été inaugurée dimanche matin. Un froid de treize sous zéro samedi et de 20 sous zéro dimanche a consolidé les bordages et les cultivateurs des deux rives sont assurés d'un excellent pont de glace.

Valeur des propriétés scolaires dans Québec

M. Raoul Chenevert, architecte de la Commission Scolaire, soumet son rapport au président Bédard — La valeur des propriétés scolaires s'établit à $5,959,891.60.

M. Raoul Chenevert, architecte de la Commission Scolaire de Québec, a soumis hier soir à M. le président Bédard et à ses collègues un rapport élaboré sur la valeur des propriétés scolaires. Cette valeur, basée sur les plus récentes données, s'établit à $5,959,891.60 dans les 21 paroisses de Québec, comme suit :

Notre-Dame de Québec	$ 246,249.61
St-Jean-Baptiste	812,604.15
St-Coeur de Marie	403,272.81
St-Dominique	133,475.21
N.-D. du Chemin	271,533.77
Sts-Martyrs Canadiens	325,276.00
St-Sacrement	289,413.06
St-Malo	551,892.74
N.-D. de Grâce	305,242.60
St-Joseph	225,244.96
N.-D. de la Garde	25,629.83
St-Roch	229,956.04
Jacques-Cartier	363,489.83
St-Sauveur	318,935.74
Sacré-Coeur	228,664.39
St-Chs de Limoilou	329,914.07
St-Fidèle	159,476.65
St-Esprit	190,747.25
St-Pascal-Baylon	10,200.00
St-Frs d'Assise	356,008.88
St-Z. de Stadacona	182,664.01
Total	$5,959,891.60

Il y avait dix-huit ans que la Commission Scolaire n'avait pas fait faire un relevé de ce qu'elle possède et M. Chenevert a fourni aux commissaires un rapport très complet couvrant 600 pages et accompagné de photographies. L'architecte de la Commission Scolaire s'est même donné la peine de faire la description des terrains et d'ajouter des notes historiques.

Parmi les commissaires présents hier soir on remarquait, en outre du président, M. J.-E. Bédard, l'honorable juge Galipeault, Mgr Eugène Laflamme, Mgr Laberge, le commandeur Chapleau, le chevalier Miller, M. J.-K. Leonard, M. Antoine Taschereau, secrétaire de la Commission, M. Chenevert et MM. les abbés H. Laberge et Ernest Dumais assistaient aussi à la séance.

A L'HONNEUR

M. J.-R.-H. BYRNE, de Québec, a été élu directeur de l'Association Hôtelière de la province de Québec.

REUNION DES INGENIEURS AU CHATEAU

M. E.-D. Gray-Macdonald, du Quebec Power, donne une causerie aux ingénieurs civils sur le coût du pouvoir hydro-électrique.

M. E.-D. Gray-MacDonald, M. Sc. A.M.E.I.C., surintendant de la division du pouvoir électrique au Quebec Power, a battu en brèche hier après-midi, à la fin du premier déjeuner mensuel des ingénieurs de Québec, un préjugé qui a cours au sujet du coût du pouvoir hydro-électrique. Il est faux de dire que ce dernier coûte bien meilleur marché que le fluide provenant de machines actionnées par la vapeur et des expériences récentes le démontrent. M. Gray-MacDonald, qui présentait il y a quelques mois une thèse très fouillée sur ce sujet à l'Université Laval, en a donné un aperçu forcément limité à ses confrères hier et M. McDiarmid l'a remercié au nom des ingénieurs. La génération du pouvoir électrique au moyen du charbon a fait des progrès énormes en ces dernières années à cause du coût énorme des installations hydro électrique et du transport au loin du fluide provenant des générateurs actionnés par l'eau.

M. Hector Cimon présidait le déjeuner et il avait à ses côtés, à la table d'honneur, en outre du conférencier, M. Gray-MacDonald, MM. A.-R. Décary, I.C., A.-A. McDiarmid, R.-B. McDonnaough, le capitaine Dunbar, M. Alexandre Larivière, Edouard Hamel et J.-A. Duchastel de Montrouge.

M. Cimon a fait l'éloge du conférencier, et lui a prédit une brillant avenir dans la science difficile de l'électricité.

A LA SOCIETE LINNEENNE

Il y aura une réunion des membres de la Société Linnéenne de Québec, ce soir, à 8 heures, dans la salle de la bibliothèque de l'Académie Commerciale. M. L.-P. Jean, membre de la Société Lévisienne d'Histoire naturelle et chimiste diplômé, donnera une conférence sur un sujet particulièrement intéressant, intitulé : "L'habitabilité des planètes". Tous ceux qui s'intéressent aux choses de la nature sont cordialement invités.

FEU Mlle J. LECOMTE

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mlle Joséphine Lecomte décédée à Saint-Pierre de Montmagny, le 13 janvier dernier. Les obsèques de la défunte auront lieu demain à dix heures et demie, en l'église paroissiale de St-Pierre. A la famille affligée "Le Soleil" offre l'expression de sa plus vive sympathie.

La Grande Vente

"Remue - Ménage"

au Syndicat

se continue plus belle que jamais

• • •

Au fur et à mesure que les lots s'épuisent, de nouvelles réductions sont ordonnées. — Il va sans dire qu'il y a du nouveau chaque jour... de l'intérêt partout, dans chaque Rayon.

Si vous n'avez pu assister à cette vente, venez demain cueillir les nombreuses occasions qui sont à l'affiche. A ceux qui sont venus, nous leur disons :

"Revenez encore"

car il y a de nouvelles réductions chaque jour. Votre intérêt vous commande. Rendez visite au Syndicat, il y a certainement quelque chose qui vous convient.

Aux Grands Magasins à Rayons du SYNDICAT de QUEBEC LIMITEE

AU CLUB MERCIER

Le club Mercier aura son assemblée régulière, jeudi soir prochain, 17 janvier, à 8 heures. La réunion aura lieu comme à l'ordinaire, à la salle du club, située à 144 rue Notre-Dame des Anges. (Salle Saint-Joseph). Tous les membres sont instamment priés d'y participer.

MORT DE MADAME HECTOR SIMARD

La mort de Mme Hector Simard, née Célina Morel, vient de plonger dans un deuil cruel une famille bien connue et estimée de la paroisse St-Joachim. La regrettée disparue a succombé à la maladie à l'âge de 74 ans et 2 mois. Elle laisse le souvenir d'une chrétienne parfaite et d'une mère dévouée. La défunte était dame de Ste-Anne et faisait partie de toutes les associations pieuses de la paroisse. La disparition de cette femme de bien causera d'unanimes regrets.

Elle laisse pour pleurer sa perte : ses beaux-fils : M. Philippe Simard, de Saint-Joachim ; MM. Alphonse et Réal Simard, de Québec ; sa belle-fille, mademoiselle Antoinette Simard, de Saint-Joachim.

Les funérailles auront lieu demain matin, mercredi, à 9 heures, en l'église de Saint-Joachim.

Le "Soleil" prie la famille en deuil d'agréer l'expression de ses très vives condoléances.

DES JUGEMENTS

Les honorables Juges Albert Sévigny et G.-F. Gibsone, de la Cour Supérieure, ont rendu hier deux jugements, l'un dans la cause de Godbout vs Brousseau, l'autre dans celle de Chênevert et allé vs Pelland. Dans la première cause où il s'agissait d'une réclamation pour services rendus, l'honorable juge Albert Sévigny renvoya l'action avec dépens, en déclarant qu'il n'y avait aucun lien de droit forçant le défendeur à verser au demandeur la somme de $145.20 qui était réclamée.

Dans la cause de Chênevert et allé vs Pelland, l'honorable juge Gibsone déclara légales et suffisantes les offres de $400, faites déjà par le défendeur et renvoya avec dépens l'action intentée par le demandeur.

Mgr CAM. ROY A MONTREAL

Montréal, 15.—(P.C.)—Mgr Camille Roy, P.A., V.G., recteur de l'Université Laval de Québec, donnera une causerie au Cercle Universitaire de cette ville, le 26 janvier prochain, a-t-on annoncé, hier soir, à l'Université de la Métropole. Le distingué Recteur de Laval, traitera de culture classique.

ETUDES JURIDIQUES

M. Henri Jolicoeur sera le conférencier demain, à la séance du comité des Etudes Juridiques. M. Jolicoeur traitera de la "Responsabilité d'un automobiliste qui tue un enfant". La séance aura lieu au Palais de Justice, comme à l'ordinaire, à 8 h. 30.

UN CLUB LIBERAL

Sous le patronage du Major C.-G. (Chubby) Power, député de Québec-sud à la Chambre des Communes, avait lieu hier soir la seconde assemblée depuis son existence, de la Quebec South Young Men's English Liberal Association. Cette association de jeunes libéraux de langue anglaise formée à peine depuis un mois, déploie déjà la plus belle activité sous la présidence de M. Louis Fush. Ce nouvel organisme est affilié à l'Association de la Jeunesse Libérale du district de Québec. Au cours de cette assemblée, une résolution concernant les règlements de régie interne de l'association fut adoptée. Il fut décidé qu'un grand banquet serait organisé dans un avenir rapproché auquel plusieurs députés de langue anglaise seraient invités à prendre la parole. La date de ce banquet sera fixée à une assemblée ultérieure.

AU COURS DE COMMERCE

Ce soir, à huit heures, l'étudiant Rolland Villeneuve du Cours Spécial de Commerce de l'Académie Commerciale donnera une causerie sur le travail féminin.

Monsieur l'abbé Arthur Lapointe, aumônier à l'Académie Commerciale, a bien voulu accepter de présider cette conférence.

Entrée libre.

F.-W. Woolworth Company Ltd a gagné durant l'année 1934 des revenus de 4,879,949 livres sterling après les charges, mais avant les taxes au lieu de 4,525,363 livres sterling l'année précédente.

BEL HOMMAGE A M. ARSENE MORIN

L'Association des Licenciés de l'Ecole des Hautes Etudes de Montréal, (section de Québec), s'est réunie samedi à l'heure du lunch chez Kerhulu pour fêter dans l'intimité les succès d'un confrère, M. Arsène Morin, secrétaire particulier de l'honorable M. Honoré Mercier, ministre des Terres et Forêts. M. Morin, après avoir passé sa licence en droit à l'Université Laval, en décembre dernier, vient d'être admis par le Barreau à la pratique du Droit.

Assistaient à cette petite fête MM. Armand Viau, sous-secrétaire adjoint de la province, et président de l'Association générale des Anciens des H. E. C., Herménégilde Huot, comptable en chef à l'Anglo Canadian Pulp, Réal Letellier, député-protonotaire, Lucien Viau, secrétaire particulier de l'hon. M. Vautrin, Gédéas Lemonde, rédacteur de l'Annuaire statistique, Roland Mongeau, ass.-gérant de la Cie de Téléphone Bell à Québec, Georges-Henri Déchêne, ass.-comptable à l'Anglo, David Robillard, trésorier et chef vérificateur de la Comm. des Accidents du Travail, Laurent Filion, Rosaire Courtois, tous deux attachés au service de l'Auditeur général, Marcel Vincent, Paul Couet, comptable à l'Anglo, etc.

La lutte à la fraude dans notre province

Le régistraire de la loi de prévention de la fraude, M. W. Amyot, C. R., aura une conférence avec le régistraire de l'Ontario au sujet des fraudes dans la vente des valeurs pétrolifères.

MM. W. Amyot, C. R., et J. Brant, registraires, le premier du bureau québecois de prévention des fraudes en valeurs mobilières, et le deuxième, de la commission ontarienne des valeurs mobilières auront une conférence mercredi à Montréal, a communiqué M. Amyot, dans le but d'enrayer toute tentative de manoeuvres frauduleuses dans les pétrolifères. Les deux registraires se concerteront principalement pour obtenir que la mise sur le marché des valeurs pétrolifères ne se fasse pas au préjudice des acheteurs par une surenchère injustifiée des titres livrés au public. Les "oil royalties" visées par les deux régistraires se vendent de trois manières, dans les deux provinces; soit qu'une compagnie achète ces royalties et les vende directement au public; soit que la compagnie qui les achète les passe à un trust qui émet en contrepartie des certificats de participation livrés aux courtiers qui les vendent au public; soit qu'une compagnie les achète, en retire les bénéfices, puis vende des actions de son capital-actions propre.

M. Amyot n'a pas voulu dire si l'on a découvert des fraudes dans la vente des royalties. Mais on a fait des enquêtes et les deux registraires, de Québec et d'Ontario, ont décidé d'étudier de concert les moyens de réprimer les abus.

A L'ACADEMIE

M. Rolland Villeneuve, F. S. C., a donné une intéressante causerie sur le travail féminin, hier soir, à la réunion hebdomadaire des étudiants au Cours Spécial de Commerce, tenue à l'Académie Commerciale, sous la présidence de M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Institution. M. Villeneuve s'est attaché spécialement à démontrer les inconvénients du travail féminin et il a dit les avantages du retour de la femme au foyer familial. La femme dans bien des cas occupe des situations qui devraient être détenues par l'homme et empêche celui-ci de fonder un foyer. Le jeune orateur a traité son sujet en maître et s'est attiré les applaudissements de toute l'assistance. Suivant la coutume une discussion suivit à laquelle participèrent MM. Marius Laliberté, Odilon Couillard, Chs Robitaille, Ls.-Ph. Laverdière, Maurice de Coster, St-Georges White, Guy Paquet et L. Laberge. M. l'abbé Lapointe a tiré les leçons qui se dégageaient du débat et il a chaudement félicité ces jeunes de s'intéresser aux problèmes sociaux. Le R. Frère Palasis, principal du Cours de Commerce, dirigeait le débat.

REUNION DES AMIS DU BRIDGE

Ce soir aura lieu l'assemblée annuelle de la Ligue de bridge de Québec, dont le président est M. le Dr Robert Côté et le secrétaire, M. J.-Albert Marier, 75 avenue Manrèse. La réunion se tiendra chez les Voyageurs de Commerce, rue Saint-Jean. La Ligue se compose présentement de représentants du Club de bridge de Québec, du Cercle des voyageurs de commerce, de l'Union commerciale, des Chevaliers de Colomb (446), du Club sportif de la Voirie, du Club de bridge de La Tuque, des Chevaliers de Colomb (2,721). En 1934, la Ligue a tenu les séances requises pour les concours nécessaires à l'octroi des coupes décernées aux bons amateurs de bridge par M. J.-Albert Bouret, ancien président du Cercle des voyageurs de commerce, M. le Dr Alphonse Dion, ancien grand-Chevalier de Colomb, et le professeur Jos. Lavergne, des studios Culberston, de New-York.

Toutes les ligues et associations sont cordialement invitées à être représentées à l'assemblée de ce soir. On voudra bien noter qu'aucune contribution, aucune cotisation n'est exigible pour faire partie de la Ligue. Elle se maintient par ses propres oeuvres.

UN CANDIDAT

A la suite de la pression exercée sur lui par de nombreuses délégations de citoyens, M. L.-P. Lizotte qui siège depuis huit ans au Conseil de Ville de la Rivière-du-Loup et qui a pris une part considérable à l'administration de la ville, pendant ce laps de temps, a accepté définitivement de se porter candidat à la mairie. M. Lizotte désire la réélection des autres membres du conseil et il se présente devant les électeurs fort de l'appui du maire sortant de charge M. C.-E. Dubé.

MOURANT

L'EMPEREUR KAUG TEH, (Henry Pu-Yi) âgé de 28 ans seulement est sérieusement malade. Les derniers rapports communiqués de Manchoukuo sont à l'effet qu'il a peu d'espoir de survivre. Pu-Yi est l'ancien empereur de la Chine. Il a été exilé de ce pays en 1924.

LA JEUNESSE FEMININE ET SES OEUVRES

La Ligue de la Jeunesse Féminine déploie une grande activité—Secours précieux aux divers hôpitaux de cette ville.

La Ligue de la jeunesse féminine multiplie toujours ses bienfaisantes initiatives. Depuis sa fondation, ses oeuvres ont grandi en nombre et en importance. Et les quelque cents membres de la Ligue sont en quelque sorte partout à la fois. C'est ainsi qu'à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, les gardes-malades bénévoles de la Ligue assistent les médecins auprès de ceux qui souffrent. Il en est de même, du reste, à l'Assistance Publique, à l'hôpital Laval et ailleurs. A l'hôpital Laval, par exemple, un sous-comité de bibliothèque distribue livres et revues aux malades, après les avoir soigneusement réparés et, au besoin, censurés.

Le seul service de la bibliothèque requiert les services d'une trentaine de membres de la Ligue. Mentionnons également, avec non moins d'admiration, le sous-comité du Service social, qui a doté l'hôpital de l'Enfant-Jésus d'un féérique arbre de Noël. A l'occasion des fêtes, on a distribué aux enfants plus de 174 brosses à dents et tubes de pâte dentifrice, 200 jouets, 225 bonbonnières.

Et tout cela ne doit pas faire oublier qu'en décembre seulement, les membres de la Ligue faisaient aux pauvres plus de 204 visites en leur faisant don d'une foule d'objets indispensables ou seulement utiles. Le sous-comité du service social est formé des sous-comités de la couture et des tricots, qui sont d'un précieux apport aux oeuvres de la Crèche, de la Goutte de Lait, de l'Assistance maternelle, de l'hôpital de l'Enfant-Jésus, de l'Aide aux colons.

Et ne trouve-t-on pas véritablement admirable le service de l'Aide aux aveugles pour lequel les membres de la Ligue, en plus d'assister une dizaine d'aveugles, étudient le Braille et traduisent pour leurs protégés de nombreux volumes ?

Enfin, quoi de plus délicat et de plus émouvant que cet esprit de charité qui a poussé la Ligue à établir un service de correspondance, pour les malades de l'hôpital de l'Enfant-Jésus ? Non seulement le secrétariat s'occupe de faire écrire pour les malades à leurs parents et amis, mais il fournit timbres et papeterie. Connaissant tous ces faits, qui refusera d'encourager, de toutes les façons possibles, les oeuvres de la Ligue de la jeunesse féminine ?

Mgr L.-A. PAQUET SE REND A OTTAWA

Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G. H., doyen de la faculté de théologie de Laval et fondateur de l'Académie canadienne de St-Thomas d'Aquin, partira ces jours-ci pour Ottawa, où il doit présider les journées thomistes que tiendront les RR. PP. Dominicains. Des philosophes et des théologiens éminents ont été invités à présenter des travaux au cours de ces grandes assises.

Le thé à sa perfection

THÉ "SALADA"